

Iberville rachète ses Dragons

Voir page A-46

LE CANADA FRANÇAIS

FONDÉ LE 1^{er} JUIN 1860

TAUX EXCEPTIONNEL

3,9%*

JUSQU'À 48 MOIS

**Sur approbation de crédit*

Racine

Chevrolet GMC Oldsmobile

200 rue Moreau, Saint-Luc 359-5900

Saint-Jean et Saint-Luc

La lutte s'intensifie contre Maxi et Sobeys

GILLES BÉRUBÉ



La lutte contre l'implantation de grandes surfaces commerciales s'intensifie dans la région. En début de semaine, la Coalition des citoyens et des commerçants opposés à Maxi & Cie et Sobeys a dans un premier temps demandé à la municipalité de Saint-Luc d'abandonner le projet de créer une nouvelle zone commerciale pour accueillir au moins deux magasins à grande surface à la limite sud de son territoire.

Ce même groupe invite d'autre part la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu à renoncer à un changement de zo-

nage permettant l'implantation d'un marché Sobeys sur le boulevard du Séminaire Nord.

Les porte-parole de la Coalition, MM. Michel Goudreault et Denis Larose, font entre autres valoir que même dans une perspective à long terme, le marché de Saint-Jean ne peut absorber cette nouvelle concurrence que constitueraient un Maxi & Cie et un Sobeys.

Ces deux commerces, estiment-ils, ajouteraient en superficie de vente de produits alimentaires l'équivalent de quatre supermarchés de la taille de ceux que l'on retrouve dans la région.

Voir page A-39



Dominique Deslauriers

Dominique, mannequin

Depuis l'âge de 17 ans, Dominique Deslauriers, de Saint-Jean-sur-Richelieu, occupe un emploi de mannequin à l'agence Folio à Montréal. Nous lui avons rendu visite afin qu'elle nous parle de ce travail qui l'a conduite à Milan, en Espagne et en Allemagne.

Voir page A-7



Photo Rémy Boly

Meurtre de « Poncho » Dt-Denis

Les procédures suspendues, Richer est remis en liberté

LOUISE BÉDARD



Accusé du meurtre de Yves « Poncho » St-Denis, Sylvain Richer, 24 ans, de Joliette, vient d'être remis en liberté alors que devait débiter son procès devant les assises.

suspendre les procédures n'a pas pour effet d'acquitter Richer. Le ministère public a un an pour décider de reprendre ou non les procédures. Pour le moment, Richer est libre. Il veut poursuivre la SQ en dommages pour les 11 mois passés derrière les barreaux.

La décision de la couronne de

Voir page A-13

Un Gala très couru

Plus de 400 personnes ont assisté à la 33^e édition du Gala de l'excellence de la Chambre de commerce du Haut-Richelieu. C'est Denis Montana, des Alouettes de Montréal, qui a été choisi Personnalité de l'année 96. Il pose sur la photo en compagnie des autres lauréats.

Voir pages A-40 et A-41

Aéroport

Saint-Jean aura \$1,48 million
Planeurs: Young dit que c'est assez

Voir pages A-3 et A-4

SOMMAIRE

Cinéma	B-7
Économie	A-38
Éditorial	A-10
Nécrologie	A-36
Petites annonces	B-20
Sport	A-46

Alignement des roues

49⁹⁵\$
Jusqu'au 30 avril 97
*Cales en supplément.

Service Goodwrench

RONDEAU
PONTIAC - BUICK - CADILLAC - GMC Ltée

180, RUE MOREAU, SAINT-LUC TELEPHONE : 359-9990

FRUITERIE

L'avenue du potager

145, boul. Saint-Joseph, Saint-Jean-sur-Richelieu tél.: 349-3209

MEILLEURE QUALITÉ
MEILLEURS PRIX



LES HALLES
ST-JEAN

ORANGES "SUNKIST"
(sans pépins)
pr. Californie no 1
Gr. 138 ou 163

12/99¢

CAROTTES
pr. Québec no 1
Sac de 5 lb

99¢ sac

OIGNONS
pr. Québec no 1
Sac de 5 lb

99¢ sac

ÉPINARDS EN PAQUET
pr. É.-U. no 1
Paquet de 6 onces

99¢ ch.

BROCOLI
pr. É.-U. no 1
Gr. 14

99¢ ch.

ÉCHALOTES "extra-fancy"
pr. É.-U. no 1

3/99¢

TOMATES ROUGES
pr. Floride no 1
Gr. 5x6

99¢ lb
2,18\$ kg

CÉLERIS
pr. Californie no 1
Gr. 18

2/99¢

FÈVES GERMÉES "chop suey"
pr. Canada no 1

59¢ lb
1,30\$ kg

MANGUES
pr. Mexique no 1
Gr. 14

2/99¢

KIWIS
pr. importés no 1
Gr. gros 36

10/99¢

POIRES "BOSC" ET "BARTLETT"
pr. Argentine no 1

99¢ lb
2,18\$ kg

LAITUE ROMAINE ET ICEBERG
pr. É.-U. no 1

99¢ ch.

CONCOMBRE ANGLAIS
pr. Ontario no 1

69¢ ch.

TIRAGE À GAGNER

1000\$

en argent

OBTENEZ UN
COUPON DE
PARTICIPATION
AVEC CHAQUE
ACHAT

TIRAGE LE DIMANCHE 27 AVRIL 1997

ÉPICERIE

CRÈME 35% OU CHAMPÊTRE "Ultra-Crème"
500 g

289

JUS D'ORANGE "Tropicana"
1,89 litre

299

FROMAGERIE

FROMAGE ÉCRÉMÉ "Descôteaux"
7% m.g. jaune ou blanc

499 lb
11\$ kg

CHARCUTERIE

PASTRAMI (smoked meat)

389 lb
8,56\$ kg

Spéciaux valables du mardi 15 au dimanche 20 avril 1997 ou jusqu'à épuisement des stocks.

A-2 LE MERCREDI 16 AVRIL 1997 • LE CANADA FRANÇAIS

347-8555
Les petites annonces



Météo

Mercredi
Ennuagement graduel le matin suivi de 70% de probabilités d'averses de pluie en soirée
Maximum: 10 à 12°C.

Jedi
Nuageux avec éclaircies. 70% de probabilités d'averses de pluie.
Minimum: 3°C. Maximum: 8 à 10°C.

Vendredi
Nuageux avec quelques averses de pluie. 60% de probabilités d'averses.
Minimum: 0°C. Maximum: 7°C.

Samedi
Nuageux avec quelques averses de pluie. 60% de probabilités d'averses.
Minimum: 1°C. Maximum: 8°C.

Le Canada Français

347-0323

Président-éditeur
Robert Paradis
Vice-présidente
Maryse Racicot-Gagnon

Directeur général
Renel Bouchard

Rédacteur en Chef
Gilles Lévesque
Directeur de l'information
Marc-O. Trépanier

Journalistes
Michel Phaneuf
Louise Bédard

Secrétaire
Louise-Any Dubois

Photographes
Jacques Paul
Bruno Petrozza
Michel Lafamme
Rémy Boly

Collaborateurs
Daniel Simard
Daniel G. Hébert

PUBLICITÉ
Publicité nationale
Réseau Sélect

Secrétariat
Gabrielle Agaria, directrice
Publicitaires
Denis Jolin
André Corriveau
Sylvie Leblanc
Luc Moreau
Hélène Turcotte
Michel Turgeon
Donat Serres
Bernard Paradis
Sybain Legault
Jean-François Perreault

Télémarketing
Lynne Laberge
Manon Lavigne
Annonces classées
Danielle Robidoux
Lise Giroux

Contrôleur
Roger Trahan

Comptabilité
Suzette Vincent

Impression
Imprimerie
Quebecor St-Jean
Préimpression
Les Ateliers Graphiques

84, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 6X3 • Télécopieur: 347-4639

du Haut-Richelieu inc.
Contrémaitre
Rose Audette-Lemondé

Filmographie
Quadro Couleur inc.
Contrémaitre
Stéphane Gadois

Distribution
Les Messageries
Saint-Jean inc.
Directeur
Paul Pendleton,
Encartage
Poly-Encarts inc.
Directeur
Claude Brodeur

Membre des Hebdomadaires Régionaux Tirage certifié par ABC. Poste publication: contrat de vente no 422320. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie, de façon intégrale ou dépourvue, est formellement interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Les journalistes permanents sont membres du Syndicat des journalistes de l'information du journal Le Canada Français (CSN).

L'abonnement: \$1.11

En Canada: abonnement 12 mois: \$54.90
6 mois: \$27.45. Pays étrangers: abonnement 12 mois: \$276.00, 6 mois: \$138.00.
(prix taxes en sus)



«Irresponsable», rétorquent les riverains

Planeurs: le ministre Young considère le dossier «clos»

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Le ministre de la Défense nationale, Douglas Young, ne discute plus. La décision d'Ottawa d'établir à l'aéroport de Saint-Jean l'École de vol à voile (planeurs) des Cadets de l'air est «définitive» et «le dossier est clos».

Voilà ce qu'il a écrit noir sur blanc, dans une lettre datée du 17 mars dernier, au Comité des riverains de l'aéroport qui s'opposent aux activités des planeurs.

Précisant qu'il répondait à la lettre que les riverains lui avaient envoyée le 19 décembre 1996 ainsi qu'aux lettres adressées au premier ministre le 11 novembre 1996 et le 10

février 1997, le ministre Young estime que le Comité des riverains de l'aéroport «a eu amplement l'occasion de se prononcer sur la proposition du ministère».

«Les mémoires et les pétitions que votre groupe a présentés en témoignent. Je voudrais vous faire remarquer, en outre, que le conseil municipal de Saint-

Jean-sur-Richelieu a voté en faveur du projet de regroupement», écrit le ministre.

«Le Ministère, ajoute-t-il, a tenu compte de tous les aspects du problème avant de prendre sa décision et respecté le processus prévu par le Décret sur les lignes directrices visant le processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement. De plus, il a pris les mesures concrètes pour atténuer le bruit causé par l'avion remorqueur, de son propre gré, puisque l'étude environnementale ne comportait pas d'obligation en ce sens.»

«Je pense que le ministre Young est mal conseillé et qu'il agit de façon irresponsable. Le problème des planeurs n'est pas réglé. En août dernier, le colonel Chartrand parlait même de nouvelles mesures à

«Irresponsable»

«Nous n'avons pas dit notre dernier mot. Ce n'est pas parce qu'un ministre décide d'autorité qu'un dossier est clos que s'arrête le processus démocratique», réagit Yves Saint-Mieux du Comité des riverains de l'aéroport.

«Le respect des citoyens est plus important qu'une tour de contrôle moribonde».



S'il faut en croire le ministre de la Défense, Douglas Young, les planeurs des Cadets de l'air sont à l'aéroport de Saint-Jean pour y rester.

venir pour réduire le fardeau du bruit», ajoute son collègue Pierre Dupuis.

Ce dernier souligne que les riverains de l'aéroport ne veulent pas seulement être écoutés mais ils veulent être respectés: «Le respect des citoyens est plus important qu'une tour de contrôle moribonde».

Invitation à Mme MacDonald

Par l'entremise du journal, MM. Saint-Mieux et Dupuis lancent une invitation à la nouvelle candidate libérale fédérale dans le comté de Saint-Jean, Diane MacDonald, qu'ils souhaitent rencontrer pour leur faire part de leurs problèmes.

«Lors de la campagne électorale, nous aimerions aussi qu'elle vienne sur place pour écouter le bruit causé par l'activité des planeurs. Nous allons continuer à nous plaindre et nous lui ferons un

message pour son ministre Douglas Young, s'il est encore là après les élec-

tions. Les ministres changent et les citoyens restent. L'activité récréative

des planeurs doit cesser à l'aéroport de Saint-Jean», disent-ils.

À l'aéroport

Ottawa devra payer pour paver la piste des planeurs

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

La ville de Saint-Jean-sur-Richelieu n'a pas l'intention de dépenser pour asphalter la piste utilisée pour les activités de planeurs à l'aéroport.

La subvention de \$1,48 million accordée par le gouvernement fédéral dans le cadre de la cession de l'aéroport ne permet pas à la municipalité de faire de tels investissements, déclare le maire Myroslaw Smereka.

Selon lui, il appartiendra au ministère de la Défense de débourser, à même ses budgets, les sommes nécessaires (environ \$100,000) au pavage de la piste des planeurs.

Après un premier été d'activités à l'aéroport de Saint-Jean-sur-Richelieu, à la suite du déménagement de l'aéroport de Saint-Honoré (Chicoutimi), le com-

mandant de l'école de vol à voile de la région de l'Est, le lieutenant-colonel M. Dumontet recommandait le pavage de la piste.

«Pour les opérations de vol, écrivait-il dans son rapport daté du 13 août 1996, il est fortement recommandé que la piste de décollage soit asphaltée au plus tard au printemps 1997 afin de pouvoir continuer les opérations de vol après des fortes pluies et ainsi maximiser les journées d'instruction en vol. Le terrain devrait également être réensemencé et fertilisé à l'automne et au printemps afin d'assurer des pistes d'atterrissage planeur adéquates.»

Au cours de cette première saison estivale à Saint-Jean, 14 jours d'entraînement sur une possibilité de 30 jours ont en effet été annulés en raison des pluies exceptionnelles (10 jours) et des délais de séchage du terrain (4 jours).



Photo Jacques Paul

«Le Duc» bientôt démoli

L'immeuble qui abritait l'ancien restaurant «Le Duc», rue Richelieu, tout près du Canada Français, ne sera bientôt plus qu'un souvenir. Le propriétaire de l'édifice, Paul Rousselet, a présenté une demande de démolition à la Ville. Il veut aménager un stationnement à la place de cette maison et donner plus de visibilité à son entreprise «Paul Rousselet Radiateurs».

JEEP CHEROKEE 1997 SPORT

Ensemble 26G + gal



239\$/mois 30 mois

LOCATION CLÉ d'or

* Location Clé d'or sujet à l'approbation du crédit. 20 400 km par année, 9c du km excédentaire. 3 950\$ comptant ou échange équivalent. Photo peut différer, transport inclus. Taxes en sus.

ENSEMBLE DÉCOR SPORT

- Climatiser
- Volant inclinable
- Tapis protecteur
- Volant gainé de cuir
- Rétroviseurs électriques
- Porte-bagage sur le toit
- Vitres teintées



Premier PLYMOUTH-CHRYSLER inc.

Le VRAI concessionnaire CHRYSLER

390, rue Laberge, Saint-Jean-sur-Richelieu (Près du Red Lobster) 348-7366 MII: 856-7859

Le fédéral annonce à Sherbrooke une aide de \$1,48 million pour l'aéroport de Saint-Jean

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

C'est finalement à Sherbrooke, où il participait à une foire d'exportation pour les PME, que le ministre Martin Cauchon, secrétaire d'État responsable du développement régional du Québec, a confirmé une subvention de \$1,48 million pour l'aéroport de Saint-Jean-sur-Richelieu. Une aide de \$950,000 a également été dégagée pour la zone aéroportuaire de Sherbrooke.

Présent à cette annonce gouvernementale, dont le secret avait été percé depuis une semaine, le maire de Saint-Jean, Myroslaw Smereka, qualifie cette subvention de

«réalistement acceptable».

La Ville réclamait à l'origine une enveloppe de \$4,9 millions pour la réhabilitation de l'aéroport au moment de sa ré-

trocession par le fédéral. La politique nationale des transports ne prévoyait aucune subvention de transition ou de réhabilitation pour la cession des «petits aéroports».

C'est par le biais du développement régional, rappelle le maire Myroslaw Smereka, qu'a finalement été contournée la difficulté pour faire dégager de l'aide financière. «Dans l'ouest canadien, ils ont accepté les aéroports tels quels», observe-t-il.

En annonçant les

subventions aux aéroports de Saint-Jean et de Sherbrooke, le ministre Cauchon a déclaré qu'elles permettront de rendre ces équipements plus compétitifs et de leur faire jouer un plus grand rôle sur le plan du développement économique régional.

La contribution financière de \$1,480,000 provient du nouveau Programme d'initiatives régionales stratégiques (IRS) du Bureau fédéral de développement régional pour le Québec.

Le maire Smereka précise que le dossier a fait beaucoup de chemin. Au départ, Ottawa ne voulait consentir qu'une subvention de \$50,000. Lorsque la fenêtre du développement économique régionale a été ouverte, la subvention est passée à \$1,025,000 pour finalement grimper à \$1,48 million.

«J'ai été un maire tannant auprès des ministres fédéraux du Québec. J'ai participé à de nombreux soupers-bénéfices où j'ai mis l'accent sur l'importance d'une subvention qui permettrait à la ville de faire les travaux requis pour assurer le maintien de l'aéroport», déclare le maire.



«Il a fallu faire beaucoup de démarchage auprès des ministres fédéraux pour réussir à faire dégager une aide financière pour l'aéroport», déclare le maire Myroslaw Smereka.

«Si jamais il avait fallu que l'aéroport passe à des intérêts privés, nous étions

aussi conscients que perdu son site», c'était la mort du Festival de montgolfières qui aurait ajouté-t-il. Le maire précise

que le montant de \$1,48 million servira à la remise en état de la piste 11-29 (la plus longue), à l'aménagement de la voie d'accès ainsi qu'à des travaux de drainage. Les travaux de drainage seront effectués dès cette année tandis que l'asphaltage sera réalisé en 1998.

La Ville se retrouvera avec un aéroport à deux pistes. La piste 06-24 sera abandonnée. Quant à la piste 02-20, sa durée de vie utile est évaluée à cinq ans. «À ce moment-là, dit-il, on prendra des décisions en fonction des besoins de notre développement économique.»

Aucune date n'a encore été déterminée pour la signature du contrat par lequel Ottawa cédera officiellement l'aéroport à la municipalité.

«Saint-Jean a négocié avec un gun sur la tempe»

-Bachand

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Pour le député bloquiste de Saint-Jean, Claude Bachand, la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu n'a pas eu d'autre choix que d'accepter la subvention de \$1,48 million dégagée par Ottawa dans le cadre de la cession de l'aéroport, loin des \$4,9 millions qu'elle demandait.

«Quand on connaît les libéraux, on sait que Saint-Jean a dû négocier avec un gun sur la tempe. C'était ça ou rien. C'est leur façon de faire», déclare-t-il.

Employant le ton d'un candidat en campagne électorale, M. Bachand estime qu'en annonçant la subvention de \$1,48 million à

Sherbrooke plutôt qu'à Saint-Jean-sur-Richelieu, le ministre Martin Cauchon, responsable du développement régional pour le Québec, s'est comporté comme un «pleutre».

Quant à son adversaire libérale, Diane MacDonald, qui était présente à Sherbrooke jeudi dernier lors de l'annonce des subventions de modernisation des aéroports de Sherbrooke et de Saint-Jean, le député se demande si elle est candidate dans le comté de Saint-Jean ou dans celui de Sherbrooke.

«Elle n'a même pas été capable de convaincre son ministre de venir faire une annonce à Saint-Jean-sur-Richelieu», réagit-il.

Une décision cette semaine?

Piste de «skate-board: Bourdeau suggère l'ex-terrain de tir à l'arc

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

L'ex-fonctionnaire municipal johannais Mario Bourdeau, candidat annoncé dans le quartier Saint-Eugène aux élections de novembre 1998, intervient dans le débat sur la future piste de «skate-board».

Celui qui était responsable des actifs immobilisés à la Ville estime que le terrain qui devait servir au tir à l'arc, à l'arrière de l'école Dr-Alexis-Bouthillier, serait aujourd'hui le site le plus approprié pour une piste de roulis-roulant.

«Ce terrain, sur lequel il y a déjà un butoir, appartient à la ville qui a déjà payé \$15,000 pour le faire clôturer. Les aménagements requis pour le skate-board pourraient être effectués en régie interne par le service des Travaux publics», dit-il.

M. Bourdeau



Futur candidat dans Saint-Eugène et ex-fonctionnaire municipal, Mario Bourdeau estime que le terrain qui devait servir au tir à l'arc, à l'arrière de l'école Bouthillier, est l'endroit idéal pour le «skate-board».

ajoute que ce terrain est situé passablement loin des habitations pour ne pas causer de pollution par le bruit. Les jeunes qui le fréquenteraient pourraient par ailleurs profiter des équipements du Centre de plein-air urbain Ronald-Beauregard.

«La proximité de la piste de skate-board favoriserait aussi la mise en valeur du centre de plein-air en plus d'être facilement accessible aux jeunes par la piste cyclable de la rue Jacques-

Cartier», dit-il.

C'est hier (mardi) soir que les membres du conseil municipal devaient se pencher sur le dossier, en l'absence cependant du conseiller de Saint-Eugène, René Galipeau, qui devait subir lundi une opération au genou.

Rencontré dimanche à la convention des libéraux fédéraux, M. Galipeau nous a indiqué que des discussions se poursuivaient avec différents interlocuteurs afin d'en arri-

ver à présenter mercredi (aujourd'hui) une solution.

Quant au maire Myroslaw Smereka, il s'est rendu la semaine dernière à Chambly pour voir les aménagements de «skate-board» au parc Gilles-Ville-neuve. Il s'agit d'un site clôturé comme un terrain de tennis, à distance des habitations, sur lequel on retrouve quatre rampes. «Nous regardons plusieurs options», a dit le maire en ne voulant pas entrer dans les détails pour le moment.



Manifestation dans le calme

Comme prévu, les cols bleus de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu étaient en grève le week-end dernier. Ils ont profité de la tenue du spectacle du Club de patinage artistique de Saint-Jean pour tenir leur manifestation devant le Colisée Isabelle-Brasseur. D'après l'inspecteur Marcel Leblanc du Service de police du Haut-Richelieu, la manifestation s'est déroulée dans le calme. Les cols bleus étaient de retour au travail lundi matin.

Le Campus du Fort St-Jean offrira le bac en sécurité et gestion de crise

LOUISE BÉDARD

Même avec seulement quarante étudiants, le Campus du Fort Saint-Jean démarrera le programme d'enseignement universitaire de premier cycle, en administration des affaires de sécurité et gestion de crise, en septembre prochain.

En début de semaine, 32 candidats admis avaient confirmé leur intention de s'inscrire, indique le directeur du Campus, Gérald Brassard. Quant au programme de MBA pour cadres en exercice, avec cheminement particulier en sécurité et gestion de crise, il ne s'enseignera pas cette année. Seulement cinq personnes se sont montrées intéressées alors qu'il aurait fallu former un groupe de vingt-cinq étudiants pour lancer le programme.

Mais si ce n'avait été que de l'Université de Sherbrooke, l'enseignement du baccalauréat en sécurité n'aurait pas été offert non plus cet automne, reconnaît M. Brassard. D'elle-même la direction de la Corporation a décidé d'entreprendre cet enseignement qui s'adresse aux diplômés du collégial pour amorcer la vocation universitaire du campus.

Déjà que l'Université de Sherbrooke, le maître d'oeuvre des programmes d'enseignement universitaires, avait annulé le bac multidisciplinaire pour la seconde fois.

Compte tenu de leur petit nombre sur le campus, une attention particulière sera mise sur l'encadrement des étudiants pour éviter un sentiment d'isolement. En 1999, à la troisième année d'enseignement, on espère quelque 160 étudiants engagés dans ce programme.

La première année de cours dispensée en septembre en sera une de mise à niveau en gestion des affaires, souligne M. Brassard. Sur le plan de l'organisation, il précise que le groupe d'étudiants et de professeurs constituera un département de l'Université de Sherbrooke. Aucune autorisation spécifique du ministère de l'Éducation n'est requise pour lancer ce programme.

Institut

Par ailleurs, le Campus a toujours le projet d'offrir un plus grand éventail de cours et de programmes dans le domaine de la sécurité et de la gestion des crises. La direction y voit là un domaine d'enseignement d'avenir.

Une évaluation des besoins de formation et de perfectionnement a été menée auprès des grands corps de police, d'entreprises, de sociétés d'État amenant à conclure que tout le domaine de la sécurité est en émergence, déclare M. Brassard. D'où le projet de créer un Institut de gestion en sécurité civile.

Le projet a été exposé aussi au ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, lors de son passage à Saint-Jean, vendredi dernier.

À la clôture du premier Sommet sur la prévention et la gestion des sinistres, Gérald Brassard a exposé les grandes lignes du projet. Il a fait valoir l'idée de créer à Saint-Jean un centre d'excellence dans ce domaine qui assumerait à la fois des fonctions de formation, de recherches appliquées, d'information et de service.

L'Institut pourrait être un regroupement d'organisations et d'individus. La structure n'est pas arrêtée et reste à être précisée compte tenu aussi des remarques entendues la semaine dernière. En effet certains partici-



La visite du ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, a été l'occasion pour M. Gérald Brassard de lui exposer le projet d'Institut. Ils sont photographiés avec Dyane LeSieur de la Corporation du Fort Saint-Jean, du conseiller municipal Jean Grimard et du maire Gilles Dolbec de St-Luc.

pants au Sommet se sont montrés réticents à l'idée de concentrer l'expertise, dans un seul lieu, alors que de la formation et de la recherche dans ce domaine se font actuellement dans différentes universités au Québec. On a parlé de centre virtuel d'excellence. M. Brassard n'y a pas objection mais il souhaite que le Campus devienne le centre désigné pour la formation dans ce domaine.

Défi

Le défi pour le Campus du Fort Saint-Jean est plus que jamais de trouver des secteurs de formation novateurs ou non encore structurés. Ainsi le président du conseil d'administration de la Corporation, Robert Blanchard, admet que la nouvelle institution doit se doter de deux grands programmes qui agiront comme locomotives. Actuellement on regarde aller

deux, trois projets pour voir comment ils se comporteront, poursuit-il.

Il répète qu'il n'est pas facile de créer un campus universitaire dans le contexte actuel. Le conseil d'administration est très conscient du temps qui court. Nous sommes dans la troisième année de l'entente de cinq ans signée avec le gouvernement fédéral.

Samedi soir dernier, au souper-bénéfice de la Fondation du Fort Saint-Jean, M. Blanchard faisait état d'un autre projet, celui de la création d'un collège de la paix du genre du Collège Pearson de Victoria (C.B.). Le projet est piloté par le cégep de Saint-Jean.

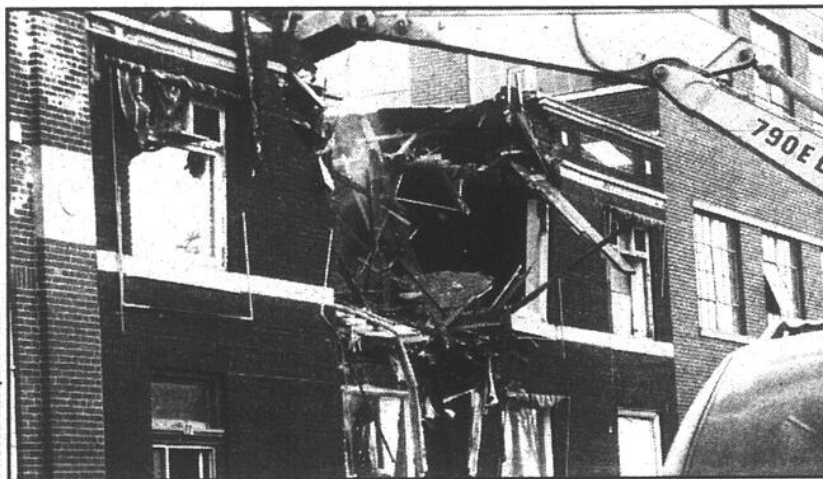
Un comité formé pour évaluer la faisabilité du projet se réunit pour la première fois aujourd'hui, mercredi. Mais d'ores et déjà M. Blanchard établit que le financement de ce projet devra venir d'abord du secteur privé.

Formation à distance

La présence de ce collège international sur le site du Campus peut cohabiter avec plusieurs autres activités, croit-il. De son côté M. Brassard dresse une liste de quantité d'autres projets en formation à distance, en informatique, etc. Il parle de partenariat avec d'autres universités intéressées, d'utilisation de l'Internet pour offrir de la formation dans les villes satellites de Montréal. Au passage il annonce la tenue d'un colloque sur l'Internet en Montérégie, d'ici septembre.

Il indique aussi que l'Institut de formation du Fort Saint-Jean spécialisé dans la formation sur la gestion de projet, entreprendra bientôt des cours. L'idée de pendre la relève, du moins en partie, de l'École de gestion des forces armées canadiennes est toujours vivante.

Bref les projets ne manqueraient pas sur la table de travail des dirigeants du Campus. C'est sans compter aussi les activités qui se tiendront cet été comme l'école de français de la Faculté Saint-Jean de l'Université de l'Alberta, la venue de cadets, etc. On aurait tort de croire qu'il ne se passe rien sur l'ancien site du Collège militaire. ☞



Démolition à l'ex-Pirelli

Dans le cadre du projet de convertir en une trentaine de lofts l'immeuble qui abritait l'ancien siège social de la compagnie Pirelli, rue Richelieu, les promoteurs ont procédé mercredi dernier à la démolition du petit bâtiment contigu. Ce bâtiment de deux étages présentait des problèmes de structure et pouvait être dangereux pour la sécurité publique. La Ville a autorisé la démolition de l'immeuble et demandé aux promoteurs d'y aménager, lorsque le projet sera complété, une petite construction (probablement une porte cochère) afin d'assurer une continuité visuelle sur la rue Richelieu.

ÇA ROULE DÉJÀ CHEZ NOUS!

 <p>PATINS OXYGEN</p> <p>99⁹⁹</p> <p>XE 03 Bravoblade Grandeurs limitées</p>	 <p>PATINS OXYGEN</p> <p>169⁹⁹</p> <p>XE 1.1 roues 76 mm</p>	<p>PATINS RAMPE</p> <p>219⁹⁹</p> <p>ROCES STREET Rollerblade Tarmac/GLX</p>
<p>BOUTIQUE CLUBSKI</p> <p>EN PATINS, SERS-TOI DE TA TÊTE!</p> <p>897, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu</p>		
<p>PISTE D'ESSAI INTÉRIEUR!</p>		
		 <p>Chaussures de marche</p> <p>99⁹⁹</p>
		 <p>Chaussures de «skate»</p> <p>DUFFS</p> <p>59⁹⁹</p>
<p>359-9277</p>		

Le métier de laitier est-il en péril?

Une «run» de lait avec Denis Daneau

ISABELLE SIMARD



Les laitiers ont-ils survécu à l'ouverture, sept jours sur sept, des grandes chaînes d'alimentation? Et tous ces dépanneurs qui opèrent 24 heures sur 24, n'ont-ils pas affecté leurs affaires? Que sont devenus tous ces livreurs de produits laitiers qui, autrefois, étaient considérés comme des membres de la famille? Au fait, connaissez-vous le laitier de votre quartier?

C'est pour répondre à toutes ces questions que Denis Daneau nous a accueilli dans son camion réfrigéré vendredi dernier. Le rendez-vous était fixé à 8 heures tapantes devant un dépanneur de la rue Saint-Gérard à Saint-Luc.

Ce matin-là, le soleil brillait de tous ses éclats. Denis et son assistant, Martin Allard, nous attendaient à l'heure prévue. À la demande du CANADA FRANÇAIS, M. Daneau acceptait de nous faire vivre sa «run» de lait.

Le plein

Tous les matins, Denis Daneau doit se rendre chez Natrel, histoire de faire le plein de produits laitiers: du lait, de la crème, du beurre, du lait au chocolat, du fromage et aussi du jus, bref, de quoi remplir plusieurs réfrigérateurs! Sa journée de travail débute à 5 heures.

Assis au volant de son véhicule, notre conducteur coloré amorcé le récit des 41 années consacrées à son métier de laitier. Son discours est ponctué d'anecdotes, toutes plus amusantes les unes que les autres.

D'aussi loin qu'il se souvienne, Denis a toujours été fasciné par le métier de laitier. «J'avais sept ans

lorsque j'ai demandé à notre laitier, qui s'appelait Léon Scott, de l'accompagner durant les week-ends. J'ai eu la piqure. À l'âge de 12 ans, j'ai commencé à gagner ma vie comme helper», raconte-t-il.

Son quart de travail débutait à 4 heures. Denis desservait trois paroisses d'Iberville et plusieurs résidences sur les routes 104 et 133. Il couvrait également le territoire de Saint-Athanase. Il frappait aux portes de 700 résidences.

«Lorsque j'ai commencé à faire ce métier, j'utilisais des couvertures pour garder les produits au frais et les pintes de lait étaient en verre. Quelques années plus tard, j'ai abandonné les couvertures pour de la glace, jusqu'au jour où j'ai acheté mon premier camion réfrigéré. Et le verre a été remplacé par du carton», dit-il.

Nous faisons un arrêt dans une résidence privée. «Vous verrez. Cette cliente rit tout le temps», nous prévient Denis avant de frapper à la porte. Une dame nous accueille gentiment. Son laitier multiplie les blagues. Ce dernier a vu juste. La jeune femme ne cessera de rire que lorsque notre véhicule aura fermé ses portes pour reprendre la route.

Une grande famille

Denis a toujours aimé travailler

avec le public. «J'aurais été bien malheureux de travailler derrière un bureau tous les jours. J'aime mon travail parce qu'il me permet de rencontrer des gens tout en travaillant au grand air», ajoute-t-il.

Le public, il l'adore! D'ailleurs, ce sont les gens qu'il côtoie tous les jours qui le motivent à continuer, à ne pas lâcher. À 53 ans, Denis aime toujours autant son métier. Bon nombre de ses clients sont devenus de grands amis.

«Après un certain temps, tu fais partie de la famille. Certains de mes clients m'ont désigné responsable de leur réfrigérateur. J'entre chez eux sans sonner et je me rends directement au réfrigérateur. Je regarde ce qu'il y a dedans et je le remplis. C'est aussi simple que cela», reprend-il.

Autres marques de confiance: Denis possède les clés de certaines propriétés et connaît le code de quelques systèmes d'alarme.

Baisse de clientèle

Au fil des années, sa clientèle s'est affaiblie. Le métier de laitier n'est plus ce qu'il était il y a 40 ans. Denis frappe aux portes de 280 résidences et d'une vingtaine de commerces chaque semaine. Il travaille les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

«Aujourd'hui, les deux conjoints travaillent. Le contact avec les gens n'est plus tout à fait le même. Les laitiers doivent travailler plus fort pour garder leurs clients et éviter qu'ils se tournent vers les marchés d'alimentation et les dépanneurs. La plupart des commerces ont modifié leur horaire afin de s'ajuster aux besoins de la population», juge-t-il.



Denis Daneau pratique le métier de laitier depuis une quarantaine d'années.

Photo Jacques Paul

Aussi connu que le curé de la paroisse

Denis Daneau regrette un peu le temps où le laitier était aussi connu que le curé de la paroisse. Il garde un souvenir précieux des visites hebdomadaires qui, parfois, s'éternisaient!

«Un jour, raconte-t-il, un client m'a invité à prendre une bière, histoire de fêter sa soeur qui venait de se marier. Il était environ 15h30. J'ai accepté. Au bout d'une heure, je me suis levé pour partir et mon client m'a enlevé les clés du camion pour que je reste avec eux. J'ai dû me sauver par la fenêtre de la salle de bain. J'avais un double des clés dans mon véhicule», relate-t-il, en riant de plus belle.

Des histoires, Denis en a des dizaines à raconter. Des vertes et des pas mûres. Comme il lui arrive de frapper très tôt aux portes, le laitier est confronté à toutes sortes de situations.

«J'ai eu affaire à des cas assez spéciaux tout au long de ma carrière», lance-t-il en riant. Il ne s'en conforme pas. Il trouve cela plutôt comique.

«Un jour, je suis tombé sur une famille de nudistes», avoue-t-il. «Chaque fois que j'ai été placé devant une situation embarrassante, je me suis mis à faire des blagues pour détendre l'atmosphère», dit-il.

Malheureusement, ses blagues n'ont pas toujours eu l'effet es-

compté. «Je me rappelle cette fois où je suis entré dans une résidence en disant: coudonc, vous avez dont bien l'air d'une gang de croque-morts à matin. Lorsque j'ai appris que la mère de cette famille venait de décéder, j'aurais voulu disparaître à mon tour», admet-il.

Préjugé

À qui cet enfant, au laitier? Denis Daneau connaît bien ce préjugé qui tend à affirmer que le laitier est le grand tombeur de ces dames qui profite de l'absence du mari pour s'en donner à coeur joie avec la conjointe.

«Les occasions n'ont pas manqué depuis que j'exerce mon métier. Ma clientèle est composée majoritairement de femmes et certaines d'entre elles, croyez-moi, n'étaient pas très pudiques dans les années 1960. Je n'ai jamais accepté les occasions qui se sont présentées à moi. Lorsqu'une de mes clientes était trop entreprenante, je faisais des blagues», reprend-il.

M. Daneau ouvre la porte de son véhicule et se dirige vers une résidence. Quelques minutes plus tard, il en ressort accompagné d'une dame. À notre grande surprise, nous les apercevons en train de s'embrasser.

«C'est ma femme. Je vous ai bien eu n'est-ce pas?», lance-t-il, en s'esclaffant.

Le plus beau métier

Denis Daneau aime toujours autant son travail. Aujourd'hui, il arpente les rues de Saint-Jean-sur-Richelieu et quelques secteurs de la ville de Saint-Luc. Toujours de bonne humeur, il ne manque aucune occasion de faire des blagues.

Par ailleurs, il admet que le métier de laitier n'est plus du tout facile de nos jours. «Dans l'avenir, les jeunes qui désireront vivre de cet emploi devront se démener davantage pour se bâtir une clientèle. Les habitudes de consommation ont changé et les familles sont moins nombreuses. Plusieurs personnes préfèrent se rendre au dépanneur plutôt que de faire appel au laitier», soutient-il.

Sur le chemin du retour, avant d'arriver à notre point de rencontre, nous croisons une automobiliste. Celle-ci invite le laitier à immobiliser son véhicule. Une urgence, sans doute.

«C'est ma mère, lui dit-elle, nous venons de découvrir qu'elle souffre d'un cancer du sein. Le problème, c'est qu'elle refoule ses émotions. Elle garde tout cela à l'intérieur. Ce n'est pas juste. Tout nous tombe sur la tête ces jours-ci», confie-t-elle au laitier.

Arrivés à destination, nous quittons le laitier. Sa journée n'est pas encore terminée. Et il y a fort à parier que d'autres confidences de ce genre lui seront faites d'ici la fin de la journée.



«Vous verrez. Cette cliente rit tout le temps», de nous prévenir le coloré laitier.

Photo Jacques Paul

Une Johannaise dévoile les aléas du métier

«J'aime le métier de mannequin, mais je deviens vite saturée»

- Dominique Deslauriers

ISABELLE SIMARD

Son visage vous est familier? Peut-être l'avez-vous récemment aperçue dans une info-pub à la télé. Dominique Deslauriers y présentait des vêtements portant la griffe de Marie-Claire. Comme toile de fond: le décor enchanteur de la Guadeloupe.

Depuis l'âge de 17 ans, la jeune Johannaise occupe un emploi de mannequin à l'agence Folio à Montréal. Nous lui avons rendu visite afin qu'elle nous parle de ce travail qui l'a conduite à Milan, en Espagne et en Allemagne. De retour de Belgique depuis quelques semaines, Dominique a accepté de nous faire partager les aléas du métier.

Au moment de notre rencontre, Dominique présentait un nouveau look: des cheveux roux, plus courts. Pour le reste, rien n'était changé. La jolie demoiselle aux yeux verts mesurait toujours 5 pieds et 9 1/2 pouces et ses mensurations demeuraient les mêmes: 36 pouces de poitrine, 25 de taille et 35 des hanches. Dominique s'appretait à refaire une séance de photographie. Son photographe lui a d'ailleurs donné un coup de fil durant notre entretien.

Comment en est-elle arrivée à pratiquer ce métier? Ce fut notre première question. Dominique y a répondu en toute simplicité. Naturelle et spontanée, la jeune mannequin n'avait rien de ce côté superficiel que l'on colle facilement aux professionnels de la mode.

«Enfant, j'ai toujours aimé feuilleter les magazines. J'aimais me déguiser, me mettre belle. En grandissant, je n'avais pas vraiment confiance en mes qualités de mannequin. Pourtant, il est arrivé à quelques reprises qu'on m'aborde sur la rue pour me faire remarquer. Et cela a marché», raconte-t-elle.

C'est à l'âge de 17 ans que Dominique a fait ses premières armes comme mannequin. «L'agence Folio de Montréal organisait un concours au Carrefour Richelieu. Je ne participais pas, mais je regardais le défilé. Cette fois-là, je me suis arrangée pour me faire remarquer. Et cela a marché», reprend-elle, en riant.

Elle quittait le centre commercial lorsque la directrice de l'agence l'a approchée pour lui remettre sa carte d'affaires. C'est après ce bref entretien avec Corinne - la directrice de l'agence - que Dominique a pu décrocher son premier contrat.

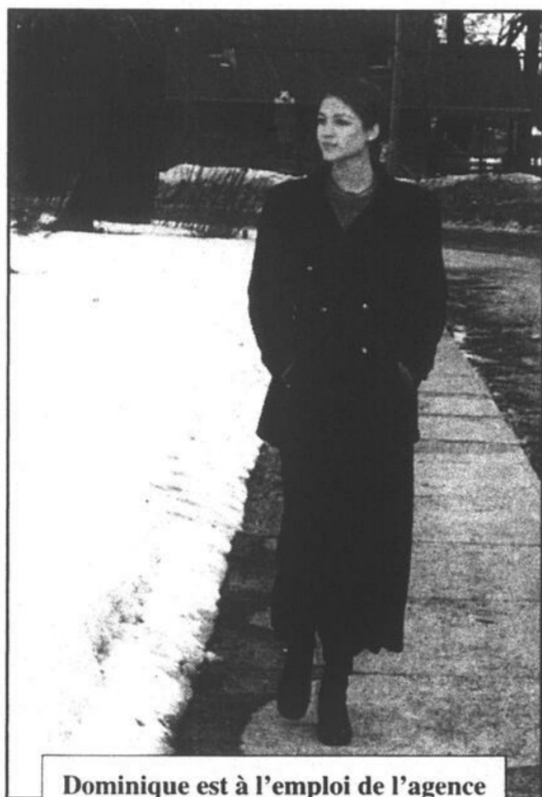
Premier contrat

«J'ai eu mon premier contrat alors que j'étais à ma deuxième année de cégep. C'était une publicité pour coca-cola. Celle-ci a tapissé les murs des aubains à Montréal», dit-elle en sortant de son porte-folio une publicité sur laquelle elle pose, coiffée d'un chapeau et d'une perruque blonde, vêtue d'une robe blanche et moulante, tenant un cabaret et une bouteille de coca-cola.

«Corinne voulait que je termine mes études. J'essayais de combiner les deux: les études et le travail», reprend-elle. «Vous savez, le travail a toujours fonctionné de la même façon pour moi. Je ne voulais rien précipiter et tenter l'expérience afin de constater par moi-même les multiples aspects du métier de mannequin. J'ai vite compris la game», ajoute-t-elle.

La «game»

«La game, c'est de partir à l'étranger. C'est d'accepter de se fondre dans un moule. Pour devenir mannequin, il faut aller visiter les grandes villes du monde», enchaîne-t-elle.



Dominique est à l'emploi de l'agence Folio à Montréal.



Au moment de notre rencontre, Dominique Deslauriers venait à peine de changer son look. «J'ai appelé à l'agence et j'ai dit à Corinne que je me faisais couper les cheveux. Ma coiffeuse travaille à Iberville», nous a-t-elle confié.

Et cela, Dominique l'a fait. À l'âge de 19 ans, elle a quitté le Québec avec une copine de l'agence, pour se rendre à Paris, à ses frais. «À Milan, les agences ne voulaient pas de moi pour les défilés. Je n'étais jamais assez grande et toujours trop corpulente», dit-elle.

Quoi? A-t-on bien entendu? Trop corpulente? «Oui oui. Je ne suis pas une fille de défilé. Je ne répondais pas à leurs critères et je trouvais cela déprimant. Leurs mannequins n'avaient même pas de seins. Je me suis tournée vers d'autres marchés, notamment vers le secteur commercial. J'ai fait des publicités de lingerie fine. Je n'ai pas aimé Paris. C'est beaucoup trop superficiel. En plus, il faut toujours que tu te fasses voir partout, sur la rue», souligne-t-elle.

Dominique aime beaucoup les beaux vêtements, «mais de là à me pomponner tous les jours. À Paris, les mannequins doivent toujours porter les vêtements les plus en vogue. Pour ma part, je préfère enfiler ma tenue de jogging», avoue-t-elle.

Son voyage en Europe l'a conduit en Espagne et en Allemagne. «Là-bas, j'ai obtenu plusieurs contrats. Leurs critères ne sont pas les mêmes. Les Allemands et les Espagnols veulent voir des femmes pulpeuses», mentionne-t-elle.

Au bout de quelques semaines, Dominique est revenue au Québec. «Je m'ennuyais énormément. Ce n'est pas une vie. Je n'aime pas me sentir seule, à l'étranger, sans mon chum. J'aime le métier de mannequin, mais je deviens vite saturée», dit-elle.

Carrière

Dominique a décidé de concentrer ses énergies sur le marché de Montréal. Il lui arrive de partir pour une semaine ou deux, mais elle revient vite à la maison. Dernièrement, elle était en Belgique à l'occasion de l'événement

ment Vision mode internationale. Elle y présentait des vêtements signés Marie-Claire.

Elle s'entraîne tous les jours et suit une diète stricte. «Je dois surveiller ce que je mange pour ne pas prendre du poids. J'ai dit adieu aux desserts», dit-elle.

Elle décroche deux ou trois gros contrats par mois. Un gros contrat équivaut à environ \$2,000 pour deux jours, soit 16 heures de travail.

«Je ne veux pas en faire une carrière. Je fais ce travail parce que c'est payant. Je connais mes limites et mes buts et je n'ai pas envie de passer mon temps à l'étranger, loin de mon copain. Nous formons un couple et c'est sérieux. Je ne crois pas aux amours à distance. Je compte poursuivre mes études en enseignant à l'université», confie-t-elle.

À temps partiel

Elle continuera à exercer son travail de mannequin, mais à temps partiel.

«Il y a des filles à qui cela convient de faire ce travail, moi je ne me sens pas l'âme d'un mannequin. Je ne veux pas devenir Madame Fashion. J'ai le goût d'arriver au travail en pantalon de jogging, bref, j'aime avoir mon style à moi», soutient-elle.

Elle y va de petits conseils aux jeunes femmes qui rêvent de pratiquer ce métier. «Je leur conseille de ne pas abandonner l'école, car le métier de mannequin est très éphémère. Il ne faut pas non plus qu'elles se fient aux images qu'elles voient sur les magazines. C'est incroyable ce qu'on peut faire avec une photo. J'ai déjà rencontré Linda Evangelista et, croyez-moi, sa peau n'est pas aussi lisse qu'on le croit», termine-t-elle.

À St-Jean-sur-Richelieu pour votre assurance auto

appelez  Wawanesa

au 348-3020. Un coup de téléphone suffit!

Nos conseils sont gratuits et nos primes sont abordables.

C'EST LA FÊTE DU PA...GETTE

Pour aussi peu que

4 99\$* par mois

Appels illimités



Téléavertisseur numérique vibration

À partir de **19 95\$** Seulement

Prime 3 MOIS DE BOÎTE VOCALE GRATUITE

* Valable jusqu'au 30 avril 1997, basée sur 12 mois prépayé un an, mise en service en sus. Photo peut différer. Quantité limitée

SHAW MobileComm

CELLULAIRE

Téléphone cellulaire

GRATUIT



FORFAIT à partir de **19 99\$** /mois

SATELLITE

RABAIS DE 200\$ sur programmation de la première année

SONY.

Satellite Digital Qualité sonore de CD

899\$

VIDEOLOGUE Electronique

989, boul. du Séminaire Nord Saint-Jean-sur-Richelieu 349-1199

021262-c46-g

Le ministre Perreault annonce des changements à la loi

Québec obligera toutes les municipalités à se doter d'un plan d'urgence de qualité

LOUISE BÉDARD

Le gouvernement du Québec obligera toutes les municipalités à se doter d'un plan d'urgence. Celles qui ne se conformeraient pas dans le délai prévu, ne pourraient bénéficier des programmes d'aide en cas de sinistre.

Prenant la parole vendredi dernier au Sommet sur la prévention et la gestion des sinistres tenu au Campus du Fort Saint-Jean, le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, a annoncé son intention d'apporter des modifications à la loi cet automne.

Le déluge de juillet dernier au Saguenay et au Lac Saint-

Jean a provoqué une réflexion qui pourra être salutaire. Il faut non seulement être en mesure de réagir mais aussi de prévenir, a d'abord fait valoir le ministre, profitant de la tribune du premier sommet québécois sur la prévention pour faire connaître les intentions de son gouvernement.

D'abord il a an-

noncé une révision de la Loi sur la protection des personnes et des biens qui date de 1979, pour l'adapter aux réalités actuelles et aux nouvelles façons. Les modifications tiendront compte entre autres du rôle de plus en plus essentiel joué par les instances municipales et régionales en matière de sécurité civile.

Municipalités

De l'expérience de l'été dernier, le ministre tire la conclusion que les municipalités déjà préparées, quelle que

soit leur taille, ont été moins prises au dépourvu et ont su mieux réagir. Le fait n'est pas étranger au nombre réduit de décès, a souligné le ministre.

Mais celui-ci déplore que malgré les pressions, seulement 500 des 1,400 municipalités disposent d'un plan de mesures d'urgence. Il pense que le moment est venu d'obliger, par voie législative, les municipalités de se doter d'un plan d'urgence. A cette obligation, il veut y ajouter des mesures pouvant aller jusqu'à soustraire les municipalités récalcitrantes aux programmes d'assistance gouvernementaux.

MRC

Mais les sinistres ne respectent pas les frontières municipales. Ainsi le ministre pense à étendre cette obligation de se doter d'un plan d'urgence aux municipalités régionales de comté (MRC) et aux communautés urbaines pour assurer une meilleure coordination des interventions.

Comme dans d'autres secteurs

d'activités, le gouvernement québécois veut aborder la question des responsabilités à l'échelle des MRC, a ajouté M. Perreault.

Mais ce n'est pas tout d'avoir des plans d'urgence, faut-il aussi qu'ils soient de qualité. Ainsi le ministre a relevé la nécessité de faire des efforts pour associer au plan d'urgence l'ensemble du secteur industriel compte tenu des possibilités de sinistres posées par la présence des entreprises.

«Il faut constamment s'assurer que chaque municipalité ait un plan d'urgence, non seulement s'assurer d'une meilleure coordination entre les municipalités au Québec mais il faut de plus en plus intégrer dans ces plans d'urgence l'ensemble des problématiques notamment industrielles sur le territoire», a-t-il résumé.

Inondations

Plus particulièrement au chapitre des inondations, le ministre a demandé à ses fonctionnaires d'examiner des ajustements à apporter



Le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, a lancé l'idée de la création d'un fonds spécial pour faire face aux sinistres.

aux programmes d'aide financière aux municipalités et aux particuliers.

Certes la société doit faire preuve de solidarité envers les inondés. Mais doit-on continuer à indemniser, à grands frais, des municipalités qui persistent encore aujourd'hui à autoriser la construction de résidences et même d'entreprises dans des zones inondables et parfois même là où le risque de récurrence est de

moins de vingt ans? Le ministre répond immédiatement non à la question qu'il pose. Ainsi le devoir de solidarité ne va pas jusqu'à encourager l'inconséquence.

Dans cette perspective, les programmes d'aide seront revus. Il serait impensable d'indemniser des gens qui s'installeraient à l'avenir dans de telles zones, a tranché le ministre. Mais le passé ne peut être changé et pour ceux qui y sont déjà, l'aide devra être em-

ployée davantage pour corriger.

Fonds

Enfin le ministre de la Sécurité publique a lancé l'idée de la création d'un Fonds spécial d'indemnisation pour mieux faire face aux sinistres. Une sorte d'assurance collective.

Il a fait référence à des formules américaines et européennes. Mais le gouvernement n'a pas encore arrêté son choix.



Assise à la droite du ministre Robert Perreault, la présidente de la CUM, Vera Danyluk, a bien accueilli les engagements de celui-ci. Le maire Jean Rioux d'Iberville est photographié avec eux.

Les municipalités et les régions sont au centre de la prévention et de la gestion des sinistres

LOUISE BÉDARD

Après des catastrophes écologiques comme Saint-Basile, des inondations comme celles de l'été dernier au Saguenay-Lac Saint-Jean, des feux de forêts comme ceux sur la Côte nord ou encore des tempêtes de verglas comme dans La Lanaudière plus récemment, le Québec a appris à mieux gérer ses sinistres.

Les rôles des différents intervenants, notamment en ce qui a trait à la répartition des tâches entre les municipalités et les gouvernements supérieurs, sont mieux compris. Mais la gestion des sinistres peut être améliorée et surtout mieux coordonnée entre les différents intervenants.

À ce chapitre le rôle joué par les municipalités et les régions est primordial. Le modèle décentralisé en matière de gestion de la sécurité civile doit être maintenu et les organisations régionales renforcées pour être plus performantes. Les systèmes de communication doi-

vent être améliorés. La dimension humaine des sinistres ne doit pas être négligée.

Mais toute la «culture du risque» est peu répandue et il reste à prendre le virage de la gestion préventive de la sécurité civile. La sensibilisation de la population, l'information aux citoyens, l'éducation des jeunes s'inscrivent dans la même optique. Notre culture en matière de sécurité civile est à un niveau comparable à celui de notre préoccupation pour la protection de l'environnement, il y a vingt ans.

Voilà quelques grandes idées qui ont fait consensus au premier Sommet sur la prévention et la gestion des sinistres tenu jeudi et vendredi dernier, au Campus du Fort Saint-Jean.

Quelque deux cents personnes ont participé à cette rencontre qui rassemblaient des intervenants de plusieurs municipalités, de différents ministères, de corps de police mais aussi des représentants d'or-

ganismes aussi divers que l'Armée du Salut, la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, la Garde côtière, les forces armées, Bell Québec, la Protection civile du Canada, etc.

Des chercheurs et des personnes de terrain comme le Dr Marcel Boucher, médecin d'urgence et de santé public, et Jean-Bernard Guindon, directeur du Bureau des mesures d'urgence de la CUM, étaient conférenciers.

De même que des universitaires reconnus dans le domaine comme Pierre Cazalis, professeur de gestion stratégique de la sécurité civile à l'ENAP, Thierry Pauchant, professeur agrégé en management à l'École des HEC de Montréal, et Hélène Denis, professeur de l'École polytechnique et auteure de livres sur la gestion des catastrophes.

Le sous-ministre associé à la Sécurité publique, Charles Côté, a été chargé de la conclusion de ce colloque.

Recommandations

Les participants au Sommet ont réussi à établir un consensus sur une liste de recommandations. Certaines rejoignent les orientations annoncées par le ministre de la Sécurité publique, conférencier invité au dîner de vendredi.

Ils reconnaissent d'abord le rôle primordial joué par les municipalités et les instances régionales en matière de gestion des sinistres mais aussi de prévention.

Ils veulent que chaque municipalité formule un plan d'urgence, qu'elle le révise périodiquement, qu'elle analyse les risques sur son territoire et évalue sa capacité de réagir. L'harmonisation des plans d'urgence des municipalités et des entreprises du secteur privé apparaît essentielle.

De même il y a consensus sur la nécessité d'informer le public des risques présents dans leur communauté. Toutefois la diffusion de cette information doit être concer-

tée pour éviter de provoquer la panique.

Par contre tous ne sont pas prêts à rendre obligatoire la formation des personnes appelées à intervenir en matière de sinistres. Ils ont résolu plutôt de parler d'encouragement à la formation tout en émettant la recommandation que les municipalités, les MRC et les communautés urbaines réservent une partie de leur budget de formation à cet effet.

Enfin les participants sont favorables à la création d'un Institut de recherches appliquées en gestion des sinistres et des urgences mais ils ne s'entendent pas sur la nécessité de créer en un seul lieu un Institut de formation dans le domaine.

Le Campus du Fort Saint-Jean, l'hôte du Sommet, a profité de la présence d'un grand nombre d'intervenants dans le domaine pour sonder le terrain et compléter son étude des besoins en formation et en recherche en vue de la création d'un Institut de gestion des urgences, à Saint-Jean.

Marie Normand comparait

LOUISE BÉDARD

La notaire Marie Normand de Saint-Jean a comparu brièvement, mercredi dernier, devant le juge Jacques Rancourt de la Cour du Québec. Elle fait face à dix-sept chefs d'accusations alors qu'elle est soupçonnée d'utilisation de chèques contrefaits, de vol et de recel d'argent pour une somme totale de \$2,7 millions.

La couronne a transmis à la défense la preuve amassée par la Sûreté du Québec. L'enquête préliminaire a été fixée au 9 mai pour la forme. La prévenue sera représentée par Me Clément Monterosso de Montréal.

Avaleurs cités à leur procès

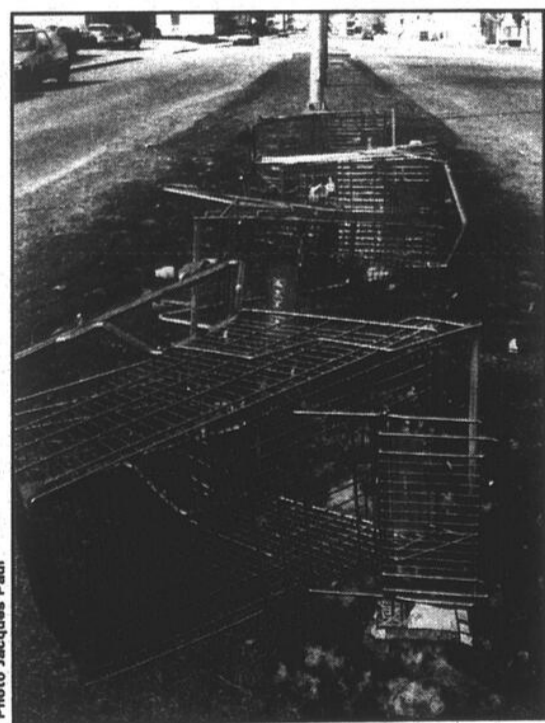
Trois résidents de la région de Québec arrêtés le 15 novembre 1995, au poste frontalière de Saint-Bernard-de-Lacolle, ont renoncé à la tenue de leur enquête préliminaire. Mercredi dernier, ils ont été cités à subir leur procès sous une accusation d'importation de haschich. L'avocate de la défense a indiqué l'intention des accusés de reconnaître leur culpabilité à leur prochaine comparution devant la cour, le 16 juin.

Michel Hupays est accusé d'avoir transporté 210 gr de haschich en l'avalant. Pour sa part Brigitte Juneau, qui fait aussi face à l'accusation d'avoir cherché à cacher sa véritable identité, aurait transporté un peu plus d'un kilo de hasch en dissimulant la drogue par voie interne. Michel Veillette aurait eu pour sa part 957 grammes de hasch dans son corps. Un quatrième individu, Jacques Pépin accusé d'avoir importé 834 gr de la même substance, a déjà plaidé coupable à Québec.

La prison pour un délit sexuel

Mercredi dernier, un homme a été condamné à une peine de 90 jours de détention pour s'être livré à des attouchements à caractère sexuel sur la fille de sa conjointe. Il avait commis le même genre de délit en 1992 et avait alors été condamné à une peine de 30 jours de prison.

L'homme a été évalué inadmissible au programme de travaux communautaires, une mesure alternative à l'emprisonnement. De plus, Me Daniel Dupuis, de la couronne a plaidé qu'une peine d'emprisonnement avec sursis, c'est-à-dire purgée dans la communauté hors des murs de la prison, ne s'appliquait pas dans ce cas. Il s'est basé sur une décision récente de la Cour d'appel du Québec qui vient de se prononcer contre la peine de prison avec sursis.



Provisions hivernales...

Avec la fonte des neiges, toutes sortes de débris font leur apparition sur les trottoirs de la ville de Saint-Jean. Les résidents de la rue Beaudry, dans le quartier Normandie, ont eu la surprise de voir cet alignement de papiers d'épicerie... Avec l'arrivée de nouveaux marchés d'alimentation dans la région, ces papiers devraient être récupérés assez vite!

dans le cas des crimes à connotation sexuelle.

En suggérant au juge une peine de détention variant entre 60 et 90 jours d'emprisonnement, l'avocat du ministère public a tenu compte du fait que la victime n'a pas eu à témoigner.

Le cas de l'accusé avait d'abord été porté à l'attention du tribunal de la jeunesse. Puis des accusations ont été déposées contre lui. Il faisait face aussi à une accusation de voies de fait. Il s'en était pris au père de la victime qui lui avait signifié sa façon de penser.

Les gestes reprochés se sont produits entre février et juin 1996. L'accusé se portait à des attouchements sur la victime et il incitait celle-ci à le toucher. L'accusé n'a pas nié les faits. Selon un rapport préparé par le service de probation, la jeune fille ne subirait pas de séquences. Toutefois elle vit actuellement en famille d'accueil.

Par ailleurs les conclusions d'une évaluation psychiatrique de l'accusé ont été portées à l'attention du juge. Les risques de récidive ne sont pas exclus.

À sa sortie de prison, l'homme sera placé sous probation pour une période de trois ans. Il devra se soumettre à une thérapie. Il lui est interdit de communiquer avec la jeune fille, à moins que celle-ci le désire auquel cas il y aura supervision d'un représentant de la protection de la jeunesse.

Pitre condamné à dix ans de pen

Sylvain Pitre, 37 ans, a été condamné à dix ans de pénitencier pour avoir commis un vol à main armée, à l'ancien supermarché Héritage, à Saint-Jean, le 15 mars 1995. Il était détenu depuis cette date.

Récemment, il a été condamné à Montréal et Laval, à vingt ans de prison pour sa participation à plusieurs autres hold-up.

La police a identifié Pitre comme le leader d'un groupe de braqueurs. Les malfaiteurs étaient sous filature quand ils ont commis le vol à Saint-Jean. C'est sous la menace d'un fusil mitrailleur tenu par Pitre, que les voleurs avaient dévalisé le magasin. Mais quelques minutes plus tard, Pitre et un de ses complices étaient arrêtés par des policiers de la CUM.

À la peine de dix ans de pénitencier, le juge Jacques Rancourt a ajouté une ordonnance interdisant à Pitre de posséder des armes à feu pour le restant de ses jours.

Réseau de contrebande: deux arrestations

Deux résidents de la région, Michel Trépanier, 52 ans de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, et Yvon Bourgogne, 60 ans de Saint-Jacques-le-Mineur, ont été arrêtés jeudi dernier par la GRC.

La police les associe au réseau de 26 contrebandiers arrêtés dans le cadre du projet Cavreau. Cette opération de ratissage met un terme à une enquête de deux ans qui visait une organisation criminelle de la région de Joliette et Repentigny.

Cette organisation aurait comploté pour importer illégalement pour un demi-million de dollars de cigarettes, de tabac et d'alcool sur une période de deux mois. Cinquante policiers ont procédé jeudi matin à l'opération qui s'est déroulée simultanément dans les régions de Montréal, Joliette, Thetford Mines, Trois-Rivières, Saint-Jérôme et Saint-Jean.

Toutes les personnes arrêtées ont comparu à Joliette pour faire face à des accusations de complot pour contrebande. Les têtes du réseau seraient Michael Leroux de Repentigny et David Pronovost de Saint-Rémi.

La GRC entend prouver que la marchandise était importée illégalement au Canada par des chemins de fer, le long de la frontière, et par la voie des eaux en provenance de la réserve amériennienne de Akwesasne.

Trépanier fait face à deux chefs d'accusation de complot pour effectuer de la contrebande de marchandises évaluées à \$39,000. Quant à Bourgogne, il devra répondre aussi à deux accusations de complot pour la contrebande de marchandises évaluées à \$22,000.

Loi des guichets bancaires

Un jeune homme qui s'est reconnu coupable de flânerie, s'est vu interdire de s'approcher des guichets automatiques des banques. L'accusé se tient autour des banques et quête les gens qui viennent de retirer de l'argent.

Dorénavant il devra se tenir à au moins 20 mètres de tous les guichets exceptés celui de sa banque, la TD, pour y faire des transactions. Il

aura aussi à acquitter une amende de \$100.

Bellefleur cité à son procès

Mario Bellefleur a renoncé à la tenue de son enquête préliminaire et a été cité à subir son procès sous une accusation de vol qualifié. Il est accusé d'avoir participé à un vol qualifié commis le 15 septembre dernier, au garage Esso, à Saint-Luc.

Arrêté de nouveau la semaine dernière pour bris de condition, il a pu reprendre sa liberté lundi dernier après avoir signé un nouvel engagement. Il doit revenir devant la cour le 26 mai prochain.

Un présumé complice, Daniel Saint-Germain, a vu pour sa part son procès reporté au 5

mai. Quant à Marryll Lévesque, son enquête préliminaire a été ajournée au 26 mai.

Prison avec sursis

Un jeune homme a été condamné à cinq mois de prison mais avec sursis après avoir reconnu sa culpabilité à une infraction à la Loi sur les stupéfiants.

Me Jean-Pierre Robillard, de la défense, a indiqué que son client avait été arrêté par les policiers de la SQ avec quelques sachets de drogue sur lui. Des transactions sur son lieu de travail auraient été effectuées. L'accusé a reconnu sa faute. À la peine de détention avec sursis s'ajoute une ordonnance de probation de deux ans.



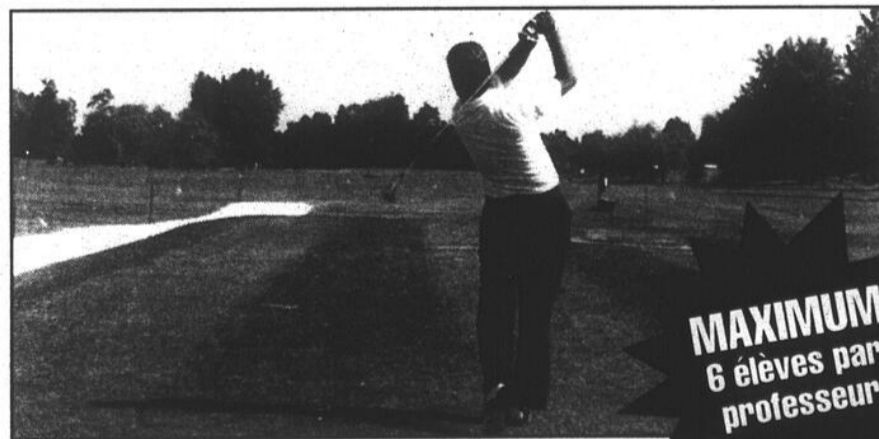
Un «arrêt» oublié: une fillette blessée

Un accrochage impliquant une wagonnette et une automobile s'est produit au coin des rues Mercier et Frontenac au cours de la matinée de mercredi dernier. La collision s'est produite après qu'un des véhicules eut omis de faire un arrêt obligatoire. Une fillette de 3 ans, qui prenait place dans l'automobile, a été blessée légèrement et conduite à l'hôpital en ambulance. La conductrice du même véhicule, une dame de 37 ans et le conducteur de la camionnette, un homme de 40 ans, n'ont subi aucune blessure.

École du **Pro du Golf** ET LE **COMPLEXE SPORTIF ACTIFORME**
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

COURS DE GOLF EXTERIEUR

DÉBUTANT - INTERMÉDIAIRE - AVANCÉ



MAXIMUM
6 élèves par
professeur

DÉBUT: Semaine du 5 mai
DURÉE: 5 cours de 90 minutes
COÛT: 105\$ taxes incluses

BALLES
ILLIMITÉES

COURS POUR JOUEURS DE 90 ET MOINS
Le samedi au club de golf Vallée des Forts

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!
Renseignements: 347-5301, poste 2335 ou 347-1539



Photo Bruno Petrozza

Agostinoooooooooooo!

Aucun doute, c'est avec conviction que le johannais Agostino Vello chante le Ô Canada lors des assemblées des libéraux fédéraux. Comme on dit, une photo vaut mille moooooooooooooots!

Une bonne idée!

Est-elle fondée la rumeur voulant que les jeunes du quartier Saint-Eugène songent à mettre en vente un gilet sur lequel on pourra lire «Gemme le skate-board»? Comme activité de financement pour l'aménagement d'une piste, l'idée est bonne!

- Gilles Lévesque

Drôle de stop!

À Saint-Jean-sur-Richelieu, et vous l'avez sans doute remarqué, on immobilise son véhicule deux pieds après l'arrêt obligatoire. Ça doit être un nouveau règlement municipal!

- Gilles Lévesque

Quels emplois?

À la radio locale, la «coquette» candidate de Jean Chrétien pour le comté de Saint-Jean-sur-Richelieu a dit se réjouir du fait que son gouvernement versera \$1,5 million à Saint-Jean-sur-Richelieu pour la rétrocession de l'aéroport, alors que la Ville en réclamait \$4,9 millions.

«C'est une bonne nouvelle. Ça va créer plusieurs emplois», de commenter la «coquette» candidate. Mais de quels jobs parlait-elle?

- Gilles Lévesque

Prions le Seigneur!

À la Une d'un journal montréalais, on pouvait lire la semaine dernière que la pétillante Michèle Richard réfléchirait à la possibilité de se dévêtir au petit écran moyennant une rémunération de \$300,000. Ça fait cher le freckle! Alors tous ensemble, prions le Seigneur pour qu'elle refuse.

- Gilles Lévesque

Il en rit encore!

Aux dernières nouvelles, Jean-Luc Lalande riait encore de l'entente conclue avec la ville d'Iberville. Il s'imaginait qu'on lui laisserait terminer les 15 derniers mois de son contrat pour ensuite lui indiquer la sortie, mais on a plutôt préféré lui remettre un chèque de \$81,000 pour le voir déguerpir plus rapidement. Il a raison d'en rire. Mais est-ce que les contribuables d'Iberville la trouvent aussi drôle? Il faudra poser la question au maire Jean Rioux.

- Gilles Lévesque

Et si la leçon de 1996 portait...

Vendredi soir dernier, le tout Saint-Jean s'était réuni pour le 33^e Gala de l'Excellence, l'évènement mondial de l'année dans la région. Forte du succès remporté l'an dernier avec sa nouvelle formule humoristique, la Chambre de commerce a fait salle comble, 430 personnes enthousiastes s'étant réunies pour la circonstance.



Les gens présents n'ont pas été déçus. Qu'il fait bon rire de nos politiciens et de ceux qui participent à la vie publique de la région au moins une fois par année! Bien sûr on se réunit d'abord pour honorer des citoyens et des commerçants de la région qui ont réalisé des choses exceptionnelles au cours de la dernière année. Mais si en prime on peut rire de bon coeur de nos politiciens, quelle soirée agréable! Car, vous l'aurez deviné, nos politiciens nous font bien peu rire les 364 autres jours de l'année. Il leur arrive de faire des bons coups, c'est certain, mais au cours de 1996, ils nous ont donné beaucoup plus de raisons de pleurer que de rire.

À écouter la rétrospective de l'année servie vendredi soir par Normand Flageole et son comparse, on constate que l'actualité régionale est très riche en chicanes de clocher et en rebondissements loufoques. Ça valait bien le dernier Bye bye de Radio-Canada, et pourtant nous sommes une si petite famille dans la région!

Cela montre aussi, cette fois par l'absurde, l'immense désarroi dont souffre notre collectivité face aux problèmes qui la confrontent. L'exemple le plus facile, c'est celui du développement économique. Nous avons les ressources financières, le personnel nécessaire. Nous avons la volonté, beaucoup de bonne volonté. Mais nous demeurons incapables de faire consensus et de pousser tous ensemble dans la même direction pour assurer un meilleur développement économique de notre communauté.

Ce problème, cela s'appelle l'absence de leadership. No-

tre région est comme une poule sans tête qui se débat vigoureusement et éparpille ses plumes à tout vent. Elle dépense le maximum d'énergie... pour aller nulle part. Personne, présentement dans notre région, n'est capable de cristalliser toutes les énergies autour de lui et de montrer la direction à suivre pour réussir. Sans leader apte à convaincre les gens de le suivre, nous nous chicanons et nous tournons en rond.

Il serait éminemment souhaitable pour la région d'avoir ce leader susceptible de rassembler tout le monde. Malheureusement nous n'en avons pas et nous devons nous en passer. Cela ne veut pas dire toutefois que nous sommes sans ressources et que les efforts de tous sont voués à l'échec. Non. Cela nous oblige cependant à une plus grande ouverture d'esprit. Tous doivent fournir un effort additionnel pour tenter de travailler ensemble.

Le succès de nos efforts de développement économique est directement proportionnel à notre capacité de nous serrer les coudes et de pouvoir ainsi maximiser nos ressources et nos énergies. Voilà pourquoi nous avons si peu avancé collectivement au cours de la dernière année.

Vendredi soir, Compo Haut-Richelieu, Pasquier, le Musée agricole René-Bertrand, le Festival de Montgolfières, la ferme Louise et Normand Gagnon, l'Atelier Industriel Saint-Jean, L'Enfant Do et C.P.M. Technologie de pointe ont été la preuve vivante du dynamisme de notre région. Sans compter qu'outre ces lauréats, d'autres entreprises ou individus ont fait de belles choses au cours de la dernière année. Qu'il suffise de mentionner les nominés au titre de Personnalité de l'année, Claude Raymond et son fonds ainsi que Pierre Légaré. Sans oublier Denis Montana, le footballeur élu personnalité de l'année.

Les petits gestes de chacun, de chaque entreprise sont non seulement importants mais essentiels. Cependant nous attendons tous de nos élus et de nos représentants qu'ils bâtissent le consensus qui servira de moteur à un développement régional exceptionnel. Car il y va de leur volonté pour que les millions que nous investissons collectivement dans nos institutions travaillent véritablement pour nous. Si au moins 1996 pouvait servir de leçon... ☞

Renel BOUCHARD

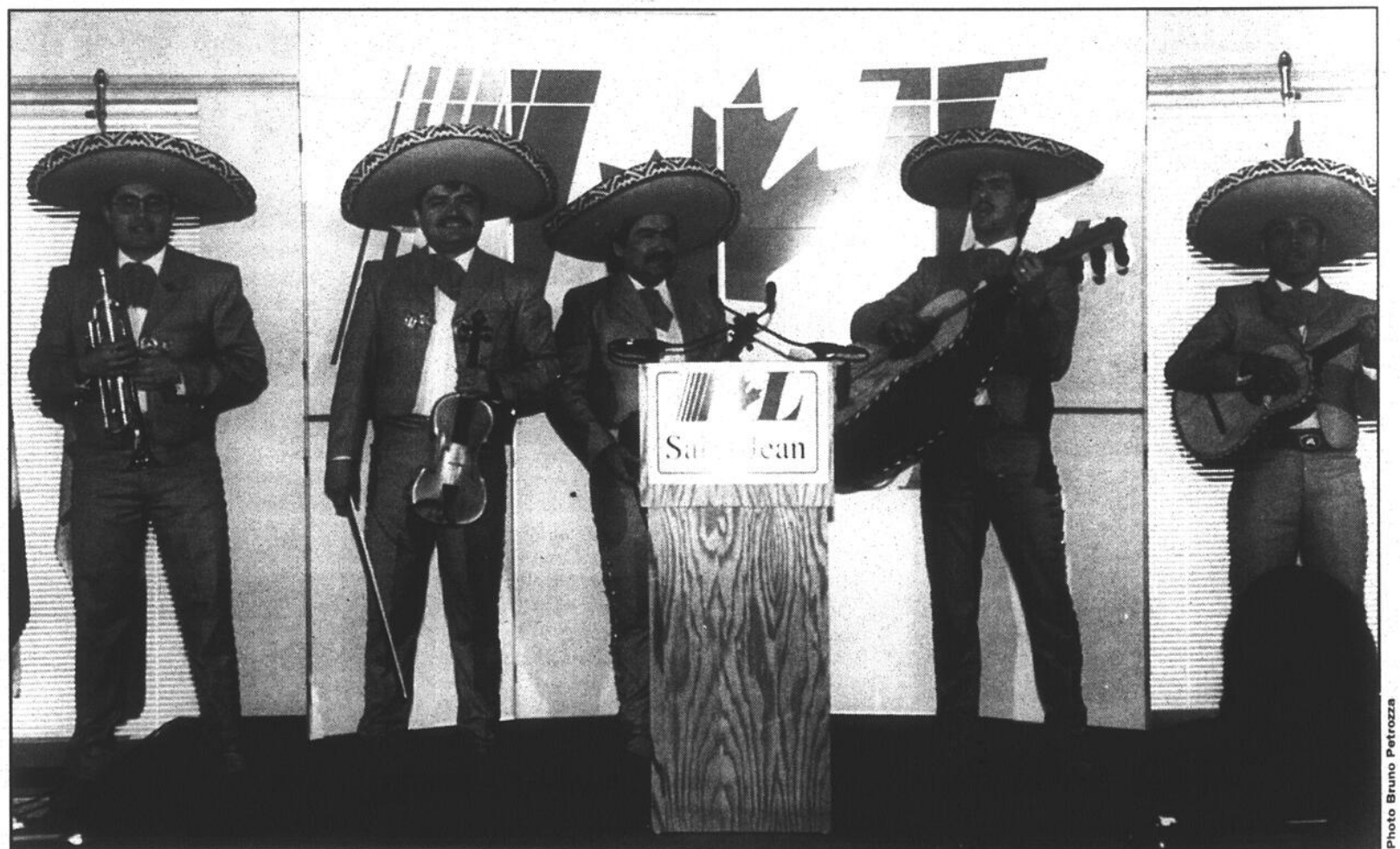


Photo Bruno Petrozza

À l'heure du libre-échange culturel!

Sûrement inspirés par les goûts sudistes de leur organisateur en chef, Me Claude Trudeau, les libéraux du comté de Saint-Jean sont résolument tournés vers le libre-échange culturel avec le Mexique, comme en témoigne cette photo prise dimanche à l'ouverture de l'assemblée d'investiture où Diane MacDonald a été désignée candidate officielle. L'ensemble de mariachis de Luis Figueroa de Saint-Hubert était là pour accueillir la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lucienne Robillard.

Un Campus de plywood?



Parmi ceux qui s'inquiètent de son avenir, ils sont de plus en plus nombreux à croire que des feuilles de plywood pourraient orner les fenêtres du Campus du Fort Saint-Jean dans trois ans, lorsque la subvention fédérale annuelle de \$5 millions cessera de maintenir artificiellement en vie cet ancien joyau de l'armée canadienne.

Nous sommes encore loin de ce sombre scénario, mais il y a tout de même lieu de craindre le pire devant les échecs répétés des diverses solutions d'ordre académique visant à assurer l'avenir de ce site qui a longtemps été la fierté de Saint-Jean-sur-Richelieu. Plusieurs idées ont été mises sur la table, mais l'intérêt fait défaut.

Ces échecs sont-ils attribuables à des projets trop ambitieux, à des coûts d'inscription trop élevés ou encore à une déficience quant à leur promotion auprès des clientèles cibles? Il est difficile d'y répondre avec justesse, mais il y a sans doute lieu de s'interroger. Dès le lancement par exemple du programme de baccalauréat multidisciplinaire en sciences de la nature et en sciences humaines, plusieurs observateurs parlaient d'un projet mort-né. Notre manchette de la semaine dernière leur donne aujourd'hui raison.

Faut-il baisser les bras pour autant? Sûrement pas. Il faut au contraire se retrousser les manches pour activer ce dossier pendant qu'il en est encore temps. Il serait inconcevable que l'on refuse de lutter farouchement pour préserver ces bâtiments d'une valeur inestimable.

S'il est admis que les libéraux fédéraux ont commis une erreur politique dont ils payeront longtemps le prix, ce n'est pas une raison pour se croiser les bras dans l'attente d'un miracle qui ne se réalisera jamais. Il apparaît de plus en plus clair que l'équipe de Gerald Brassard, malgré la volonté de réussir qui l'anime, ne parviendra pas

à remettre de la vie à l'intérieur des murs inhabités du Campus du Fort Saint-Jean sans le support de la communauté.

Notre plus grande erreur aura été de laisser au temps et à quelques individus le soin d'arranger les choses une fois notre colère apaisée. Comme la solution ne passe pas par le député Claude Barchand, dont les sorties à la Chambre des communes ont autant d'effet que les allocutions de Denise Bombardier dans une classe de maternelle, il faut diriger le tir dans la bonne direction: celle du gouvernement Bouchard.

Ce n'est pas de la faute de Québec si les militaires sont partis étudier ailleurs, mais ce n'est pas une raison pour attendre les bras croisés la livraison de milliers de feuilles de plywood. Le député Paquin et les ministres qui ont le pouvoir de changer les choses s'en tirent trop bien jusqu'à maintenant. Ils parlent beaucoup, mais agissent peu.

Ce qui était bon pour les employés de Kenworth devrait l'être aussi pour ce poumon économique de Saint-Jean-sur-Richelieu et des municipalités environnantes. Plusieurs centaines d'emplois directs et indirects se retrouvent maintenant dans la colonne des statistiques sur le chômage. Bien des commerces ont fermé leurs portes et le taux de vacances des édifices à logements est anormalement élevés.

Bref, il faudra tôt ou tard que la population se mobilise à nouveau pour réclamer haut et fort des projets capables de redonner vie à ces installations de très grande qualité. Si nous attendons, ce sont les centres de matériaux qui vont en profiter en vendant des feuilles de plywood comme jamais auparavant.

Gilles LÉVESQUE

Craignez-vous pour la survie du Campus du Fort-Saint-Jean?



«Ils vont sûrement trouver une nouvelle vocation pour ces bâtiments, il suffit de chercher. Mais j'ai l'impression que plus personne n'a d'argent pour les universités.»

Martine Landry, L'Acadie



«Il va falloir qu'ils trouvent les bonnes orientations, qu'ils répondent aux besoins du milieu. Au niveau de la culture, par exemple. Ils ont tout ce qu'il faut pour réussir.»

Martin Robichaud, Saint-Jean-sur-Richelieu



«Ça m'inquiète. J'avais beaucoup de travail, au temps du Collège militaire, surtout la fin de semaine. Mais là, plus rien. L'université amènerait beaucoup de clientèle au centre-ville.»

Sergio Pietrantoni, Saint-Jean-sur-Richelieu



«Je travaillais dans les cuisines au Collège militaire. J'ai fait application pour le Campus mais je n'ai pas obtenu de réponse. Ça n'a pas l'air de marcher fort, ce serait dommage que ça ferme!»

Claude Cillis, Saint-Jean-sur-Richelieu



«Je crois qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter. De toute façon, il faut que l'éducation roule! Je pense qu'on peut se montrer assez optimiste, surtout avec l'aide des gouvernements.»

John O'Donnell, Saint-Jean-sur-Richelieu



«Je crois que c'est un problème politique, semblable aux transferts aux municipalités. La fermeture du Collège militaire a causé beaucoup de tort, les députés devraient faire leur travail.»

Éric Giguère, Saint-Jean-sur-Richelieu

Le balancier!



Vous vous souvenez tous de vos premiers cours de physique. Si tel est le cas, vous vous rappelez aussi de ce balancier que le professeur plaçait sur son bureau pour nous faire la démonstration qui suit: si vous poussez le poids du balancier vers la gauche, il finira sa course et reviendra vers la droite aussi loin qu'il avait été poussé dans la direction contraire. Je me demande parfois si les humains n'ont pas un tel balancier dans la tête: chaque génération brûle ce que la génération précédente a adoré et une génération plus tard, cet objet d'adoration renaît de ses cendres. Deux exemples récents, je pense, suffiront à vous en convaincre: l'alcool et les femmes.

Voyons d'abord l'alcool. Dans ma prime jeunesse, la «boisson» était très mal vue. Souvent dénoncée en chaire par le curé, l'alcool était considéré comme l'agent responsable de bien des drames familiaux, de la pauvreté et de la misère. Il était alors impensable de pouvoir acheter vin ou bière dans les épiceries. Les deux principales sources d'approvisionnement, à cette époque, étaient la taverne pour la bière et la Commission des liqueurs pour le «fort».

Les ligues anti-alcool pullulaient et je me souviens de la ligue Lacordaire qui connut des heures de gloire au temps jadis. Toutes ces ligues auraient bien souhaité le bannissement complet de l'alcool mais les gouvernements avec raison, faisaient la sourde oreille. L'expérience américaine de la prohibition totale de l'alcool s'était avérée un échec et avait, de surcroît, permis au crime organisé de se doter de structures qui le servent encore aujourd'hui. Faute d'une législation à cet effet, les groupes anti-alcool brandissaient le spectre de la cirrhose du foie d'origine alcoolique.

Puis les années passèrent jusqu'à aujourd'hui. Maintenant, il est de bon ton de toujours avoir du vin à la table. Mieux encore, des «études» nous montrent que le vin rouge réduit les risques de maladies cardiaques, abaisse le taux de cholestérol et j'en passe. Il est maintenant plus facile d'acheter une bouteille de bière ou de vin qu'un paquet de cigarettes. Il n'est pas un restaurant de qualité qui oserait vous proposer un menu sans l'accompagner de la carte des vins.

Face à cet engouement pour le nectar de la vigne et autres boissons alcoolisées, le gouvernement qui est toujours en retard sur la réalité a décidé de se mettre à jour. Le ministre Landry a décidé, chose rare, de réduire la taxe applicable aux boissons alcoolisées vendues par un producteur artisanal. La fille préférée du gouvernement, la Société des Alcools, suit l'exemple proposé par le père. Vous achetez le vin ou les spiritueux à la caisse? Dix pour cent de rabais! Vous achetez huit bouteilles de bière? La dernière est gratuite! C'est pas beau ça?

Alors, bonnes gens, profitez-en pour prendre un coup. Car demain, c'est-à-dire dans vingt-cinq ans, le balancier retournera dans la direction opposée et l'alcool sera probablement de nouveau honni de sorte que, comme les fumeurs d'aujourd'hui, vous devrez vous cacher dans la salle de toilettes afin de satisfaire votre honteux vice.

Maintenant, jetons un coup d'oeil sur les femmes ou plutôt sur cette liberté qu'elles ont récemment acquise. Oui, récemment, car à la même époque où la «boisson» était mal vue, la liberté des femmes l'était tout autant. Je me souviens d'une élève de ma classe qui se fit admonester par la religieuse parce qu'elle s'était présentée à l'école avec une robe sans manche. Pas de liberté non plus pour sa mère qui devait, sous peine de péché, accueillir toutes les grossesses qui

se présentaient.

Pas de liberté financière non plus. Une femme ne pouvait faire aucun achat à crédit sans la signature de son mari. Même la femme célibataire ne roulait pas sur l'or, car les emplois rémunérateurs n'étaient pas à sa portée. Son choix de carrière se limitait souvent à deux options: soit devenir «maîtresse d'école» ou encore «garde-malade».

Puis, un beau jour, les femmes décidèrent que tout cela changerait. Dans un mouvement de contestation sans précédent, elles réclamèrent le droit à l'université, aux professions libérales. Elles réclamèrent aussi le droit de choisir librement leur partenaire sexuel ainsi que le nombre d'enfants qui auraient pu naître de cette union. Et elles obtinrent tout cela mais pour combien de temps?

Si j'étais une femme, je serais très inquiète des prémices qui annoncent un retour vers l'arrière. Le dernier en date? c'est le guide «Femmes vers la victoire» qu'a publié dernièrement la Commission féminine nationale du Parti libéral du Canada. Dans ce guide, on indique aux femmes comment s'habiller, comment se maquiller, quoi dire et quoi ne pas dire.

Ce qu'il y a de très inquiétant dans tout cela, c'est que ce guide n'a pas été publié par un groupuscule mais par le Parti libéral fédéral, l'organisme politique le plus puissant en ce pays. Ce Parti veut mouler la candidate libérale exactement comme le mari de jadis moulait le comportement de son épouse. Allez mesdames, profitez de la vie, car si j'en juge par ce début de retour du balancier, demain pourrait ressembler étrangement à hier!

Champagne ou purin?

Monsieur le directeur,
Sans doute que les frères Montgolfier en nous léguant ce merveilleux sport qu'est la randonnée dans les cieux sous forme de ballon dirigeable, ne pouvaient se douter qu'un jour cette activité servirait de moyens de pression.

Qu'elle a été ma surprise de voir sur la page frontispice du Canada Français du 19 mars 1997: Les agriculteurs menacent de boycotter le Festival de Montgolfières. Je suis membre du syndicat de l'U.P.A. Pré-Vert et j'aimerais me dissocier de ce moyen de pression, qui est exercé au détriment de l'ensemble de la population qui aime recevoir ce festival, qui est devenu international.

Chaque membre de l'U.P.A. fait partie d'une fédération et elle en compte 22. Il serait important de comprendre que ce n'est pas toutes les fédérations ou tous les membres du syndicat qui appuient ce boycott.

Si les producteurs de porcs ont des problèmes avec de futurs sites de production, il est complètement injuste d'entraîner d'autres productions animales dans leurs stratégies d'implantation.

Il y a ici au Québec une ou deux multinationales et quelques familles qui produisent 80% du porc, ce qui représente environ 20% de l'ensemble des producteurs. Ce sont eux qui apportent la majorité des problèmes dont on entend parler depuis 2 ans. Ce ne sont pas les petites entreprises familiales porcines qui sont fautives.

Avons-nous déjà eu des problèmes avec les Fédérations de producteurs et productrices? Acéricoles, agneaux et moutons, agricultrices, apiculteurs, bois, bovins, chèvres, cultures commerciales, fruits et légumes de transformation, lait, lapins, maraîchers, oeufs d'incubation, oeufs de consommation, pommes, pommes de terre, relève agricole, gestion agricole, serre, volailles, travailleurs forestiers. Dans une classe quand il y a un problème avec

2 ou 3 élèves, ce n'est pas toute la classe qui doit être pénalisée, mais bel et bien les récalcitrants.

Je fais appel à tous les autres producteurs, principalement à mes collègues producteurs laitiers et particulièrement au président (Claude Rivard) pour se dissocier de ces quelques récalcitrants qui veulent s'accaparer de nos terres pour produire à outrance cet élevage, qui de toute façon est exporté en majorité à l'extérieur du pays et qui plus est, est fortement subventionné par nos impôts.

Dans notre belle région du Haut-Richelieu, il y a 14 ans des gens ont cru à ce festival, et petit à petit ont su développer avec l'approbation des agriculteurs une belle complicité.

Les retombées économiques sont très importantes (10 millions de dollars), les nombreux emplois permanents et saisonniers sont cruciaux pour plusieurs de nos travailleurs.

Depuis toujours, les gens de la campagne vont vendre le fruit de leur travail provenant de la terre et des animaux aux villages et villes voisines et c'est pourquoi il est si important de vivre en harmonie avec les citadins, ce sont nos clients. Comme le disait si bien notre ancien président de U.P.A., Jacques Proulx: «Tant vaut le village, vaut le pays».

S'il y a des éleveurs qui veulent absolument boycotter l'atterrissage des montgolfières, vous n'avez qu'à épandre votre purin de porc sur vos terres entre le 9 et le 17 août 1997, à ce moment-là vous entrerez bien dans la ligne de pensée de quelques individus.

En tant que citoyen et membre du syndicat de l'U.P.A. Pré-Vert, je préfère le champagne.

✍

Maurice SURPRENANT
cultivateur en production laitière
Saint-Alexandre

Où sont passés les employés de Bell?

Il n'y a pas si longtemps, en passant devant un des commerces de la ville, ou sur la rue, ou encore dans votre propre quartier, vous pouviez rencontrer une ou un employé de Bell ou même voir circuler un véhicule aux couleurs de Bell. Mais, aujourd'hui tout cela ne semble plus arriver, puisqu'ils sont devenus rares dans notre région.

En effet, vers le début des années 90, ils étaient environ cent cinquante employés travaillant dans différents secteurs d'activités; maintenant, en tenant compte des initiatives connues, nous ne serons plus que 42 dans la ville de Saint-Jean et ses environs, à la fin de 1997.

Leur choix a été de quitter la région, prendre une retraite anticipée ou quitter leur emploi, suite à une centralisation. D'autres qui ont quitté plus récemment ont pris une retraite anticipée ou accepté bien malgré eux un montant forfaitaire pour éviter une mise à pied. Et, en dernier lieu, d'autres se sont retrouvés à l'emploi d'une autre compagnie suite à la

création d'une filiale, parfois même bien malgré eux. Tous ces emplois perdus et bien rémunérés ont un impact majeur sur l'économie de la région.

Voilà comment Bell, qui anticipe le milliard de bénéfices pour 1998, s'est désengagé à l'extérieur des grands centres tels Montréal et Toronto. Bell quitte les villes périphériques et les banlieues. Et, en même temps qu'elle abandonne les régions, Bell voudrait que ses clients lui restent fidèles. Drôle de réciprocité n'est-ce pas? J'avais toujours pensé que de grandes entreprises de l'envergure de Bell avaient un rôle social à jouer dans notre communauté.

À croire que les valeurs d'hier ne sont pas celles d'aujourd'hui et de demain.

René JEAN, président
de la section locale 79 du SCEP(FTQ)
Syndicat des communications, de l'énergie
et du papier

Des reporters super!

Dans le cadre de l'activité «Reporters affiliés au Canada Français» offerte à l'école Félix-Gabriel-Marchand, nous aimerions, Caroline Lapière et moi-même, remercier chaudement nos journalistes.

Leur enthousiasme, leur créativité, leur ponctualité, le sens de l'engagement dont elles ont fait preuve nous ont agréablement surprises et ont rendu ce temps d'atelier, un temps privilégié à l'échange et à la communication.

Merci à Olivia Nguonly, Marie-Ève Pois-

sant, Éliane Trahan, Sophie Roy et Josiane Prairie, d'abord pour ce qu'elles sont et bonne chance pour ce qu'elles seront. Caroline et moi sommes fières de vous. Nous vous souhaitons de continuer à grandir en intelligence, santé et ouverture aux autres et... bonne route!

Caroline LAPIÈRE, enseignante
Jocelyne TREMBLAY, bibliothécaire

Les joueurs de pétanque répliquent!

Monsieur le directeur,

Mercredi 2 avril dernier était publiée une lettre ouverte de Mesdames Suzanne Koch-Provost, Danielle Mazurette et Monsieur Pierre Provost sous le titre «Une mère très mécontente». Loin de faire le point sur une situation, cette dernière accusait d'un manque total de respect envers les aînés et prouvait que ces auteurs ne connaissaient pas tous les faits. C'est maintenant à nous de prendre la parole.

Il ne faudrait pas mettre sur le dos des aînés, une flagrante erreur stratégique de la part de la municipalité. Il y a suffisamment de discrimination dans ce bas monde sans s'amuser à en inventer d'autres. Pourquoi voulez-vous nous mêler ainsi à vos chicanes? Nous sommes parachutés dans une situation devant laquelle nous n'avons pas le choix.

Accepter de nous flanquer au Centre des aînés ou pas de pétanque du tout; nous avons eu la surprise de se voir ainsi reculer au «ghetto des vieux». Pourtant, dans une société prônant l'intégration des classes, la collectivité, les programmes associant les gens de tous âges, nous sommes tous et toutes devant l'exemple que, sans belle propagande ou «flattage de dos» de quelques élus, ces belles philosophies prennent le bord.

On case les p'tits vieux... Y feront pas de bruit... Y vont comprendre... Y vont être plus heureux entre eux... Personne nous a demandé notre avis-avant que tout soit décidé! Donc Mesdames, Monsieur; vérifiez vos données. Nous avons été, comme vos enfants, bafoués et ridiculisés par des services municipaux, qui ne se sont pas souciés des personnes touchées par leur décision; ou plutôt si... En évitant de nous en parler avant d'agir, ils ont fait marque d'une finesse ratoureuse indigne de gens vivant à nos frais.

Quant à votre question, avons-nous été jeunes nous aussi... hé, oui (c'est un fait de la vie, ne le saviez-vous pas?). Mais nos activités étaient toutes autres. Moins bruyantes et moins envahissantes. Nos mères étaient omniprésentes. Les activités se passaient dans les cours, sous surveillance des parents. À neuf heures nous étions à la maison.

Jamais nos parents n'auraient songé à laisser la responsabilité de nos amusements à des travailleurs de rue ou à des bénévoles de fortune. Nous sommes pour la plupart des parents et des grands-parents; donc bien conscients de l'évolution et de l'époque dans laquelle nous vivons. Nous avons fait notre part dans l'éducation des enfants et nous méritons notre repos.

Ne nous demandez pas de prendre la responsabilité de l'élevage de vos enfants. Ne nous mettez surtout pas sur le dos les plaies sociales dont vous nous menacez au nom de vos enfants. Nous avons assez à faire, en es-

sayant de défendre nos propres droits.

Nous avons droit à l'activité au sein d'une société se voulant normale. Nous avons droit, après avoir travaillé toute notre vie, payé des taxes et des impôts, élevé notre famille, etc... à la relaxation, à l'amitié. Pour certaines personnes, l'activité de pétanque l'été, est leur seule occasion de rencontres, d'échanges... de socialisation comme disent les experts.

Les joutes de pétanque se terminent rarement après dix heures (n'oubliez pas qu'à notre âge, on a besoin de sommeil!). Mais pour qui nous prenez-vous? Pour une gang de séniles qui n'ont rien d'autre à faire que de lancer des boules de fer dans un carré de sable? Avec les cheveux blancs, ne vient pas automatiquement la débilité ou l'atrophie musculaire! Nous ne devenons pas nécessairement des bébés que l'on place entre des clôtures et à qui on donne quelques jouets pour les laisser s'amuser entre eux!

En utilisant des mots comme s'amuser, vous démontrez un indubitable manque de respect envers vos aînés. Et nous croyons que voilà le mot clé: respect. Ce respect que vous Mesdames et Monsieur, n'avez pas l'air de savoir démontrer, comment pouvez-vous maintenant l'inculquer à la prochaine génération en écrivant des insinuations de la sorte!

Vous serez vieux un jour (c'est un deuxième fait de la vie, vous savez!). Espérons que vos enfants seront assez respectueux envers vous pour prendre à leur tour votre défense pour protéger vos amusements. À moins que vous ne finissiez vous aussi séniles... à lancer des boules de fer dans un carré de sable...

Maintenant, nous aimerions féliciter la municipalité pour avoir ainsi réussi à provoquer en si peu de temps, la plus belle guerre de gangs jamais espérée (chose qu'elle voulait éviter avec nos jeunes en partant, à ce qui paraît)... Les résidents, les enfants, les ados, les parents, les p'tits vieux... Tout le monde se geroche à tête fendue pour une cause perdue d'avance. Les fonctionnaires vont faire selon leur bon vouloir. Ils ne verront pas les tranchées creusées par leur inconscience et les plaies sociales qu'ils ont ainsi créées.

Nous les aînés, on a jamais demandé à être impliqués dans la chicane du parc. On veut juste le respect autant de nos concitoyens que de la part de la municipalité. Laissez-nous vivre en paix! On fait pas les autruches! Mais ça fait assez longtemps que les aînés ramassent les miettes! Ça fait assez longtemps que tout le monde décide pour nous! Ça fait assez longtemps que des jeunes se pensent plus intelligents, juste parce qu'ils ont plus d'années devant eux! On a l'âge, mais on a la sagesse qui vient avec... On demande le respect des cheveux blancs!

Un groupe d'aînés, joués de pétanque

Un transport coûteux

Monsieur le directeur,

Je m'interroge sur le coût du transport médical direction Longueuil ou Montréal. L'entreprise transport médical du Haut-Richelieu, détient son permis du ministère du Transport du Québec. Il transporte en toute légalité la personne handicapée et la personne bénéficiaire de la sécurité du revenu.

Mais pourquoi le ministère l'autorise de facturer par passager? Le coût de la course est d'environ \$100 par voyageur, donc trois passagers \$300, cinq passagers \$500 pour un transport Saint-Jean, Montréal. Le contrat entre le Ministère et l'entreprise est-il trop

généreux! L'entreprise transport médical du Haut-Richelieu n'est pas en faute, son contrat est signé comme ça.

À mon avis le ministère du Transport devrait revoir cette entente. Nous pourrions faire plus, avec le même budget. Si je suis dans l'erreur, j'apprécierais en être informé. Si non que les personnes soucieuses des fonds publics prennent leurs responsabilités.

Pierre CAJOLAIS
président du Regroupement
des Usagers
du Transport Adapté du Haut-Richelieu

Sylvain Richer remis en liberté: les procédures sont suspendues

Il veut poursuivre la SQ

LOUISE BÉDARD

Judi dernier, quelques jours avant que ne débute le procès devant les assises, le procureur général a déposé une ordonnance de suspension des procédures dans le dossier de Sylvain Richer, 24 ans, de Joliette, accusé du meurtre de Yves «Poncho» Saint-Denis.

Ce dernier est accusé d'être l'homme cagoulé qui est entré le 15 mars 1996, au bar AA de la 1^{re} rue, à Iberville, pour tirer à bout portant «Poncho».

La décision de la couronne n'a pas pour effet d'acquiescer Richer. Elle ne fait que suspendre les procédures contre lui. Le ministère public a un an pour décider de reprendre ou non les procédures, sans avoir à déposer une nouvelle dénonciation.

Pour le moment Richer est libre. Il veut poursuivre la Sûreté du Québec en dommages pour les onze mois qu'il a passés derrière les barreaux. C'est ce qu'indique son avocat, Me Lucie Bourgoing. Si la SQ n'avait pas l'intention de faire de procès, pourquoi l'avoir détenu tout ce temps, commente-t-elle.

En treize ans de pratique en droit criminel, elle n'a jamais vu une telle affaire: un procès pour meurtre arrêté deux jours avant de s'ouvrir. Elle ne s'attend pas à ce que la couronne réactive le dossier. Les avocats du ministère public devront obtenir la permission du procureur général pour le faire, mentionne-t-elle.

Ainsi les quelque 125 personnes qui devaient se présenter lundi pour le choix du jury, seront averties cette semaine, par lettre, qu'elles n'auront pas à le faire.

Par ailleurs les procureurs de la couronne n'ont pas voulu dire pourquoi ils avaient décidé, à quelques jours du procès, de stopper la machine.

Motards

Depuis son arrestation en mai 1996, Richer a été identifié comme un individu qui aurait été associé aux motards, particulièrement les Hells Angels.

De son côté la victime a été bien connue comme un petit trafiquant de drogue à qui il ne manquait pas d'ennemis. Le 15 mars de l'année dernière, vers 2h30 de la nuit, il s'était écroulé après avoir reçu des balles à la tête alors qu'il jouait à une machine vidéo-poker. Il ne s'est jamais relevé et le tueur a fui sans laisser sa carte de visite.

Mais le 5 mai 1996, moins de deux mois plus tard, la Sûreté du Québec recevait un appel d'un individu qui voulait parler à la police. Les enquêteurs le rencontreront et discuteront avec lui entre autres du meurtre d'Iberville. Puis Richer de lui-même retournera une semaine plus tard au quartier général de la SQ, à Montréal. Il sera alors mis en état d'arrestation pour le meurtre de Saint-Denis. Il avait alors été dit que Richer avait agi pour le compte des motards qui avaient commandé le meurtre.

L'accusé était détenu depuis son arrestation en mai de l'année dernière. En aucun moment la défense n'a présenté de requête pour qu'il soit remis en liberté. Mentionnons que trois avocats différents ont représenté jusqu'à présent l'accusé.

La couronne avait déposé une dénonciation pour meurtre avec préméditation et pour complot avec deux autres individus qui n'ont jamais fait l'objet d'accusation. C'est sous ces mêmes chefs d'accusation que la juge Ellen Paré de la Cour du Québec citait Richer devant les assises, le 15 octobre dernier. Les accusations sont toujours pendantes.

La juge Paré avait évalué admissible la preuve présentée par Me Danielle Simoneau, de la couronne. Lundi dernier, la couronne devait reprendre la même démarche devant la juge Pierrette Sévigny de la Cour supérieure avant que ne soit formé le jury.

Pour l'avocate de la défense, la poursuite n'aurait pas réussi à faire admettre en preuve la déclaration donnée par son client, la seule preuve contre lui. Lors de sa première rencontre avec les policiers le 5 mai 1996, c'est à titre de délateur que Richer a parlé aux policiers, explique-t-elle. On comprend donc qu'il bénéficiait du statut de délateur et ses

aveux ne pouvaient servir contre lui ayant été obtenus avec la promesse de ne pas être poursuivi. Lors de la seconde rencontre, les policiers ont voulu lui faire répéter la même chose, mentionne Me Bourgoing pour qui la déclaration n'était tout simplement pas admissible en preuve.

Elle relève aussi comme preuve jouant en

faveur de son client qu'un témoin de la couronne a déjà décrit le tireur comme un homme petit et élancé alors que son client est obèse.

Elle comprend donc que le ministère public aura voulu éviter d'entreprendre un procès dans ces conditions. Comme la SQ a beaucoup de problèmes ces temps-ci, lance enfin l'avocate. ▀

Une valve du réservoir était ouverte

Déversement d'huile à L'Acadie

ISABELLE SIMARD

Un déversement d'huile à chauffage a contaminé le terrain d'une propriété située au 120, rue Armand à L'Acadie.

Au cours de la journée de samedi, le Service de la prévention des incendies de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc et L'Acadie et Environnement Québec ont été dépêchés sur les lieux afin d'examiner les dégâts.

D'après le lieutenant Stéphane Clermont, le réservoir contenant environ 200 gallons d'huile à chauffage était aménagé à l'extérieur de la résidence. Depuis quelques semaines,



L'eau de ce fossé se trouvant non loin de la résidence a été contaminée.

l'huile s'infiltrait par une valve qui s'était ouverte.

«Lorsque la neige a fondu, le propriétaire des lieux a constaté la forte odeur se dégageant du réservoir. Son terrain et l'eau d'un fossé se trouvant à

proximité ont été contaminés. Aucun dommage n'a été causé à l'intérieur de la résidence», explique le lieutenant Clermont.

À la suite de ce déversement, le terrain devra être décontaminé. «Il faut

attendre un certain temps, du moins jusqu'à ce que le sol soit dégelé, avant de procéder à la décontamination. Il n'y a aucun danger pour que l'huile descende plus bas dans le sol», assure Paul Lefebvre, d'Environnement Québec. ▀

Receleur d'automobiles volées

Jacques Boisjoli écope de 30 mois de prison additionnels

LOUISE BÉDARD

Jacques Boisjoli, qui opérait l'ancien garage J.R. du 1047 route 223, à Saint-Blaise, a finalement reconnu sa culpabilité aux 60 chefs d'accusation de recel de véhicules et de pièces d'auto portés contre lui. Détenu depuis déjà huit mois, il a été condamné à 30 autres mois de pénitencier.

Sa condamnation met un terme à ce dossier qui a conduit à la saisie de plus d'une cinquantaine de véhicules par la Sûreté du Québec. La va-

leur des biens en jeu approche le million de dollars.

Jacques Boisjoli, son frère René ainsi que Nathalie Gauvin ont été accusés dans cette affaire. René Boisjoli a déjà écopé d'une peine de huit mois de détention et d'une amende de \$10,000. Quant à Gauvin, elle a bénéficié de la mesure alternative à l'emprisonnement, des travaux communautaires.

Jacques Boisjoli qui avait enfreint les conditions de sa remise en liberté au cours de l'été dernier, avait dû regagner la prison en attente de son procès. C'est depuis qu'il attend la tenue de son procès. Il a changé

d'avocat et décidait finalement de reconnaître sa culpabilité.

La SQ avait d'abord perquisitionné dans une grange de Saint-Blaise que Jacques Boisjoli louait. Des moteurs appartenant à des autos volées avaient été trouvés le 23 novembre 1995. Le lendemain la police se rendait au garage J.R. et découvrirait plusieurs véhicules volés dont l'identité avait été changée.

Les Boisjoli achetaient des véhicules lourdement accidentés dans des encans en Ontario. Ils apposaient le numéro de série de ces voitures déclarées pertes totales sur des véhicules volés. Puis ils les met-

taient en vente à leur garage de Saint-Blaise.

L'examen des documents de l'entreprise avait conduit la police à 46 clients du garage qui avaient acheté sans le savoir des véhicules maquillés.

Après des négociations, les procureurs de la couronne et de la défense ont recommandé au juge l'imposition d'une peine de 30 mois de pénitencier. Boisjoli avait déjà été envoyé au pénitencier en 1989 pour avoir commis le même genre de délit.

Du box des détenus, l'accusé a tenté de convaincre le juge qu'il se-

rait plus profitable pour lui et la société de quitter la prison, un endroit négatif, a-t-il dit, pour suivre plutôt une thérapie dans un centre fermé. Il a soutenu avoir l'intention de régler ses problèmes personnels. Il avait d'ailleurs envoyé une lettre au juge et au procureur de la couronne en ces sens.

Mais compte tenu de l'ampleur des délits et des antécédents judiciaires de l'accusé, le juge Jacques Rancourt lui a répondu qu'il était impossible de ne pas le condamner à la prison. Le juge a ajouté à la sentence une recommandation que Boisjoli puisse suivre une thérapie. ▀

Fruits et Légumes RACINE

773, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu 346-2440
950, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu 348-8834

Plus de 20 spéciaux en magasin

Spéciaux en vigueur du 15 au 20 avril 1997

HEURE D'OUVERTURE
Lundi au mercredi : 9 h à 20 h Jeudi et vendredi : 9 h à 21 h Samedi et Dimanche : 9 h à 18 h

Laitue «Romaine»
pr. É.-U. no 1 Gr. 24

69¢ ch.

Fraises
pr. Californie no 1

89¢ chopine

Carottes
Sac de 5 lb pr. Québec no 1

99¢ ch.

Chute des prix dans les autobus!

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le CIT Le Richelain devrait réaliser d'importantes économies lorsqu'il accordera son prochain contrat de transport interurbain. Le nouveau contrat prendra effet en janvier 1998.

Selon ce qui a filtré de l'ouverture privée des soumissions sur invitation lundi après-midi aux bureaux du gestionnaire du CIT, la firme *Gestion Transidev*, le contrat coûtera moins cher, que ce soit avec des autobus neufs ou avec de vieux autobus.

Seuls les soumissionnaires et les délégués des cinq municipalités membres du CIT ont été admis à l'ouverture des soumissions dans la suite 307 du Complexe Le Bougainvillier, rue MacDonald à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Le photographe du CANADA FRANÇAIS ainsi que le citoyen Gaston Dupuis n'ont pu y assister. Raison officielle: l'appel d'offres était sur invitation et n'avait pas un caractère public.

D'après nos sources, le transporteur actuel, *La Québécoise*, aurait déposé une proposition au tarif horaire de \$75.89 (contrat de trois ans) et de \$74.89 (contrat de cinq ans) pour un renouvellement de contrat avec les autobus actuels (une flotte d'autobus âgés d'en moyenne de cinq ans avec un maximum de huit ans d'usage).

Il s'agit là d'une spectaculaire chute de prix, soit \$23.33 de moins de l'heure! Le tarif actuel avec le même transporteur est en effet de \$98.22. Pour la totalité du contrat, à raison de 35,000 heures par année, cela représente une diminution annuelle de \$816,000. Décidément, *La Québécoise* ne voulait pas perdre son contrat.

Dans sa proposition pour des autobus neufs, selon les chiffres non officiels que nous avons obtenus, *La Québécoise* a également offert un tarif inférieur au tarif actuel, soit \$84.75 pour un contrat de cinq ans avec des autobus de 48 passagers et \$81.75 avec des autobus de 60 passagers.

Quant aux quatre autres soumissionnaires invités, seuls les *Autobus Viens* de Farnham et Saint-Jean et *Transport C. Monette* de Delson ont répondu à l'appel d'offres. Les transporteurs *Limocar* de Blainville et *Transport Odyssée* de Sainte-Julie ont décliné l'invitation.

Le seul concurrent sérieux a été *Autobus Viens*. Ce transporteur, selon nos sources, a uniquement soumissionné avec des autobus neufs. Les tarifs horaires offerts pour des



Le photographe du CANADA FRANÇAIS n'a pas été admis à l'ouverture des soumissions pour le renouvellement du contrat de transport interurbain du CIT Le Richelain.

Photo Jacques Paul

contrats de cinq ans ont été de \$91.50 (autobus de 48 passagers) et \$93.91 (autobus de 60 passagers).

Il restera maintenant aux autorités du CIT Le Richelain de décider s'ils accorderont un contrat à *La Québécoise* avec ses vieux autobus (\$74.89 l'heure) ou avec de nouveaux autobus de 60 passagers (\$81.75 l'heure). Selon les délégués de la ville de Saint-Jean, l'utilisation d'autobus de 60 passagers permettrait de solutionner une bonne partie du problème des utilisateurs devant voyager debout.

À première vue, l'écart entre les deux options (usagés ou neufs) est de \$6.86 l'heure ou \$240,000 par année. Sur cinq ans, cela représente un différentiel de l'ordre de \$1,2 million. Mais comme le contrat comporte plusieurs modalités, il faudra voir si cet écart ne peut pas être réduit en faveur de l'option des autobus de 60 passagers.

Les soumissions maintenant ouvertes, la balle est dans le camp du gestionnaire du CIT, *Gestion Transidev*, qui présentera une analyse fouillée des soumissions et un choix de scénarios aux délégués des municipalités qui prendront une décision dans le meilleur intérêt des usagers et des contribuables.

Choquette dénonce l'attitude de St-Jean

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

L'ex-président du CIT Le Richelain et délégué de la ville de Saint-Luc, Yvon Choquette, n'apprécie pas la façon dont les délégués de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu se comportent à la table de cet organisme intermunicipal de transport en commun.

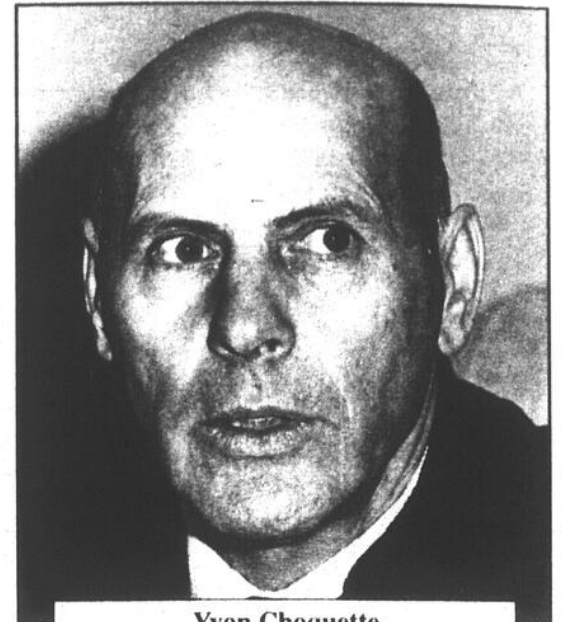
«On se demande s'ils ne font pas leur campagne électorale sur le dos du CIT», réagit-il à propos des récentes déclarations des conseillers Germain Granger et Jean Grimard, respectivement délégué et délégué substitut de Saint-Jean au CIT.

M. Choquette n'a manifestement pas apprécié les déclarations des représentants de Saint-Jean qui réclamaient que l'appel d'offres pour le renouvellement du contrat de transport interurbain soit limité à l'utilisation d'une flotte d'autobus neufs, préférablement d'autobus de 60 places afin de régler le problème des usagers devant voyager debout.

Les délégués de Saint-Jean ont estimé qu'en permettant une soumission avec des autobus usagés, cela favorisait d'office le transporteur actuel et faussait à toutes fins utiles le jeu des soumissions. «Ça devient presque futile», avait dit Jean Grimard.

M. Choquette observe qu'aucune clause d'autobus neufs n'avait été réclamée lors du renouvellement du contrat de transport urbain à Saint-Jean-sur-Richelieu. Il affirme que comme délégué du CIT, il était de sa responsabilité de lancer un appel d'offres avec un objectif d'obtenir les meilleurs prix possibles.

Quant au gestionnaire du CIT, *Gestion*



Yvon Choquette

Transidev, qui suggérait aussi un appel d'offres avec des autobus neufs, M. Choquette se contente de répondre que «le gestionnaire n'est pas le bon Dieu».

Pour ce qui est de l'incapacité des délégués des trois municipalités du Haut-Richelieu, Saint-Jean, Saint-Luc et L'Acadie, à adopter une vision commune à la table du CIT, il affirme que Saint-Jean ne peut pas être la seule à toujours avoir le pas.

Partisan des assemblées publiques sans débat, M. Choquette souhaiterait que toutes les divergences au CIT Le Richelain soient réglées derrière des portes closes comme il est habitué à le faire à l'hôtel de ville de Saint-Luc.

Photo Remy Boily

ÉTÉ, LES ENFANTS VONT S'AMUSER !

Nouveau concept à ST-JEAN mais déjà établi à STE-JULIE depuis 1993.

MES VACANCES D'ÉTÉ

au service de garde estival tél: 990-6662

Cette année, je vais prendre **MES VACANCES D'ÉTÉ AU SERVICE DE GARDE à ST-JEAN-SUR-RICHELIEU**. C'est pour les jeunes de 5 à 12 ans, comme moi et ça se passe au Cégep de St-Jean.

CET ÉTÉ, LES ENFANTS VONT S'AMUSER!

Les animateurs sont dynamiques et connaissent les jeunes... ils s'amusez autant que nous ! Ils sont toujours là quand on a besoin d'eux et nous trouvent des activités qui nous intéressent et nous instruisent: je découvre plein de choses.

Ils nous préparent des sorties et nous organisent des activités spéciales. Nous sommes encadrés selon notre groupe d'âge et en plus, le Service de garde estival se plie aux horaires de nos parents (Tarification à la journée: \$14.00 avec reçu)

Cet été on s'ennuiera pas au CEGEP avec nos nouveaux amis et beaucoup de place pour s'amuser. Appelez Ginette ou Jean-Marc sans frais pour les inscriptions au 990-6662.

Mes vacances d'été, c'est du 25 juin au 22 août, du lundi au vendredi de 7h à 18h

C'EST HOT! CET ÉTÉ, ON VA S'ÉCLATER !

C'EST HOT!

Venez nous rencontrer lors de notre soirée d'information, le 14 mai à 19h30 au cégep de ST-JEAN 30 boul. du Séminaire au café l'Entracte.

Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

AVIS AUX UTILISATEURS D'ENSEIGNES MOBILES

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu désire vous rappeler que l'utilisation d'une enseigne mobile n'est pas autorisée en vertu de la réglementation municipale.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme.

Tél.: 357-2261

A-1-4 LE MERCREDI 16 AVRIL 1997 • LE CANADA FRANÇAIS

17 noms de rues seront modifiés à Saint-Jean

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Dix-sept rues de Saint-Jean-sur-Richelieu changent de nom dans le cadre d'une révision effectuée par le Comité intermunicipal de toponymie.

Ces modifications, a expliqué la conseillère Lise Dallaire-Durocher, sont effectuées pour des raisons de sécurité publique, à la demande des services de police et d'incendie.

L'objectif est d'éviter le dédoublement des noms sur le territoire d'intervention des services d'urgence afin d'éviter toute confusion.



Le nom de 17 rues, dans plusieurs quartiers de Saint-Jean vient d'être modifié par le conseil municipal pour des raisons de sécurité publique.

Des changements de noms de rues seront aussi effectués dans plusieurs municipalités de la grande agglomération de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les modifications devraient être effectives dès le début juin. Les citoyens concernés recevront une lettre de la municipalité les informant du changement qui les concerne.

Saint-Eugène

C'est dans le quartier Saint-Eugène que survient le plus grand nombre de modifications:

La rue **Charbonneau** devient la rue **Wilfrid-Charbonneau**;

La rue **Deschênes** devient la rue **Archambeault**;

La rue **Gervais** devient la rue **Alphonse-Gervais**;

La rue **Larivière** devient la rue **Macrae**;

La rue **Quintin** devient la rue **Gamelin**;

La rue **Reid** devient l'**Impasse Reid**;

La rue **Sainte-Hélène** devient la rue **De Lorimier**;

Saint-Gérard

Dans le quartier Saint-Gérard, les changements sont les suivants:

La rue **Forget** devient la rue **Mgr-Forget**;

La rue **Laval** devient la rue **Mgr-Laval**;

La rue **Phaneuf** devient **Georges-Phaneuf**;

La rue **Saint-Christophe** devient la rue **Jourdonnais**;

Saint-Lucien

Deux modifications dans le quartier Saint-Lucien:

La rue **Nadeau** devient la rue **Alexandre-Nadeau**;

La rue qui s'étend du boulevard Gouin jusqu'à la guérite de la Base militaire et qui va à l'aéroport devient le **Chemin de l'aéroport**;

N.D.L.

Dans le quartier Notre-Dame-de-Lourdes (NDL):

La rue **Gagnon** devient l'**Impasse Ga-**

gnon:

La rue **Oigny** devient l'**Impasse Oigny**;

Saint-Edmond

Deux changements dans le quartier Saint-

Edmond:

La rue **Landry** devient la rue **Beauséjour**;

La rue **Masseau** devient la rue **Morissette**.



856 donneurs pour la collecte de sang de Saint-Jean

Même si les nouvelles procédures pour rendre la réserve collective de sang plus sécuritaire ont augmenté les délais d'attente, ce qui en a découragé plusieurs, la 24^e collecte de sang des membres du conseil municipal de Saint-Jean-sur-Richelieu a connu un franc succès, mardi et mercredi derniers à la caserne des pompiers. En tout, 856 résidents de la région ont participé à ce don vital, soit 64 de plus que l'an dernier et 106 de plus que l'objectif visé. Sur la photo, Mme Olive Law, une bénévole des premiers jours, et M. le maire Smereka encadrent un courageux donneur.

ENFIN DISPONIBLE !

La télévision numérique directement par satellite

Superbe qualité d'image

Obtenez une qualité de réception que vous n'avez encore jamais vue en télé. La technologie numérique AlphaStar vous donne par satellite une image aussi belle que sur disque laser. **Les analystes en font l'éloge.** Video Magazine affirme: «Comparée aux autres que j'ai vues, (AlphaStar) a une qualité d'image numérique égale ou meilleure».

Superbe qualité sonore

Obtenez des canaux de musique de qualité CD stéréo, sans publicité, des pistes sonores de films et de télé en stéréophonie ambiophonique. AlphaStar vous offre une nouvelle façon de jouir de votre chaîne stéréo ou de votre cinéma maison avec une réception claire comme le cristal.

**OFFRE
DE LANCEMENT
SPÉCIALE**

799\$

**INCLUANT
1 AN
DE PROGRAMMATION
(VALEUR DE 300\$)**



Récepteur satellite numérique

- Avec guide multilingue et interactif
- Horloge et télécommande
- Antenne parabolique de 30 pouces
- Service de musique numérique et forfait de programmation télé pour 1 an.

Les illustrations peuvent différer.

PROPRIÉTAIRE À ST-JEAN: HÉBERT & GOUIN AUDIO-VIDÉO

391, du Séminaire Nord, St-Jean
348-9377

Ummoulin
branché sur l'électronique et l'informatique

1946-1996
50 ANS

Dallaire-Durocher accuse le maire de «grossier mensonge»

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

La conseillère Lise Dallaire-Durocher n'en démord pas. Elle accuse le maire Myroslaw Smereka d'avoir commis un «grossier mensonge» lors de la dernière séance publique.

Selon la conseillère, le maire a induit la population en erreur lorsqu'il a publiquement affirmé que les conseillers municipaux pouvaient prendre connaissance à son bureau du Rapport de la firme Municonsult.

Commandé par le conseil municipal, le rapport Municonsult est une étude portant sur «l'analyse des heures de travail et le coût de la masse salariale par activité» des différents services municipaux.

«Quand il a affirmé que les membres du conseil pouvaient consulter ce rapport à son bureau, c'était vraiment de l'inspiration du lundi soir», ajoute-t-elle en mentionnant que s'il en avait été autrement, elle serait allée prendre connaissance du Rapport Municonsult dans le bureau



Lise Dallaire-Durocher

du maire.

Mme Dallaire-Durocher souligne qu'à la réunion à huis-clos du conseil municipal, les conseillers n'ont eu entre les mains que quelques pages du Rapport Municonsult et que le maire

a alors indiqué qu'il ne leur en laissait pas de copie pour éviter que de la politiquerie soit faite avec cette étude. «Au grand jamais il n'a fait allusion à la possibilité de consulter le rapport dans son bureau», renchérit-

elle.

«Faux», répliquent Smereka et Denis

Le maire Myroslaw Smereka a déjà nié cette version des faits de la

conseillère du centre-ville et maintient que le document était disponible pour consultation à son bureau. À la suite de la résolution qu'a fait adopter la coalition de l'opposition, tous les membres du conseil en ont maintenant reçu copie.

Allié du maire, le conseiller Yves Denis affirme de son côté que la conseillère Lise Dallaire-Durocher a tort et n'a pas le souvenir exact de ce qui s'est passé en séance du comité.

«J'affirme sans l'ombre d'un doute qu'il a été dit par le maire en comité que le rapport Municonsult pouvait être consulté à son bureau. Le maire a rigoureusement dit la vérité», déclare Yves Denis en contredisant sa collègue.

\$82,27 millions au 31 décembre 1996

La dette de Saint-Jean a diminué de \$1,7 million

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Myroslaw Smereka, n'était pas peu fier de commenter les résultats du rapport financier 1996 déposé lors de la dernière séance du conseil municipal. «On peut être fier comme conseil municipal. Pour la première fois depuis longtemps, la dette à long terme a diminué à Saint-Jean», a-t-il déclaré.

De l'ordre de \$84,030,810 au 31 décembre 1995, la dette à long terme est passée à \$82,277,911 un an plus tard, diminuant exactement de \$1,752,899, indiquent les états financiers vérifiés par la firme comptable Bellefleur, Chartrand, Tétrault.

Le maire a indiqué qu'il avait relevé la progression de la dette depuis 1970, alors qu'elle s'établissait à \$9,7 millions, pour remarquer que la dette n'avait baissé qu'entre les années 1972 et 1974.

Si la dette a diminué en 1996, c'est principalement parce que la ville a moins emprunté qu'elle n'a remboursé. Le rapport financier indique que le rachat d'obligations a été de \$6,267,453 tandis

que le financement à long terme a été de \$4,158,601.

Par ailleurs, le surplus d'exercice s'est élevé à \$1,262,490, portant le surplus à \$2,673,392 à la fin de 1996.

Pour s'administrer, offrir les services aux citoyens et rembourser ses dettes, la ville de Saint-Jean a dépensé \$45,196,259 l'an dernier tandis que ses revenus de toutes provenances se sont établis à \$46,525,473.

Les dépenses ont été les suivantes par grandes catégories d'activité: Administration générale (\$4,7 millions); Sécurité publique (\$7,8 millions); Transport (\$5,7 millions); Hygiène du milieu (\$5,4 millions); Santé et bien-être (\$406,000); Urbanisme et mise en valeur du territoire (\$1,2 million); Loisirs et culture (\$5,9 millions); Service de la dette (\$13,7 millions).

Du côté des revenus, la ville a touché des recettes de taxes de \$31,5 millions; des en-lieux de taxes de \$7,3 millions; d'autres recettes de sources locales de \$2,7 millions (incluant \$2 millions pour les ententes intermunicipales de police et d'incendie); et des revenus de transferts de \$135,000.

L'enquête secrète restera... secrète!

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

À moins qu'il ne se ravise cette semaine, le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Myroslaw Smereka, n'a pas l'intention de révéler ni à son conseil municipal ni à qui que ce soit le nom de la personne sur laquelle il a demandé une enquête de crédit.

Lors de la dernière séance du conseil municipal, la coalition de l'opposition avait refusé d'approuver la liste de comptes à payer no 1925 en exigeant que le maire révèle au conseil la nature de cette enquête.

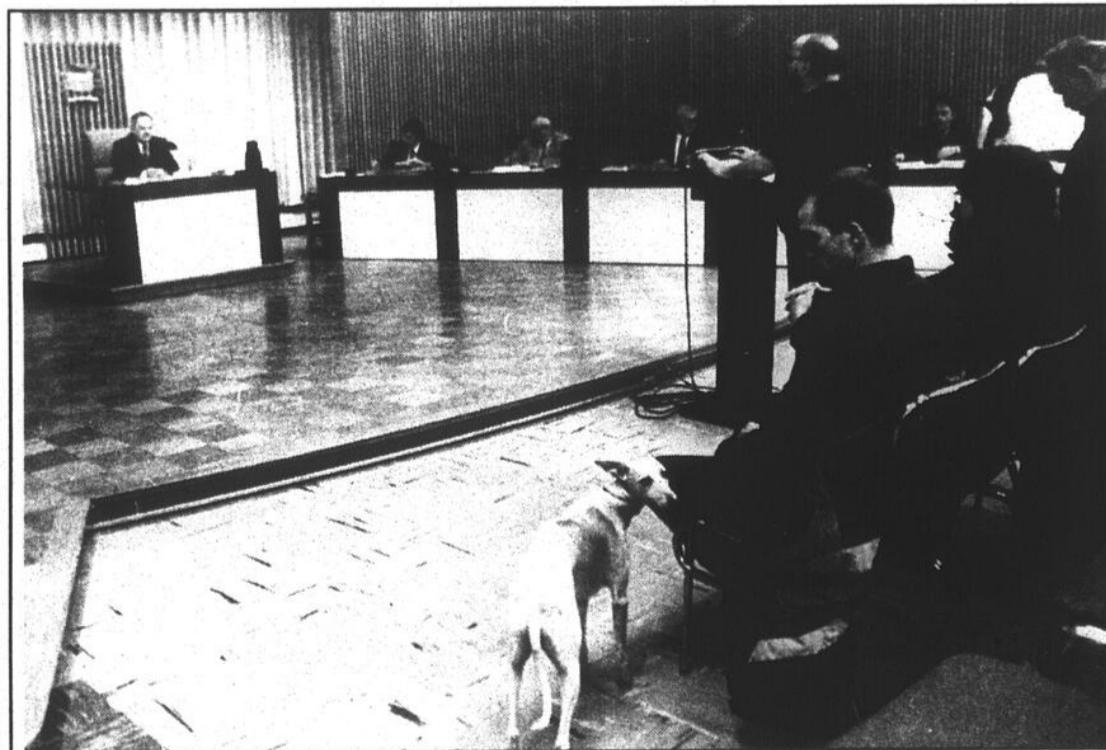
Se réfugiant derrière l'article 52 de la Loi des cités et villes, où sont énumérés les pouvoirs du maire, M. Smereka précise qu'il a agi en vertu du pouvoir d'investigation que lui confère sa fonction.

«On voit que la coalition cherche à circonscrire mon

rôle de maire au point de ne rien faire. C'est de l'acharnement sur le maire. Je m'excuse, mais je suis maire et j'ai l'intention d'ac-

complir ma tâche avec les pouvoirs qui me sont conférés. C'est pour ça que les citoyens et toute la ville m'ont élu», déclare-t-il.

Il restera à voir à la prochaine séance publique si le conseil municipal se contentera de ces explications.



Ti-gars à l'hôtel de ville!

Les élus de Saint-Jean-sur-Richelieu ont versé dans la politique canine lors de leur dernière assemblée alors que «Ti-gars» en personne a accompagné son maître, Michel-Gilles Lalonde. Ce dernier, qui a déposé une pétition, réclame l'aménagement d'une aire permanente d'exercice canin. L'Association canine suggère de transformer une partie du Parc Laurier, à côté de l'usine de filtration, en enclos pour les chiens.



Vol dans les locaux de Lassie

Des voleurs ont fracassé la vitrine de ce local utilisé dans le cadre du tournage de Lassie et se sont emparés d'un vélo de montagne. L'incident est survenu vers 5 heures samedi dernier au 179, Richelieu. Les policiers sont toujours à la recherche des suspects. Malheureusement, le chien Lassie n'était pas là pour monter la garde...

Un autre dg intérimaire à Iberville

LOUISE BÉDARD

Au cours d'une assemblée spéciale tenue lundi dernier, le conseil municipal d'Iberville a embauché un nouveau directeur général par intérim pour une période de quatre mois.

Yvan Fortin, 48 ans, de l'Ascension au Lac Saint-Jean, prendra la relève de Gilles Thibault, directeur général par intérim avec qui le conseil n'a pu s'entendre sur sa rémunération.

Dès lundi matin, avant même que le conseil n'adopte la résolution de son embauche, M. Fortin était à l'hôtel de ville pour commencer à se familiariser avec l'administration.

Seule la conseillère Jocelyne Larouche a enregistré son opposition à la résolution confirmant son embauche, protestant contre le fait qu'elle n'a pas été informée du processus d'embauche, ni des conditions de l'engagement de M. Fortin.

Elle a saisi l'occasion pour faire état d'une note de service qu'a laissée M. Thibault aux employés de la ville, avant de partir vendredi dernier. La conseillère a répété certains des points soulevés par le dernier dg quant à la nécessité de laisser aux fonctionnaires le soin de gérer au quotidien les opérations de la ville et de rétablir un climat de confiance avec les employés. Le conseil devrait faire un sérieux examen de conscience avant d'embaucher un autre directeur général, a-t-elle fait valoir.

En réplique aux doléances de Mme Desranleau qui se plaint de ne pas être tenu informée des décisions du conseil, d'autres élus ont répliqué qu'elle cherche avant tout à se faire du capital politique en préférant poser ses questions en public plutôt qu'en caucus. C'est la façon que j'ai d'obtenir des réponses, a répondu Jocelyne Desranleau alors que le ton montait entre les conseillers.

De son côté le conseiller Paul Houde a ajouté que la question de la rémunération n'a pas été le seul obstacle au prolongement de l'embauche de M. Thibault. Son lieu de résidence à l'exté-

rieur de la région causait aussi problème. M. Houde tenait à ce que le dg habite Iberville ou dans la région immédiate.

En réponse à une question du public, le maire a évalué à \$800 l'économie que réalisera mensuellement la ville en retenant les services de M. Fortin plutôt que de répondre à la demande salariale présentée par M. Thibault. Dans le contexte actuel, il n'était pas question que Iberville augmente sa masse salariale, a-t-il mentionné.

Lalande

Quant au coût exact du départ négocié de M. Lalande, le

maire s'est engagé à en établir un portrait complet à une prochaine assemblée.

Selon la lettre d'entente, la ville verse à son ancien directeur général, une somme de \$62,201 équivalant à dix mois de salaire. S'ajoute un montant de \$12,400 à titre de compensation pour diverses réclamations telles que les honoraires de l'avocat de M. Lalande, Me Michel Morissette, les frais afférents, etc.

De plus la ville versera une somme de \$3,500 à une firme de réaffectation de cadres choisie par M. Lalande pour un programme de recherche d'emploi.

En plus l'ancien dg reçoit une somme de \$14,355 moins les déductions fiscales habituelles pour ses vacances accumulées. Iberville dépo-



Paul Houde.

sera aussi sa part des contributions au régime de retraite de M. Lalande pour les dix mois de traitement payés et les dix semaines de vacances.

À toutes ces sommes il faut aussi additionner les honoraires de Me Robert Choquette, l'avocat de la municipalité.

Fortin

Le nouveau dg par intérim, Yvan Fortin, était directeur

général de Forestville jusqu'en août dernier alors que son contrat s'est terminé.

Détenteur d'une maîtrise en administration publique et un M.B.A., il complète un mémoire de maîtrise en stratégie à l'ENAP. Entre 1989 et 1973, il a travaillé comme conseiller en gestion municipale au sein de la firme Raymond, Chabot, Martin, Paré. Il a aussi occupé des postes au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Il a oeuvré antérieurement dans le domaine du tourisme comme directeur général de l'Association touristique régionale Chaudière-Appalaches. Il a débuté sa carrière comme directeur des loisirs à Chicoutimord puis directeur adjoint des loisirs de la ville de Chicouti-

L'ex-conseiller Bonneau à la défense de Lalande

LOUISE BÉDARD

L'ex-conseiller Germain Bonneau se porte à la défense de l'ancien directeur général de la ville d'Iberville, Jean-Marc Lalande, qui a été amené à négocier son départ.

Aux critiques du maire Jean Rioux déclarant que l'ancien directeur n'était pas en mesure d'atteindre les objectifs fixés, M. Bonneau donne un autre son de cloche, parlant plutôt des bâtons dans les roues que le conseil mettait à M. Lalande.

Le vétéran de la politique municipale battu en novembre 1995 par une candidate de l'équipe Rioux, Marie Tremblay, considère que l'ancien directeur a accompli un bon travail. Il juge aussi qu'il informait adéquatement le conseil de la situation municipale contrairement aux critiques formulées par les conseillers de l'équipe du maire.

D'ailleurs le surplus de quel- que \$570,000 qui se dégage de l'exercice financier de l'année 1996 n'est pas étranger à la

bonne administration de M. Lalande, fait-il observer.

Quant aux personnes scandalisées par le fait que la ville a été tenue de payer l'avocat de M. Lalande en vertu de son contrat de travail, M. Bonneau trouve tout à fait normale cette clause. Il devait être à l'abri d'une vengeance, explique-t-il.

Il s'interroge par ailleurs sur le coût réel du départ de M. Lalande pour les contribuables ibervilleois. Il additionne les sommes versées à l'ex-directeur, les frais de l'avocat de la ville, le salaire payé à M. Lalande pendant qu'il négociait son départ et d'autres frais. Il évalue que la dépense totale dépassera les \$102,000 comme il apparaît au dernier ajustement budgétaire approuvé par le conseil.

Enfin M. Bonneau ne manque pas de trouver symptomatique d'un malaise le fait que deux cadres de la ville, le directeur général et le directeur des travaux publics, Mario Lazure, aient quitté Iberville au cours

Avant de plonger, consultez donc un Maître piscinier!

rien à payer avant 1998



FINANCEMENT
6.75% à **7.5%**
5 OU 10 ANS FIXE

Maître piscinier
PISCINES HORIZON
345, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu
Le maître piscinier 348-6851

39\$ par mois*
Les piscines hors-terre du Maître piscinier mc

La décision de vous acheter une piscine représente un investissement important. Seul un Maître piscinier possède toutes les connaissances pour bien vous conseiller. Avant d'acheter une piscine hors-terre, consultez donc un Maître piscinier.

Maître piscinier

«Exigez le Maître piscinier!»

Les piscines creusées du Maître piscinier™

Le Maître piscinier est fier de vous offrir ce qui se fait de mieux dans l'industrie de la piscine creusée.

PISCINE CREUSÉE

14 x 28 pi
avec 3 pieds de trottoir
tout le tour

7 895\$ ou **9371\$**** mois

Informez-vous de notre programme
AQUAplan
Maître piscinier™

HEURES D'OUVERTURE

Lundi, mardi, mercredi: 9 h à 18 h
Jeudi, vendredi: 9 h à 21 h
Samedi: 9 h à 17 h
Dimanche: 12 h à 17 h



* Basé sur un terme de 60 mois au taux d'intérêt actuel du marché, sur approbation du crédit. ** Basé sur un terme de 120 mois au taux d'intérêt actuel du marché, sur approbation d crédit. MC Le Maître piscinier est une marque de commerce officielle enregistrée. Les images ne servent que de référence. Jusqu'à épuisement des stocks. *Sur approbation du crédit, détails en magasin.

Ouverture du parc à conteneurs d'Iberville vendredi

GILLES BÉRUBÉ

La société Compo-Haut-Richelieu ouvrira, vendredi prochain, le 18 avril, son troisième parc à conteneurs dans le parc industriel d'Iberville. Le nouveau dépôt de déchets sera une des composantes du complexe de gestion des déchets que la société implantera à Iberville.

Un parc à conteneurs, rappelons-le, est un lieu pour disposer de déchets spéciaux. Il est formé d'une plate-forme accessible aux véhicules. En contrebas, de six à huit conteneurs sont disposés autour de la plate-forme, permettant le tri des résidus selon leur différente destination, soit le recyclage, le compostage ou l'enfouissement. On peut ainsi y apporter des matériaux de construction, de la pierre et du béton, des pneus (maximum 4), du bois et des branches, du métal et des électroménagers, du gazon, des feuilles et des déchets végétaux.

Le parc d'Iberville devient le troisième en opération sur le territoire du Haut-Richelieu. On en trouve un à Lacolle et un autre à Saint-Luc, à la limite du territoire de Saint-Jean. Le parc de Saint-Luc s'adresse uniquement à la clientèle résidentielle, pour qui l'accès aux trois parcs est gratuit. Une porte-parole de Compo-Haut-Richelieu, Mme Louise

Fecteau, note que le contrôle sera resserré au parc de Saint-Luc.

Les deux autres parcs accueillent aussi bien la clientèle des résidents que celle des entrepreneurs. Dans l'agglomération de Saint-Jean, ces derniers sont invités à apporter leurs résidus à Iberville pour des raisons administratives, mais aussi d'efficacité. Le parc d'Iberville est de la même taille que celui de Saint-Luc pour une population moins importante. Compo-Haut-Richelieu s'attend à un achalandage moindre, mais à un volume plus important par client. En outre, le centre administratif de la société sera situé directement sur place. L'entreprise offrira un service de facturation pour les entreprises et les clients commerciaux, ce qui facilitera leur gestion.

Les tarifs ont été fixés à \$10 pour des résidus apportés avec une voiture, à \$20 pour une camionnette ou une remorque domestique,

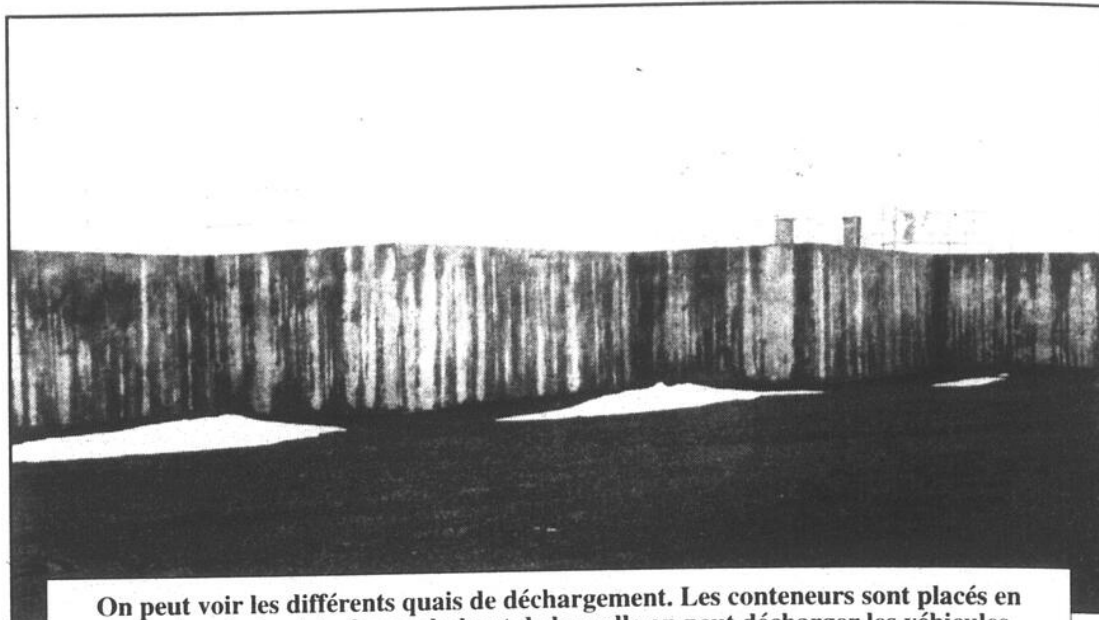
à \$30 pour une remorque d'entreprise et à \$40 pour une remorque à double essieu. À Iberville, les entrepreneurs en construction pourront apporter leurs résidus de matériaux en vrac, le centre leur offrant un service de tri. Ils devront toutefois déboursier un montant supplémentaire représentant 50% des prix indiqués plus haut. Face à la demande, Compo-Haut-Richelieu acceptera les résidus des citoyens provenant des municipalités non-membres pour les mêmes prix que ceux chargés aux entrepreneurs. Enfin, les citoyens des municipalités membres effectuant des travaux extraordinaires devront également assumer des frais de disposition.

Par ailleurs, Mme Fecteau indique que les parcs à conteneurs ne sont toujours pas équipés pour recevoir les résidus dangereux et la peinture. Compo-Haut-Richelieu invite les citoyens à conserver ces produits en attendant qu'elle soit en mesure de les accepter.

Rappelons que les parcs à conteneurs de Saint-Luc et d'Iberville sont ouverts de 9 heures à 17 heures, du lundi au mercredi, de 9 heures à 20 heures, les jeudis et vendredis, et de 10 heures à

16 heures, les samedis et dimanches. À Lacolle, le parc est ouvert de 9 heures à 20 heures, les jeudis et vendredis, et de 10 heures à 16 heures, les samedis et dimanches.

Enfin, Mme Fecteau note que les parcs sont un complément à la collecte sélective de porte à porte. Ils permettent de récupérer des matières qui auparavant se retrouvaient dans les sites d'enfouissement quand elles n'étaient pas carrément déversées dans la nature.



On peut voir les différents quais de déchargement. Les conteneurs sont placés en contrebas de la plate-forme du haut de laquelle on peut décharger les véhicules.

(Photo Remy Bolly)

TÉLÉPHONE CELLULAIRE

1 MOIS GRATUIT

sur les frais de service
Valeur jusqu'à 159^{95\$}
Sur abonnement
de 12 mois

GRATUIT

Frais d'accès
au réseau
Valeur de 25\$

2 MOIS GRATUITS

sur les frais de service
Valeur jusqu'à 319^{90\$}
Sur abonnement
de 24 mois

3 MOIS GRATUITS

sur les frais de service
Valeur jusqu'à 479^{85\$}
Sur abonnement
de 36 mois



StarTAC
LE MINIPORTATIF

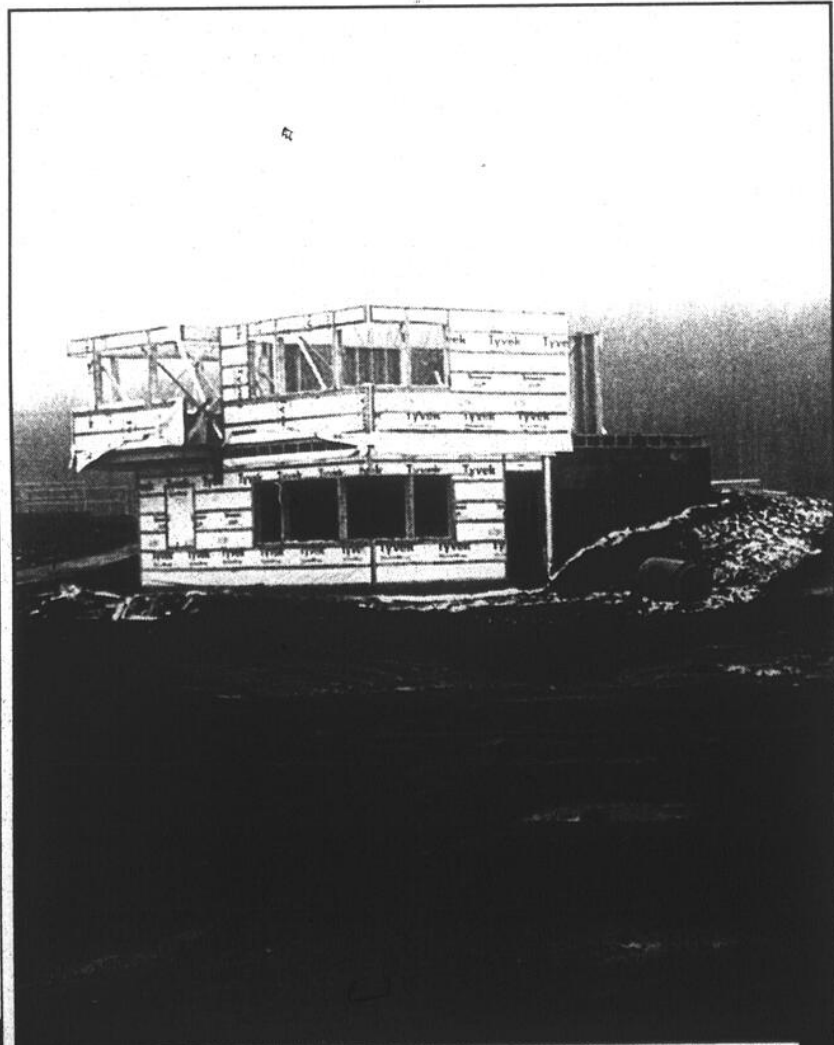
LE TÉLÉPHONE CELLULAIRE LE PLUS PETIT ET LE PLUS LÉGER AU MONDE

Contrat minimum de 12 mois. Nouvel abonné seulement. Sur approbation de crédit

HÉBERT & GOUIN
Communications

CENTRE CELLULAIRE PLUS
391, Boul, du Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu 348-5210

Bell Mobilité



D'ici la fin du mois, le bâtiment administratif sera complété. Entre-temps, le parc à conteneurs ouvrira ses portes vendredi.

(Photo Remy Bolly)

Des travaux de \$150,000 dans le secteur de la rue Tassé

LOUISE BÉDARD

Pour tenter de régler le problème de la mauvaise qualité de l'eau, Iberville se résout finalement à effectuer des travaux de nettoyage des conduites d'eau en utilisant la méthode de l'alésage et de procéder à l'application d'un revêtement protecteur sur la paroi interne des conduites d'aqueduc, dans le secteur de la rue Tassé, Laberge, Lorrain.

Cette solution avait été proposée

il y a près d'un an par l'ancien directeur des travaux publics, Mario Lazure, pour résoudre le problème d'eau rouillée dans ce secteur.

Un contrat pour effectuer les travaux avait même été accordé à la firme Rétubec à cet effet. Mais au cours du mois d'août, après le départ de M. Lazure, le conseiller Paul Houde faisait arrêter les travaux. Il évaluait alors que des opérations moins coûteuses comme la fermeture d'une valve et un vidage périodique pouvaient résoudre le problème.

Mais la semaine dernière, des ré-

sidents du quartier venaient manifester à nouveau leur exaspération face à ce problème récurrent. Ils allaient même jusqu'à s'interroger sur les conséquences de l'utilisation de l'eau pour la santé des personnes.

Jean Bolduc

Le contremaître des travaux publics, Jean Bolduc, chargé de se pencher à nouveau sur la question, a contacté les villes de Boucherville, La Prairie et Lachute qui ont fait face au même genre de problème.

Dans un rapport remis au conseil, M. Bolduc souligne que ces trois municipalités ont effectué les mêmes démarches qu'Iberville. Ainsi Lachute a procédé à la fermeture et l'ouverture de vannes, au rinçage des conduites avant de se décider à commander des travaux majeurs.

M. Bolduc recommande aussi maintenant de procéder à des travaux de réfection de la conduite d'aqueduc du secteur Tassé.

La conseillère de l'opposition, Jocelyne Desranleau, s'est réjouie que la ville en arrive finalement à

une décision après un an. Le conseiller Roger Couture a dit espérer que ces travaux résoudront le problème.

Roger Couture, tout comme son confrère Paul Houde, ont trouvé le tour de blâmer en quelque sorte l'ancien directeur des travaux publics de ne pas être passé par les essais qu'ils ont faits avant de recommander les travaux de \$150,000 qui seront finalement réalisés.

Avant que M. Lazure ne quitte l'emploi de la ville, on se souviendra qu'il a été impliqué dans des affrontements avec M. Houde au cours d'assemblées publiques. ☞

EN VEDETTE CETTE SEMAINE



Réfrigérateur

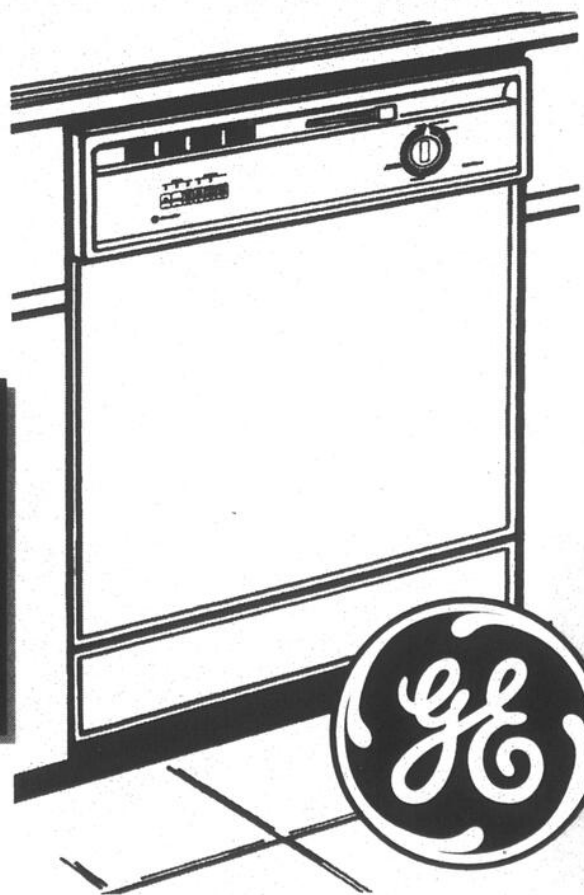
- Capacité 17,7 pi carrés
- 3 clayettes réglables en verre, demi et en porte-à-faux
- Bac à viande transparent
- 2 bacs à légumes/fruits transparents
- 2 compartiments à produits laitiers transparents
- 4 balconnets intérieur amovibles

Possibilité de paiements différés*

Cuisinière à nettoyage manuel

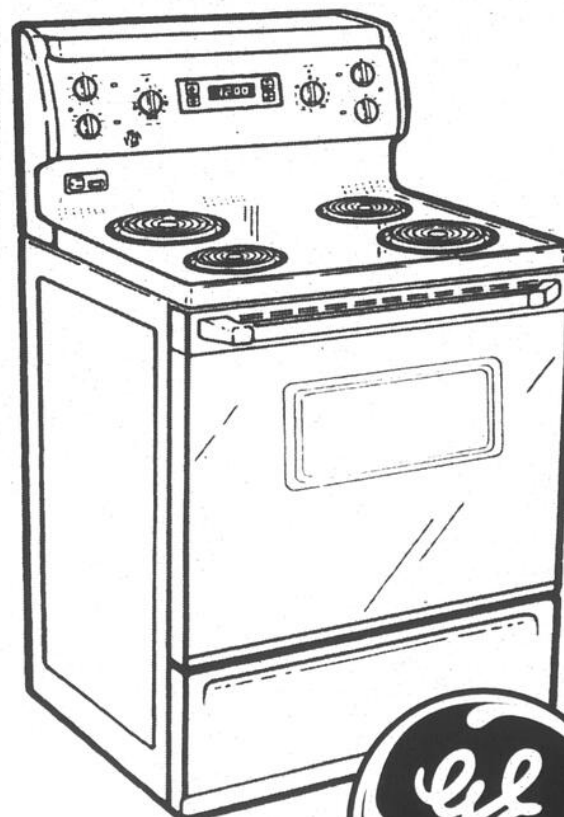
- Minuteur "El-Tod"
- Éclairage intérieur
- Type "Lift Top Plus"

MEILLEUR PRIX GARANTI!



Lave-vaisselle encastrable

- 6 touches/boutons-poussoirs
- Départ différé, cadran 6 heures
- Économiseur d'énergie
- 3 niveaux de lavage
- Filtre autonettoyant
- Broyeur d'aliments
- Isolant insonorisant "Quiet Power"
- Moteur silencieux



* Avec léger supplément, voir détails en magasin.

**MEUBLES
SÉLECTION**
Laurent



Saint-Luc
100, rue Moreau
Tél.: 348-4545
856-3646

Le nom de treize rues d'Iberville sera modifié

Pour éviter la confusion avec le nom de rues de municipalités environnantes qui portent la même désignation et pour faciliter la tâche des policiers et des services de secours appelés à intervenir rapidement lors d'urgence, treize noms de rue d'Iberville seront modifiés.

Les Ibervillois devront s'habituer à ap-

peler dorénavant la rue Champlain, rue Samuel-de-Champlain. La rue Davignon devient la rue Germain-Davignon de même que la rue Deslauriers portera le nom de Roger-Deslauriers.

Le nom de la rue Dufresne est modifié pour la rue Alexandre-Dufresne de même que celui de la rue Fournier devient Rodolphe-Fournier, en mémoire du notaire.

Quant à la rue Hébert, elle sera connue dorénavant sous le nom de Charles-Henri-Hébert. La rue Laberge devient la rue Charles-Laberge et la rue Lalanne, Jean-Guy-Lalanne.

Des deux côtés de la rivière, on compte une rue Mercier. Celle d'Iberville s'appellera Honoré-Mercier. Il en est de même pour la rue Saint-Georges d'Iberville connue maintenant sous le nom de rue Curé-Saint-Georges.

La rue Paré devient Hubert-Paré du nom du médecin ibervillois. De même la rue Régnier sera maintenant désignée comme la rue Louis-Régnier.

Les résidents de toutes les rues concernées seront avisés par lettre du changement de dénomination.

Chaque quartier portera un nom

Saint-Luc redivise ses six districts électoraux

ISABELLE SIMARD

La Ville de Saint-Luc attribuera un nom à chacun de ses districts électoraux tout en procédant à leur redivision pour mieux répartir ses 12,433 électeurs.

Lors de leur dernière assemblée régulière, les élus municipaux ont adopté un projet de règlement portant le numéro 857 et intitulé «Règlement concernant la division du territoire de la municipalité en six districts électoraux».

La Ville de Saint-Luc jugeait opportun et nécessaire de procéder à la redivision du territoire en conformité avec les dispositions de l'article 12 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Très peu de changements ont été apportés aux différents quartiers, si ce n'est que les districts 3 et 4 ont été rapetissés et les districts 1 et 2 agrandis afin de rétablir l'équilibre dans ces secteurs. De plus, un nom a été attribué à chacun des districts.

Le district électoral numéro 1 portera le nom de «Providence» et comptera 2,685 électeurs. Il se délimitera au nord et au nord-est, par le boulevard Saint-Luc; au sud-est, par les rues Daniel, de Montmartre, Masson, Savard et Bernier; au sud, par la limite municipale de Saint-Luc et Saint-Jean-sur-Richelieu; au sud-ouest et à l'ouest, par la limite municipale de Saint-Luc et L'Acadie.

Le district électoral numéro 2 sera appelé «de la Mairie» et englobera 2,435 électeurs. Il sera borné au nord par la limite municipale de Saint-Luc et Carignan; au nord-est et à

l'est, par l'autoroute 35; au sud et au sud-ouest, par le boulevard Saint-Luc; à l'ouest, par la limite municipale de Saint-Luc et La Prairie.

Le district électoral numéro 3 sera nommé «Prés-Verts» et comprendra 2,371 électeurs. Il sera réparti de la manière suivante: au nord-est, le boulevard Saint-Luc; à l'est, l'autoroute 35; au sud, la limite municipale de Saint-Luc et Saint-Jean-sur-Richelieu; à l'ouest, les rues Bernier et Savard; au nord-ouest, les rues Masson, de Montmartre et Daniel.

Le district électoral numéro 4 portera le nom de «Jean-Talon» et comptera 2,114 électeurs. Il sera délimité au nord, par l'arrière des lots de la rue Chênevert; à l'est, par la rivière Richelieu; au sud, par la limite municipale de Saint-Luc et Saint-Jean-sur-Richelieu et à l'ouest par l'autoroute 35.

Le district électoral numéro 5 sera désigné «Quatre-Vents» et comportera 1,171 électeurs. Au nord-est, il sera délimité par le lot originaire 20, le canal Chambly et le lot originaire 219; au sud-est, par la rivière Richelieu; au sud, par l'arrière des lots des rues Verlainne et d'Aragon; à l'ouest, par l'autoroute 35.

Le district électoral numéro 6, «Sainte-Thérèse», sera composé de 1,657 électeurs. Il sera borné au nord et au nord-est par les limites municipales de Saint-Luc, Chambly et Carignan; à l'est par la rivière Richelieu; au sud, par les lots originaires 284 et 285, le canal Chambly et le lot originaire 21; à l'ouest, par l'autoroute 35; au nord-ouest, par la limite municipale de Saint-Luc et Carignan.

Contrat d'entretien des espaces verts

La ville d'Iberville a confié à l'entreprise, les Gazon Michel d'Iberville, le contrat d'entretien de ses espaces verts, pour les trois prochaines années.

L'entreprise a présenté la plus basse soumission. Un contrat d'une valeur de \$39,236 pour la présente année, de \$40,719 pour l'année 1998 et de \$40,719 pour l'année 1999 a été accordé.

Entretien Belle Ville inc a déposé une proposition s'élevant à \$55,502 pour chacune des trois années du contrat tandis que la soumission de Vendura enr. s'élevait à un montant annuel de \$11,433.

Au moment de l'octroi du contrat le 7 avril dernier, la conseillère Jocelyne Desranleau a critiqué

la dépense de \$1,964 encourue pour publier un appel d'offres dans le journal La Presse pour en arriver finalement à accorder le contrat à une entreprise locale.

Le responsable du dossier de l'embellissement au conseil, Patrick Monast, a répliqué qu'au contraire cette dépense avait été profitable puisque l'an dernier Iberville a dû consacrer \$49,000 pour l'entretien de ses espaces verts.

Par ailleurs le contrat de fourniture de fleurs pour les paniers suspendus dans la ville revient aux Serres Sainte-Anne, pour un montant de \$1,116. C'est la Commission des loisirs qui veillera encore cette année, à l'entretien des corbeilles de fleurs.

À Saint-Luc

Entretien du réseau d'éclairage

ISABELLE SIMARD

La compagnie Richard Saint-Jean électrique située à Saint-Luc a obtenu le contrat d'entretien du réseau d'éclairage de la municipalité pour la période du 1^{er} avril 1997 au 31 mars 1998 au montant de \$13,675 (taxes incluses). Le Service des travaux publics de la municipalité a rejeté les trois autres soumissions reçues: Entreprises Lalonde & Labrosse (\$19,372), Pierre Brossard (1981) (\$21,179) et Néolect (\$50,685).

Travaux publics

Le Service des travaux publics de la Ville de Saint-Luc a retenu les services des compagnies Carrière Bernier, de

Saint-Jean-sur-Richelieu, pour la fourniture de béton bitumineux (\$20,475), P. Baillargeon, d'Iberville, pour la fourniture de pierre concassée (\$38,725) et Les produits chimiques Calclo, de Montréal-Est, pour la fourniture et l'épandage de chlorure de calcium (\$24,360). Les contrats pour ces différents services ont été offerts aux plus bas soumissionnaires.

Rue Godefroi-Gaudreau

Le nom de la rue Godefroi-Gendreau, localisée sur les lots 129-7 et P-129-12 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc, sera modifié avant la construction de nouvelles résidences. Dorénavant, cette rue portera le nom de Godefroi-Gaudreau.

Zones de stationnement pour handicapés

Des amendes de \$100 à Saint-Luc

ISABELLE SIMARD

Dorénavant, les automobilistes qui utiliseront les zones de stationnement réservées aux personnes handicapées sur le territoire de la ville de Saint-Luc seront passibles d'une amende de \$100.

Le conseil municipal de la Ville de Saint-Luc a résolu de modifier ses règlements régissant le stationnement sur son territoire à la suite d'une modification du Code de la sécurité routière relativement à l'amende émise pour une infraction sur une zone de stationnement réservée aux personnes handicapées.

1^{er} anniversaire

Salon Gino

Coiffure pour hommes et femmes
avec ou sans rendez-vous




**315, rue Macdonald,
Saint-Jean-sur-Richelieu**



Le Beigainvillier

À votre service: de gauche à droite, Nicole, Lynda, Brigitte, Joyce, Line et Gino, propriétaire

Pour célébrer notre 1^{er} anniversaire, nous vous offrons

PERMANENTE

45\$*

en vigueur jusqu'au 8 mai 1997
* Léger supplément pour cheveux longs

349-1914

On ne parle pas au nom de la MRC sans son accord

GILLES BÉRUBÉ

On ne parle pas au nom de la MRC sans avoir préalablement obtenu son accord. C'est ce qu'on peut retenir d'un long débat qui a marqué la dernière séance du conseil des maires, le mercredi 9 avril. La MRC a adopté une résolution pour prendre ses distances face à une intervention de l'UPA et de représentants de la MRC, en commission parlementaire, le jour précédent.

L'été dernier, le gouvernement québécois a adopté la Loi 23, mieux connue sous l'appellation de la «loi sur le droit de produire». Il s'agit d'une loi-cadre qui ne prendra véritablement sa forme qu'avec l'application de la réglementation. Le projet est actuellement étudié en commission parlementaire (celle-ci se termine aujourd'hui même). Il y a deux semaines, à la demande du ministre des Affaires municipales du Québec, M. Rémy Trudel, la MRC a été invitée à témoigner en commission parlementaire pour y parler de la «Convention de Saint-Valentin».

La Convention de Saint-Valentin, c'est une sorte de document de travail, un guide permettant aux municipalités d'appuyer leur réglementation sur les odeurs causées par les productions animales, plus particulièrement par l'élevage porcin. Pourquoi ce nom? L'été dernier, un peu partout au Québec, on s'est retrouvé en plein débat sur l'implantation de porcherie. La municipalité de Saint-Valentin s'est retrouvée dans cette situation.

Plutôt que d'imposer un coup de force, son maire, M. René Trahan, a invité les municipalités de la région et le milieu agricole à se réunir pour

trouver un terrain d'entente. Le député du comté de Saint-Jean, M. Roger Paquin, a présidé cette démarche qui a réuni des municipalités du Haut-Richelieu et de la région de Napierville. Les rencontres se sont tenues à Saint-Valentin. Le groupe a fini par s'entendre sur des normes qui reprennent essentiellement l'approche des distances séparatrices.

Commission

Lors de son passage à Saint-Jean, à la mi-mars, le ministre Trudel avait indiqué au préfet, M. André Barrière, qu'il était intéressé à ce que cette expérience soit rapportée en commission parlementaire. C'est à sept jours d'avis que la MRC a été convoquée pour y témoigner en compagnie de la Fédération de l'UPA de Saint-Jean-Valleyfield. Le préfet et le maire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, M. Guy Patenaude, qui est aussi agriculteur, ont représenté la MRC. Avec des représentants de l'UPA, ils ont travaillé sur le mémoire à déposer devant la commission, mémoire qui accompagnait la fameuse convention. Compte tenu des délais, ce document n'a pu être approuvé par le conseil des maires.

Le texte présente des faits, mais il reprend aussi l'argumentation et les revendications de l'UPA. Il fait aussi état de la nécessité d'une concertation avec le milieu agricole, une position qui correspond assez bien à celle que la MRC avait adoptée, l'été dernier, quand on lui a demandé d'intervenir dans le projet de la porcherie Toupin. Les maires préconisaient pour la plupart une approche de concertation et ils estimaient que ce dossier relevait des municipalités locales.

Manifestation

Mais voilà, en présentant les faits, le mémoire cite nommément L'Acadie et Saint-Blaise-



Le mémoire déposé en commission parlementaire mentionnait nommément que les agriculteurs ont manifesté à L'Acadie et à Saint-Blaise.

sur-Richelieu comme exemples où les agriculteurs ont dû manifester pour se faire entendre. Le maire de Saint-Blaise, M. Gaëtan Delisle, n'a pas aimé. À son avis, en citant le nom de sa municipalité, le mémoire ne reflétait pas la réalité puisque sa municipalité était prête à créer un comité avec les agriculteurs dès l'automne. Il a ainsi lancé un débat qui s'est étiré pendant plus d'une heure. On a ainsi appris que les représentants de la MRC avaient demandé que des modifications soient apportées au mémoire, notamment qu'on retire le nom des municipalités. Il semble que l'UPA a refusé ces modifications, les jugeant trop tardives.

De façon générale, les maires, du moins ceux qui en avaient pris connaissance, ne semblaient pas trop accrocher sur la teneur du mémoire et sur celle de la Convention de Saint-Valentin. Cependant, la plupart ne semblaient pas apprécier que le mémoire ait été déposé au

nom de la MRC, comme l'indique la page-titre du document. En aucun temps, le conseil ne l'a approuvé pas plus qu'il n'avait adopté de lignes directrices pour le rédiger. La nuance aurait dû être faite devant la commission, ont commenté quelques-uns.

M. Patenaude a souligné que le mémoire ne faisait qu'énoncer des faits, qu'il était en quelque sorte une mise en situation pour expliquer le climat qui sévit depuis l'été dans certaines municipalités. Il a commenté qu'il trouvait la convention correcte et qu'elle avait été correctement présentée devant les députés.

Le maire Delisle a demandé une rétractation. Finalement, les maires ont unanimement adopté une résolution pour signifier à la commission qu'elle n'avait pas approuvé le document et que les points de vue exprimés ne reflétaient pas une position officielle de la MRC, sans toutefois désavouer le document.



Luce Des Granges

L.DG
design

- Service complet d'aménagement et de décoration
- coloration
- plan
- meubles et accessoires

Aucune adresse commerciale

Sur rendez-vous seulement

347-1271

Plus de 30 ans de compétence...

OUVREZ-VOUS LES PORTES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Apprendre l'informatique c'est facile!

- Commencez quand il vous plaît
- Apprenez à votre rythme



Unités d'Éducation Continue (UEC)

Agréé SQDM

- Un étudiant par ordinateur
- Cours individualisés
- Apprenez à votre rythme
- Français ou anglais
- Aucun préalable
- Commencez quand il vous plaît
- Manuels inclus
- Déductible d'impôt
- Certificats
- Service d'aide au placement

COURS	NOMBRE D'HEURES
Windows 95 int./avancé	16/16
Word Version 7 1/2/3	18/20/22
Word Perfect 6.0/6.1/Win	18/18/20
Lotus, Windows V. 4.01/5	20/20
Access V. 2/7	22/20
Fortune 1000 V.7	76
GL/P/CC/FOUR	
Simple comptable Windows	20
Works 3.0	20
Corel Draw V.5	18
Windows 3.1	20
Saisie de données 30 mots/min.	40
Survol Windows 95/3.1	16/16
2 heures gratuites	

ACADÉMIE DU SAVOIR
FORMATION EN INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

315, rue MacDonald, Saint-Jean-sur-Richelieu
349-4111

NOTRE FORCE:

le service après-vente!

PISCINE HORS-TERRA

- Tout équipée
- Toile à motifs
- Installation incluse
- TVQ incluse

39\$ /mois

1^{er} versement février 1998

QUALITÉ QUEBEC VOGUE



NOUS PAVONS LA TPS

Piscine creusée 15 pi x 30 pi
7 999\$

- Tout équipée avec trottoir
- Marches de 4 pieds incluses
- Installation incluse
- Photo à titre indicatif

Toile pour piscine creusée
Osez comparer nos prix!

- * Main-d'oeuvre «gratuite» sur: inspection et réparation de pompe en atelier seulement
- * Pour un temps limité

La seule piscine approuvée par le

CRIQ
CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUÉBEC

LES SPAS «HYDROPOOL» ONT ÉTÉ CONÇUS POUR VOUS SATISFAIRE SOUS N'IMPORTE QUEL CLIMAT... À L'INTÉRIEUR OU À L'EXTÉRIEUR

Seulement **69\$** /mois

Incluant:

- Jupe en cèdre
- Couvert rigide
- Lumière
- Minuterie 7 jours
- Choix varié de couleurs
- Toutes taxes et livraison incluse



Nous offrons une gamme complète de service.
Ex: changement de toile, système de filtration, chauffe-eau, réparations de tout genre

Votre conseiller technique: Robert Charbonneau

Le plaisir de l'été!

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au vendredi: 9 h à 21 h
Samedi: 9 h à 17 h
Dimanche: 12 h à 17 h

1073, boul. du Séminaire Nord, St-Jean-sur-Richelieu (à côté de Peinture Mercier & Mercier)

Piscine & Spas

SERVICE, PIÈCES ET ACCESSOIRES

348-4611

L'Association des riverains du Richelieu étend son territoire

GILLES BÉRUBÉ

L' Association des riverains de la rivière Richelieu tente d'étendre son territoire à l'ensemble de la vallée. Elle mène actuellement une campagne d'information auprès des riverains du Richelieu, de la frontière américaine jusqu'au fleuve. Rappelons que l'Association regroupe des propriétaires riverains de Saint-Jean, Iberville et Saint-Athanase impliqués dans le dossier de la ligne hydrique.

La ligne hydrique, c'est la limite qui sépare les propriétés privées longeant la rivière du domaine public. Il y a maintenant six ans, le ministère de l'Environnement a entrepris de délimiter clairement la propriété publique et la propriété privée. Du coup, il a offert aux propriétaires qui empiètent sur le domaine public de leur vendre ou de leur louer cet empiètement. L'ennui, c'est qu'on ne s'entend pas sur l'endroit où se situe la ligne hydrique, une notion de droit foncier qui s'appuie sur le niveau d'eau. On est d'accord sur la définition, soit «le niveau des hautes eaux naturelles en dehors de la période de débordement». Cependant, on diffère de point de vue au niveau technique sur le moment de la période de débordement et sur la façon d'établir le niveau des hautes eaux.

Au départ, le ministère s'en est tenu à un projet-pilote touchant le territoire de trois municipalités. L'expérience de ces trois municipalités deviendra en quelque sorte le cas d'es-



Une centaine de citoyens ont assisté à l'assemblée, à Noyan.

èce qui s'appliquera ensuite à tout le Québec. Le porte-parole de l'Association, M. Jacques Tougas, note que jusqu'à maintenant, l'organisme s'en est tenu à regrouper des résidents de ces trois municipalités. Au cours des derniers mois, à la fois pour accroître ses sources de financement et pour accroître la pression sur le gouvernement, l'Association a sensibilisé les propriétaires d'autres municipalités riveraines du Richelieu. Elle veut les mettre au courant de ce qui les attend si elles n'arrivent pas à s'entendre avec le ministère.

Récemment, le président de l'Association,

M. Claude Boiteau, s'est rendu animer une séance d'information à Saint-Antoine-sur-Richelieu. Samedi dernier, le 12 avril, il a rencontré une bonne centaine de citoyens à l'hôtel de ville de Noyan. Dans ce cas, l'Association avait obtenu de la municipalité d'insérer un feuillet d'information dans l'enveloppe du compte de taxes. M. Tougas note que dans plusieurs municipalités, bien des propriétaires de chalets ne sont pas de la région. Ils ne suivent pas nécessairement les médias locaux qui ont traité abondamment du sujet depuis six ans.

Dans ses démarches pour contester les prétentions du ministère, l'Association a soumis un imposant mémoire colligeant à peu près tout ce qui s'est écrit au niveau technique et juridique sur ce sujet. Elle a de plus commandé une expertise auprès de M. Fred Parkinson, un hydrologue du Groupe LaSalle, une firme qui a agi dans le passé comme consultant auprès de la Commission mixte internationale sur les

eaux limitrophes. Les fonctionnaires n'ont toujours pas soumis de réplique à ces documents.

Le ministre David Cliche est le troisième à passer à la barre du ministère depuis que le dossier est ouvert. Ce dernier serait ouvert à un arbitrage, mais dans ce cas, il faut s'entendre sur la composition du comité d'arbitrage. Selon M. Tougas, il semble que M. Cliche serait prêt à un comité formé d'un arbitre choisi par chacune des parties et d'un troisième arbitre coopté par les deux premiers.

Par ailleurs, en décembre, le ministre a sommé le groupe de convoquer une assemblée générale de ses membres dans les plus brefs délais. L'Association a préféré laisser passer les Fêtes. Elle attend encore la réponse du ministre s'il compte être présent ou non à cette assemblée. La séance sera convoquée en fonction de son horaire. S'il décline, l'Association tiendra la réunion sans lui. ☞

L'UPA de Venise: pas de boycott des montgolfières

GILLES BÉRUBÉ

Le Syndicat de l'UPA de Venise ne boycottera pas le Festival des montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu. C'est ce que le syndicat a décidé lors de son assemblée générale tenue au cours du mois de mars.

Rappelons qu'à sa séance du 12 mars, le conseil des maires de la MRC du Haut-Richelieu a pris connaissance d'une résolution adoptée par le Syndicat Pré-Vert pour boycotter le prochain Festival de montgolfières. Ce syndicat couvre le territoire de Saint-Athanase, de Saint-Alexandre, de Mont-Saint-Grégoire et de Sainte-Brigide, où les montgolfières vont se poser la plupart du temps. Son objectif est de faire pression sur les municipalités et plus particulièrement sur L'Acadie, dans le dossier de la réglementation des activités agricoles en zone verte.

Lors de cette séance, un représentant du

Syndicat de Venise, M. Charles Petit, avait laissé entendre que la même résolution allait être adoptée dans son syndicat. Lors de l'assemblée du 9 avril, M. Petit est intervenu pour dire qu'il avait parlé trop vite en présumant que ses collègues allaient s'aligner sur la résolution du Syndicat Pré-Vert. Il a déposé la copie d'une lettre du Syndicat de Venise adressée au président du Syndicat Pré-Vert, M. Réjean Bessette.

Le Syndicat a majoritairement décidé de ne pas appuyer la résolution de boycott. Il dit comprendre la position et il croit même que l'annonce du boycott a eu des effets positifs. Cependant, il préfère ne pas prendre en otage le Festival de montgolfières. Il réaffirme sa solidarité dans la protection de l'agriculture et sa conviction que la priorité doit être accordée à l'agriculture en zone agricole. Le Syndicat de Venise trouve intolérables les règlements adoptés par certaines municipalités, mais il diffère d'opinion sur les actions à prendre pour y faire face. ☞



La promotion JEUX DE CARTES fait encore des heureux...

Notre sixième tirage de notre promotion d'achat local JEUX DE CARTES a eu lieu le mardi 8 avril dernier. Le tirage au sort a été effectué par nos marchands participants et nous avons procédé à la remise de six certificats-cadeaux d'une valeur totale de 300\$, dont les gagnants sont: M. Eugène Robert de Saint-Jean-sur-Richelieu, M. Richard Boutin de Saint-Jean-sur-Richelieu et M. Gérard Guérin de Saint-Athanase.



Luc Moreau et Michel Turgeon, publicitaires au journal, Christian Van Gennip de Cuisine Action, Eugène Robert, gagnant, Daniel Poulin de MicroAge et René Bouchard, directeur général du journal Le Canada Français.



Luc Moreau, publicitaire, Gloria Ethier de Voyages Envol, Richard Boutin, gagnant, Denis Dolan de Taverne Cartier et René Bouchard, directeur général du journal Le Canada Français.



Michel Turgeon, publicitaire, Christian Van Gennip de Cuisine Action, Gérard Guérin, gagnant, Jacques Cadieux de Garage Jacques Cadieux, André Corriveau, publicitaire et René Bouchard, directeur général du journal Le Canada Français.

Félicitations à nos heureux gagnants!

ICI, TOUJOURS UN SERVICE PERSONNALISÉ ET C'EST TOUJOURS MOINS CHER!

Fils à «overlock»
1500 mètre: 1,50\$
6000 mètre: 4,50\$

PATRONS
Butterick et Vogue: 3 pour 1
Burda: 50%

Tricot de coton uni ou imprimé

50% DE RABAIS + Tricot à bordure

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Offre valable du 16 au 22 avril 1997 inclusivement

LES TISSUS DU QUÉBEC
610, 1re Rue, Iberville
347-1333
PAIEMENT DIRECT

La semaine des personnes INDISPENSABLES

à votre succès!

- 1^{er} prix -

- Service de limousine pour une journée offert par **Krystal Limousine**
- Un facial au **Salon Direction Beauté**
- Un forfait beauté chez **Coco Coiffure** incluant coupe, mise en plis, maquillage et manucure
- Un laissez-passer pour deux personnes au **Cinéma Capitol**
- Un souper pour deux personnes au **Restaurant Le Samuel II**

- 2^e prix -

- Une location de voiture pour un week-end, gracieuseté de **Thrifty Location**
- Un forfait esthétique incluant soins de la peau, épilation, maquillage, trousse, offert par **Esthétique E.V.D.**
- Un forfait beauté chez **Salon Gino** incluant coupe, mise en plis et teinture
- Un souper pour deux personnes au **Restaurant Le Nautique**
- Certificat-cadeau des **Voyages l'Embarcad'Air**
- Un laissez-passer pour deux personnes au **Cinéma Capitol**

- 3^e prix -

- Un abonnement d'un an au centre de conditionnement physique **Gym'N'Tonic**
- Une facial et maquillage, gracieuseté du **Studio Charmis**
- Un traitement santé offert par **Centre de Santé Minceur**
- Un laissez-passer pour deux personnes au **Cinéma Capitol**

- 4^e prix -

- Un abonnement d'un mois au centre de conditionnement physique **Gym'N'Tonic**
- Un certificat-cadeau de 50\$ des **Voyages l'Embarcad'Air**
- Un laissez-passer pour deux personnes au **Cinéma Capitol**
- Un agenda électronique et une location d'un téléavertisseur (durée de 3 mois), gracieuseté de **Hébert & Gouin**

- Tirages supplémentaires -

- 11 laissez-passer pour deux personnes au **Cinéma Capitol**
- 4 abonnements d'un mois au centre de conditionnement physique **Gym'N'Tonic**
- 10 certificats-cadeaux d'une valeur de 20\$ chacun offerts par le **Carrefour Richelieu**
- 1 certificat-cadeau de 25\$ gracieuseté du **Restaurant Le Coq Rapide**

Tous les détails dans
l'édition du 23 avril du

**LE CANADA
FRANÇAIS**

347-0323

*Cette année, faites
quelque chose de différent...*

*Dites à tout le monde
qu'elle est indispensable,
et accompagnez-la à un « 5 à 7 »
le jeudi 24 avril
à l'hôtel Vallée des Forts*



au cours duquel nous ferons tirer

3000\$ en prix!

Réservez votre espace en
communiquant avec votre
représentant publicitaire au
347-0323



Trois lauréats du Haut-Richelieu aux Grands Prix du Tourisme de la Montérégie

MICHEL PHANEUF

Le Haut-Richelieu a rafflé pas moins de trois prix, le 10 avril dernier, lors de la 12^e édition des Grands Prix du tourisme de la Montérégie.

Trois entreprises et organismes de la région ont en effet remporté les grands honneurs dans autant de catégories de cet événement qui a eu lieu cette année à l'Hôtel Valleyfield à Salaberry-de-Valleyfield. Les Grands Prix du tourisme visent à récompenser les intervenants ayant contribué de façon particulière à la promotion de l'activité touristique dans leur région.

Le Festival de Montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu a ainsi reçu le «Prix de la manifestation touristique 1997». Avec ses 13 années d'existence et ses 250,000 visiteurs en 1996, le Festival de Montgol-



Parmi les organismes primés, le Festival de Montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu a reçu le «Prix de la manifestation touristique 1997».

fières est considéré comme le plus gros rassemblement de montgolfières au Canada.

Un récent sondage Léger et Léger a d'ailleurs démontré que 14,6% des 1,003 Québécois interrogés associent directement le Festival de Montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu à la Mon-

térégie.

Le «Prix spécial du jury» a quant à lui été attribué au Festival de la Saint-Valentin. Cet événement qui en était cette année à sa troisième édition, souligne par le biais d'une foule d'activités la fête de la Saint-Valentin (le 14 février) dans la municipalité du même

nom.

En 1996, la population de ce petit village de 500 personnes a accueilli un peu plus de 4,000 visiteurs durant ce festival qui est entièrement organisé avec l'aide de bénévoles.

Enfin, le «Prix de l'accueil et du service de la clientèle» est allé à la Cidrerie

Verger Léo Boutin. À la fois verger, cidrerie, chocolaterie et table régionale, cette firme de Mont-Saint-Grégoire représente l'entreprise qui a su se diversifier et élaborer de nouveaux produits répondant aux goûts d'une clientèle nouvelle.

Six organismes et entreprises identifiés à la région du Haut-Richelieu étaient en nomination dans quatre catégories aux Grands Prix du tourisme 1997.

À ceux-ci, on peut ajouter le lieu historique Fort-Chambly (identifié à la région «Vallée du Richelieu») qui, lui, a reçu le «Prix de l'entreprise publique».

À noter que la plupart des lauréats régionaux se retrouvent encore en lice, cette fois au niveau de l'ensemble du Québec, pour les Grands Prix nationaux du tourisme dont la remise aura lieu le 2 mai prochain à Hull. ☛



Photo Remy Boily

Une mauvaise blague...

Des vandales ont aspergé de peinture mauve la porte de l'église Saint-Edmond. Cette blague de très mauvais goût a été commise avec de la gouache. Heureusement, la peinture à l'eau a été effacée sans difficulté. Les auteurs de ce méfait n'ont pas été retrouvés.

Des animateurs de la Base de plein air Jean-Jeune en visite à Saint-Luc

ISABELLE SIMARD

Si vous résidez sur le territoire de la ville de Saint-Luc, peut-être avez-vous découvert, en ouvrant votre boîte aux lettres, de la documentation sur la Base de plein air Jean-Jeune. Dimanche dernier, des animateurs du camp de vacances sillonnaient les rues de la municipalité pour distribuer des dépliants d'information aux citoyens.

La Base de plein air Jean-Jeune a été fondée en 1946 par Mgr Anasthase Forget, alors évêque du diocèse de Saint-Jean. C'est en 1972 que la corporation sans but lucratif a fait l'acquisition des immeubles et terrains du camp situés à Vendée, grâce à un prêt hypothécaire consenti par des Caisses populaires de la Rive-Sud.

Aujourd'hui, les installations de la base de plein air sont situées dans cette charmante municipalité située à 50 kilomètres de Saint-Jovite, aux limites des régions des Laurenti-



Samuel Brien, animateur et Mathieu Gauthier, formateur au programme d'aspirant moniteur, ont sillonné les rues de la ville de Saint-Luc dimanche dernier afin de promouvoir les activités de la Base de plein air Jean-Jeune.

des et de l'Outaouais. Le week-end dernier, des animateurs des camps de vacances Jean-Jeune étaient de passage à Saint-Luc pour souligner le 50^e anniversaire de l'organisme. Ils désiraient ainsi promouvoir les activités de la base de plein air dans sa région d'origine.

Au total, durant le week-end, une quinzaine de bénévoles ont visité les municipalités de Saint-Hu-

bert, Varennes, Saint-Luc, Boucherville et Saint-Basile-le-Grand pour informer la population des différents séjours offerts aux jeunes de 6 à 17 ans. Les camps de vacances s'échelonnent du 22 juin au 24 août.

«Notre mission vise à rendre accessible prioritairement aux jeunes et aux familles de toutes conditions sociales, des programmes de vacances favorisant le

développement social et personnel dans une perspective écologique. Cette mission est bien vivante et présente dans toutes nos activités», a expliqué Lynda Vigneault, directrice de camp.

Les personnes qui désirent obtenir des informations sur les programmes offerts par la Base de plein air Jean-Jeune peuvent composer le numéro de téléphone suivant: 679-5017. ☛

VOUS VOULEZ RAJEUNIR VOTRE DÉCOR? ALORS DÉCOUVREZ VOTRE SUPER MAGASIN DE STORES

DIRECTEMENT DU FABRICANT!

STORES VERTICAUX

- Verticaux en PVC uni, imprimé, grave, etc.
- Verticaux en aluminium
- Verticaux en tissu
- Verticaux lamines

STORES HORIZONTAUX

- Choix de lattes 1/2", 1", 1 1/2" ou 2" de large
- Mini-stores aluminium
- Micro-stores aluminium
- Stores en bois 1" ou 2"
- Stores horizontaux en PVC uni, imprimé, grave, etc.

DIRECTEMENT DU FABRICANT!

STORES PLISSÉS

- Stores à plis simple
- Stores à plis double
- Stores cellulaires en tissu luxueux
- Plusieurs options disponibles

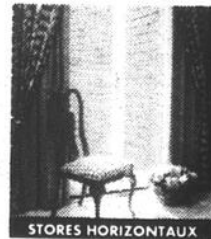
TOILES DE FENÊTRES

- Stores à enroulement en tissus décoratifs
- Stores «intimité» opaques
- Matifs juveniles
- Grand choix de tringles pour stores de toile

ET BEAUCOUP PLUS!



STORES VERTICAUX



STORES HORIZONTAUX



STORES PLISSÉS



TOILES DE FENÊTRES

PLUS BAS PRIX GARANTIS...à TOUS les jours!

15,000 STYLES et COULEURS

PRÊTS EN MOINS DE 24 HRES

Le plus grand fabricant au PAYS!

LE MARCHÉ PLEIN AIR
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

Succ. 1050^h ou Séminaire N. • 348-0990
No. 32 A. ST-JEAN SUR RICHELIEU (en face de Toyota Driv. près de Wal-Mart)

40 SUPER MAGASINS...donc un près de chez vous!

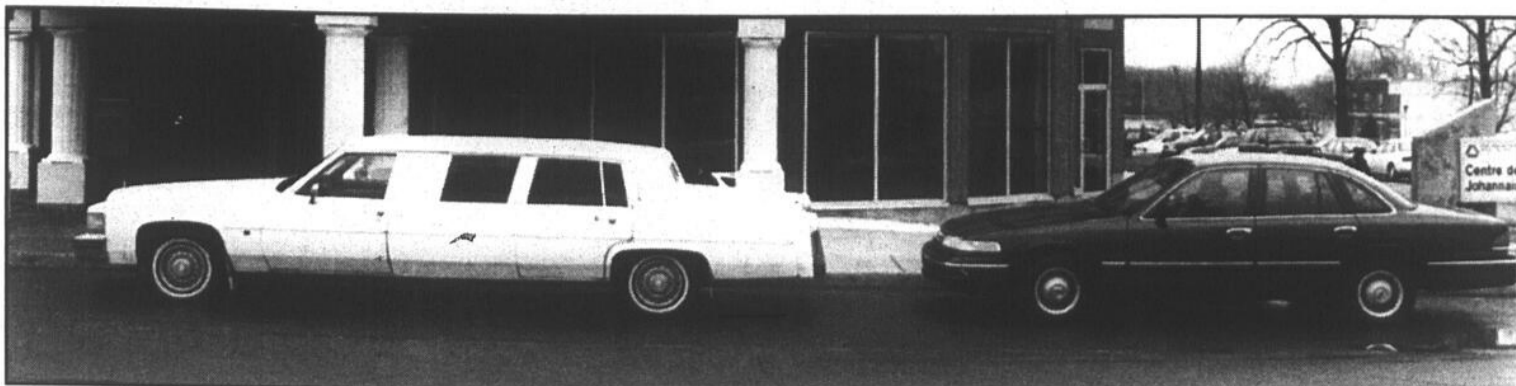


Photo Bruno Petrozza

La ministre en petite limousine!

Attention aux illusions. La grosse limousine blanche qui était stationnée devant le Centre des aînés dimanche n'était pas celle de la ministre Lucienne Robillard mais bien celle qui véhiculait la candidate libérale fédérale du comté, Diane MacDonald. Il faut le dire, cette grosse Cadillac est la propriété de Me Claude Trudeau, son organisateur en chef. Ah! Oui, le p'tit char en arrière, c'était la limo de madame la ministre.



L'homme de \$625 millions dans Iberville vendredi

Le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, qui déposera sous peu une réforme devant entraîner des économies de \$625 millions (\$125 millions en 1997-98 et \$500 millions en 1998-99) dans le monde municipal québécois, sera dans le comté d'Iberville vendredi alors qu'il participera au Club Bellerive à un «5 à 7» à \$50 le billet de l'Association péquiste.



Photo Jacques Paul

Le local électoral de Bachand au centre-ville

À moins de deux semaines du déclenchement des élections, attendues pour le 2 juin, le député bloquiste de Saint-Jean, Claude Bachand, a élu domicile au centre-ville. Son quartier général sera situé rue Richelieu, aux Galeries du centre.

SUPER SPÉCIAUX

Choix de 650 cassettes XXX

7\$ ch.

LUNETTES DE SOLEIL

3\$ /paire



Rabais de 40% sur vêtements et produits

Boutique Brosex 9, Place du Marché 347-8313

Gigantesque Vente du proprio



POSTURE TECH "PERFECTA" 520 RESSORTS POUR MATELAS DOUBLE

50%

Matelas 39 po. 519\$ 258\$

Matelas 54 po. 639\$ 318\$

Matelas 60 po. 719\$ 358\$

Inqlis

RÉFRIGÉRATEUR 18 PI. CU.

929\$ -55\$ 874\$



999\$

La paire

SUPER CAPACITÉ

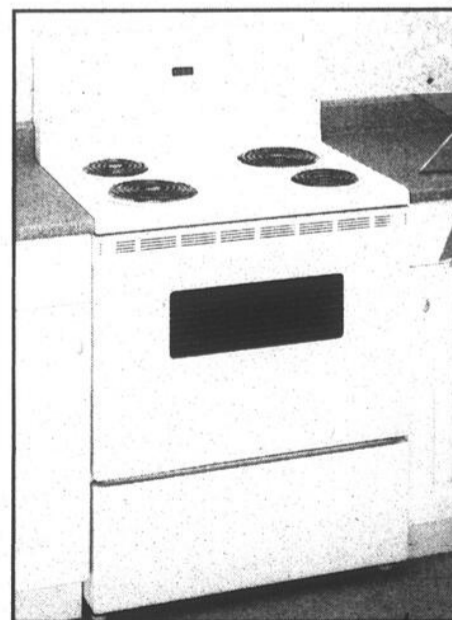
Inqlis

Éthier & Frères inc.
370, Laberge
Saint-Jean-sur-Richelieu
(Québec) J3A 1G5
Tél. : (514) 348-0006
Mtl. : (514) 941-3011

FACE AU BOULEVARD DU SÉMINAIRE NORD • ST-JEAN



L'item en magasin peut différer de la photo / Ne peut être jumelé avec aucune autre promotion



Inqlis CUISINIÈRE 30 PO.

659\$

Meubles

Éthier & Frères

Naturellement

Diana MacDonald affrontera Claude Bachand

«So help me God», lance la candidate libérale fédérale du comté de Saint-Jean

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Dans une finale à l'américaine, la toute nouvelle candidate officielle des libéraux fédéraux du comté de Saint-Jean, Diane MacDonald, a lancé un «So help me God» en conclusion de son discours d'investiture au Centre des aînés johannais.

«So help me God parce que je suis prête à travailler pour vous et avec vous», a-t-elle dit dans une phrase caractéristique de son allocution où la langue française et la langue anglaise se sont continuellement côtoyées.

Mme MacDonald a même essuyé quelques larmes en parlant de son attachement au Canada: «C'est le plus beau pays au monde. J'aime mon pays à cause de son ouverture et de sa tolérance, et aussi parce que l'on y retrouve les deux plus grandes cultures du monde, la française et l'anglaise, ce qui est un atout extraordinaire.»

L'assemblée d'investiture s'est ouverte dans une atmosphère un peu carnavalesque avec un ensemble de mariachi accueillant les militants qui, avant de passer la porte du Centre des aînés, ont croisé la grosse limousine

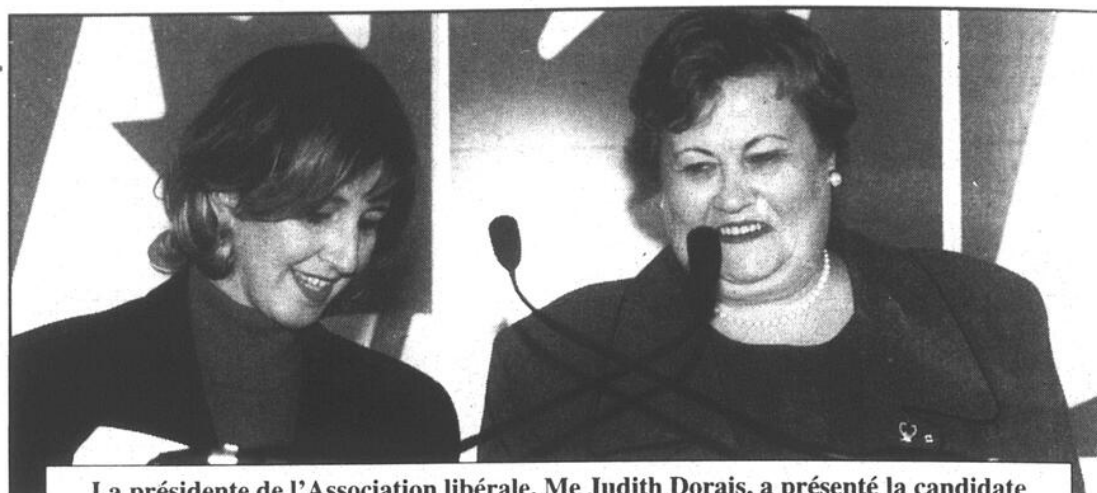
blanche allongée du flamboyant organisateur en chef de la candidate, Me Claude Trudeau.

Une bagnole comme on en retrouve dans les mariages et les manifestations du showbiz. C'est vrai que c'était un peu le «party» pour la candidate qui allait être élue par acclamation. Un peu plus de 175 personnes ont participé à l'événement, dont 35 membres de son organisation qui l'ont rejoint sur scène à la toute fin de l'assemblée.

Outre la ministre Lucienne Robillard et la présidente de l'Association de comté, Me Judith Dorais, on retrouvait notamment dans la salle l'ex-député libéral Michel Charbonneau et le député libéral d'Outremont et patron de Mme MacDonald, Pierre-Étienne Laporte.

«Les raisons qui m'amènent devant vous aujourd'hui sont que je suis née à Saint-Jean, que j'aime ma ville et sa région, que je connais beaucoup de monde à Saint-Jean, que beaucoup de gens dans cette ville connaissent bien Diane MacDonald et que je suis prête à servir et à utiliser mon expérience pour aider la population de Saint-Jean et de ses environs», a dit la candidate qui avait écrit son discours.

Faisant le bilan de son action dans le comté, la candidate, née à Saint-Jean, a promis



La présidente de l'Association libérale, Me Judith Dorais, a présenté la candidate officielle, Mme Diana MacDonald.

de s'attaquer résolument à la relance économique. «Ayant vécu presque toute ma vie à Saint-Jean, je sais ce que recherchent les travailleurs, les familles, les commerçants et les industries de notre région: un climat social sain et propice au développement dans tous les domaines.»

Mme MacDonald a promis d'apporter une attention toute spéciale aux activités récréo-

touristiques et à l'implantation d'entreprises de haute technologie. «Des projets comme, par exemple, la canalisation de la rivière Richelieu ou l'établissement d'entreprises comme UBI-Soft devront faire l'objet d'une promotion vigoureuse», a-t-elle dit en saluant au passage la subvention de \$1,48 million accordée la semaine dernière à l'aéroport de Saint-Jean. ☛

Une élection n'est pas un référendum

«Il va falloir se réveiller au Québec»

- Lucienne Robillard

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Passablement en retard dans les sondages au Québec mais quasi assurés de rafler une forte majorité de sièges ailleurs au Canada, les libéraux fédéraux cherchent à tout prix à dissocier la prochaine élection des enjeux référendaires, invitant les Québécois à se faire une place au sein du prochain gouvernement Chrétien.

La ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration et responsable des troupes libérales en Montérégie, Lucienne Robillard, a donné un exemple de ce discours dimanche à Saint-Jean-sur-Richelieu.



La ministre Lucienne Robillard félicite la candidate officielle des libéraux dans le comté de Saint-Jean, Diane MacDonald.

titure qui venait de désigner par acclamation Mme Diane MacDonald à titre de candidate officielle des libéraux fédéraux dans le comté de Saint-Jean.

Dans son discours d'une quinzaine de minutes, la députée de Saint-Henri-Westmount a dénoncé la présence des députés bloquistes à Ottawa: «En 1993, ils avaient dit qu'ils démissionneraient s'ils perdaient le référendum. Que font-ils à la Chambre des communes, quelles idées défendent-ils? La

seule idéologie de ce parti, c'est de diviser en parlant de l'éternelle histoire de la séparation du Québec.»

Mme Robillard a défendu le bilan de son gouvernement. «Nous avions dit que nous serions un bon gouvernement et un gouvernement intègre. Jean Chrétien a livré la marchandise», a-t-elle dit.

La ministre a notamment souligné que son gouvernement avait réussi à mettre de l'ordre dans les finances publiques grâce aux quatre budgets du ministre

des Finances, Paul Martin, tout en maintenant les programmes sociaux essentiels.

«On aurait voulu créer plus d'emplois, a-t-elle dit, en ajoutant du même souffle que des experts prédisent que le Canada sera en 1998 le pays du G-7 où se créeront le plus d'emplois.»

Qualifiant Diane MacDonald de «femme de terrain», elle a finalement invité les électeurs de comté de Saint-Jean à choisir «une femme qui ferait une excellente députée». ☛

Jusqu'au 9 mai pour s'inscrire au Mérite environnemental

Le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec vient d'annoncer le lancement du concours du Mérite environnemental 1997. Depuis l'an dernier, un deuxième volet s'est ajouté à ce concours, soit le Mérite de la conservation de la faune. Un troisième, le Mérite de la conservation de la flore, complète le concours de cette année. Les intéressés ont jusqu'au vendredi 9 mai pour s'inscrire.

Ces prix sont décernés dans le cadre de la Semaine de l'environnement et de la faune. Ils visent à reconnaître de façon particulière les réalisations de personnes, d'organismes ou d'entreprises dont l'action a des impacts significatifs dans le domaine de la protection de l'environnement, de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine naturel, faunique ou floristique.

Le Mérite environnemental 1997 compte six catégories, soit:

- secteur industriel et des services, entreprises de 100 employés et moins;
- secteur industriel et des services, entreprises de 100 employés et plus;
- milieu municipal;
- secteur agricole;
- éducation;
- groupe environnemental.

Le Mérite de la conservation de la

- individus;
- organisme sans but lucratif;
- jeunesse;
- secteur agricole, industriel et des services.

Le nouveau Mérite de la conservation de la flore compte trois catégories, soit:

- individus;
- organisme sans but lucratif;
- secteur agricole,

industriel et des services.

Les personnes, les organismes et les entreprises intéressées peuvent se procurer les formulaires auprès des Directions régionales du ministère de l'Environnement et de la Faune (514-928-7607, en Montérégie). Les prix seront remis dans la Semaine de l'environnement et de la faune, qui se tient cette année du 26 au 30 mai. ☛

Selon Bachand

Le Hir a voulu réintégrer le PQ

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Quelques jours après avoir été blanchi par la seconde enquête de la SQ sur l'attribution des contrats de souveraineté, le député indépendant d'Iberville, Richard Le Hir, a cherché à réintégrer le caucus du Parti québécois, affirme le député bloquiste de Saint-Jean, Claude Bachand.

«Oui, Richard Le Hir m'a approché dans la semaine qui a précédé le congrès du Bloc québécois à Montréal. Il voulait que je transmette au premier ministre Lucien Bouchard son désir de réintégrer le caucus», déclare le député bloquiste, confirmant ainsi des rumeurs qui circulent dans les rangs du PQ Iberville.

M. Bachand ajoute qu'il a accepté de faire le message auprès de son ancien chef Lucien Bouchard, non sans avoir d'abord prévenu Richard Le Hir que sa demande lui paraissait peu réaliste étant donné la ligne politique qu'il a suivie depuis qu'il est député indépendant.

«Quand j'ai transmis la demande à M. Bouchard, il a grimacé en me disant *Qu'est-ce que tu en penses toi, Claude?* Je lui ai alors demandé quelles étaient les chances de réintégration de M. Le Hir. Il m'a répondu qu'elles n'étaient pas fortes parce qu'il avait attaqué la souveraineté. Tout cela a duré trente secondes», raconte le député de Saint-Jean. ☛

«La meilleure façon de promouvoir la souveraineté, c'est d'élire plus de 50 députés du Bloc québécois»

- Jacques Brassard

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Le Parti québécois et son aile ministérielle participeront à plein à la campagne électorale fédérale. «On va aider les candidats du Bloc à se faire réélire. La meilleure façon de promouvoir la souveraineté, c'est d'élire plus de 50 députés. C'est une bataille qu'on va faire ensemble.»

Le ministre responsable des affaires intergouvernementales canadiennes et ministre des Transports, Jacques Brassard, ne laisse planer

aucun doute sur ce qui occupera prochainement les péquistes. Ils soutiendront les efforts du Bloc, le «parti frère».

Le député du Lac-

Saint-Jean prenait la parole la semaine dernière devant quelque 80 personnes, dont plusieurs libéraux notoires, à un cocktail-bénéfice à \$100 le billet de l'Association du Parti québécois du comté de Saint-Jean à l'Auberge Harris.

M. Brassard a fait un plaidoyer sans équivoque en faveur de la souveraineté et de la détermination de son gouvernement

à la réaliser dans un référendum qui suivra les élections québécoises.

Il a exposé que toute la démarche actuelle de rationalisation des finances publiques s'inscrit dans cette dynamique, avec en tête d'établir des conditions meilleures à une victoire des forces du OUI à un référendum.

«Un prochain référendum, il y en

aura un, c'est clair. Le gouvernement maintient le cap sur les finances publiques mais l'orientation du projet collectif de création d'un pays ne change pas. Il y aura une élection et, peu de temps après, un nouveau référendum dans des conditions meilleures, des conditions qui vont permettre de le gagner et enfin de faire naître le pays», a dit le ministre.

Par ailleurs, le ministre a mis en valeur l'approche sociale-démocrate de son gouvernement: nouvelle politique familiale, assurance-médicaments, virage ambulatoire, etc. Il a noté que le budget Landry avait réussi le «tour de force» de maintenir les objectifs de réduction du déficit dans un contexte de compressions tout en apportant une réforme majeure de la fiscalité.

Le ministre en a profité pour saluer les syndicats qui ont per-



Le ministre des Transports et délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, Jacques Brassard, discute avec les députés Roger Paquin et Claude Bachand, lors d'un cocktail-bénéfice à \$100 le billet.

mis d'en arriver à des ententes négociées. «Il faut reconnaître, a-t-il dit, que nos interlocuteurs syndicaux ont fait preuve d'une extraordinaire bonne foi. Nos partenaires syndicaux ont été remarquables dans cette négociation.»

Il a enfin estimé

que la démarche gouvernementale d'assainir les finances publiques reçoit l'appui de la population: «La population est consciente qu'on a pas le choix, qu'il faut le faire, que c'est inéluctable. On ne pouvait pas continuer avec des déficits astronomiques et un endettement en progres-

sion constante.»

Plus tôt dans la journée, mardi dernier, le ministre s'était rendu à l'hôtel de ville de Saint-Luc pour confirmer la construction, au coût de \$4 millions, de l'échangeur du rang Saint-André qui surplombera l'autoroute 35 en 1999. *LD*



Photo Jacques Paul

Dernière journée de recensement

C'est aujourd'hui (mercredi) que se termine le recensement destiné à établir le registre des électeurs. Dès que les élections seront appelées, les électeurs recevront un avis d'inscription sur la liste électorale. Dans le comté de Saint-Jean comme ailleurs au Canada, certaines inexactitudes sont survenues lors de la délimitation des sections de vote par Élections Canada, ce qui laisse entrevoir une période de révision de la liste électorale plus active. La population électorale du comté de Saint-Jean devrait osciller autour de 75,000 voteurs.

LES
HALLES
ST-JEAN

sont heureuses
d'annoncer
la venue d'un
**NOUVEAU
LOCATAIRE**



California Fashion

Nous sommes heureux de vous annoncer l'ouverture de notre boutique.

Boutique pour elle et lui...

Vêtements de style décontracté et classique



- «Point Zéro»
- «Guess»
- «Ralph Lauren»
- «Calvin Klein»
- «Santana»
- «Parassuco»

145, boul. Saint-Joseph Saint-Jean-sur-Richelieu 359-1417

F. FARHAT LUNETTERIES



1 A l'achat d'une paire de lunettes complètes

2 Recevez la 2e paire gratuitement

3 Une paire de verres de contact (clairs, souples, sphériques)

PROFITEZ DE NOTRE OPTION

RIEN À PAYER AVANT

6 MOIS

Examen de la vue par un optométriste

Nous distribuons les produits **ESSILOR** et **NIKON**

Maintenant ouvert à Chambly! 845, boul. Périgny 447-1026

GALERIES RICHELIEU

1000, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu

348-8651



Projet de \$1,4 million

Québec agrandira l'école St-Joseph de Lacolle

LOUISE BÉDARD

Le ministère de l'Éducation vient d'autoriser l'agrandissement de l'école primaire Saint-Joseph de Lacolle, au coût de \$1,416,100. L'annonce en a été faite lundi dernier par le député Roger Paquin, en présence de la présidente du conseil scolaire, June Galipeau, et de la mairesse de Lacolle, Jeannette Jubinville.

Devançant l'échéancier habituel, le ministère de l'Éducation permet à la commission scolaire d'entreprendre immédiatement le projet. Ainsi seront ajoutés deux classes de maternelle, quatre clas-

ses ordinaires et des locaux de service pour que l'école soit en mesure d'accueillir 140 élèves de plus.

«L'agrandissement de l'école Saint-Joseph à Lacolle per-

mettra enfin de limiter les transferts d'élèves vers d'autres écoles. De plus ceux-ci n'auront pas à subir des heures de transport pour s'y rendre», s'est réjoui le député Paquin qui avait déposé à l'Assemblée nationale une pétition réclamant l'agrandissement de l'école.

Une somme additionnelle de \$150,000 amassée dans la communauté servira à aménager une bibliothèque à l'usage à la fois de l'école et des résidents des munici-

palités environnantes.

Au cours des dernières années, les parents de Lacolle de même que le conseil municipal ont multiplié les pressions pour obtenir l'agrandissement de l'école. Le ton a même monté entre les élus municipaux et scolaires pour que ce projet soit placé en tête des priorités de la commission scolaire. De plus, à différentes reprises, des parents sont venus protester au conseil scolaire contre le transfert des élèves vers d'autres écoles, faute de places disponibles à Lacolle.

L'agrandissement de l'école Saint-Joseph vient s'ajouter à la liste des nombreux projets de construction que doit réaliser la commission scolaire au cours des pro-



L'autorisation d'agrandir l'école Saint-Joseph de Lacolle a été annoncée lundi, par le député Roger Paquin. Il est photographié avec le directeur de la commission scolaire de Saint-Jean, Pierre Buisson, la mairesse de Lacolle, Jeannette Jubinville, la présidente du conseil scolaire, June Galipeau, et le commissaire Yvon Pineau de Lacolle.

chains mois.

En effet l'École professionnelle de Métiers doit être agrandie de même que l'école primaire de Saint-Jacques-le-Mineur. De plus le ministère de l'Éduca-

tion a accordé le mois dernier, des budgets totalisant \$4,1 millions pour agrandir les écoles Providence, Aux-Quatre-Vents, Des Prés-Vents, Marie-Derome, Saint-Eugène et Na-

poléon-Bourassa pour accueillir les enfants de la maternelle, à temps plein, en septembre.

Mais Saint-Jean attend toujours de connaître la réponse de Québec concer-

nant le projet de construction d'une nouvelle école primaire à Saint-Luc. Quant à cette demande, le député Paquin indique que le projet suit son cours, selon l'agenda habituel. Δ

Lorraine Pagé à Armand-Racicot

ISABELLE SIMARD

Du 7 au 11 avril se déroulait la Semaine d'enrichissement à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot. Les étudiants ont assisté à différentes conférences animées par des professionnels du milieu des arts et des lettres.

Plusieurs conférences et spectacles s'inscrivaient à la programmation de cette semaine d'activité, notamment des rencontres avec les explorateurs Bernard Voyer et Benoît Harvard, la présidente de la Centrale d'enseignement du Québec, Lorraine Pagé, le député provincial Roger Paquin, les humoristes Benoit Paquette et Pierre Légaré, les auteurs Jacques Greene, Michèle Marineau, Jean-Louis Trudel, Daniel Hébert, Claudette Morin et Jacques Boulerice, la journaliste Isabelle Simard, la musicienne Marie-Noël Jacob, le groupe rock Frédéric Gagné et cie, le peintre Roger Alexandre, la chorégraphe Hélène Lamothe et la maquilleuse professionnelle Bianca Vaillan-



Mme Lorraine Pagé.

court.

De passage à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot lundi dernier, la présidente de la C.E.Q. Lorraine Pagé a animé une rencontre d'une heure en compagnie d'un groupe d'étudiants inscrits au programme de vie économique.

Lors du lancement officiel de la Semaine d'enrichissement, Mme Pagé a adressé quelques mots aux organisateurs de l'événement.

«Après plusieurs semaines de négociations sur le plan gouvernemental, je peux enfin reprendre une semaine normale dans le monde de l'enseignement. J'ai donc profité de mon passage à la polyvalente Armand-Racicot pour dire à tous les étudiants que l'école, c'est important, car elle les prépare à jouer un rôle dans la vie et que la vie est trop importante pour jouer un rôle de spectateur ou de spectatrice», a-t-elle exprimé dans une brève allocution. Δ

VOUS AVEZ UN

PROBLÈME?

d'ordre :

- Familial
- Social
- Professionnel
- Administratif

Venez me rencontrer

Je peux vous aider à le solutionner... et si vous

n'êtes pas satisfait de notre rencontre...

cela ne vous coûtera

RIEN

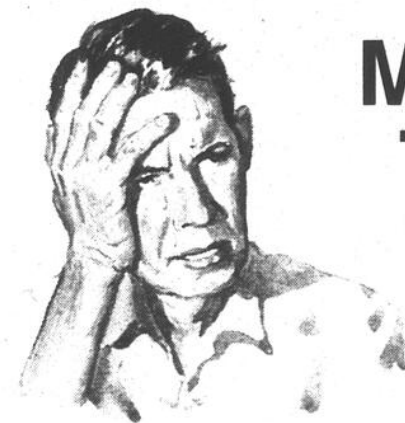
Pourquoi attendre?
... Une aide précieuse est à votre portée immédiatement

ANAPRO

Analyste-conseil
problématique

Tél.: 246-3424

Du lundi au vendredi
de 9 h à 16 h



MAL DE TÊTE!

Saviez-vous que la chiropractie pourrait vous aider?

Nous remarquons que beaucoup de gens souffrant de maux de tête sévères ont les premières vertèbres du cou déplacées.

Certe, les causes des maux de tête sont variées mais l'irritation créée par ces déplacements vertébraux pourrait être à l'origine de vos problèmes. Notre clinique chiropractique offre un traitement pour replacer ces vertèbres stratégiques. Il s'agit de la méthode «Atlas Orthogonal» qui allie précision, douceur et efficacité, sans manipulation.

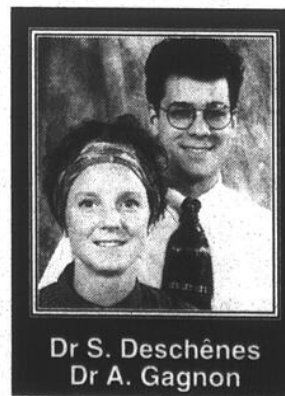
L'ajustement chiropractique des premières vertèbres du cou, réduit l'irritation nerveuse à la base du cerveau, ce qui rétablit toutes les fonctions vitales qui étaient désormais affectées, régularise le flot sanguin et favorise la détente musculaire.

Ceci corrige généralement la condition à l'origine des maux de tête les plus coriaces!

Clinique
Chiropractique des Halles
SUR RENDEZ-VOUS

348-5079

145, boul. Saint-Joseph, (bureau 220)
Saint-Jean-sur-Richelieu



Dr S. Deschênes
Dr A. Gagnon

Les psychologues en milieu scolaire veulent faire tomber les préjugés

ISABELLE SIMARD

«L'idée du psychologue-divan qui écoute et ne dit rien existe peu, en tout cas, pas dans le milieu scolaire de Saint-Jean-sur-Richelieu. Les références faites par les enseignants, les directeurs et les demandes des parents et adolescents fusent de toutes parts. Les psychologues s'orientent de plus en plus vers l'intervention plutôt que l'évaluation», commente Normand Lauzon, psychologue à l'école Bruno-Choquette.



Les psychologues Catherine Measroch et Normand Lauzon ont présenté la deuxième édition du Psy Journal.

la commission scolaire s'est attardée à répondre en présentant une série d'articles portant sur différentes problématiques.

Sur le territoire de la Commission scolaire de Saint-Jean-sur-Richelieu, 11 psychologues desservent les écoles primaires et secondaires. Le ratio est établi à environ un psychologue pour 700 élèves, ce qui représente environ 80 dossiers pour chaque psychologue.

Bien déterminés à faire tomber les préjugés qui entourent la pratique de leur métier, les psychologues de la C.S. de Saint-Jean-sur-Richelieu ont produit le deuxième numéro du Psy Journal. Cet ouvrage est destiné aux directeurs d'écoles, aux directeurs de services de la commission scolaire, aux enseignants, aux comités d'écoles et aux conseils d'orientation.

Le projet a été réalisé bénévolement, en dehors des heures de travail, et financé entièrement par les psychologues.

Qu'est-ce qui se passe dans le bureau du psy? C'est à cette question que l'équipe d'intervenants de

On y retrouve notamment un article signé par Catherine Measroch sur la description d'une journée dans le bureau d'un psychologue. Ces collègues ont signé des textes portant sur l'intervention de crise, l'intervention auprès d'adolescents ayant vécu le divorce, le dépistage et l'intervention précoces, le suicide, les troubles spécifiques de lecture, l'intervention auprès d'un groupe-classe au primaire, la phobie scolaire et l'intervention auprès d'enfants rebelles ou désobéissants.

Son rôle a changé

«Historiquement, le psychologue était utilisé pour passer des tests. Il procède encore aujourd'hui à des évaluations, mais il favorise davantage l'intervention», précise M. Lauzon.

Le psychologue ne laisse donc pas tomber l'évaluation. D'ailleurs, dans son éditorial, M. Lauzon rappelle l'importance de cette

démarche.

«Le recueil de textes illustre bien l'accent donné à l'intervention, mais aussi l'utilité d'avoir recours à l'évaluation. N'oublions pas que l'utilisation de nombreux tests dans une évaluation ajoute un «plus» à notre travail d'intervenant», écrit-il.

Par ailleurs, M. Lauzon est d'avis que l'époque du psychologue-divan dans le milieu scolaire est révolue. Intervenir directement en classe lorsqu'un enfant ou un adolescent est en état de crise, désamorcer une crise suicidaire, créer des groupes de parents afin d'améliorer l'encadrement de leur enfant et pour stimuler l'entraide, organiser des ateliers de théâtre avec les élèves sont autant de responsabilités qui incombent au psychologue de l'école.

Un service méconnu

Catherine Measroch remarque que le service de psychologue est encore méconnu des élèves, des parents et même des enseignants de l'école. Plusieurs le considèrent comme étant réservé aux mauvais élèves. Les craintes et les peurs

persistent. Il y a encore beaucoup de résistance à l'endroit des interventions en psychologie.

Pourtant, comme le souligne Mme Measroch, une multitude de raisons et de situations peuvent nécessiter l'intervention d'un psychologue. Il en va du bien-être et du sain épanouissement de l'élève.

Au secondaire, les étudiants âgés de plus de 14 ans peuvent rencontrer le psychologue de l'école sans demander l'autorisation de leurs parents. Les élèves de moins de 14 ans ont droit à trois rencontres. À la quatrième rencontre, ils sont sommés d'aviser leurs parents. Plusieurs d'entre eux abandonnent leur démarche de peur d'être jugés.

Un rapprochement

«Le Psy Journal permettra un rapprochement entre les psychologues, les directeurs d'écoles et les enseignants. Ces derniers ne sont pas toujours au courant des différentes techniques que nous employons. Ce qui se fait dans nos bureaux demeure encore très obscur. Pour cette raison, nous avons

décidé d'ouvrir la porte de nos bureaux», dit-elle.

Les psychologues y présentent des situations concrètes jumelées aux interventions qu'ils utilisent pour tenter de remédier aux différentes problématiques. L'ouvrage joue également un rôle de prévention puisqu'il permettra aux enseignants de mieux comprendre certains problèmes que vivent les jeunes.

«Vous savez, lorsqu'un enseignant nous envoie un élève sans être en mesure de nous fournir des détails sur les difficultés rencontrées par le jeune, je ne trouve pas cela normal. Lorsque nous allons au garage, nous faisons une brève description du problème de notre voiture avant de la laisser entre les mains du garagiste. Le professeur devrait être en mesure de discuter avec le psychologue des problèmes qu'il a constatés chez l'élève, ce qui n'est pas toujours le cas», conclut Mme Measroch.



Les élèves de l'école Providence ont eu la chance d'assister à la naissance de poussins.

De petits poussins voient le jour à l'école Providence

ISABELLE SIMARD

Les élèves de l'école Providence ont assisté à la naissance de poussins mercredi dernier. Depuis sept jours, ils attendaient ce moment avec impatience.

Au cours des dernières semaines, deux élèves ont été sélectionnés dans chacune des classes pour participer à des ateliers scientifiques à raison d'une demi-journée par six jours.

Les élèves les plus talentueux ont été choisis pour vivre cet événement aux sciences. «Il existe différents ateliers pour les enfants qui éprouvent certaines difficultés académiques. Par contre, les élèves les plus doués sont parfois oubliés. Cette acti-

tivité leur a été spécialement destinée», explique la directrice de l'école, Denise DeNitto.

La responsable du projet, Linda Guérin a prévu des ateliers portant sur différents thèmes dont celui de mener à terme la naissance de petits poussins.

«Il y a sept jours, nous avons reçu 24 oeufs, lesquels étaient au couvoir depuis déjà 14 jours. Nous avons installé un couvoir et ce matin, nous avons eu l'agréable surprise d'assister à l'éclosion des oeufs», reprend Mme DeNitto.

Les 415 élèves de l'école Providence ont été invités à observer les nouveau-nés. L'enseignante responsable du projet comptait présenter un atelier portant sur ce sujet au cours des prochains jours.

50^{ème} anniversaire
Pour notre
on donne les cadeaux!

Radio AM/FM avec lecteur CD
KENWOOD Puissance 4 x 30 watts (KDC-S2007)

seulement
259⁹⁵ \$*

Offre valable jusqu'au 31 mai 1997.



910, rue Douglas
Saint-Jean-sur-Richelieu
348-9245

* Taxes et installation en sus.
** Partout en Amérique du Nord.

Lebeau
VITRES D'AUTOS

VISA MasterCard

Cordonnerie P. PAYETTE

147, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: (514) 347-6903

COUVRE-CHAUSSURES EN CAOUTCHOUC POUR LE TRAVAIL

SPECIAL BOTTINES «Terra Lites»
isolées avec bouts d'acier
à partir de **69⁹⁵ \$**

Bottes western W.H. Brown Hommes ou femmes **95 \$**

Chaussures de sécurité Hommes ou femmes à partir de **45 \$**

Modèle «Acton» disponible

1,700 élèves conscientisés à la solidarité internationale

ISABELLE SIMARD

Un nouveau projet de solidarité internationale a été instauré aux écoles Beaulieu, Bouthillier et Marchand. Au cours des prochaines semaines, 1,700 élèves seront conscientisés au grave problème des enfants abusés et prostitués des Philippines.

«Régulièrement, nous entendons parler des enfants abusés et prostitués à travers le monde. Dans les journaux, les magazines, à la télévision, on fait référence à certains sites Internet sur lesquels les enfants sont victimes d'abus. Nous avons choisi ce thème parce qu'il est d'actualité», explique Daniel Maheux, animateur de pastorale.

Cette année, le projet vise trois objectifs: informer les élèves sur la réalité des enfants abusés aux Philippines, conscientiser les étudiants sur leur capacité d'agir et engager les jeunes humainement et monétairement dans un projet de développement.

Des rencontres animées par l'animateur de pastorale sont organisées dans les trois écoles. Les élè-



Les ateliers ont débuté la semaine dernière.

ves de chaque niveau seront rencontrés. Le premier volet de l'animation est destiné à l'observation de la réalité des enfants abusés. Le deuxième volet consiste à analyser cette réalité et le troisième volet a pour but de poser des actions concrètes en vue d'améliorer la situation.

Animation

Les élèves des écoles Marchand et Beaulieu seront accueillis au local de pastorale de l'école Beaulieu, lequel a été décoré en prévision de l'activité.

«Je me suis documenté afin de réunir toute l'information nécessaire à l'animation d'un atelier sur les enfants abusés.

Des diapositives et un vidéo seront présentés aux élèves», précise M. Maheux.

Campagne

Le projet de solidarité internationale des écoles Beaulieu, Marchand et Bouthillier comprend également une campagne de financement dont les profits seront versés à la Fondation Virlandie.

Dans les écoles Marchand et Beaulieu, une campagne de «sous noirs» a été lancée. «Les élèves sont invités à accumuler les sous noirs dans le but de les remettre à la Fondation. Un concours sera organisé parmi les élèves du 1^{er} cycle. Nous espérons recueillir environ \$1 par étudiant», indique M.

Maheux.

À l'école Bouthillier, les profits d'une vente de sucrons seront versés à l'organisme.

Fondation Virlandie

La Fondation Virlandie a été fondée aux Philippines il y a environ sept ans par le Français Dominique Lemay et d'autres travailleurs sociaux philippins. Les centres et maisons Virlandie accueillent les enfants abandonnés, rejetés, vendus, exploités et prostitués.

Chacune de ces maisons constitue un foyer dans lequel vivent entre 10 et 20 enfants avec un couple de substitution qui agit à titre de parents.

De la psychologie à l'humour

Les étudiants intrigués par Pierre Légaré

GORETTE LINHARES

La polyvalente Chanoine-Armand-Racicot a décidé de promouvoir les arts et la culture en passant aussi par l'humour pendant la Semaine d'enrichissement qui s'est déroulée du 7 au 11 avril. C'est nul autre que Pierre Légaré qui a rencontré une classe d'étudiants jeudi dernier, une classe intriguée par le saut qu'a fait l'humoriste de la psychologie jusqu'à la scène québécoise de l'humour.

C'est en faisant suite à un court spectacle d'une demi-heure donné dans l'auditorium plein à craquer que l'humoriste explique aux jeunes qu'il ne voit pas un écart très grand entre la psychologie et l'humour. «La psychologie, c'est regarder un patient et tenir un miroir devant lui. En humour, c'est aussi un miroir que tu tiens devant les gens. Ils vont rire lorsqu'ils vont se reconnaître ou lorsqu'ils sont fiers de ne pas être ce qu'ils voient chez les autres».

De l'humour, il aime la gratification immédiate qu'il reçoit mais il avoue toutefois qu'un point de vue de sa vie de psychologue lui manque: «Je m'ennuie d'avoir un gang, tu es tout seul dans le monde de l'humour».

Il trouve de plus en plus difficile de partir pour trois semaines par exemple. Il pense à sa femme et à ses trois enfants. La vie dans les hôtels et dans les restaurants lui pèse à tel point qu'il lui arrive de demander à sa femme de lui préparer un restant de souper à son arrivée... Mais il doute fortement de retourner un jour à son ancienne vocation. L'écriture, la mise en scène, la composition d'un film et même la menuiserie lui semblent des avenues plus plausibles.

Confidences

Et comment prend-il les critiques, se demande un étudiant? L'humoriste affirme ne pas en être affecté, d'autant plus qu'il n'en a jamais eu de négatives! Malgré tout, il s'en méfie. Pour lui la règle est simple, une personne n'est jamais aussi bonne ou médiocre que la critique le prétend. «De toute façon, je suis tellement sévère avec moi-même, je ne vois pas comment une critique pourrait l'être autant», confie-t-il en riant.



L'humoriste Pierre Légaré a partagé avec les étudiants une de ses préoccupations. Et si les Québécois devenaient saturés de l'humour?

Pourtant, il porte lui-même un regard critique sur l'ensemble de l'humour dans la province. À une jeune fille qui lui demande des conseils sur la façon à prendre afin de percer dans le domaine, il répond qu'il faut savoir être original. «Je trouve qu'il y a de plus en plus d'humour facile qui se ressemble au Québec», admet-il. Un phénomène qui le laisse plutôt perplexe. Et si les gens devenaient saturés de l'humour, s'interroge-t-il?

Il y va d'un autre aveu lorsqu'un étudiant lui demande comment il se perçoit au petit écran. C'est qu'il n'est pas très à l'aise avec le format télévisuel. Il trouve difficile de concilier avec des temps de diffusion très courts lors d'émissions de variétés par exemple. «J'aime pas le vite fait en six minutes». De plus, il fait attention de ne pas trop se faire voir par crainte que les gens se disent «pas encore lui»...

Le 31 mai, Pierre Légaré s'efface donc jusqu'à l'automne 1998. A cette période, il devrait être en mesure de présenter son nouveau spectacle dont il a dévoilé le titre en exclusivité aux étudiants: «Rien». Un titre de bonne augure à en croire les rires.

Nouveaux succès pour nos harmonies scolaires au MusicFest 97

MICHEL PHANEUF

Le concours MusicFest 97 qui s'est déroulé il y a quelques jours à Montréal a de nouveau donné à nos harmonies scolaires l'occasion de faire preuve de leur excellence et de remporter plusieurs honneurs. En fait, presque toutes les formations en provenance de la région sont revenues de cet événement avec de l'or, de l'argent ou du bronze.

Les jeunes musiciens de la polyvalente Armand-Racicot de Saint-Jean ont ainsi reçu la mention Or dans deux catégories différentes, la catégorie H-200 et la catégorie H-300. C'est Mario Charbonneau qui dirige les deux formations.

Les harmonies de la polyvalente Marcel-Landry à Iberville ont elles aussi connu beaucoup de succès: l'harmonie senior sous la direction de Claude Roy a remporté la mention Or dans la catégorie H-300, tandis que l'harmonie junior sous la direction de Lucie Sanfaçon a décroché la Mention Argent dans la catégorie H-200.

D'autre part, une formation de type «stage band» comptant 18 musiciens de la polyvalente ibervilleoise s'est également



Les harmonies de la polyvalente Armand-Racicot à Saint-Jean se sont distinguées en remportant deux mentions Or.

distinguée lors d'une autre manifestation, le JazzFest des jeunes du Québec, où elle a remporté la Mention Argent dans la catégorie 500.

Mais la liste des gagnants au Music-

Fest ne s'arrête pas là. L'harmonie de l'école Beaulieu à Saint-Jean a elle aussi remporté, sous la direction de Charles Dalpé, une mention Or dans la catégorie H-300.

Dirigée par Denis Marcoux, l'harmonie de l'école Bouthillier a quant à elle reçu la mention Or dans la catégorie H-200, tandis que celle de l'école Marchand sous la direction de Joanne Tétreault a gagné la Mention Argent et celle de l'école Marguerite-Bourgeois sous la direction de Monique Gosselin a remporté la Mention Bronze dans la même catégorie.

L'harmonie de l'école Marcellin-Champagnat, formation dirigée par Robert Salvail, revient pour sa part du MusicFest avec la Mention Argent dans la catégorie H-300.

Enfin, quatre harmonies de la polyvalente Jean-Jacques-Bertrand à Farnham se sont également distinguées. Les harmonies de 1^{er} et de 2^e secondaires ont respectivement remporté les mentions Argent et Or dans la catégorie H-100, tandis que celle de 3^e secondaire a reçu la mention Argent dans la classe H-200 et celles de 4^e et 5^e secondaires a décroché la mention Or dans la catégorie H-300. Isabelle Groux et José St-Onge sont les deux professeurs responsables de ces groupes.

Soulignons que la plupart de ces harmonies se produiront en concert à Saint-Jean lors de la troisième édition du Festival des harmonies scolaires du Haut-Richelieu qui aura lieu au Théâtre des Deux Rives les 19 et 20 avril prochains.

Les anciens commandants du CMR se retrouvent

Le premier souper-bénéfice de la Fondation du Fort Saint-Jean était l'occasion pour plusieurs anciens commandants du Collège militaire royal de se retrouver et de revenir à Saint-Jean.

À l'exception du major-général Roméo A. Dallaire, qui occupe actuellement la fonction de chef d'état major du sous-ministre adjoint de la Défense nationale, tous ont quitté l'armée.

Ainsi le brigadier-général Charles A. Émond, qui a pris la direction du Collège militaire royal de Kingston après l'annonce de la fermeture de celui Saint-Jean, a quitté les forces armées. Il est maintenant vice-recteur de l'Université Concordia. Il assistait à la soirée. De même que le lieutenant général Richard J. Evraire qui vient de prendre sa retraite. Rappelons que ce dernier a assumé la direction du CMR, de 1975 à 1978.

L'épouse du brigadier-général Marcellin L. Lahaie, le premier commandant du CMR à sa fondation en 1952, était aussi présente. Depuis des années, lors des cérémonies au collège, Mme Peggy Lahaie s'est toujours fait un devoir de représenter son époux décédé.

Le brigadier-général J. Armand Ross, qui a été commandant du collège de 1963 à 1966, a répondu aussi à l'invitation. Il fête ses 80 ans cet automne. Mentionnons qu'il est un vétéran de la 2^e guerre mondiale ayant servi en Europe avec le Régiment de la Chaudière et reçu le Distinguished Service Order. Le major-général Roland A. Reid, un ancien du R22^e Régiment ayant pris part à la guerre de Corée, était aussi parmi les invités. Il avait été en poste à Saint-Jean de 1966 à 1968.

Le général Gérard C.E. Thériault, ancien chef d'état major de la Défense, commandant du CMR durant un an en 1970-1971, a participé aussi à la rencontre.

Le colonel Charles-Eugène Savard, les brigadiers-généraux Yvon Durocher, Rudy J. Parent et Claude Archambault, tous à la retraite aujourd'hui et qui ont assumé successivement le commandement du CMR, se sont retrouvés.

L'organisateur de la soirée, le colonel à la retraite Yvon Lafrance, un ancien directeur des élèves-officiers, s'est dit encouragé pour l'avenir de la Fondation, par la présence de tous ces anciens commandants.



Les anciens commandants du CMR se sont retrouvés à l'occasion du souper de la Fondation. On reconnaît assis, Mme Peggy Lahaie entourée de MM. Armand Ross (à gauche) et Roland Reid. Debout de gauche à droite, le général Roméo A. Dallaire, MM. Charles-Eugène Savard, Richard J. Evraire, Jean-Paul A. Cadieux, Gérard C.E. Thériault, J. Yvon Durocher, Rudy J. Parent, Claude Archambault et Charles A. Émond.

Trois cents personnes au souper de la Fondation du Fort St-Jean

LOUISE BÉDARD

Quelque trois cents personnes ont assisté à la première activité de la Fondation du Fort Saint-Jean qui tenait un souper-bénéfice, samedi soir dernier, au Campus.

La soirée coïncidait aussi avec le 45^e anniversaire de la création du Collège royal militaire de Saint-Jean. Ainsi plusieurs anciens élèves-officiers qui ont fréquenté le collège au cours des dernières décennies, s'y sont retrouvés pour y échanger de bons souvenirs. Ils venaient aussi encourager la nouvelle Fondation créée pour venir en aide aux étudiants qui fréquenteront dorénavant le Campus du Fort Saint-Jean.

Plusieurs des anciens commandants du collège étaient présents de même que des anciens recteurs, MM. Marcel Benoit et Pierre Laviolette. Des anciens professeurs du collège ont aussi répondu à l'invitation. Serge Fréchette, qui durant douze ans a dirigé la musique du CMR, était accompagné de ses

nouveaux élèves de l'école Ozias-Leduc de Saint-Hilaire. Les jeunes ont interprété plusieurs pièces musicales tout au long de la soirée.

Le président de l'Association des anciens, Pierre Dufault, a rappelé toutes les belles années que lui et ses anciens camarades ont passé sur ce campus. Maintenant que la page est tournée depuis la fermeture du CMR en mai 1995, les anciens appuient les initiatives prises pour relancer le campus et perpétuer les valeurs cultivées durant 45 ans sur ce site. «Vérité, devoir, vaillance», telle était la devise du temps du CMR que les anciens souhaitent voir revivre sur le site.

De son côté le président de la Corporation du Fort Saint-Jean, Robert Blanchard, n'a pas caché les difficultés auxquelles fait face la nouvelle administration pour créer un nouveau campus universitaire. Si l'enseignement du baccalauréat multidisciplinaire a été abandonné, celui en gestion de crise et en sécurité publique sera offert en septembre, a annoncé M. Blanchard. Il a aussi fait état du projet de création d'un collège de la paix international et francophone piloté par le cé-

gep de Saint-Jean. Malgré toutes les difficultés, il a déclaré que l'institution n'allait plus refermer.

Lafrance

Le président de la Fondation du Fort Saint-Jean, Yvon Lafrance, s'est réjoui de la présence d'un aussi grand nombre de personnes pour le lancement des activités de l'organisme.

Les anciens doivent s'assurer, a-t-il dit, que les valeurs et l'esprit du CMR soient retransmis aux générations qui suivent. Tout comme ils ont le souci que soit sauvegardée l'intégrité du site historique sur le bord du Richelieu.

Rappelant que plus de 8,000 jeunes Canadiens ont fréquenté le CMR depuis sa fondation en 1952, M. Lafrance a déclaré que la Fondation appuyait maintenant le projet de création d'un collège international.

Aux anciens, il a lancé un appel à la mobilisation pour que le site de l'ancien collège militaire continue à être celui d'une institution d'enseignement.

Des retrouvailles

Avis à tous les anciens de la polyvalente Marcel-Landry

La polyvalente Marcel-Landry organise des retrouvailles pour souligner son 25^e anniversaire. Le comité organisateur invite tous les anciens élèves et enseignants à se joindre à cette grande fête.

Toutes les personnes qui ont étudié ou enseigné entre les années 1972 et 1997 sont invitées, accompagnées ou non de leurs conjoints, à une soirée de retrouvailles le 31 mai à la polyvalente Marcel-Landry et au Palladium d'Iberville. Le coût des billets a été fixé à \$27.50 par personne.

La soirée débutera par un cocktail, de 17 heures à 19 heures, suivi d'un souper. À

compter de 21 heures, un orchestre de huit musiciens prendra la relève pour faire danser les invités et permettre à tous et chacun de vivre d'agréables moments en compagnie de ceux et celles qui ont marqué leurs études.

De plus, des compétitions amicales de volley-ball et de Génies en herbe entre les finissants des différentes promotions auront lieu un peu plus tôt dans la journée.

Les personnes intéressées à participer à ces rencontres sont priées de contacter l'école pour inscrire leur équipe. Les billets pour assister à la soirée sont en vente à la polyvalente au numéro de téléphone suivant: 347-1225.

DES SOLUTIONS POUR TOUS VOS BESOINS EN MATIÈRE DE SOINS À DOMICILE

Lorsque vient le temps de choisir qui fournira des soins de santé, il est normal, nous semble-t-il, que vous ayez de nombreuses questions à poser. **Soins et Services à Domicile We Care** est en mesure de fournir des solutions pour tous vos besoins en matière de soins à domicile - avec bienveillance et compassion.

Nous fournissons les services et les soins à domicile n'importe où et n'importe quand, selon vos besoins. Qu'il s'agisse de soins infirmiers professionnels, de services de maintien à domicile, ou de services répondant à des besoins particuliers, **We Care** est là pour vous aider. Un seul appel suffit pour obtenir l'un ou l'autre service, pour le nombre d'heures correspondant à vos besoins.

Communiquez avec nous. Une coordonnatrice des soins attend votre appel 24 heures sur 24, 7 jours par semaine.



Soins et Services à Domicile
WeCare

359-7679 • 1-888-808-7646

1085, boul. du Séminaire Nord, bureau 100, Saint-Jean-sur-Richelieu



Camping d'hiver à Keene Valley

La journée du 3 mars 1997 sera gravée à jamais dans la mémoire de 16 élèves de l'école Beaulieu. Ces derniers venaient de vivre 72 heures en plein air. Malgré l'absence de neige (eh oui, il n'y avait pas de neige à cette date!) tous ont profité au maximum de ce séjour au Parc des Adirondacks. L'escalade sur mur de glace (parlez-en à Mélanie), randonnée en montagne, rappel sur une paroi rocheuse sont les principales activités pratiquées lors de ce séjour en montagne. Sensations fortes et le dépassement de soi étaient au rendez-vous.

Pour l'ensemble du groupe, il s'agissait d'une première expérience pour ces activités. Le fait de coucher en plein air, de préparer son déjeuner à -15° C possède un certain attrait surtout lorsqu'il est 5h45 du matin. La même situation se répète lors du souper avec la présence de l'obscurité. Avec certains ajustements, tous ont élaboré des mets succulents et appétissants.

Ce séjour a permis aux élèves de découvrir le potentiel inexploité en eux et de prendre conscience des beautés qu'offre la nature. Avez-vous déjà entendu le bruit d'une avalanche ou d'une chouette rayée lorsque vous dormez?

En terminant, je tiens à remercier les en-

seignant(e)s, amis de longue date qui nous ont accompagnés lors de ce périple de trois jours. Sans la présence de ces personnes, le voyage n'aurait pas été aussi agréable. Espérons qu'on pourra répéter l'expérience à nouveau. En tout cas plusieurs le souhaitent!

André Blanchette



Beaulieu en harmonie

Les amateurs de musique sont choyés à l'école secondaire Beaulieu. En effet, ces derniers peuvent, s'ils le désirent, choisir l'option musique et ainsi jouer de leur instrument de musique favori.

Pour ceux et celles qui ont envie de perfectionner davantage leurs connaissances musicales, le département de musique offre une grande variété d'activités. Il y a d'abord l'harmonie junior regroupant 32 élèves de secondaire 3. Vient ensuite l'harmonie senior s'adressant, principalement aux élèves de secondaires 4 et 5. Cette année l'harmonie senior compte 53 musiciens. Ces deux harmonies se produiront dans différents concerts et festivals d'ici la fin de l'année scolaire.

Mais ce n'est pas tout! Nous avons également un stage-band pour les amateurs de musique jazz/populaire. Cette formation, très appréciée par tous, comprend 17 musiciens avertis.

Pour les mordus de musique classique, il y a également deux ensembles de musique de Chambre; soit un quintette de cuivres (les «Wounder-brass») et un trio de clarinettes («Majestia»). À cela s'ajoute quelques solistes. Tout ce beau monde participera au festival des harmonies du Québec, à Sherbrooke, cette année, en plus de se produire également en concert.

Toutes ces activités demandent beaucoup

d'implication, de travail et de discipline de la part des musiciens et musiciennes, car si tout a l'air facile lorsqu'on les voit et qu'on les écoute, c'est grâce à un travail acharné et méticuleux de la part des musiciens et de leur chef.

Sous la direction de Charles Dalpé, les différentes formations musicales sont bien parties pour accomplir d'autres étonnantes performances dans les mois qui suivront. Venez les encourager lorsqu'ils joueront en concerts, ça vaut la peine, car ils sont vraiment bons!

Le groupe d'étudiants «Harmonie Beaulieu»

À Marchand

Trois jours avec les Backstreet Boys...

Sans doute étiez-vous au courant du passage des Backstreet Boys à Montréal. Ils se sont produits trois jours consécutifs au Centre Molson, soit les 19, 20 et 21 mars.

Peu de temps

avant le début de leur prestation, on pouvait déjà apercevoir Sonia Benezra qui recueillait quelques commentaires de la foule en délire! Ils ont débuté leur spectacle avec leur méga succès:

«We've got in going on» suivi de petits mots doux que nous ont laissé entendre Nick, Brian, A.J., Kevin et Howie. Ils ont ensuite enchaîné par quelques mesures de chansons inédites que l'on re-

trouvera sur leur deuxième album.

Les cinq beaux Floridiens ont dû faire bien des heures quand ils ont serré les mains de chanceuses jeunes filles; Nick en particulier, car il s'est fait un grand plaisir à jeter sa chemise au public déchaîné!

L'éclairage était super, le son merveilleux, on a même eu droit à plusieurs écrans géants qui entouraient la scène. Bref, rien de trop beau pour les Boys! Ils annoncent déjà une tournée mondiale en août, alors qui sait... peut-être y retournerais-je?

Olivia Nguonly

Une rencontre avec l'astronaute Bjarni Tryggvason

Il est fort probable que vous n'avez jamais entendu parler de cet homme, ou peut-être l'avez-vous déjà vu à la télévision? Mais moi, je l'ai rencontré! Je lui ai même serré la main.

Malheureusement, je n'ai pu lui

parler trop parce que son français est limité et mon anglais, un peu, cassé!

Bien que je n'aie pu discuter longuement avec lui, j'ai cependant remarqué que ce dernier avait

un air très sympathique et sociable. L'astronaute ira dans l'espace le 17 juillet, à 10h04 précisément. Ce sera la première fois que Bjarni ira dans l'espace, alors vous comprendrez qu'il est à la

fois très excité et très anxieux. Ce sera le sixième canadien à aller dans l'espace à bord de la navette spatiale Discovery. Les autres astronautes canadiens ayant déjà volé sont: Marc Garneau, Roberta

Bondar, Steve Mc-Clean, Chris Hadfield et Bob Thirsk. Pour devenir astronaute, Bjarni a dû attendre pendant 14 ans! Bon voyage Bjarni!

Éliane Trahan

École Marie-Rivier **Marie-Rivier**



La cabane à sucre

Ça swingue à l'école Marie-Rivier! Avec la musique de deux excellents musiciens folkloriques et l'effet du sucre d'érable! Tout le monde avait du printemps dans le corps!

En visite au journal

Eh oui! le 20 mars en après-midi, mes coéquipières et moi, sommes allées visiter le journal Le Canada Français. La visite s'est déroulée avec le guide Gilles Lévesque qui en est aussi l'éditorialiste. Après nous avoir donné un historique du journal et répondu à nos questions, celui-ci nous a amenées voir comment on faisait la mise en page d'un article à l'ordinateur.

Ensuite, nous avons pu voir les salles de travail de plusieurs employé(e)s et journalistes. Nous avons aussi visité le département d'infographie. Après cette courte visite fort intéressante, nous sommes reparties.

Enfin, je dois vous avouer que j'ai été un peu déçue,

car je m'attendais un peu à une salle de nouvelles comme

dans le téléroman Scoop!

Éliane Trahan

École Armand-Racicot **Poly-flash**

L'or au Musicfest

Le 22 mars dernier, l'harmonie de la relève et l'harmonie Chanoine-Armand-Racicot se sont rendues à l'école secondaire Saint-Luc à Montréal pour participer au Musicfest. Cette rencontre annuelle permet aux groupes musicaux de mettre leur talent à l'épreuve.

Le Musicfest est une formule de festival qui est un rassemblement d'harmonies scolaires sans compétition. Chaque ensemble doit donner un concert de 20 minutes et est ensuite évalué selon

le rendement donné. On reçoit le fruit des efforts et de la présentation sous la forme d'une médaille: soit or, argent ou bronze.

Après les nombreuses heures de répétition, les deux harmonies de la polyvalente ont remporté la médaille d'or pour leur performance. Nous espérons que le résultat sera aussi bon au Festival des harmonies du Québec qui aura lieu à Sherbrooke prochainement.

Catherine Dépelteau

En fin de semaine

Important congrès des Lions à Saint-Jean

DANIEL G. HÉBERT

C'est la seconde fois en vingt ans que la région accueille le congrès des Lions du district U-1, une zone qui va de la frontière ontarienne à la rivière Richelieu, de Lacolle à Mont-Laurier, englobant Montréal et la rive-sud. En tout, les représentants d'une soixantaine de clubs, en provenance d'autant de villes, se réuniront dès vendredi à l'hôtel Vallée des Forts sous le thème «Le Haut-Richelieu, une région enivrante».

Autre fait marquant, c'est un membre du club Lions de Saint-Luc, M. Michel Fecteau, qui a été élu cette année au poste de gouverneur de cet important district, une chose qui ne s'était pas vue depuis le milieu des années 70.

Le congrès, d'une durée de trois jours, s'amorcera le 18 avril par une série de réunions qui seront suivies d'une réception civique à l'hôtel de ville de Saint-Jean. En soirée aura lieu l'ouverture officielle soulignée par la parade des bannières.

La seconde journée sera marquée par des cours de formation pour les officiers, par la visite du vignoble Dietrich Joos et de la

chocolaterie Ody et, si le temps le permet, par une envolée attachée en montgolfière. Après une brève allocution de M. Bill Weber, un Lion d'Edmonton qui a été directeur international de 87 à 91, les membres auront droit à un banquet suivi d'une soirée de danse au son du Woogie Wonder Band.

La rencontre se terminera le dimanche par une assemblée générale suivie d'un brunch. M. Michel Ménard, président de la convention, tient à remercier les commanditaires qui ont contribué au financement de l'événement à travers l'élaboration d'un programme souvenir. En tout, \$10.700 ont ainsi pu être amassés.

M. Ménard remercie de plus l'Office du tourisme et des congrès du Haut-Richelieu qui a gracieusement accepté de préparer 500 pochettes d'information sur les activités touristiques de la région, en plus de tenir une table d'information sur place pendant la fin de semaine.

Le responsable de l'événement rappelle par ailleurs que la prochaine activité de financement du club Lions de Saint-Jean, le traditionnel souper-tirage, aura lieu cette année le vendredi 9 mai.



Photo Jacques Paul

Le Renfort rend hommage à des étudiants de Racicot

Pour la 9^e année consécutive, la Fondation le Renfort organisait récemment un souper gastronomique avec la collaboration des étudiants en cuisine et en restauration de la polyvalente Armand-Racicot. C'est donc pour saluer leur travail bénévole qu'une plaque leur a été remise, suite à l'événement qui a rapporté \$7,500 à la Fondation. De gauche à droite: M. Marc-André Côté, étudiant, M. Pierre Couture, enseignant au service de restauration, M. Francis Champion, enseignant en cuisine, M. Martin Gagnon, membre de la Fondation, Mme Annie Després, étudiante, Mme Nathalie Madore, présidente de la Fondation, M. Jean-Pierre Morin, étudiant, M. Alain Papillon, membre de la Fondation, et Mme Mélissa Globensky, étudiante.

N'oubliez pas cette semaine

Bénévoles recherchés

Le Centre de prévention du suicide du Haut-Richelieu est toujours à la recherche de bénévoles pour son service d'intervention téléphonique. Ce service est en opération de 18 à 24 heures, 7 jours par semaine. Les critères de base: avoir 18 ans, avoir le désir d'aider les autres tout en se développant personnellement. Pour information: 357-9159.

Brunch

Le groupe d'entraide l'Expression libre du Haut-Richelieu organisera un brunch le 20 avril, de 10 à 14 heures, à la Légion Royale canadienne, 5, rue Frontenac, à Saint-Jean-sur-Richelieu. 12 ans et plus: \$7; 6 à 12 ans: \$4. Pour information: 348-4380.

Dessin d'imagination

À partir du 19 avril, des ateliers de «dessin d'imagination» seront offerts par le service des Loisirs et de la Culture de Venise-en-Québec aux enfants de 4 à 12 ans. Pour information: 244-5457.

Animateurs recherchés

Le Mouvement scout d'Iberville est à la recherche d'animateurs bénévoles, âgés de 18 ans et plus, pour des activités s'adressant à des jeunes de 6 à 17 ans. Pour information: Serge Massé, au 348-4383 ou au 346-6977, après 18h.

Souper-spaghetti

Le Comité paroissial NDA organise un souper-spaghetti le 19 avril à 18h au Centre NDA, 435, rue Laurier, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Les profits de cette soirée seront versés à la fabrique.

Billets: \$10 pour les adultes, \$5 pour les enfants. Pour information: Lisette Roy, au 348-3284, ou auprès des membres. On est prié d'apporter ses consommations.

Diaporama

Un diaporama sur le grand nord, intitulé «Northern images» sera présenté à la bibliothèque Missisquoi, au 187, rue Champlain à Philipsburg, le 20 avril à 14h. Entrée libre.

Relations de couple

Une soirée d'information gratuite sur la «communication relationnelle» de Jacques Salomé se déroulera les 24 avril et 1^{er} mai, à 19h, au Centre l'Authentique, 170, rue Jacques-Cartier Sud, à Saint-Jean-sur-Richelieu. La rencontre a pour but de développer les outils fondamentaux de toute relation. Elle sera animée par Mme Maryse Boutin, psychothérapeute. Pour information: 349-3492.

Vente de livres usagés

Une vente de livres usagés aura lieu à la bibliothèque de Sainte-Sabine, 185, rue Principale, à Sainte-Sabine. Celle-ci se tiendra le 23 avril, de 13h30 à 16 et de 19h à 20h30, ainsi que le 25 avril, de 19h à 20h30. Pour information: 293-2336.

Soirée dansante

Le Centre des aînés, 125, rue Jacques-Cartier Nord, à Saint-Jean-sur-Richelieu, vous convie à sa soirée de danse sociale, le 19 avril dès 20h. Le billet est au coût de \$5. Contrairement aux événements précédents, on tient à préciser qu'il n'y aura pas de goûter en fin de soirée. Bienvenue à tous.

10^e ANNIVERSAIRE
passionnant



VOUS NE RÊVEZ PAS! POUR CÉLÉBRER LEUR 10^e ANNIVERSAIRE, LES CONCESSIONNAIRES ACURA DU QUÉBEC METTENT UNE INCROYABLE NSX À LA DISPOSITION D'UN ACHETEUR CHANCEUX. ACHÉTEZ L'ACURA NEUVE DE VOTRE CHOIX, D'ICI AU 20 JUIN 1997 CHEZ UN CONCESSIONNAIRE ACURA PARTICIPANT, ET OBTENEZ UNE CHANCE DE GAGNER L'UTILISATION D'UNE RUTILANTE NSX POUR L'ÉTÉ!

* Pour être de lauréat gagnante, la personne choisie au hasard devra répondre correctement à une question d'habileté mathématique. Valeur approximative du prix: 15 000 \$.

* Tarif de location basé de la mois total des paiements: 4972 \$ pour le modèle MB45L. Un acompte de 1 430 \$, un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis. Allocation de 24 000 km par année (hors de 0,10 \$ par km supplémentaire). Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle prédéterminée. Offre disponible seulement par l'entremise de Honda, Honda Finance ou auprès de l'appropriation de crédit.

ACURA

Laissez l'Acura 1,6 EL

VOUS

Pour un temps limité

L'Acura 1,6 EL 1997

Transport et préparation inclus

277\$
PAR MOIS / 36 MOIS



Vous pourriez
une NSX pour



ACURA

Une vision qui inspire
un élan de passion.

ACURA LES CONCESSIONNAIRES FIAIBLES



Élégance Acura

1325, rue Principale
Granby

Tél.: (514) 378-4969



1-800-848-8488

LE MERCREDI 16 AVRIL 1997 • LE CANADA FRANÇAIS A-33

La Fondation de l'Hôpital espère amasser \$100,000

DANIEL G. HÉBERT

Le 22 juin prochain, pour une 5^e année consécutive, une partie de la rivière Richelieu se transformera en baignoire insolite, mousse de savon en moins. Dès milliers de canards viendront en effet y patauger, s'y ébattre et s'y bousculer vers le fil d'arrivée, pour la plus grande joie des spectateurs et des détenteurs de billet qui courent la chance de se partager \$21,000 en prix.

Cette année, les maires de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc et Iberville, messieurs Myroslaw Smereka, Gilles Dolbec et Jean Rioux ont accepté de parrainer l'activité de financement majeure de la Fondation de l'Hôpital. Celle-ci espère en effet amasser \$100,000 qui serviront à défrayer une partie des appareils de l'unité coronarienne et des soins intensifs, un département qui accueille les malades reposant dans un état critique.

Un défi amical a été lancé aux dirigeants des trois villes. Lequel vendra le plus de canards corporatifs et de canards à prix populaires? C'est que, encore une fois cette année, les spectateurs auront l'occasion d'assister à deux courses.

Pour la première, 11,000 petits canards de plastique jaune ont été mis en vente au prix de

\$10. Le parrain du premier canard au fil d'arrivée nagera dans la joie, méritant un prix de \$10,000. On remettra ainsi \$5,000 au second, \$2,000 au troisième, \$1,000 au quatrième et \$500 aux parrains des six canards suivants.

La Course corporative, une redite de l'événement de l'année dernière, mettra en lice 100 canards de bois, dignes représentants d'entreprises de la région. C'est un prix de 5,000 huards qui sera remis au propriétaire de l'heureux malard qui franchira le premier le fil d'arrivée.

Animation

Comme toujours, de nombreuses activités viendront égayer le site, conférant une atmosphère familiale à l'événement. Plusieurs commerçants du centre-ville ont d'ailleurs manifesté leur intention de s'impliquer à ce titre dans l'organisa-

tion.

On parle, entre autres, d'un rallye dans les rues du centre-ville, dès 11h30, d'animation musicale, de costumes, de jeux gonflables, de démonstrations de patins à roues alignées ou de dressage de chiens, du spectacle de la troupe de danse Denise Bonneau et d'une course de serveurs et serveuses.

Il est à noter que le billet, vendu au coût de \$10, donnera également droit à des rabais chez Subway et à la Cage aux sports, ainsi qu'à des hot-dogs gratuits, sur le site, lors de l'événement. Les personnes intéressées à en assurer la vente verront leurs efforts couronnés: chaque dizaine de billets vendus donnera en effet droit à un 11^e gratuit. Il suffit de téléphoner au 359-5777.

Une cause à soutenir

Les billets sont donc présentement en vente partout où se trouve une affiche promotionnelle. Celle-ci est d'ailleurs l'oeuvre de Tadam, le petit canard humoristique est une réalisation de Mme Andrée Lemieux, et l'impression est une grâce de l'Imprimerie Laroche.

La Fondation

tient d'autre part à souligner la collaboration d'Aqua-futur qui, à l'aide de son équipe de 20 bénévoles, assure l'installation des drains du parcours aquatiques en plus de s'occuper de l'arrivée et du départ des deux courses.

La population est donc invitée à soutenir cette initiative qui a pour but de sauver des vies. Pour reprendre les propos du maire Smereka, «la Course des canards vous expliquera comment il peut être payant de jeter son argent... à l'eau!»



M. Marcel Boulanger et M. Michel Beaudry, responsables des ventes pour la Fondation, encadrent les maires d'Iberville, Saint-Luc et Saint-Jean-sur-Richelieu, messieurs Jean Rioux, Gilles Dolbec, et Myroslaw Smereka.



Cette année encore, de nombreux commanditaires majeurs ont accepté de soutenir l'événement. De gauche à droite: M. Patrick Simard, M. Renel Bouchard, M. Alain Mercier, M. Jean Rioux, M. Myroslaw Smereka, M. Éric Bernard, M. Gilles Dolbec, M. Réal Leclerc, M. Jean Grenon et M. François Déry, président de la Fondation.

Parentraide peut vous apprendre le dur métier de parent

DANIEL G. HÉBERT

Quand on y pense, c'est vrai qu'être parent est un métier (le plus vieux du monde, si ça se trouve...). Un métier qui déborde le temps plein, qui apporte sa dose de stress, un métier pour lequel il n'existe aucun mode d'emploi. Pas facile de l'exercer, surtout quand divers courants, des plus autoritaires aux plus permissifs, viennent brouiller les cartes.

C'est en poursuivant le but de prévenir la violence familiale que Générations, une association privée sans but lucratif, a développé au début des années 80 le service Parentraide. Il s'agit en fait d'un réseau d'environ 25 groupes répartis à travers le Québec, chacun oeuvrant dans sa propre région.

Le fonctionnement des groupes est assuré par des personnes-ressources, engagées bénévolement pour un an, et par un parent responsable. Les réunions hebdomadaires rassemblent en moyenne sept parents qui, en plus de se créer un groupe d'appartenance et de se développer un réseau de soutien, ont l'opportunité d'échanger avec des pairs, de reprendre confiance,



Mmes Sylvie Charron, Nicole Bessette et Francine Lavergne, de Parentraide Saint-Jean.

d'aider d'autres parents avec leur propre expérience.

Il ne s'agit aucunement d'une thérapie de groupe ou de couple. Sans isoler le pa-

rent ou l'enfant, on cherche au contraire à mettre l'accent sur la relation, sur la communication en insistant sur les valeurs de chacun. La durée de fréquentation varie de quelques semaines à plusieurs années.

Une ressource efficace

L'an dernier, on a compté tout près de 5,000 présences de parents à travers l'ensemble des groupes, ce qui fait de Parentraide un des principaux acteurs au Québec en matière de support et d'aide aux parents.

Et il semble que la recette soit efficace: dès les premières rencontres, les principaux intéressés augmentent leur compétence de parent, ils apprennent à exprimer leur colère sans violence, développent de nouveaux comportements, établissent un système de valeurs plus cohérent et créent des liens avec d'autres parents, le tout dans le respect de l'anonymat, de la gratuité, de l'entraide et de la confidentialité.

«Le métier de parent n'est pas facile, affirme Mme Francine Lavergne, personne-ressource pour Parentraide Saint-Jean. Il est normal d'aller chercher de l'aide quand on en a besoin. Il vaut mieux agir sans attendre que ça dégénère.»

Il est possible de bénéficier des services de Parentraide en laissant ses coordonnées au 288-5555. Le responsable de la région concernée entrera alors en contact avec les intéressés, leur prodiguant toute l'information nécessaire.

Robert Toupin parlera des Jésuites en Nouvelle-France

Pour sa prochaine conférence, le mardi 22 avril, la Société d'histoire du Haut-Richelieu accueillera un invité de marque en la personne de Robert Toupin, jésuite, de la maison Montserrat. Son exposé, tiré de sa récente publication, «Les écrits de Pierre Potier», comportera les points suivants:

1. Pourquoi les missionnaires jésuites sont-ils venus en Nouvelle-France?
2. Comment le projet a-t-il été conçu? et exécuté?
3. Quels étaient les moyens d'assurer un établissement dans les colonies?
4. Comment étaient organisées les missions des jésuites en Nouvelle-France aux 17^e et 18^e siècles? et la formation des missionnaires?
5. La mission des jésuites chez les Hurons:
 - en Huronie: 1625-1649
 - au Détroit: 1728-1781
 - au village huron de l'Ancienne Lorette à Loretteville
6. La société huronne au Détroit, d'après les écrits du père Pierre Potier
 - le recensement des cabanes en 1747 et la société huronne
 - le Conseil de la nation huronne et le pouvoir politique
7. L'extinction de la nation huronne au 18^e siècle.
8. Le problème de l'évangélisation des nations amérindiennes.
9. Nouvelles perspectives

Robert Toupin

Robert Toupin, jésuite, a été professeur au département d'histoire de l'Université Laurentienne à Sudbury en Ontario, à titre de professeur adjoint et professeur agrégé de 1961 à 1983; de professeur titulaire de 1983 à 1989. Il a aussi été professeur d'histoire à l'Université canadienne en France, à Villefranche-sur-Mer de 1988 à 1992.

Il est l'auteur du volume «Arpents de neige et Robes noires», publié aux éditions Bellarmin en 1991; coauteur de l'ouvrage

«Les robes noires à l'île Manitou: 1853-1870», une publication de la Société historique du Nouvel-Ontario à Sudbury en 1982. Il a également publié deux ouvrages sur la correspondance diplomatique entre la France et Rome au XVI^e siècle.

Le père Toupin anime à Radio-Ville-Marie (FM 91,3) la série d'émissions «La culture chrétienne et l'histoire» diffusée tous les jeudis à 9h30, de septembre 1996 à juillet 1997.

Les écrits de Pierre Potier

Missionnaire chez les Hurons et les Français du Détroit (Windsor) de 1744 à 1781, le jésuite belge Pierre Potier (1708-1781) a laissé une documentation considérable. Robert Toupin nous livre ici ces écrits jusqu'à aujourd'hui dispersés dans plusieurs fonds d'archives.

Documents indispensables pour l'étude de la formation des missionnaires jésuites et du travail d'évangélisation en Nouvelle-France, les écrits de Potier touchent la théologie, la philosophie, la morale, l'Écriture sainte, les langues (latine, française, huronne), les sciences, l'administration de la mission (livres de compte, registres de catholicité des Hurons et des Français), sans parler des notes sur les ouvrages de piété ou de dévotion, des itinéraires de voyage et de la correspondance.

La partie la plus originale demeure toutefois le lexique des «façons de parler» en Nouvelle-France, un répertoire terminologique de première importance. Une description commentée de la bibliothèque personnelle de Potier complète l'étude. Excellent ouvrage de référence pour les historiens, ce livre s'adresse également aux linguistes, aux anthropologues, aux ethnologues et aux spécialistes de la toponymie dans l'empire français d'Amérique. C'est un corpus situé à la frontière de la «culture savante», bien «ancré» dans le territoire du savoir encyclopédique.

Les responsables de la Société d'histoire du Haut-Richelieu invitent toutes les personnes intéressées à venir entendre le père Toupin, dès 19h30 le mardi 22 avril prochain au 203, rue Jacques-Cartier Nord à Saint-Jean-sur-Richelieu. Comme toujours, l'entrée sera gratuite. ☞

Opération portes ouvertes du 18 au 20 avril à la Maison des Arts

La Maison des Arts et de la Culture du Haut-Richelieu organise une «Opération portes ouvertes» les 18, 19 et 20 avril prochains.

À cette occasion, des professeurs de vitrail, de dessin, de peinture, de gravure et d'infographie seront sur place afin d'informer le public sur les ateliers intensifs qui auront lieu à la Maison des Arts aux mois de mai, juin et juillet prochains.

Les professeurs qui les dispenseront se feront un plaisir d'expliquer aux visiteurs en quoi ces cours consisteront et décriront brièvement les techniques artistiques de même que les instruments nécessaires à l'exécution du médium qu'ils enseigneront. Ils parleront aussi de la portée de ce médium et de leur façon de percevoir l'expression artistique.

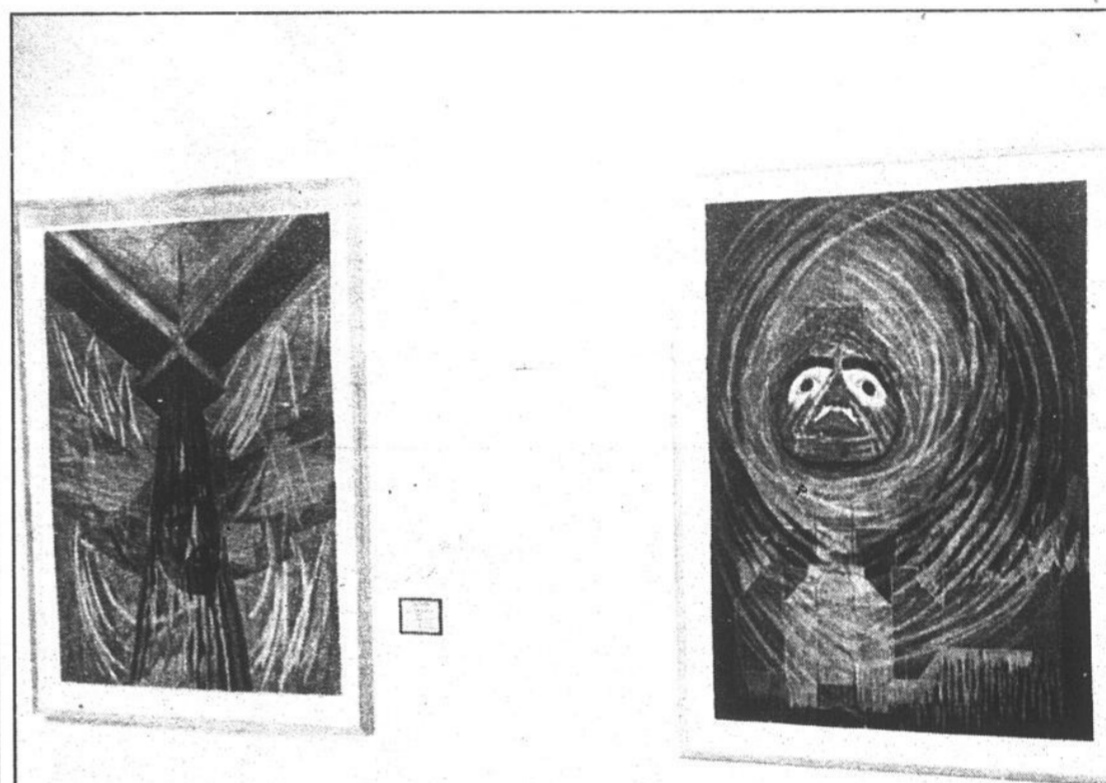
Toutes les personnes intéressées sont

donc les bienvenues, de 12 heures à 21 heures le vendredi et de 12 heures à 18 heures les samedi et dimanche.

Francine Beauvais

Fait à noter, Francine Beauvais, l'auteure de l'exposition actuellement à l'affiche à la Maison des Arts, sera elle aussi sur place avec son matériel le dimanche 20 avril à 14 heures afin d'expliquer sa technique, son propos et sa démarche artistique. De plus, à 15 heures, les membres du Cercle de philosophie du cégep Saint-Jean-sur-Richelieu viendront tenir un débat sur le thème «Nos dieux sont-ils morts?».

La Maison des Arts et de la Culture du Haut-Richelieu est située au 228, rue Richelieu à Saint-Jean et pour toute information, le numéro de téléphone à composer est le 357-1977. ☞



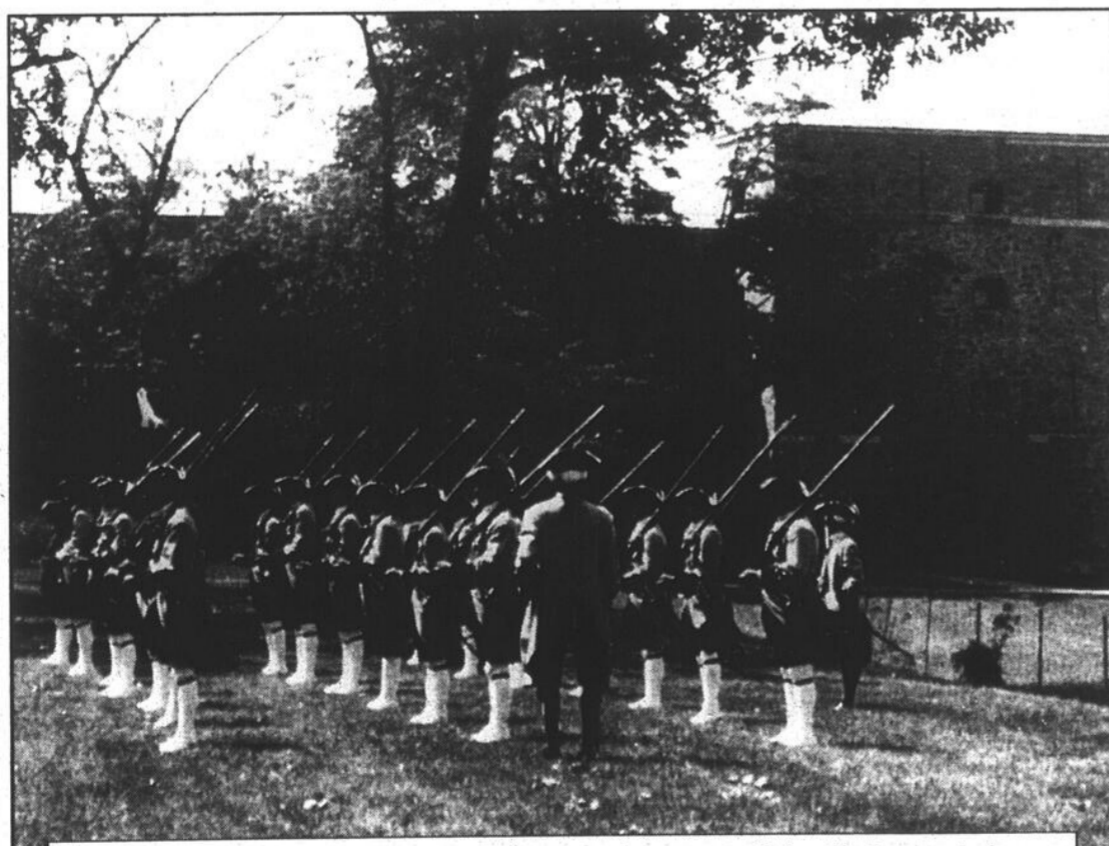
Francine Beauvais, l'artiste dont on peut voir les oeuvres actuellement à la Maison des Arts dans le cadre de l'exposition «Nos dieux sont-ils morts», sera sur place le dimanche 20 avril à 14 heures.

Le Fort-Chambly rouvre ses portes

Le Fort-Chambly est maintenant ouvert pour l'année 1997. Depuis le mois de mars dernier, les visiteurs peuvent s'y rendre du mercredi au dimanche de 10 heures à 17 heures, individuellement ou en groupe (les groupes scolaires peuvent réserver dès maintenant afin de profiter du programme pédagogique). À noter qu'il en coûte maintenant \$3.50 aux adultes, \$1.50 aux étudiants et \$2.75 aux personnes de 65 ans et plus pour visiter le musée.

Encore cette année, le coup d'envoi des activités spéciales se fera à l'occasion de l'AquaFête des rapides, Vieux-Chambly, les 26 et 27 avril prochains.

Également, tout au long de l'été, les



Le Fort-Chambly est maintenant ouvert aux visiteurs et offrira dès les prochaines semaines toute une série d'activités spéciales.

Beaux dimanches du Fort-Chambly offriront chaque semaine une activité

spéciale portant sur des thèmes historiques et militaires. Pour tout renseigne-

ment supplémentaire ou pour réserver, il suffit de composer le (514) 658-

1585 ou d'écrire au 2, rue Richelieu, Chambly, J3L 2B9.

La relève de l'humour à Saint-Blaise

DANIEL G. HÉBERT

C'est le 18 avril, dès 20h, au Centre communautaire de Saint-Blaise-sur-Richelieu, que l'Association des loisirs, le Club Optimiste et la Caisse populaire de cette municipalité tiendront le spectacle «Humour de la relève», dernier volet des «Spectadances» qui nous ont présenté la soirée «Amour» et le spectacle de Carmen Campagne. Avis aux intéressés de dernière minute: on nous annonce qu'il reste encore quelques billets...

On nous apprenait récemment par voie de communiqué le nom des participants à cette soirée qui ne manquera pas de nous faire rire. La catégorie 14-17, entièrement constituée par des étudiants des écoles secondaires de la région, sera représentée par Francis Bissonnette et Nadim Mahibali, Rémi Brunel, Philippe-Emmanuel Alain, Sarah Gélinau et Catherine Légaré, Frédérick Dumais, Anne-Marie Tougas et Catherine

Dupré, ainsi que François Rochefort et François Guillet.

La catégorie 18-22, quant à elle, regroupera des jeunes de Saint-Jean-sur-Richelieu, Iberville et Saint-Luc, de même que des finissants de l'École nationale de l'humour. Il s'agit de Benoît Champagne, Dominique Champagne et André Bathalon, Karine Moreau et Dominique Gagné, Isabelle Constant, Jean-François Baril, Mathieu Gratton, Martin Périzzolo, et finalement, Raja Ouali.

Les spectateurs, en plus de se laisser divertir par tous ces joyeux lurons, devront également voter pour attribuer le prix du public au numéro qu'ils auront préféré. Ils auront également l'opportunité de participer au match d'impro et au concours de blagues pour lequel de nombreux prix sont en jeu.

Tel que prévu, l'humoriste Pierre Légaré sera présent, en tant qu'animateur mais aussi dans l'idée de prodiguer de précieux conseils à tous ces jeunes talents. Les personnes intéressées à se procurer des billets, au coût de \$3, n'ont qu'à téléphoner à la Caisse populaire de Saint-Blaise, au 291-3780. ☞

INDEX DES DÉCÈS

- BARRY (Roémo)
- GUIMOND (Mme veuve Joseph)
- PHENIX (Gérard)
- VIENS (Serge)

BARRY (Roméo)

Au centre Gertrude-Lafrance, le 13 avril 1997 est décédé M. Roméo Barry, 84 ans, époux de feu Colombe Cousineau. Il laisse dans le deuil ses enfants, Louis (Ginette Ouellet), Lorraine (Jean-Pierre Prévost), Gilles (Betty Félix), ses petits-enfants, Brigitte, Danny, Martin, Nathalie, ses arrière-petits-enfants, Maxime, Myriam, Michel, belles-sœurs, beaux-frères. La famille a reçu les condoléances de 19 h à 22 h.

CENTRE FUNÉRAIRE OLIGNY & DESROCHERS
826, 1^{re} RUE
IBERVILLE
YVON DESROCHERS, PRÉSIDENT
AIMÉ VÉZEAU, DIRECTEUR

Les funérailles ont eu lieu le mardi 15 avril à 10 heures en l'église Saint-Noël Chabanel suivies de l'inhumation à Iberville.

GUIMOND (Mme Veuve Joseph)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 13 avril 1997 est décédée Mme Veuve Joseph Guimond, 88 ans, née Jeannette Thériault. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Adèle (De Salle Laplante), Germain (Rachel Vincelette), Lucienne (feu Aurèle Bélanger), Gilles (Rolande Chicoine), Denise, Françoise (Yves Dubuc), petits et arrière-petits-enfants et ses belles-sœurs. La famille a reçu les condoléances à compter de 10 heures mardi.

CENTRE FUNÉRAIRE OLIGNY & DESROCHERS
110, RUE SAINT-GEORGES
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
YVON DESROCHERS, PRÉSIDENT
AIMÉ VÉZEAU, DIRECTEUR

Les funérailles ont eu lieu le mardi 15 avril à 14 heures en l'église Saint-Edmond et delà au crématorium Oligny & Desrochers.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

L.S.

PHENIX (Gérard)



À la résidence Champagnat d'Iberville, le 12 avril 1997, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Gérard Phenix, un mari attentionné, un père généreux, un frère chaleureux, un bon grand-père, a laissé pour le regretter son épouse, Rolande Barry, ses enfants, Fernande (Ferdinand Vincent), André (Gisèle Gladu), Denise (Marcel Beauoin), Jean-Guy (Murielle Asselin), Héléne (Michel Clouâtre), Danyel (Pierrette Alié), 16 petits-enfants. Il quitte également sa soeur et ses frères, Cécile (Euchariste Messier), Gilbert (Anastasia Ménard), Hervé (Marie-Jeanne Pinsonneault), ses nombreux beaux-frères et belles-sœurs, Emmanuel Dandurand (feu Irène), Thérèse Pinsonneault (feu Victor) et de la famille Barry, Lucille (feu Charles-Auguste Larocque), Adrien (feu Agnès Gosselin), Gertrude (Albert Bélanger), Noëlla (Georges Tremblay), Thérèse Berthiaume (feu Lionel), Béatrice Berteau (feu Bernard), Clarisse Archambault (feu François) ainsi que nombreux autres parents et amis. Exposé le vendredi 18 avril à compter de 14 heures aux résidences funéraires

CLAUDE & EDGAR
LE SIEUR
530, 4^e RUE
IBERVILLE

Les funérailles auront lieu le samedi 19 avril à 14 heures 30 en l'église Sainte-Anne de Sabrevois. Samedi ouverture à midi et départ vers 14 heures.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

212723-c43-r

VIENS (Serge)

À Mont Saint-Grégoire, le 11 avril 1997 est décédé M. Serge Viens, à l'âge de 41 ans, époux de Mme Gaétane Rondeau. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Yannick, Mélanie, Alexandre, Gabriel, son père et sa mère, Rosaire Viens (Jacqueline Racine), sa belle-mère, Cécile Blanchette, frères et sœurs, Réal, Alain, Réjean, Guylaine, beaux-frères, belles-sœurs, Suzanne, Jean-Marc, Nicole, Gaëtan, Francine. La famille recevra les condoléances le vendredi 18 avril de 19 h à 22 h et samedi à compter de 8 h 30

CENTRE FUNÉRAIRE OLIGNY & DESROCHERS
247, RUE SAINT-JOSEPH SUD
MONT SAINT-GRÉGOIRE
YVON DESROCHERS, PRÉSIDENT
AIMÉ VÉZEAU, DIRECTEUR

Les funérailles auront lieu le samedi 19 avril à 10 h en l'église Mont Saint-Grégoire et delà au crématorium Oligny & Desrochers. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

REMERCIEMENTS BOULERICE (Paul)

La famille de M. Paul Boulerice désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Paul Boulerice survenu le 28 janvier 1997 soit par visites, sympathie et assistances aux funérailles. Que chacun considère ces remerciements comme personnels.

Sincères remerciements ZURAVINSKA-ROSSITER (Catherine)

Nous voudrions remercier chaleureusement tous nos parents et amis qui ont su nous apporter un réconfort et un témoignage de sympathie lors du décès de Catherine Zuravinska-Rossiter, survenu le 29 mars 1997 à l'âge de 86 ans, soit par visites au salon funéraire ou par offrandes de messes. Veuillez accepter ces remerciements comme personnels.

Les membres de la famille de Catherine Zuravinska-Rossiter.

1^{er} anniversaire ROBERT (Roland)

Spécialement pour te dire, Roland que même si un an s'est écoulé depuis ton départ, tu seras toujours là où nous sommes, car nous te portons dans nos coeurs. Continue à veiller sur nous.

Tes enfants, Jean-Guy et Rolande.

2^e anniversaire



BRETON (Lucien) 19 avril 1995

Cher papa

Malgré deux années passées, tu es toujours présent dans nos coeurs. Nous t'aimerons toujours.

Tes enfants

2^e anniversaire PLOUFFE (Richard)

Cette date est à jamais gravée dans mon coeur. Ton départ a laissé un grand vide dans ma vie et ton absence est très difficile à accepter. Je te remercie pour chacun des journées d'amour et de bonheur que tu m'as donné. Au nom de notre amour, je te demande de m'aider à poursuivre mon chemin ici-bas. Tu es toujours présent dans mon coeur.

Je t'aime Huguette

10^e anniversaire



RAYMOND-BÉLISLE (Jeannette)

Maman,

Spécialement pour te dire, Maman que même si 10 ans se sont écoulés depuis ton départ, tu seras toujours là où nous sommes, car nous te portons dans nos coeurs. Continue à veiller sur nous.

Tes enfants et petits-enfants.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

C.T.

30^e anniversaire



GUAY (Michel)

Les années ont passé... la famille a grandi depuis, mais nous te sentons de plus en plus présent dans nos coeurs. Continue de veiller sur nous tous! Tous ceux qui l'ont connu peuvent nous en témoigner par écrit. Merci à l'avance (F. Guay, 10, rue Des Roses, Saint-Luc, J2W 1R2).

Tes filles France et Chantal

Tes petits-enfants, Frédéric, Geneviève, Philippe et Vincent.

Iberville

Compressions de \$689,000 pour la Commission scolaire

MICHEL PHANEUF

La Commission scolaire d'Iberville devra vraisemblablement faire face à un manque à gagner de l'ordre de \$689,000 pour son prochain exercice financier. C'est du moins ce qui ressort du projet de règles budgétaires pour l'année 1997-98 transmis il y a quelques jours aux commissions scolaires par le ministère de l'Éducation.

Tel que l'a expliqué lundi dernier la directrice du Service des ressources financières et matérielles, Mme Denise Girard, une étude préliminaire réalisée sur la base d'une clientèle équivalente à celle de 1996-97 permet d'évaluer à \$689,910

le fardeau additionnel qui résultera de ces nouvelles règles.

Parmi les points saillants, la mise en oeuvre de la maternelle à temps plein nécessitera l'ajout de 13 postes d'enseignants, ce qui se traduira par une dépense supplémentaire de quelque \$650,000. Bien que pour compenser, les subventions versées par Québec pour la masse salariale seront majorées de \$491,506, des réductions au niveau des allocations par enseignant, la diminution des coûts de main-d'oeuvre et les mesures générales de réductions des dépenses entraîneront néanmoins une baisse du total des allocations de base de \$1,532,284 (de \$16,231,596 en 1996-97 à \$14,699,312 en 1997-98). La Commission scolaire ne pouvant augmenter son taux de taxe foncière, lequel est tout près du maximum prévu par la loi, l'écart sera comblé par la subvention de péréquation qui passera de \$618,701 à \$2,239,474. Cette subvention couvre

notamment les frais de gestion administrative de même que ceux de gestion des écoles (les directions d'écoles) qui incombent désormais aux commissions scolaires.

Les subventions versées par le ministère du Transport pour le transport scolaire subiront elles aussi des mesures de réduction. Québec ira chercher 50% du surplus réalisé à ce chapitre par la Commission scolaire en 1994-95, plus une somme équivalant à 7,3% de l'enveloppe allouée, le tout pour un total de \$128,399.

Selon Mme Girard, le manque à gagner de \$689,910 devrait normalement être en bonne partie absorbé à même le surplus accumulé de la Commission scolaire, surplus qui selon les prévisions se chiffrera à près de \$628,000 à la fin du présent exercice financier. D'autres mesures visant à combler la différence seront décidées par le Conseil des commissions scolaires dans le cadre du processus de préparation du budget qui commencera incessamment.

Pour un service personnel dans le respect et la dignité

Centre funéraire Oligny & Desrochers



Yvon Desrochers propriétaire / Aimé VozEAU directeur

110, rue Saint-Georges, Saint-Jean-sur-Richelieu

247, rue Saint-Joseph Sud, Mont-Saint-Grégoire

826, 1^{re} Rue, Iberville 346-1124

À L'OCCASION D'UN DÉCÈS...



Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu

Une nouvelle image, mais un même don du coeur. Donnons à la Fondation.

Renseignements: 359-5777

Livraison de certificats 346-6868

Formulaires «In Memoriam» disponibles dans tous les salons funéraires de la région.

213395-c45-k

Aux quatre coins de la ville

Collision sur la route 133

ISABELLE SIMARD

Une collision entre deux véhicules circulant en direction sud sur la route 133 s'est produite à la jonction de l'autoroute 35, dimanche dernier, vers 21h45. L'automobiliste qui tentait d'aller rejoindre la bretelle de l'autoroute a été blessé légèrement et conduit à l'hôpital du Haut-Richelieu. Il s'agit d'un homme âgé de 43 ans de Sainte-Anne-de-Bellevue. L'autre conducteur, un homme de 31 ans de Rainville, n'a subi aucune blessure.

Blessé par un projectile

Un homme âgé de 72 ans qui se trouvait au coin des rues Collin et Saint-Jacques a été blessé par un projectile - possiblement un plomb - au-dessus de l'oeil droit vers 19 heures vendredi dernier. Au moment de mettre sous presse, le responsable des communications au Service de police du Haut-Richelieu, Pierre Rémillard, n'était toujours pas en mesure de confirmer s'il s'agissait bien d'un plomb. L'homme a été conduit à l'hôpital et l'auteur de ce méfait est toujours recherché par les policiers.

Perquisition à Iberville

Vers 7 heures mercredi dernier, le Service de police du Haut-Richelieu a procédé à une perquisition dans un logement de la rue Larivière à Iberville. Les enquêteurs recherchaient un mineur relativement à des fraudes commises avec de la fausse monnaie et des cartes de crédit. Un ami du suspect, âgé de 19 ans, se trouvait sur les lieux au moment de la visite des enquêteurs. Ce dernier en a profité pour frapper un policier. Il a été arrêté et conduit au poste.

Du 13 au 19 avril

C'est la Semaine nationale de l'action bénévole

DANIEL G. HÉBERT

C'est à l'occasion d'un brunch organisé par le Centre de bénévolat de Saint-Jean qu'était officiellement proclamée la Semaine de l'action bénévole dans la région. Endossant le thème, qui est cette année «J'ai le cœur à l'action, je bénévole», M. le maire Myroslaw Smereka, agissant à titre de président d'honneur a souligné l'importance de l'engagement désintéressé de citoyens, de plus en plus nombreux au pays.

Secondé par Mme Lucette Métras, directrice du Centre, il a ensuite procédé à la remise de certificats soulignant l'implication des bénévoles de la région. Les efforts de Mme Irène Jakimiec ont ainsi été salués au niveau de

l'aide morale, de même que ceux de M. Georges Messier pour les transports médicaux extérieurs, une nouveauté au Centre de bénévolat.

Pour la clinique d'impôts, un autre nouveau service of-

fert au célibataires ou aux familles à faible revenu, c'est à M. Jacques Boulanger qu'on a remis le certificat, alors que celui de la «popote roulante» a été décerné à M. Rolland Dubois. D'autres mentions ont été adressées à Mme Thérèse Dubois, pour l'aide à la communauté, à Cécile Lamarre pour les téléphones d'amitié, ainsi qu'à Mme Andrée Boivin pour les visites d'amitié.

Un certificat «orange», reconnaissant le travail d'un nouveau bénévole employé «à pied levé à toutes les saucés» a été décerné à



Les récipiendaires des certificats de mérite, à l'occasion de la semaine nationale d'action bénévole. Au premier rang, dans l'ordre habituel: Mme Thérèse Dubois, M. Georges Messier, M. Russel Taylor, Mme Lucette Métras, Mme Irène Jakimiec, Mme Cécile Lamarre, Mme Louise Gosselin et M. Rolland Dubois. Au second rang: Mme Andrée Boivin, Mme Ruth Boudrias, et M. Jacques Boulanger.



Mme Lucette Métras, directrice du Centre de bénévolat, et M. Myroslaw Smereka, maire de Saint-Jean et président d'honneur, encadrent M. Russel Taylor, reconnu bénévole de l'année.

Mme Ruth Boudrias, alors que celui du support technique était remis à la Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu. Mme Louise Gosselin, du CLSC Vallée des Forts recevait quant à elle le certificat du Collaborateur 97. On a finalement souligné le travail de la presse écrite en remettant une mention spéciale aux journaux LE RICHELIEU et LE CANADA FRANÇAIS.

Bénévole de l'année

C'est M. Russel Taylor qui a été consacré bénévole de l'année pour 97. S'impliquant tant au niveau du transport, de l'accompagnement, de la popote roulante et même de la traduction, M. Taylor a été jusqu'à repeindre gratuitement l'appartement d'une dame qui risquait d'être mise à la rue si elle ne procédait pas à ces im-

portants travaux.

Comme on peut le constater, l'action du Centre de bénévolat de Saint-Jean s'étend de plus en plus. En plus d'ouvrir à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix un nouveau point de service géré par des bénévoles, il offre maintenant la ressource A.S.A.N. (Aide et soutien aux aidants naturels) ainsi que le Club Vie, un club de sortie pour les person-

nes âgées ou en perte d'autonomie.

La mission du Centre demeure la promotion de l'action bénévole dans différents secteurs de l'activité humaine dans le but de susciter une réponse à des besoins du milieu à quatre niveaux, soit dans sa communauté, auprès des bénévoles, auprès des organismes et auprès de la population de son territoire.



\$2,800 pour l'Association paroissiale NDA

Il y a quelques semaines, une soirée super-théâtre organisée par M. Michel Thibodeau générait des profits de \$2,800, une somme qui a été récemment remise à l'Association paroissiale Notre-Dame-Auxiliatrice. L'argent permettra à l'organisme d'améliorer la qualité des services et des loisirs dans le quartier et de continuer à soutenir quelques petits regroupements. De gauche à droite: M. Jacques McNulty, M. François Poirier, M. Maurice Grenier, M. Michel Thibodeau, M. Alain Marcoux (président de l'Association), M. Sylvain Tremblay, Mme Francine Longtin, M. Jude Gagné et M. Ghyslain Barbeau. M. Daniel Patenaude, vice-président, était absent lors de la prise de photo.



Les élèves de Bruno-Choquette en spectacle!

Vendredi soir, les élèves de l'école Bruno-Choquette présentaient leur spectacle annuel à la Base militaire de Saint-Jean-sur-Richelieu. De nombreux parents et amis étaient là pour les applaudir. Le spectacle, intitulé «Le merveilleux monde de Mickey», a remporté un franc succès. Félicitations à tous ceux et celles qui ont participé à l'élaboration de ce spectacle haut en couleur!

Fafrisons nos jeunes!

L'ÉDUCATION PAR LE PHYSIQUE...

PARTICIPATION
Le mouvement pour la santé active

ÉCONOMIE

les enseignes perfection

Enseignes lumineuses, Néon et Auvents

347-0313 FAX: 347-2696

396 Grand Bernier N. Saint-Jean-sur-Richelieu

LE CANADA FRANÇAIS

Les petits commerçants s'ennuient de leur gros voisin

Les Galeries Richelieu converties en *power center*?

GILLES BÉRUBÉ

D'ici cinq ans, les Galeries Richelieu pourraient bien être transformées en *power center*, une nouvelle expression de marketing pour désigner des centres commerciaux formés de magasins à grande surface. Les propriétaires ne s'en cachent pas, mais ils espèrent que le petit mail reprendra de la vigueur dans les deux, trois prochaines années. Les petits commerçants, eux, s'ennuient de leur ancien voisin, Wal-Mart, sur lequel ils ne sont plus directement branchés.



En novembre dernier, au moment d'entreprendre les travaux de construction du nouveau magasin Bureau en Gros, l'entrée du magasin Wal-Mart, qui donnait sur le mail des Galeries Richelieu, a été fermée par un mur. Un peu plus loin, un deuxième mur est venu couper le centre commercial a été coupé en deux. Le nombre de boutiques aussi, passant d'une vingtaine à deux. À ce moment, un consommateur avait appelé au journal pour dénoncer la situation. Un deuxième l'a fait depuis. Toujours en novembre, les commentateurs de clients à la caisse du Maxi ou à la Banque Nationale laissaient deviner que le nouvel aménagement dérange les habitudes.

Il y a deux semaines, c'est un des locataires, M. André Cadieux, de Chaussures Confort, qui a redonné l'alarme. Depuis l'automne, les cho-

ses ont bien changé. L'achalandage généré par la circulation entre Maxi et Wal-Mart n'existe plus. Le mail est devenu trop tranquille. M. Cadieux ne savait pas vraiment à qui formuler le reproche. À Bureau en Gros, qui a imposé sa loi de gros locataire? À Développement Iberville, le propriétaire, qui s'est rendu à ses caprices? À la Ville qui a laissé faire? Chose certaine, il dénonce le fait que le centre commercial n'ait toujours pas de toilette publique depuis que Bureau en Gros occupe l'espace qui leur était réservé.

Son collègue d'en face, M. John MacFarlane, de la boutique Hobby Rive-Sud, est plus virulent. Malgré la baisse d'achalandage, le loyer, lui, n'a pas baissé. Il a étudié les recours légaux, mais il n'y a pas grand chose à faire à moins de se lancer dans des procédures coûteuses à l'issue incer-

taine. M. MacFarlane croit que les autorités municipales auraient dû agir. Si elles laissent les magasins à grande surface imposer leur loi, la ville va se retrouver avec une multitude de locaux commerciaux vides, prédit ce dernier.

En se référant à l'expérience de certaines villes américaines, il affirme que les grandes surfaces, quand elles sont venues à bout de leurs petits concurrents, augmentent leurs prix. Et leurs prix, avance-t-il, ne sont pas aussi bons que les consommateurs le croient. Ces derniers se laissent séduire par les *loss leader*, ces articles vendus à prix imbattables sans voir les prix réguliers sur le reste des articles.

Au comptoir-lunch, il suffit de lancer la question pour que la conversation des clients s'étire sur le sujet. Ça n'est plus comme c'était. L'achalandage a diminué. Les clients le perçoivent nettement.

Évolution

M. Domenic Vincenti, porte-parole du propriétaire, les Développement Iberville, ne fait pas de cachette sur l'évolution que semble prendre le centre commercial. La compagnie y a longuement réfléchi, dit-il. L'évidence était là. Avec une vingtaine de boutiques, les Galeries Richelieu n'arrivaient pas à soutenir la concurrence du Carrefour Richelieu, qui en compte une centaine, presque toutes occupées par des chaînes ou des réseaux de franchises. Développement Iberville ont tenté d'attirer des petits commer-



Le mail ne bénéficie plus de la circulation entre Maxi et Wal-Mart.

cants indépendants de la région pour combler ses locaux. Ça n'a pas vraiment marché. Même les quelques chaînes qui restaient dans le mail trouvaient que les affaires étaient en baisse.

En faisant de la place à Bureau en Gros, le propriétaire a pris un virage. Le nouveau locataire est moins rentable, nous apprend notre interlocuteur. Au pied carré, un gros locataire paie moins qu'une petite surface, même en récupérant le mail. Par contre, il s'agit d'un bail à long terme. Compte tenu des investissements et du loyer payé, il faudra sept à huit ans pour atteindre le seuil de rentabilité.

Complet

Actuellement, tout le centre com-

mercial affiche complet. Le seul local dont la vitrine est fermée sert d'entrepôt pour la pharmacie. Cependant, la plupart des baux viennent à échéance dans moins de trois ans, dont certains à l'intérieur de la présente année. M. Vincenti avoue que d'ici cinq ans, d'autres commerces spécialisés de grande surface pourraient remplacer le mail. Ce sera quand même des superficies moindres. Il ne croit pas que le marché de Saint-Jean justifie les mêmes surfaces de vente que la région métropolitaine. Mais tout n'est pas perdu. Développement Iberville possède des centres commerciaux dans 31 villes du Québec. Dans au moins un cas, un petit mail d'une dizaine de boutiques a connu un redressement significatif après une période de vaches maigres.

Wal-Mart et Bureau en Gros habitués à faire cavalier seul

Chez Wal-Mart, on ne se plaint pas. Le directeur du magasin, M. Jean-Guy Brunette, dit ne pas avoir perçu de différence sur les affaires depuis la fermeture de l'entrée du mail. Il note que partout en Amérique, les Wal-Mart sont des *stand alone*, comme on dit dans le jargon de l'immobilier, des locaux commerciaux séparés. Même qu'habituellement, les Wal-Mart sont sur leur propre terrain, dans leur propre immeuble. C'est ce que la chaîne fait quand elle ouvre un nouveau magasin au Québec. La présence de la chaîne dans les centres commerciaux s'explique par l'acquisition du réseau Woolco. M. Brunette dit ne pas avoir reçu de plainte formelle à propos de la fermeture de l'accès sur le mail, même si la première semaine, les clients en parlaient parfois à la caisse.

Chez Bureau en Gros, l'approche commerciale est la même. Le directeur régional, M. Yvon Samson, n'a pas participé au choix de l'emplacement ni à l'implantation. Il a hérité d'un commerce prêt pour l'exploitation. Il note que le réseau de Bureau en Gros au Québec et de ses pendants, ailleurs au Canada et aux États-Unis, est formé de magasins isolés, dont l'entreprise est généralement propriétaire. Il y a deux autres cas au Québec où le magasin est dans un centre commercial, tous

deux à Laval. Au Carrefour Laval, la situation se compare à celle de Saint-Jean. L'entrée donne directement sur l'extérieur. Au Centre Laval, le magasin a une entrée sur le mail et une autre sur l'extérieur.

M. Samson ne peut dire si la question a été abordée au moment de louer le local, mais il ne voit pas un intérêt direct. Bureau en Gros se positionne comme un commerce de destination. On y vient avec un besoin en tête, rarement pour y magasiner. Les achats ne sont pas impulsifs. Serait-il ouvert à ce que Bureau en Gros devienne une sorte de passage pour aller au Wal-Mart? Ça dépend. C'est sûr qu'en provoquant de l'achalandage, le commerce pourrait réaliser des ventes, mais rien ne dit que ce serait rentable. Cela suppose des coûts et des investissements pour la surveillance des entrées et des caisses supplémentaires.

Justement, la question a été abordée. Le porte-parole de Développement Iberville, M. Domenic Vincenti, le confirme. Déjà au moment de prendre le Woolco, Wal-Mart avait tenté de faire fermer son entrée dans le mail, nous apprend-il. Pour le magasin, il semble que le maintien de cette entrée n'était pas rentable. Bureau en Gros s'attendait à la même chose et il n'était pas question de devenir une sorte de passage.

Un dilemme pas simple pour les urbanistes

Pour les urbanistes, l'arrivée du phénomène des grandes surfaces pose un dilemme. Dans quelle mesure peut-on intervenir et comment? Faut-il leur barrer la route et sinon, quelle place doit-on leur faire?

Le directeur du service de l'urbanisme de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, M. André Frenet, indique que rien n'empêchait l'implantation de Bureau en Gros aux Galeries Richelieu, si ce n'est les normes de sécurité et le code du bâtiment. Le règlement municipal ne prévoit pas d'obligation de maintenir l'intégrité du mail dans le centre commercial. C'est d'ailleurs la même chose au Carrefour Richelieu. De tels règlements existent peut-être dans des villes, mais il ne peut citer de cas. Il n'est pas évident non plus d'imposer une telle contrainte.

Le nouvel aménagement des Galeries Richelieu répond aux normes du bâtiment, si ce n'est des toilettes qui n'ont pas encore été aménagées. Il avoue que la Ville fait preuve de tolérance puisque le chantier n'est pas considéré

comme complété et que le permis de construction est valide pour un an. M. Frenet est confiant que la Ville n'aura pas à intervenir et que le propriétaire exécutera les travaux.

Mais au-delà du cas des Galeries Richelieu, l'agglomération est confrontée à un nouveau phénomène avec lequel il n'est pas facile de composer, surtout pour une ville-centre comme Saint-Jean. Pourtant, ce phénomène, les urbanistes québécois le voient venir depuis plusieurs années alors qu'il a provoqué des débats dans plusieurs localités américaines.

Il y a actuellement une tendance aux magasins-entrepôts dans une multitude de créneaux commerciaux. Les consommateurs sont acheteurs de ces nouveaux concepts. Appartient-il aux municipalités de s'y opposer? Le problème, c'est que les villes-centres se retrouvent avec un espace limité pour accueillir ces surfaces. Et si elles disposent de cet espace, il n'est pas évident de s'opposer à la venue de ces commerces pour protéger la structure en place, puisque les entreprises se tournent alors vers les banlieues qui les ac-

cueillent à bras ouvert. M. Frenet concède que ça ressemble à la situation que Saint-Jean vit face à Saint-Luc.

Dans un tel contexte, il est peut-être préférable pour Saint-Jean de laisser convertir les centres commerciaux en place plutôt que de les voir se vider. En même temps, observe M. Frenet, on peut se demander si le mouvement est éphémère ou s'il se poursuivra sur une décennie, comme cela s'est produit aux États-Unis. Et puis, l'agglomération de Saint-Jean représente-t-elle vraiment un marché intéressant pour les grandes surfaces? Il y a un cas en place, il y en a trois à l'étude, mais y en aura-t-il d'autres?

M. Frenet soulève que les Québécois ont montré à bien des égards des habitudes de consommation différentes des Américains. En outre, le climat joue beaucoup dans leur comportement, notamment en favorisant les mails intérieurs. Seront-ils aussi fidèles aux *stand alone* quand le temps froid reviendra? Face à tant d'impondérables conclut M. Frenet, il n'est pas évident pour une municipalité de mettre en place un encadrement légal trop restrictif.

Une coalition de commerçants et de citoyens demande à Saint-Luc de renoncer au projet

GILLES BÉRUBÉ

La Coalition des citoyens et des commerçants opposés à Maxi & Cie et Sobey's demande à la Ville de Saint-Luc d'abandonner le projet de créer une nouvelle zone commerciale pour accueillir au moins deux magasins à grande surface à la limite sud de son territoire. Le groupe demande également à la Ville de Saint-Jean de renoncer à un changement de zonage permettant l'implantation d'un marché Sobey's, boulevard du Séminaire Nord.

Ils étaient une bonne cinquantaine, lundi matin, à l'Auberge Harris, à appuyer les porte-parole de la Coalition, MM. Michel Goudreault et Denis Larose. Une bonne partie, peut-être la moitié, venait de Saint-Luc. On y a vu des épiciers de Saint-Luc et d'Iberville, mais aussi des représentants et des commerçants du Carrefour Richelieu. Il ne semblait pas y avoir de représentant du centre-ville de Saint-Jean.

Essentiellement, les porte-parole ont repris l'argumentation défendue dans un document remis aux citoyens du secteur. C'est le même document dont les autorités municipales avaient obtenu copie avant

leur séance de lundi dernier. Parlant au nom des commerçants, M. Goudreault, directeur des Halles Saint-Jean, a fait valoir que même dans une perspective à long terme, le marché de Saint-Jean ne peut absorber cette nouvelle concurrence que constitueraient un Maxi & Cie et un Sobey's.

Ces deux commerces ajouteraient en superficie de vente de produits alimentaires, l'équivalent de quatre supermarchés de la taille de ceux qu'on retrouve dans la région. On compte pas moins de quatorze marchés d'alimentation dans la région qui se partagent des ventes hebdomadaires totales de \$2,4 millions, soit une moyenne de \$171,142 par établissement. Cela exclut les boucheries, les fruiteries, les boutiques d'aliments naturels et autres commerces spécialisés. Comparé à la moyenne québécoise de \$170,711 de vente par établissement, ce chiffre semble refléter une saturation du marché de l'agglomération.

En conséquence, ces grandes chaînes entraîneront la fermeture de quatre marchés déjà en place, estime la Coalition, sans compter les pertes d'emplois dans les marchés qui resteront. Ces projets, souligne M. Goudreault, ne créeront pas d'emplois. La Coalition prévoit plutôt la perte nette de plus d'une centaine d'emplois en



MM. Michel Goudreault et Denis Larose avec derrière eux, une partie des membres de la Coalition.

tenant compte des postes qui seront créés dans les grandes surfaces. C'est sans compter l'impact dans les commerces spécialisés dans des domaines comme la photographie, la librairie, de la papeterie, des disques, des cosmétiques et autres. Inévitablement, les ventes dans tous ces commerces seront diluées.

La zone prévoit une deuxième grande surface. Jusqu'à maintenant, c'est le nom de Réno-Dépôt qui a été le plus souvent évoqué, mais ce pourrait aussi être le nouvel emplacement de Canadian Tire, qui a déjà avoué devoir agrandir. En outre, il restera de l'espace pour d'autres commerces dans une multitude de domaines. La Coalition évoque les secteurs du meuble, de l'automobile, des articles de sports, des salles de cinémas, de la chaussure et autres.

Cicatrices

M. Goudreault prédit que les grandes surfaces, si elles devaient être autorisées, laisseront des cicatrices dans la structure commerciale de l'agglomération. On verra apparaître des locaux commerciaux placardés d'affiches «à louer». Cela risque de déplacer les zones commerciales et de démolir ce qui a été construit dans le passé. Ces entreprises viennent pour faire leur nid, quitte à bouffer tout ce qu'il y a autour.

Le porte-parole convient que Provigo et Sobey's visent aussi le marché de la Rive-

Sud, mais il ne croit pas qu'ils réussiront à y recruter suffisamment de clientèle. Le responsable des communications de la Coalition, M. Sylvain Frenette, de la firme Communications Symcom, souligne que Provigo sert déjà le secteur de la Rive-Sud avec des Maxi & Cie. Tout en étant conscient qu'il y a une fuite de clientèle vers les grands magasins de la Rive-Sud, par exemple chez Club Price, M. Goudreault ne croit pas qu'un Maxi & Cie freinerait ce mouvement de façon significative.

Pourquoi tant d'intérêt à prospecter le marché de Saint-Jean, s'il n'est pas assez grand? «Pour être le premier. Pour ne pas laisser la place à d'autres», croit M. Goudreault. Il espère que les élus prendront la peine d'évaluer les arguments de la Coalition. Le développement économique de la région ne passe pas par ce genre de projet, mais par la croissance du secteur manufacturier.

Les résidents au front

Si ce sont des commerçants qui ont mis sur pied la Coalition des commerçants et des citoyens contre Maxi & Cie et Sobey's, ce sont les résidents du secteur des Préverts, à Saint-Luc qui sont allés au front. Ils sont en effet les seuls à pouvoir contrer la démarche de la municipalité. Mercredi dernier, le 9 avril, un nombre suffisant (quatorze dans une zone, douze dans l'autre) de citoyens ont déposé une demande auprès de la Ville de Saint-Luc lui demandant la tenue d'un registre en vue de demander un référendum.

Commerçant à Saint-Jean-sur-Richelieu, le porte-parole des citoyens de Saint-Luc est M. Denis Larose, un résident de la rue Alexis-Lebert. C'est à ce titre qu'il intervient dans le débat. Dans le projet de la municipalité, a fait valoir ce dernier, la rue Alexis-Lebert se prolongerait sur le territoire de Saint-Jean pour rejoindre la rue Pierre-Caisse. À la limite sud de la municipalité, elle séparerait les deux commerces à grande surface prévus au projet.

Les riverains de la rue Alexis-Lebert citoyens du secteur craignent que leur rue, qui a une vocation strictement résidentielle, ne devienne une artère de transit pour rejoindre la nouvelle zone commerciale, mais

aussi le quartier Normand, à Saint-Jean. C'est là leur principale préoccupation, convient M. Larose, en soulignant que le quartier est habité par des familles avec de jeunes enfants. C'est d'autant plus agaçant, commente le porte-parole, que les promoteurs de ce secteur résidentiel ont bâti leur argumentation de vente autour de la tranquillité et de la qualité de vie.

Circulation

Par ailleurs, ils croient que la municipalité aurait dû mener une étude d'impact sur la circulation. Avec la création du nouveau secteur commercial, la circulation sur le chemin Bernier s'alourdira. Faudra-t-il l'élargir? Faudra-t-il y installer des feux de circulation? Si

c'est le cas, qui paiera la note? Selon M. Larose, les citoyens sont aussi sensibles à cet argument qui aura des répercussions sur leur compte de taxes.

La Coalition reproche à la municipalité de ne pas élargir la consultation à tous les citoyens du secteur. Le découpage des zones du nouveau secteur commercial fait en sorte qu'il y a une zone tampon entre la nouvelle zone et le secteur résidentiel. La loi prévoit que les citoyens habiles à se prononcer sur un changement de zonage sont ceux qui habitent ou qui sont propriétaires dans la zone concernée et ceux des zones contiguës. Dans le cas présent, la zone tampon, qui est encore un terrain vague, devient la principale zone contiguë.

Les résidents de deux zones peuvent tout de même se prononcer. L'une est toute petite. Elle forme une bande adossée aux terrains des concessionnaires automobiles de la rue Moreau. L'autre est formée des deux côtés du chemin Bernier, entre la limite sud de la ville et la rue Bourassa. Il s'agit d'une zone commerciale.

Compte tenu de l'ampleur du projet, la Coalition pense que les citoyens de tout le secteur auraient dû être consultés.

À défaut d'être consultés, ces citoyens sont invités à signer une pétition pour demander à la municipalité de retirer son projet. Jusqu'à maintenant, 250 personnes l'auraient signée. Cette pétition doit être déposée au conseil municipal lors d'une prochaine assemblée. Enfin, M. Larose a déploré les propos du maire qui a mis en doute la crédibilité de la Coalition.

Collège de St-Césaire
Pensionnat et externat mixte pour les élèves du secondaire

En Montérégie, nous cultivons un milieu de vie attentif à la croissance des jeunes. Ils y reçoivent un enseignement de qualité, un suivi personnalisé de leur progrès. Des activités culturelles et sportives favorisent leur développement.

Transport quotidien dans la région de Saint-Jean

- Concentration sports et études (golf, hockey)
- Concentration arts et études
- Nouveau laboratoire informatique

Informez-vous...
469-3143
Ligne directe Mt/St-Jean 460-1143
Séance d'admission le samedi 26 avril à 10 heures

Le Collège de St-Césaire, une richesse... pour la vie!

Nous préparons des déclarations de fiducies et de sociétés

Grâce à leur formation continue, les conseillers fiscaux de H&R Block sont en mesure de répondre à toutes vos questions. Ils demandent pour vous tous les crédits et déductions auxquels vous avez droit. Leur souci du détail vous assure que vous ne payez pas trop d'impôt.

- ◆ Service confidentiel
- ◆ Conseillers fiscaux d'expérience
- ◆ Service TED
- ◆ Tarifs raisonnables
- ◆ Évaluations gratuites
- ◆ Service à l'année

H&R BLOCK

C'est la solution... Garantie

347-9127
239, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu

SEARS
2^e étage
CARREFOUR RICHELIEU

Denis Montana élu Personnalité de l'année 96

GILLES BÉRUBÉ

Le jeune joueur de football johannais Denis Montana, recrue des Alouettes de Montréal, a été choisi Personnalité de l'année 96, lors du Gala de l'Excellence tenu vendredi dernier, à l'hôtel Vallée des Forts.

La Chambre de commerce a réussi à asseoir 434 personnes dans la salle de réception de l'hôtel, une participation record pour cet événement qui se tenait pour une 33^e fois. La soirée s'est déroulée sous le signe de l'humour et au rythme de la musique sud-américaine. Avec les années, le Gala de l'Excellence a perdu de sa mondanité. C'est encore

la soirée des toilettes chic, mais on fait moins protocolaire, sans doute sous l'influence de l'humour. C'est peut-être aussi l'humour qui explique la popularité grandissante de l'événement.

En tout, des trophées Félix-Gabriel-Marchand ont été remis à huit entreprises et à la personnalité de l'année. Dans cette catégorie, M. Montana était en lice avec M. Pierre Légraré et M. Claude Raymond. Le jury a retenu le nom de M. Montana non sans faire allusion à son cheminement qui ressemble à celui qu'a emprunté M. Raymond. Premier choix des Alouettes de Montréal, Denis Montana a réussi à se tailler une place dans un milieu particulièrement

difficile à percer.

La remise de ce prix venait clôturer la remise des Félix-Gabriel-Marchand, qui a ponctué le spectacle d'humour. La soirée s'est déroulée à un rythme soutenu. La revue humoristique de la dernière année a démarré un peu lentement, mais elle a fini en force. Les auteurs, Normand Flageole et Éric Bernard, s'inspirent des titres du Canada Français pour rédiger leurs textes. Mieux vaut suivre l'actualité de près pour saisir tous les gags. Pour la plupart, les victimes n'étaient sûrement pas surprises d'être au menu.

Le Conseil économique et son président, M. Claude Perron, ont

écopé. L'ex-commissaire industriel, M. Gérald Brassard n'a pas trop souffert. Il a bien sûr été question de sa succession. L'Acadie et sa crise porcine, le Festival des montgolfières et ses Back Street Boys, la vente de l'hôtel Vallée des Forts, les élus municipaux et particulièrement le maire Myroslaw Smereka ont abondamment alimenté la revue. Le maire Gilles Dolbec, de Saint-Luc, s'est bien défendu lors d'une version révisée de l'émission L'Écuyer.

M. Flageole a été fidèle à ses *running gags*, celui de Gaston Dupuis, qui téléphone pour questionner sur on ne sait plus trop quoi, et bien sûr, celui du débat entre le député Claude Bachand et le premier mi-

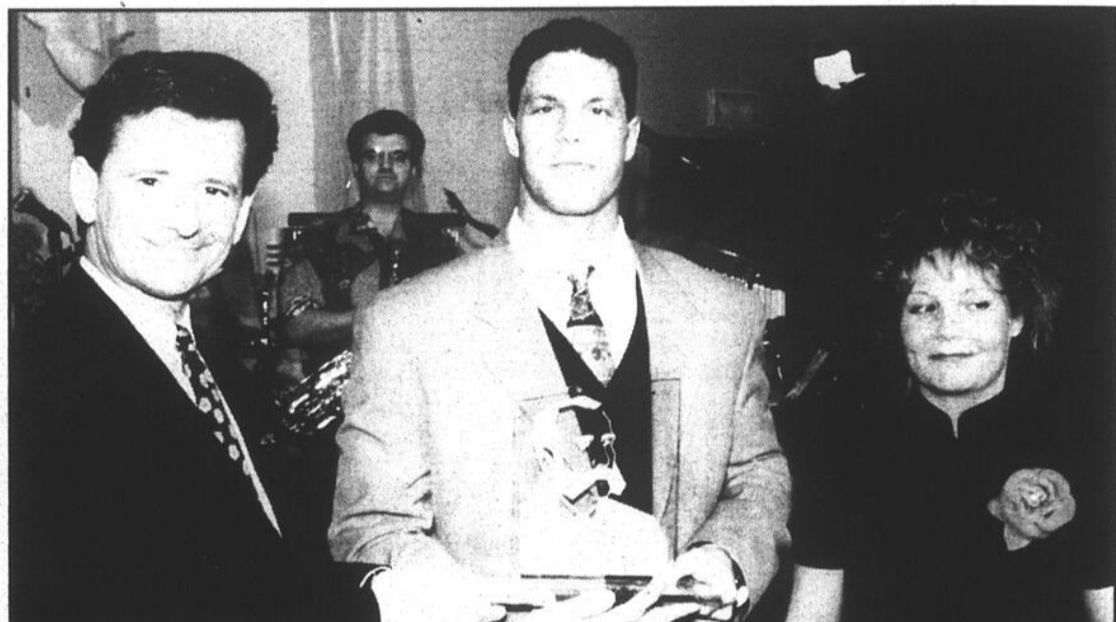
nistre Jean Chrétien. Jean-Marc Parent, le député Richard Le Hir, qui était absent, le conseiller Jean Lamoureux, la remise de sa collègue du centre-ville, la fusion, l'hôtel Fontaine-Bleue, les interminables travaux d'assainissement sur la rue Clamplain, le Campus du Fort Saint-Jean sont autant de sujets revus d'un autre oeil. Et peut-être parce qu'ils ont trouvé la dernière année fertile en conflits de toutes sortes, les auteurs ont laissé leur auditoire sur une chanson invitant à l'entente.

Les intéressés pourront voir la diffusion du Gala à la Télévision du Haut-Richelieu, le vendredi 25 avril, à 19h30, et le samedi 26, à 18 heures.



(Photo Rémy Bolly)

Dans la catégorie Entreprise de service, le prix Félix-Gabriel-Marchand est allé à la société d'économie mixte Compo-Haut-Richelieu. Sur la photo, nous reconnaissons le président-fondateur de Compo-Haut-Richelieu, M. Luc Gauthier, la directrice des communications, Mme Marie-Julie Bégin, et l'actuel président, M. Gilles Dolbec.



(Photo Rémy Bolly)

La personnalité de l'année, Denis Montana, entouré du président de la Chambre de commerce, M. Marcel Beaugregard, et de Mme Guylaine Tremblay, administratrice de la Chambre de commerce.



(Photo Rémy Bolly)

Le trophée Félix-Gabriel-Marchand de la catégorie Commerce est allé au marché Pasquier. MM. Mario et Robert Paquette entourent la présidente du Gala de l'Excellence, Me Nathalie Madore.



(Photo Rémy Bolly)

La firme Formation Info-Technique a reçu une mention d'honneur dans la catégorie Innovation, Formation Qualité. Mme Dominique Gagnon, au centre, a remis le trophée à Mmes Christiane et Sylvie Bourassa.



A 40 LE MERCREDI 16 AVRIL 1997 • LE CANADA FRANÇAIS

Dans la catégorie Innovation, Qualité, Formation, le Félix-Gabriel-Marchand a été remis à CPM Technologies de pointe. Son président, M. Pierre Pellerin, accepte le trophée de Mme Dominique Gagnon.



(Photo Rémy Bolly)

L'Atelier industriel Saint-Jean a reçu le prix de l'Entreprise manufacturière de l'année. Le président du Conseil économique, M. Claude Perron, remet le prix à M. Théo Grimard, président, M. Jean-Pierre Poulin, directeur général, et M. Éric Lamoureux, travailleur de l'Atelier industriel.



(Photo Rémy Boly)

M. Normand Gagnon et son épouse, Louise, reçoivent le prix de l'Agriculture de M. Serge Fréreau, administrateur de la Chambre de commerce.



(Photo Rémy Boly)

Le directeur général de l'Office du tourisme et des congrès, M. Paul Leduc, a remis le Félix-Gabriel-Marchand, à Mme Josée Bertrand et à M. René Bertrand, du Musée agricole René-Bertrand.



(Photo Rémy Boly)

La bourse Termaco, de la Fondation du Centenaire de la Chambre de commerce, a été octroyée à la Fondation Marcellin-Champagnat, pour appuyer son programme de sensibilisation à l'entrepreneuriat. Le maire d'Iberville, M. Jean Rioux, professeur à l'École Marcellin-Champagnat, et le Frère Jacques Bélisle, directeur de l'école, acceptent le chèque symbolique des mains de Mme Dyane LeSieur, administratrice de la Chambre de commerce, et de M. Roger Breton, président de Termaco.



(Photo Rémy Boly)

La Chambre de commerce a fait appel à l'orchestre de Me Pierre-Armand Tremblay.



(Photo Rémy Boly)

Mme Marie-Hélène Roy, propriétaire de L'Enfant Do, reçoit le trophée de l'entreprise en démarrage des mains de M. Jacques Perreault, administrateur de la Chambre de commerce.

Les Excellents de 96

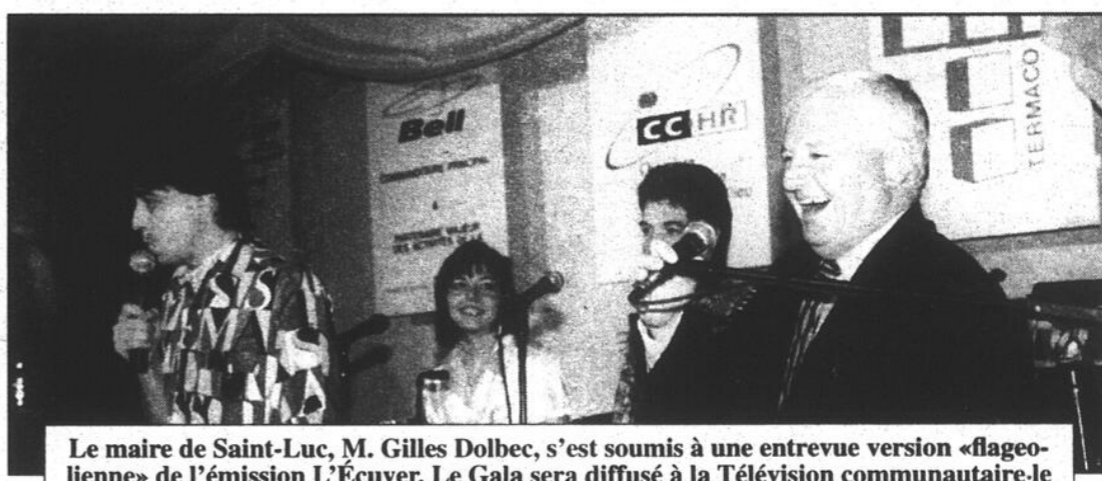
La liste des lauréats

- Personnalité de l'année: Denis Montana
- Entreprise touristique: Musée agricole René-Bertrand
- Événement touristique: Festival des montgolfières
- Agriculture: Ferme Louise et Normand Gagnon
- Entreprise manufacturière: Atelier industriel Saint-Jean
- Innovation: CPM Technologie de pointe
- Formation (mention): Formation Info-Technique
- Entreprise en démarrage: L'Enfant Do
- Commerce: Pasquier
- Entreprise de service: Compo-Haut-Richelieu



(Photo Rémy Boly)

Le prix de l'événement touristique de l'année a été décerné au Festival des Montgolfières. M. Mario Viens, président de l'Office du tourisme, remet le trophée à M. Robert Lafontaine, président du Festival.



(Photo Rémy Boly)

Le maire de Saint-Luc, M. Gilles Dolbec, s'est soumis à une entrevue version «flageolienne» de l'émission L'Écuyer. Le Gala sera diffusé à la Télévision communautaire-le vendredi 25 avril, à 19h30, et le samedi 26 avril, à 18 heures.



(Photo Rémy Boly)

Les animateurs de la soirée, Normand Flageole et Éric Bernard, ont présenté la revue humoristique de l'actualité régionale.

Une nouvelle animalerie s'installe à Saint-Jean-sur-Richelieu

GORETTE LINHARES

Rox et Roukis est le nom qu'a choisi la jeune Roxanne Arnaud pour baptiser son animalerie située à Saint-Jean-sur-Richelieu. Quinze jours après l'ouverture de l'entreprise, la petite équipe qui y travaille est satisfaite.

La jeune propriétaire de 25 ans réalise ainsi un rêve caressé depuis longtemps. Un rêve qui s'est accentué suite à cinq années passées au service d'un autre employeur.

Mais son expérience ne se limite pas seulement qu'à ces années. Il y a approximativement un an, elle a lancé son entreprise, Aqua-Inno, qui se spécialise dans la fabrication et la distribution de gravier et de nourriture pour animaux domestiques. Un avantage pour son animalerie puisqu'elle s'approvisionne, entre autres, auprès de son entrepôt à Saint-Alexandre.

Roxanne Arnaud est particulièrement fière de ses employés. Elle résume que Patrice Lamarre, 25 ans, est son spécialiste en aquariophilie, que Michèle Pouliotte, 22 ans, est sa «maniacque de la propreté» et quant à elle, ce sont les mots *sens des affaires* qui la caractérisent. De plus, un étudiant de la polyvalente Marcel-Landry, Éric Brunette, effectue un stage chez elle.

Services

La jeune propriétaire assure

que divers produits et services sont offerts à son animalerie. On y retrouve un service de toilettage professionnel pour les animaux domestiques ce qui, par extension, inclut la tonte et les coupes au ciseau. Elle parle de son centre de nutrition, des accessoires et des produits pour animaux domestiques mais aussi d'autres particularités. «On a un service de dressage de jeunes chiens et d'aquariophilie et on pense déjà à d'autres services que l'on devrait offrir».

D'ici à l'année prochaine, elle souhaite ajouter d'autres aquariums avec un système central de filtration, une pièce pour les clients qui souhaitent attendre leur animal qui bénéficie du service de toilettage, ainsi qu'une petite salle de pension dans laquelle les animaux seraient dans des parcs, non pas dans des cages. Autre aspiration: une salle d'entraînement qui aurait pour but de montrer des tours d'agilité aux animaux.

Roxanne Arnaud a aussi fait une entente avec une jeune vétérinaire à Iberville ce qui lui permet de faire profiter sa clientèle d'une garantie d'un an sur les affections congénitales sur les chats et les chiens.

L'Animalerie Rox et Roukis offrira sous peu un service de vente à crédit. «Acheter un animal c'est pas un coup de tête», explique la jeune femme. «Moi j'appelle ça un coup de coeur, c'est pour ça que je vais offrir ce service». Une façon de mieux figurer son rêve. *LD*



L'Animalerie Rox et Roukis a ouvert ses portes le 1^{er} avril dernier et l'équipe songe déjà à bon nombre d'améliorations d'ici à l'année prochaine. Au centre, on voit la propriétaire Roxanne Arnaud accompagnée de Patrice Lamarre et Michèle Pouliotte.

Des cruches de javex pour refaire son patio

GILLES BÉRUBÉ

Une entreprise de Saint-Athanase, L.D. Distribution, vient d'entreprendre la commercialisation d'un nouveau produit fait de déchets de plastique. Il s'agit de panneaux de 4 par 8 faits de plastiques recyclés. Le produit, vendu sous la marque Polyboard, est fabriqué en Ontario.

Dans le parc industriel de Saint-Jean, on retrouve la compagnie Polychem, le principal recycleur de rebuts de plastiques domestiques au pays. Avec les contenants que l'on dépose dans les bacs de récupération, elle fait des pastilles de plastique qu'elle revend à des manufacturiers qui en font toutes sortes de produits. L'histoire ne dit pas si Polyboard s'approvisionne chez Polychem. Les nouveaux panneaux de plastique montrent toutefois très bien que nos poubelles recèlent de la matière qui peut avoir une nouvelle vie.

Les propriétaires de L.D. Distri-



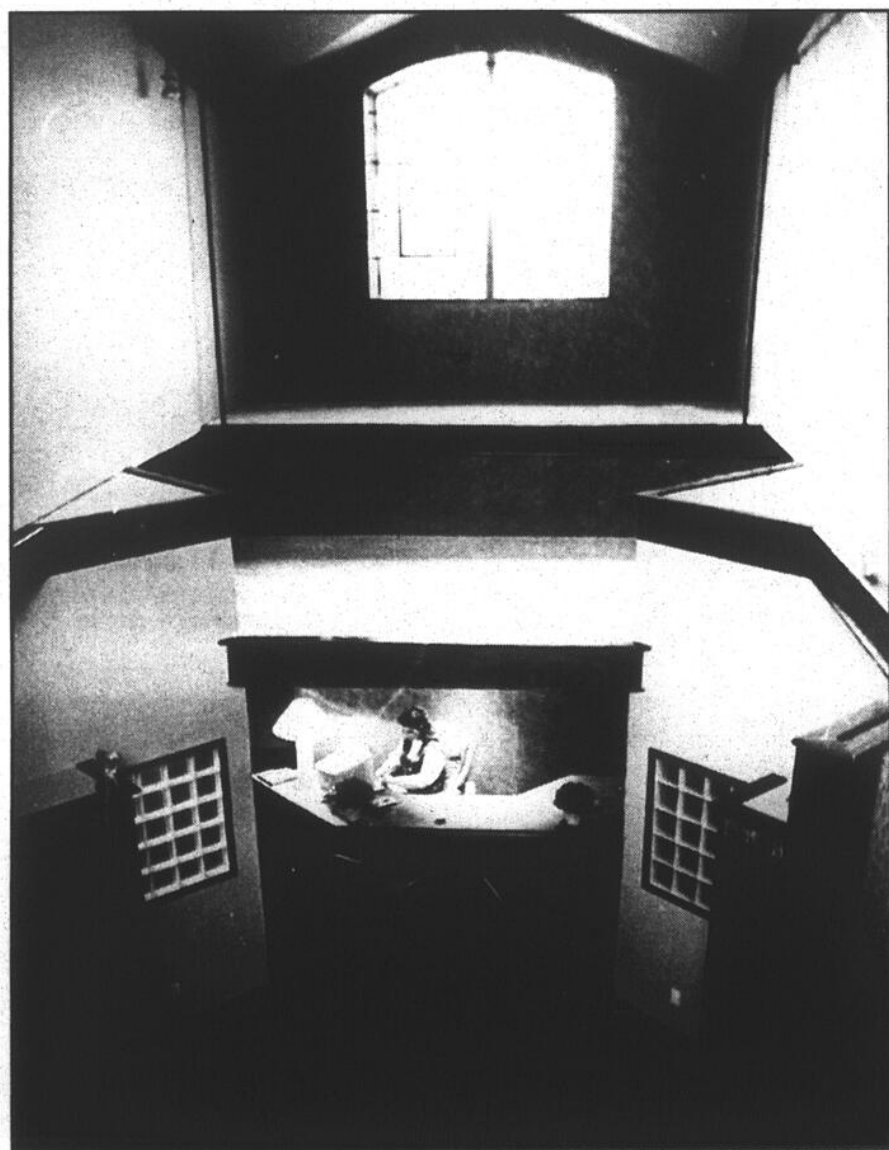
MM. Alain Dubé et André Larivière montrant un morceau de Polyboard.

bution sont MM. André Larivière et Alain Dubé. Ensemble, ils exploitent la compagnie Transport Du Cam Pro. M. Larivière raconte que son frère, Clément, travaille dans le domaine de la machinerie agricole depuis des années. A ce titre, il se tient dans les expositions et les salons d'équipement agricole. C'est comme ça qu'il a rencontré les représentants de Polyboard, dont le matériau est utilisé couramment dans les bâtiments d'élevage. M. Clément Larivière a finalement décroché les droits de distribution pour le Québec. Son frère vient d'ouvrir un centre de distribution à Iberville.

Les panneaux Polyboard font quatre pieds par huit. Ils sont disponibles en diverses épaisseurs de 1/4 de pouces à 5/8 de pouces et en trois couleurs, soit brun, gris et

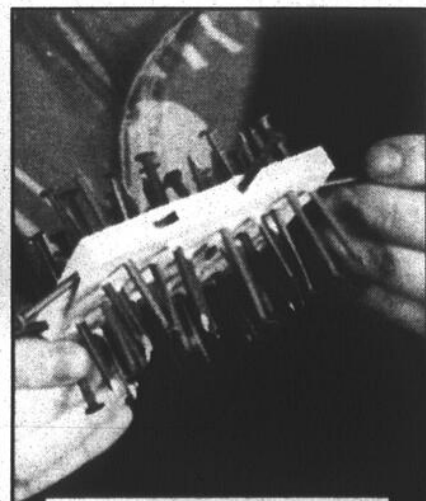
blanc. Plus lourds que les panneaux de contreplaqué, ils sont cependant plus flexibles. Par exemple, les deux bouts d'une feuille d'un quart de pouce peuvent se toucher. Le matériau peut être cloué, vissé, scié, sablé ou même toupillé. Le prix varie entre \$30 la feuille de un quart à \$50 pour le panneau de 5/8.

Le Polyboard peut aussi être peint, affirme M. Larivière. Au moins un manufacturier de peinture québécois effectue présentement des tests sur le nouveau matériau. Il a l'avantage d'être imperméable et il ne moisit pas. Pour le moment, L.D. Distribution se concentre sur la vente directement aux consommateurs et aux entrepreneurs. Dans la région, l'entreprise vise le marché des exploitations agricoles. *LD*



Erreur sur le nom

Une erreur s'est glissée dans notre édition de la semaine dernière sur le nom d'un des médecins qui pratiquera au Havre médical Saint-Blaise, installé dans l'ancien Institut Feller. À compter du 1^{er} juillet, le Dr Josef Edward Moser, se joindra au nouveau centre médical, dont on aperçoit ici le hall d'entrée.



Le matériau peut être cloué et scié sans ménagement.

Les organismes gouvernementaux accordent leurs violons

GILLES BÉRUBÉ

Avant même que les gouvernements québécois et canadien s'entendent sur le dossier de la main-d'oeuvre, les organismes gouvernementaux de la région sont en voie de le faire en harmonisant chacun leurs interventions. Ils veulent ainsi éviter une duplication des services et des actions tout en s'adaptant à la réalité locale. À cette fin, ils ont mis sur pied la *Table emploi du Haut-Richelieu*. Cette démarche résulte largement du Forum économique de juin dernier.

Pas besoin de longues explications pour démontrer que le marché du travail a été pas mal secoué, ces dernières années. De nombreux facteurs (récession, mondialisation des marchés, nouvelles technologies) ont contribué à maintenir le chômage élevé. La croissance économique enregistrée ces dernières années n'a pas été accompagnée d'une croissance significative de l'emploi.

En 1995, la ministre de l'Emploi et de la Solidarité, Mme

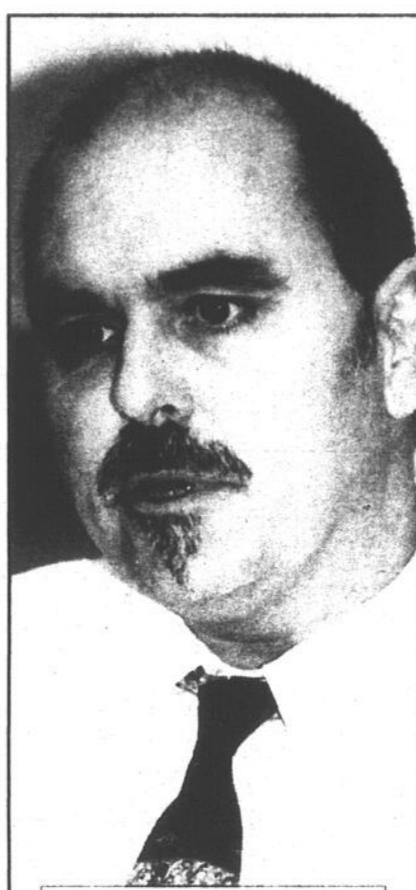
Louise Harel, a mis de l'avant une démarche pour l'établissement d'une «politique active du marché du travail». Quelques mois plus tard, de concert avec son collègue responsable des régions, M. Guy Chevrete, elle chargeait les conférences administratives régionales (CAR) d'établir chacune de leur côté une politique tenant compte des particularités régionales et locales. Une CAR, c'est le regroupement des directions régionales des ministères dans une région administrative. En Montérégie, c'est la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre (SQDM) qui a pris la responsabilité de piloter la démarche.

Le directeur des services à la clientèle pour le secteur de la Rive-Sud de la SQDM, M. Robert Arthur, note qu'à peu près à la même époque, la région du Haut-Richelieu travaillait à préparer le forum économique qui s'est tenu en juin. L'un des engagements du forum a été la mise sur pied de la Table emploi du Haut-Richelieu. La SQDM a accepté de prendre le leadership de ce dossier. M. Arthur note que dans la région, il y avait déjà une bonne chimie entre les différents intervenants dans le domaine de la formation de la main-d'oeuvre,

possiblement à cause des individus en place. Lui qui ne vient pas de la région observe qu'ailleurs, le climat n'est pas toujours aussi propice à la concertation.

Table

Cette démarche survient alors que Québec se prépare à prendre le contrôle de tout le dossier de la formation de la main-d'oeuvre. SQDM, Travail-Québec et les Centre d'emplois du Canada ne formeront bientôt plus qu'un, si les gouvernements en arrivent à une entente. Entre-temps, M. Arthur a invité ses collègues à s'asseoir pour coordonner leurs interventions et éviter les duplications. Avec les mêmes budgets, estime-t-il, il y a sans doute moyen de servir une plus large clientèle. En plus des organismes gouvernementaux, des représentants de la Jeune Chambre d'affaires Vallée des Forts, du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, de la Commission scolaire, du Droit à l'emploi du Haut-Richelieu, du Conseil économique, de la MRC, de la Chambre de commerce, de la CSN, de l'industrie (Thomas & Betts), de l'Association des gestionnaires de ressources humaines, de la Maison des Arts et de la culture et du Club de recherche d'em-



M. Robert Arthur

(Photo Remy Boly)

ploi participent à la Table emploi. M. Arthur indique que le comité

s'est déjà réuni à plusieurs reprises. Dans un premier temps, chacun a présenté sa mission et ses mandats de façon à bien s'entendre sur qui fait quoi. Les organismes gouvernementaux ont présenté leur plan d'action. On veut maintenant préparer un plan local qui colle à la réalité du Haut-Richelieu. À partir de la politique active du marché du travail pour la Montérégie, le groupe a identifié les principales causes du chômage de la région, les problèmes à solutionner, la clientèle à prioriser. M. Arthur précise que la démarche devrait être complétée au cours des prochaines semaines.

Par ailleurs, un sous-comité sous la responsabilité de Mme Roselyne Mc Innes a été mis sur pied pour identifier les besoins pointus sur le terrain. M. Arthur cite les besoins de formation des industries, par exemple, le cours de mécanique marine mis sur pied récemment par la Commission scolaire. Il s'agit de l'exemple typique d'un besoin de formation formulé par une entreprise de la région. M. Arthur invite d'ailleurs les employeurs à faire connaître leurs préoccupations et leurs besoins en matière de formation.

Conférence de la Jeune Chambre

L'art de bien embaucher

La Jeune Chambre d'affaires Vallée des forts organise un petit déjeuner-causerie mercredi prochain, le 23 avril, à 7h30, à l'Auberge Harris, au 575, rue Champlain, à Saint-Jean. Le sujet de la conférence sera l'embauche du personnel. Comment choisir le meilleur candidat? Comment l'intégrer dans l'équipe? Comment conserver ses meilleurs employés?

Diverses enquêtes menées auprès de dirigeants de petites et de moyennes entreprises auraient révélé qu'il s'agit pour eux d'une préoccupation importante. L'engagement et l'intégration des nouveaux employés constitueraient l'un des problèmes des plus aigus de gestion des ressources humaines. Le conférencier sera M. Stéphane Larocque, du groupe Emploi Jeunesse, de Montréal. Cet organisme, qui est voué à la promotion de l'emploi des jeunes, a publié un livre intitulé «L'embauche, faites-en bon emploi». Il s'agit en quelque sorte d'un mode emploi pour recruter du personnel non spécialisé ou semi-spécialisé, indique la porte-parole de la Jeune Chambre, Mme Chantal Clément.

Le prix des billets est de \$15. On peut réserver en contactant la permanence de la Jeune Chambre au 346-5760 ou au 346-2544.

IMPÔT ET PLANIFICATION

359-8690

Les Halles St-Jean, bureau 235

Sylvain Marion, C.A.

J O U R N É E D U

DROIT



Le jeudi 17 avril 1997

Le droit de connaître ses droits

Cette année, la Journée du droit a lieu le 17 avril 1997, mais un programme complet d'activités se déroulera tout au long de la semaine du 15 au 19 avril. Le thème de la journée du droit est «L'accès à la justice». Conçue à l'origine pour souligner l'anniversaire de la Charte canadienne des droits et libertés, la Journée du droit offre au public l'occasion d'apprendre à connaître le droit, la profession juridique, le système de justice ainsi que certains institutions angulaires de notre démocratie canadienne.

Organisée par l'Association du Barreau canadien, la Journée du droit consiste en de multiples projets et activités qui se déroulent dans plusieurs villes à travers le pays. Les activités comprennent des conférences portant sur le droit, des procès simulés, des visites de palais de justice, des cours de la citoyenneté ouvertes au public, des kiosques dans des centres commerciaux et des dîners offerts aux élèves d'écoles secondaires et primaires aussi bien qu'au grand public.

Mr Gordon Proodfoot, président de l'Association du Barreau canadien, mentionne que la Journée du droit fournit aux Canadiennes et aux Canadiens l'occasion d'apprendre à connaître leurs droits. Il se dit particulièrement préoccupé par la question des droits des Canadiennes et Canadiens les moins privilégiés. «Notre rôle d'avocat(e) nous commande de veiller aux intérêts des personnes défavorisées, des sans-abri, des assistés sociaux. Si ces gens n'obtiennent pas justice, c'est la qualité même de la justice dans ce pays qu'il faut remettre en cause.»

Boulaïs, Denault, Wells
Avocats

Me Jean-Pierre Wells

PLACE HÉRITAGE
100, rue Richelieu,
bureau 250
Saint-Jean-sur-Richelieu

Tél.: (514) 346-4399
- (514) 346-6355
Télécopieur:
(514) 346-8547

André Monty
a v o c a t

41, rue Rita
Saint-Luc

Téléphone:
(514) 349-0000
Télécopieur:
(514) 349-3606

Me Pierre-Armand Tremblay
Me Dominique Roy

Avocats

Droit corporatif, civil,
matrimonial, municipal

patpat@total.net

357-9000

220, rue Longueuil
Saint-Jean-sur-Richelieu

Me Brigitte Landry

Avocate M. Fisc.
Droit fiscal et
corporatif
Planification fiscale

349-0997

1050, boul. du
Séminaire, Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu

Pourquoi ça va si mal en Russie?

Il est difficile de croire qu'un pays qui a déjà été la deuxième puissance mondiale, et parfois la première dans certains domaines tels que l'aérospatial, aille aussi mal aujourd'hui. La Russie, en effet, pourrait être classée parmi les pays du tiers monde tellement elle est malade. Des pays comme la Colombie, le Mexique, le Venezuela et le Brésil ont maintenant un PIB par habitant plus grand que le leur. Le Russe moyen gagne \$5,260 par année! De 1990 à 1995, le PIB est passé de 610 à \$392,5 milliards, une diminution de 35%! Pour couronner le tout, l'inflation est passée, dans la même période, de 5,9% à 131%. Au Canada, le taux d'inflation tourne autour de 2% et quand ça va très mal, il atteint 10%. Le pays est donc très malade, mais est-il sur son lit de mort?

La raison pour la-

quelle ce pays est si faible aujourd'hui remonte à 1917, lorsqu'il a contracté un virus nommé socialisme ou, en d'autres mots, l'économie planifiée. Dans ce système, le mécanisme de coordination était le plan: on produisait ce qui était planifié ou fixé par le plan, on produisait avec les ressources et les techniques déterminées par le plan et le prix était déterminé par le plan. Bref, le plan décidait de tout. L'organisme qui régissait le plan, une sorte de mégaministère de l'économie, répondait aux directives émises par le parti au pouvoir.

Ce système a été un échec total. Bien que les prix étaient maintenus à des niveaux acceptables et que les produits essentiels étaient largement subventionnés, la quantité et souvent la qualité de la production faisaient défaut. La pé-

nurie se traduisait par d'interminables files de consommateurs qui piétinaient sur place pour se procurer les marchandises devenues rares. Les problèmes de production étaient dus à la centralisation excessive des décisions (le plan) et au gonflement exagéré des dépenses militaires. Le système était donc rongé de l'intérieur par un virus ou plutôt une sorte de bactérie mangeuse d'économie!

La terreur qui régnait sur le pays a aussi joué pour beaucoup dans l'échec du socialisme. Staline, un tyran comparable à Hitler, a été au pouvoir jusqu'à sa mort, en 1953, et contrôlait le pays entier. Il a fait exterminer des millions de ses propres citoyens pour la seule raison que ceux-ci avaient osé se plaindre ou manifester. De plus, à cette époque, 15 millions de

personnes étaient incarcérées dans les goulags (prisons russes). Les gens étaient donc obligés de suivre le plan et ils n'avaient pas le choix sinon ils risquaient la prison ou la mort. La fin du règne de Staline a été une délivrance pour le peuple russe, bien que la terreur ait continué à régner par la suite, mais beaucoup moins fortement. Cette terreur n'a fait que multiplier les bactéries «mangeuses d'économie» et ces dernières se sont attaquées au cœur, menaçant ainsi la survie de l'économie russe.

La fin du socialisme n'est pas arrivée à un moment précis, mais on peut dire qu'elle s'est manifestée à peu près en même temps que la chute du mur de Berlin. C'est à cette époque, en effet, que Mikhaïl Gorbatchev a pris le pouvoir et a déclenché un processus de restructu-

ration et de transformation du régime politique, connu sous le nom russe de Pérestroïka. Cette dernière inaugure une profonde modification du système de planification centrale (le plan). Il s'y opère un transfert du pouvoir de décision économique des organismes du plan vers les entreprises et les directions locales. Les entreprises sont autorisées à commercer directement avec l'étranger sans passer par le plan. Les devises acquises lors des transactions avec l'étranger peuvent être utilisées par les entreprises pour acheter sur les marchés extérieurs les produits dont elles ont besoin. Bref, on assiste à une transition vers l'économie de marché, le capitalisme, ce qui suppose qu'on aura des entreprises privées et de la concurrence; les notions de profit, de liberté de contrat et d'entrepreneuriat (esprit d'entreprise) seront aussi présentes dans ce nouveau système. On peut donc dire que la Russie, pour se débarrasser de la bactérie mangeuse d'économie devenue dangereuse, est allée consulter le médecin Gorbatchev qui lui a prescrit une thérapie de choc: le capitalisme.

Le malade se porte-t-il mieux? Cette transition a été plus ou moins bien réussie puisque les seules personnes qui avaient l'argent pour acheter les entreprises de l'État étaient les anciens dirigeants du pays, ou encore, ce qui n'est

guère mieux, la pégre, qui contrôle maintenant 60% du PIB!

De plus, il n'existe aucune concurrence entre les entreprises puisqu'elles sont toutes dirigées par les mêmes groupes. Par ailleurs, les Russes n'ont pas la moindre idée de ce que peuvent être la concurrence et le profit, deux notions qui ne vont pas l'une sans l'autre, parce qu'ils ont toujours fabriqué ce qu'on leur demandait, peu importe la qualité et la quantité. Et comment assurer la liberté de contrat si les juges sont corrompus? Mais le plus important, en économie de mar-

ché, est de savoir prendre des risques et faire preuve d'entrepreneuriat. Or, les Russes n'ont jamais pris de risques: le plan décidait tout. La Russie essaie de remonter la pente, mais elle est raide et à pic.

Peut-on parler d'espoir pour la Russie? Le médicament finira-t-il par agir? Peut-être. La Chine a bien réussi à sortir d'un régime socialiste, alors pourquoi pas la Russie? Ce pays, bien qu'il investisse plus dans la défense nationale que dans l'éducation, a un taux d'épargne de 29%, ce qui nous laisse croire qu'elle pourrait se redresser

d'ici quelques années. Je crois que les Russes pourront surmonter leurs difficultés puisqu'ils sont quand même assez instruits. Le virus contracté en 1917 aura donc survécu plus de 70 ans. Il s'est manifesté sous forme de bactérie «mangeuse d'économie», qui a failli atteindre le cœur et, frôlant la mort, aura fait bien peur aux Russes. Le seul remède prescrit, le capitalisme, semble peu efficace à court terme, mais espérons qu'il agira à long terme.

Émilie Gélinas, étudiante en techniques administratives

Les taux d'intérêt

	14 avril 1997	7 avril 1997	Année dernière
Taux d'escompte	3,25	3,25	5,25
Taux préférentiel	4,75	4,75	6,75
Bons du Trésor			
- Canada 91 jours	3,23	2,99	5,01
Dépôts garantis fiducies			
30 jours	2,25	2,25	4,00
90 jours	2,25	2,25	4,00
Semi-annuel	1 an	3,375	3,125
Semi-annuel	5 ans	5,625	5,50
Obligations			
- Canada	3 ans	5,46	5,44
- Canada	5 ans	6,22	6,22
- Canada	10 ans	6,86	6,88
- Québec	5 ans	6,41	6,40
- Québec	10 ans	7,18	7,26
Taux hypothécaires			
1 an	5,55	5,55	7,00
3 ans	6,95	6,95	8,00
5 ans	7,65	7,65	8,50
Taux d'inflation	Fév.	Janv.	Fév.
	2,2%	2,2%	2,0%
Cours change (\$ CAN en \$ US)	71,52	71,84	73,73
Prix de l'or (\$ US)	347,00	348,80	394,60
Taux d'escompte U.S.	5,00%	5,00%	5,00%
Taux préférentiel U.S.	8,50%	8,50%	8,25%

Taux en vigueur à la fermeture des marchés vendredi dernier. Ces informations sont communiquées par M. Michel Ménard de la succursale de Saint-Jean de la Firme de courtage Tassé et Associés.

Rues Principales amorce sa campagne de financement

Depuis le début de la semaine, le groupe Rues Principales a entrepris sa campagne de financement pour l'année

1997. Au cours des prochains jours, si ce n'est déjà fait, les gens d'affaires du Vieux Saint-Jean seront sollicités pour

contribuer au financement de l'organisme. Le montant annuel demandé est de \$125 par place d'affaires.

La directrice de Rues Principales, Mme Louise Leclerc, indique que l'objectif est de \$15.000. Elle note que cette somme servira à financer des projets concrets de développement comme des activités d'animation, des investissements de pavoiement et autres. Les sommes recueillies seront réinvesties directement dans le milieu.

Rappelons qu'en 1995, une première levée de fonds pour le lancement de l'organisme avait permis de recueillir plus de \$18.000 en contribution volontaire. Un comité mis sur pied pour la collecte avait travaillé fort pour amasser cette somme. L'an dernier, Rues Principales a tenté de relancer la sidac, mais un groupe s'est opposé. Plutôt que de tenir un référendum, les dirigeants du comité ont préféré s'en remettre aux contributions volontaires, qui ont finalement totalisé \$12.450.

Transaction récente



VILLE	SECTEUR	RUE	TYPE	ÂGE
St-Luc	Centre	Des Bouleaux	Bungalow	Rén. 87
DIMENSIONS	# PIÈCES	# CHAMBRES	SOUS-SOL	
24X40	8	3	Aménagé	
FOYER	CHAUFFAGE	GARAGE	TERRAIN	
Non	Bi-énergie	Non	5,843 p.c.	
EXTRA				
Poêle à bois				
TAXES	PRIX DEMANDÉ	PRIX DE VENTE		
1,308\$	69,900\$	63,500\$		
DATE DE VENTE	SOURCE			
Mars 1997	AGENCES D'ÉLITE inc. MONIQUE LEFEBVRE / GILLES FRÉGEAU			

CARTES PROFESSIONNELLES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Construction

Excavation

Construction et Rénovation Daniel André inc.

Entreprise générale

Saint-Blaise
Travaux de rénovation
résidentiel et commercial

Tél.: (514) 291-4315 • Cell.: (514) 944-1023



445, chemin du Clocher
L'Acadie (Québec) J2Y 1A9
Tél.: (514) 358-1275

LES EXCAVATIONS
J.M. PRAIRIE & FILS INC.
PÉPINE - PELLE - CAMION - BULLDOZER
SABLE - TERRE TAMISÉE - GRAVIER
Champs d'épuration
Creusage de cave



BUREAU
907, chemin du Clocher, L'Acadie (Québec) J2Y1A4
Tél.: (514) 346-5063 - Fax: (514) 347-2620

Si vous êtes intéressé à insérer votre carte d'affaires, communiquez avec Gabrielle Agarla au 347-0323



Achat d'un commerce: il faut vérifier l'état de l'équipement

Nous avons vu la semaine dernière qu'en termes juridiques, lorsque l'on parle d'un fonds de commerce, l'on désigne ainsi tout l'ensemble des biens d'un commerce, soit l'inventaire des marchandises et de l'équipement, le bail du local ou l'immeuble en question s'il y a lieu, ainsi que l'achalandage et les contrats de services. La situation exacte d'un commerce étant constamment en changement, vous devez être très prudent lorsque vous désirez vous en porter acquéreur. Plusieurs vérifications doivent être effectuées avant de clore votre achat. Nous verrons cette semaine les précautions à prendre pour l'équipement, le transfert de bail ou de l'immeuble.

L'équipement

Dès que le fonds de commerce comprend des équipements, il est essentiel de vérifier leur état. L'offre d'achat peut alors être stipulée conditionnelle à la vérification de certains équipements par des spécialistes. Si la période de temps entre l'offre et la vente n'est pas trop longue, alors il est préférable de faire cette vérification à la dernière minute.

Si le vendeur, par son usage des équipements entre l'offre et la vente, risque d'en altérer l'état et qu'il s'agit d'équipements de valeur considérable, il est préférable de faire faire une première inspection au début de cette période et de compléter par un examen final à la dernière minute. En agissant ainsi l'acheteur sait dès le départ si les équipements sont dans un état satisfaisant et peut alors entreprendre toutes les démarches pertinentes à sa transaction, et donc d'engager des frais avec une certaine tranquillité d'esprit. Le dernier examen ne fera que confirmer que l'état de l'équipement est demeuré sensiblement le même, et qu'il n'y a pas eu de remplacement intempestif ou de détérioration majeure alors que le vendeur avait seul le risque de perte de ces biens.

Il est important que cet équipement, tout comme la marchandise d'ailleurs, soit libre de tout lien, qu'il s'agisse d'une garantie de financement ou d'un solde de prix de vente.

Afin d'éviter des fraudes ou simplement des malentendus, il est important de dresser un inventaire rigoureux des équipements. Tout équipement ayant une valeur marchande considérable eu égard au type de commerce en question, devra faire l'objet d'une description détaillée, c'est-à-dire marque, modèle, année, numéro de série.

Les gens trouvent toujours très fastidieux de faire un inventaire détaillé des équipements, mais pensez simplement au cas d'un commerce de garage où l'offre ne contient qu'une vague description de «trois coffres à outils de mécanique avec leur contenu». Une telle description beaucoup trop sommaire peut devenir le cauchemar d'un acheteur s'il se retrouve avec trois coffres à moitié remplis après la vente; comment prouver légalement que les coffres contenaient plus d'outils que ceux livrés, comment décrire à un juge lesquels sont manquants?

Transfert de bail

Si le commerce s'exerce dans un local loué, il faut premièrement vérifier le bail, afin de s'assurer que toutes les clauses stipulées sont portées à votre connaissance et que ce dernier ne contient pas quelques entourloupettes. Deuxièmement, il faut s'assurer que ledit bail est transférable à l'acquéreur, sinon il faudra obtenir l'accord du propriétaire dudit local soit pour une sous-location, soit pour un nouveau bail.

Dans tous les cas, il est préférable de soumettre la validité d'une offre d'achat à l'examen dudit bail, ainsi qu'à la possibilité de poursuivre l'occupation dudit local aux mêmes prix et conditions que le vendeur. L'acheteur doit s'assurer de ses possibilités de continuer l'opération du commerce au même endroit avant la signature du contrat de vente. Il doit de plus se protéger contre toute tentative du propriétaire de rendre les conditions de la

location plus onéreuses. La stipulation conditionnelle protégera l'acheteur contre ces risques.

L'immeuble

Si le fonds de commerce comprend également l'immeuble sur lequel est exploitée l'entreprise, alors l'offre d'achat devra être condi-

tionnelle à l'examen de l'immeuble. Il sera de plus préférable de soumettre cette vérification à une analyse du sol afin de s'assurer que le terrain n'est pas contaminé. En effet il est important de se rappeler que la nouvelle réglementation gouvernementale dans le domaine de l'environnement rend le propriétaire seul responsable de remettre en état un terrain con-

taminé, qu'il soit responsable ou non de sa contamination.

Claudine Monette, notaire

Adressez-moi vos questions directement par l'entremise du journal ou à mes bureaux au 166, rue Jacques-Cartier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu J3B 6S8.

J O U R N É E D U

DROIT

17 avril



DOMINIQUE SAUVÉ
NOTAIRE

- Médiatrice accréditée en matière familiale, civile et commerciale
- Droit immobilier
- Tutelles/curatelles
- Droit commercial

127, rue Saint-Charles
Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: (514) 346-4811
Fax: (514) 346-8895



Lacroix & Vincent
Notaires et conseillers juridiques

Me Gérald Lacroix,
Me Christiane Vincent,
Me Martin Lacroix,

- Droit immobilier
- Droit agricole
- Financement
- Successions

346-5436
Télécopieur: 346-2313
569, 1^{re} Rue, Iberville

Hugues Larivière
NOTAIRE

347-7216
112, 9^e Avenue
Iberville



Votre notaire
vous informe

Notre vie est ponctuée d'actes juridiques que l'on doit poser. C'est pourquoi il est indispensable de consulter un notaire afin d'être bien informé de nos droits. Les renseignements recueillis lors de la consultation avec votre notaire vous permettent de bien identifier les droits et obligations reliés à l'acte juridique que vous allez poser.

Spécialiste en droit familial et matrimonial, votre notaire vous informe sur le choix d'un régime matrimonial, les effets du contrat de mariage, les modifications possibles à votre régime, les conventions de partage des biens en cas de divorce ou de séparation et les effets du partage du patrimoine familial. Il vous renseigne également sur les effets légaux de l'union libre et les conventions de vie commune. De plus, il peut vous éclairer sur l'utilité d'un mandat en vue de l'incapacité.

Expert en droit immobilier, le notaire vous fait connaître l'importance et les conséquences du contrat précédant l'achat d'une propriété, les divers modes de financement hypothécaire, la valeur de votre investissement et les implications fiscales de votre transaction. Il peut également vous faire part de la nécessité de l'examen des titres et la préparation du rapport d'actualisation et vous mentionnera les clauses essentielles à insérer dans l'acte de vente.

Conseiller depuis toujours des familles, le notaire contribue, par ses informations, à la protection des enfants mineurs, à la planification de votre succession, à la préparation de votre testament et à faciliter le règlement d'une succession. Confident recherché, le notaire suggère les actions à prendre pour régler une adoption, les procédures à suivre pour modifier un nom, les moyens pour rectifier un acte de l'état civil, les conditions essentielles pour protéger les mineurs ou les personnes incapables.

Le notaire peut vous conseiller dans tous les aspects juridiques de votre vie.
Crédit photo: Chambre des notaires du Québec



Me Claudine Monette
NOTAIRE ET
CONSEILLER JURIDIQUE

- Médiation et négociation en matières successorales, familiales et commerciales

166, rue Jacques-Cartier Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: 347-6507
Fax: 347-8908



Gagnon Laplante et Lareau
notaires et conseillers juridiques

54, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: (514) 346-4455
Fax: (514) 346-2486



Me Jacques McNulty
B.A. L.L.L.
Me Michel McNulty
L.L.B., D.D.N.

En affaires avec vous depuis 1954

112, rue Saint-Jacques,
Saint-Jean-sur-Richelieu
(514) 347-1514
(514) 347-6800
Fax: (514) 347-2192
Internet: mmmcnulty@notarius.net



Les Dragons restent à Iberville

Roberge cède l'équipe à un groupe local

MARIO TREMBLAY

Les Dragons du Haut-Richelieu sont vendus et demeurent à Iberville. Un groupe d'une dizaine de personnes ont acheté l'équipe des mains de Jean-Guy Roberge. Le montant de la transaction s'élève à \$18,500.

La vente de l'équipe a été officialisée vendredi soir dernier au Palladium d'Iberville. Cependant, tout a été remis en question lors de l'arrivée du représentant du CANADA FRANÇAIS et de son photographe.

M. Roberge ne voulait absolument pas signer de document en présence des médias. De fort mauvaise humeur, M. Roberge a finalement signé les documents avant de prendre la poudre d'escampette. Nous n'avons donc pas pu lui parler.

Les nouveaux dirigeants des Dragons, visiblement mal à l'aise face à cette situation, ont expliqué que M. Roberge a hésité jusqu'à la toute dernière minute avant d'apposer sa signature au bas des documents.

«Nous ne lui avons pas tordu le bras. Nous lui avons fait une offre et il l'a acceptée. Il avait le loisir de refuser notre offre et d'aller ailleurs», d'expliquer le nouveau président des Dragons, Gaétan Létourneau tout en reconnaissant que les négociations ont été très ardues avec M. Roberge.

«Il a changé d'idée à plusieurs reprises. Il voulait rester puis partir. Nous avons eu trois réunions en une semaine et la dernière, lundi dernier, a été très houleuse», explique M. Létourneau.

On sait qu'après la saison, M. Roberge avait lancé un appel à la communauté afin de sauver l'équipe. Un groupe a été formé dans le but de recueillir \$50,000 avant le 9 avril, date butoir exigée par M. Roberge. Entre-temps, M. Roberge aurait reçu une offre des propriétaires de l'Eskimod de Cowansville de la Ligue junior Tier-II qui voulaient du hockey senior. C'est là que le groupe d'Iberville a fait une offre d'achat plutôt que de partenariat à Jean-Guy Roberge qui a finalement accepté cette proposition.

«Pour démontrer notre bonne foi, nous lui avons offert d'être membre à vie des Dra-

gons», souligne M. Létourneau.

Les nouveaux propriétaires conservent les droits sur les 30 joueurs mis sous contrat par les Dragons. Plusieurs d'entre eux, dont le capitaine Réal Godin, se seraient montrés très intéressés à revenir malgré le départ de celui qui les a dirigés pendant tout près de cinq ans.

Nouvelle direction

L'ère Jean-Guy Roberge étant terminée, il faut maintenant faire place à la nouvelle direction des Dragons d'Iberville. Onze personnes font partie du bureau de direction présidé par Gaétan Létourneau. Il sera secondé par Yoland Chapat à la vice-présidence, par Jean Deslauriers au secrétariat et Guy Corriveau à la trésorerie.

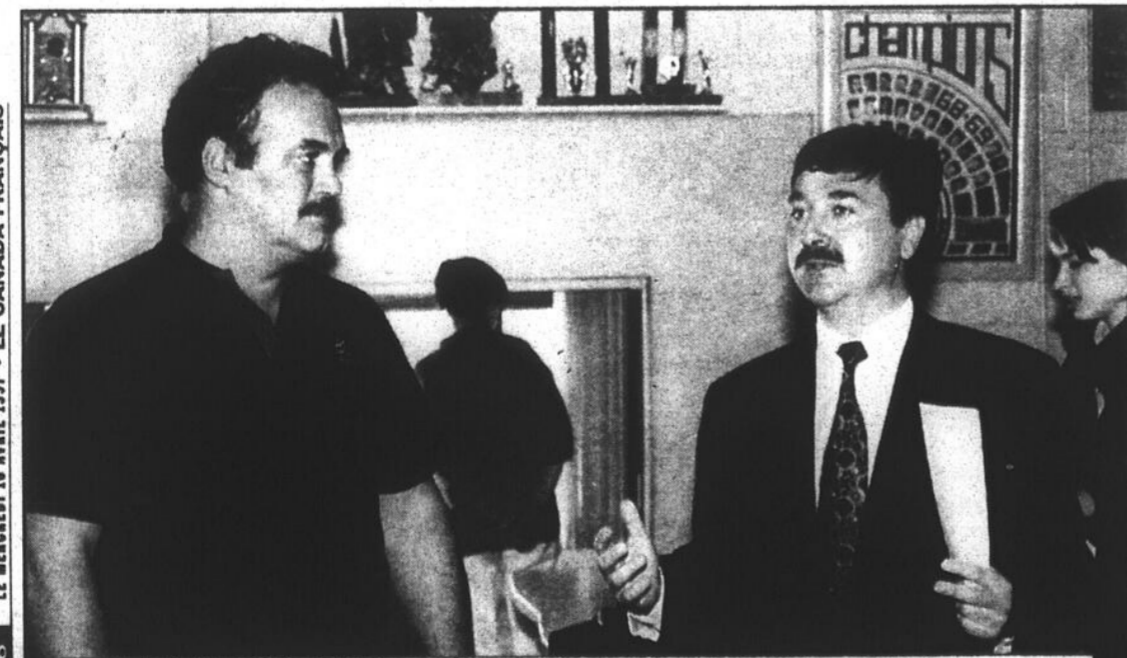
Robert Hamel agira à titre de directeur-gérant de l'équipe alors que Jean-François et Sylvie Benny, Denis Couture, Jean-Guy Dufort, Mario Surprenant et Yvon Goyette sont les directeurs.

Les nouveaux dirigeants de l'équipe sont confiants face à l'avenir de la concession. «Nous avons senti un appui important de la communauté au cours des derniers jours lorsque nous avons sollicité le milieu afin de garder l'équipe à Iberville. Avec des gens de la place à la direction de l'équipe, je crois que la population nous appuiera dans le succès de l'entreprise», croit Jean Deslauriers.

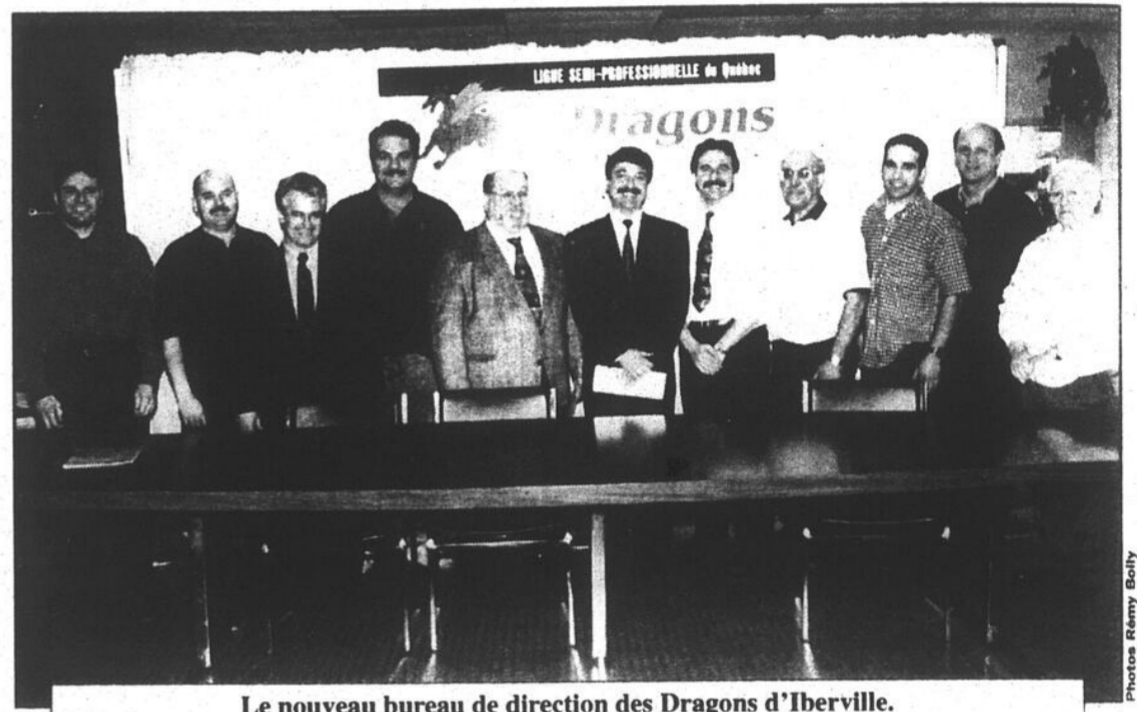
Plusieurs commerçants ont d'ailleurs accepté de se joindre à l'équipe à titre de commanditaires.

Hier soir, mardi, le bureau de direction se réunissait officiellement pour la première fois afin de distribuer les tâches et d'établir les priorités. Entre autres, les Dragons ont l'intention d'être très visibles au cours de l'été par le biais de différentes activités de financement. Toujours à la recherche de bénévoles, une soirée d'information sera convoquée dans les prochains jours.

Le maire d'Iberville, Jean Rioux, est bien content du dénouement de cette affaire. «Pour Iberville, il était important de garder l'équipe ici. C'est important pour la population et pour les jeunes aussi. Cela donne la chance aux gens d'assister à un bon spectacle à prix modique», de préciser ce dernier. D'ailleurs, M. Rioux sera le président honoraire des Dragons d'Iberville pour la saison 1997-98.



Le président des Dragons, Gaétan Létourneau vient de faire du maire d'Iberville Jean Rioux, son président honoraire pour la prochaine saison.



Le nouveau bureau de direction des Dragons d'Iberville.

Équipe

Sur la glace, les Dragons promettent, à nouveau, d'offrir le meilleur spectacle possible. Le directeur-gérant Robert Hamel devra s'assurer que les joueurs reviennent tout en se dénichant un bon entraîneur.

«Ça fait du bien de voir que Réal Godin a manifesté son intention de revenir. Nathan Morin en est un autre qui a confirmé son retour. En ce qui concerne l'entraîneur, j'ai quelques noms en tête. Pierre Millier, qui a été mentionné en fin de saison, se veut un bon candidat», souligne-t-il tout en ajoutant que

l'aspect local sera très important.

M. Hamel aura aussi à négocier les contrats des joueurs. «J'aimerais beaucoup garder tous les joueurs au sein de notre organisation. Toutefois, je travaillerai en fonction du budget que l'on me donnera», souligne-t-il. L'an dernier, le salaire des joueurs étaient de \$4,000 en moyenne par match alors que celui de la Ligue se chiffrait autour de \$1,600. Il serait étonnant que M. Hamel hérite d'un budget aussi généreux que l'an dernier, mais on pourrait tout de même lui permettre une bonne marge de manœuvre, les Dragons représentant, tout de même, une des équipes les plus talentueuses du circuit.

Réunion de la Ligue semi-pro samedi

Expansion et territoire à l'ordre du jour

MARIO TREMBLAY

La ligue semi-professionnelle de hockey tiendra sa réunion annuelle le 19 avril prochain. Deux items seront à l'ordre du jour, soit l'expansion et le redécoupage des territoires.

Les gouverneurs de la Ligue se pencheront sur les demandes d'Asbestos et de Jonquière qui ont officiellement déposé leur candidature dans le but d'obtenir une franchise en vue de la prochaine saison. Le vice-président de la Ligue, Gilles Lefebvre, croit bien que ces deux villes accéderont au circuit dès la saison 1997-98.

«Ce sont deux candidatures très valables. La venue d'Asbestos rehaussera la rivalité existante avec les équipes de l'Estrie soit Acton Vale, Waterloo et Windsor, alors que Jonquière nous ouvre une porte vers le Saguenay et le Lac Saint-Jean», souligne-t-il. Cowansville s'est montrée aussi intéressée mais a déposé son cahier de charge trop tard pour être considérée.

Le dossier le plus chaud lors de cette réunion sera cependant la délimitation des territoires pour chacune des équipes. Actuellement, chaque formation peut compter sur un bassin de population d'environ 250,000 personnes. Ce bassin pourrait être ramené à 150,000 environ.

Par exemple, les Dragons pourraient perdre Longueuil qui deviendrait un territoire libre.

M. Lefebvre indique que pour combler la perte de territoire, les équipes pourraient voir augmenter le nombre de joueurs de l'extérieur. Actuellement, chaque formation a droit à cinq joueurs de l'extérieur. Ce nombre pourrait passer à sept ou à huit. Le débat sur la question des territoires risque cependant d'être animée.

Dragons

Par ailleurs, Gilles Lefebvre est très heureux que l'on ait pu garder les Dragons à Iberville.

«Pour nous, Iberville représente une bonne ville de hockey et un bon marché. Nous sommes heureux de constater qu'un comité de direction ait été formé pour mener à bien les destinées de l'équipe. C'était la volonté de la Ligue», souligne M. Lefebvre. Ce dernier croit à la réussite des Dragons à Iberville.

De plus, M. Lefebvre dresse un bilan fort positif de la première année de la fusion entre les deux circuits seniors du Québec. «Nous avons été agréablement surpris de la réponse du public. Plusieurs villes ont connu des hausses d'assistance. Thetford Mines, avec sa moyenne de 2,900 spectateurs par match, s'est révélée une ville de hockey fantastique. Le calibre de jeu est bien meilleur, ce qui rehausse le spectacle», souligne-t-il.

La direction du circuit aimerait maintenant détruire le mythe qui entoure le produit. «Les gens et les médias croient, à tort, que la ligue semi-professionnelle est une ligue de batailleurs. Il n'y en a pas plus qu'ailleurs», précise-t-il.

Denis Montana: personnalité de l'année

MARIO TREMBLAY

La dernière année aura été celle de Denis Montana. Le porte-couleur des Alouettes de Montréal a en effet été choisi personnalité de l'année 96 dans le Haut-Richelieu, lors du gala de l'Excellence de la Chambre de commerce qui avait lieu vendredi dernier, à l'hôtel Vallée-des-Forts.

Montana s'est du même coup vu remettre le trophée Félix-Gabriel Marchand. Il a été préféré à deux autres grandes personnalités de la région en la personne de Claude Raymond et de Pierre Légaré.

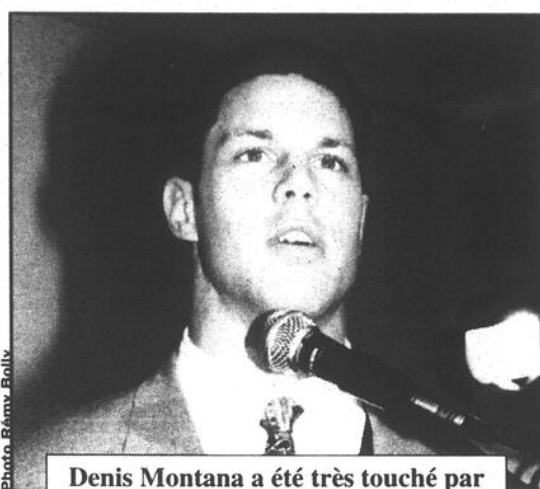
«C'est tout un honneur pour moi de recevoir pareille distinction. Avec ma sélection par les Alouettes, il s'agit d'un des plus beaux moments de ma carrière, sans aucun doute. D'être reconnu par les gens de ton milieu, c'est doublement significatif. C'est signe qu'ils sont fiers de mon travail», commente Denis Montana.

Ce dernier était déjà très honoré, dit-il, d'être finaliste en compagnie de Claude Raymond et de Pierre Légaré. Il s'est dit étonné, aussi, de voir qu'autant de gens suivaient sa carrière de près.

«J'ai rencontré des maires, des conseillers et des députés qui m'ont tous dit qu'ils me suivaient et qu'ils étaient fiers de ce que j'avais accompli.»

Accomplissement

Premier choix des Alouettes au repêchage de 96, Denis Montana aura démontré beau-



Denis Montana a été très touché par cette nomination.

coup de volonté et de détermination au cours de la dernière année.

Ignoré lors du repêchage de la NFL, il s'est tout de même présenté au camp des Oilers de Houston, où il fait bonne impression même s'il n'a pas signé de contrat.

Peu de Québécois peuvent se targuer d'avoir au moins obtenu une chance de prendre part à un camp d'entraînement de la NFL. Retraqué par Houston, il signe un contrat avec les Alouettes. Utilisé que sur les unités spéciales à ses débuts, il se déniche lentement une place avec l'équipe, si bien qu'il réussit son premier touché en carrière vers la fin de la campagne.

Montana est devenu le premier produit local à se déniche un poste au football professionnel. Pour cette réussite, le jury n'a pas hésité à lui octroyer le titre de personnalité de l'année.

Du talent à revendre chez les St-Martin!

MARIO TREMBLAY

Il y a du talent chez la famille St-Martin. Trois membres de cette famille ont accompli un exploit plutôt inusité. Le 6 avril dernier, le père, Pierre, et ses deux filles, Pénélope et Kim, étaient couronnés champions provinciaux dans deux disciplines différentes.

Ainsi, Pierre St-Martin et sa fille Pénélope Barette St-Martin remportaient le championnat provincial de hand-ball scolaire avec l'école Marguerite-Bourgeoys.

Pierre Saint-Martin est l'entraîneur de la formation alors que Pénélope, elle, fut la meilleure marqueuse du championnat avec 28 buts en cinq matchs.

Pierre Saint-Martin a remporté plusieurs titres québécois et canadiens en tant que joueur et entraîneur.

Au même moment, Kim Barette St-Martin remportait le festival provincial de saut en hauteur. Membre du club Altius, catégorie minime, elle a réussi un saut de 1m19, un record de la compétition.

Francis Bellefroid rejoint Montana avec les Alouettes

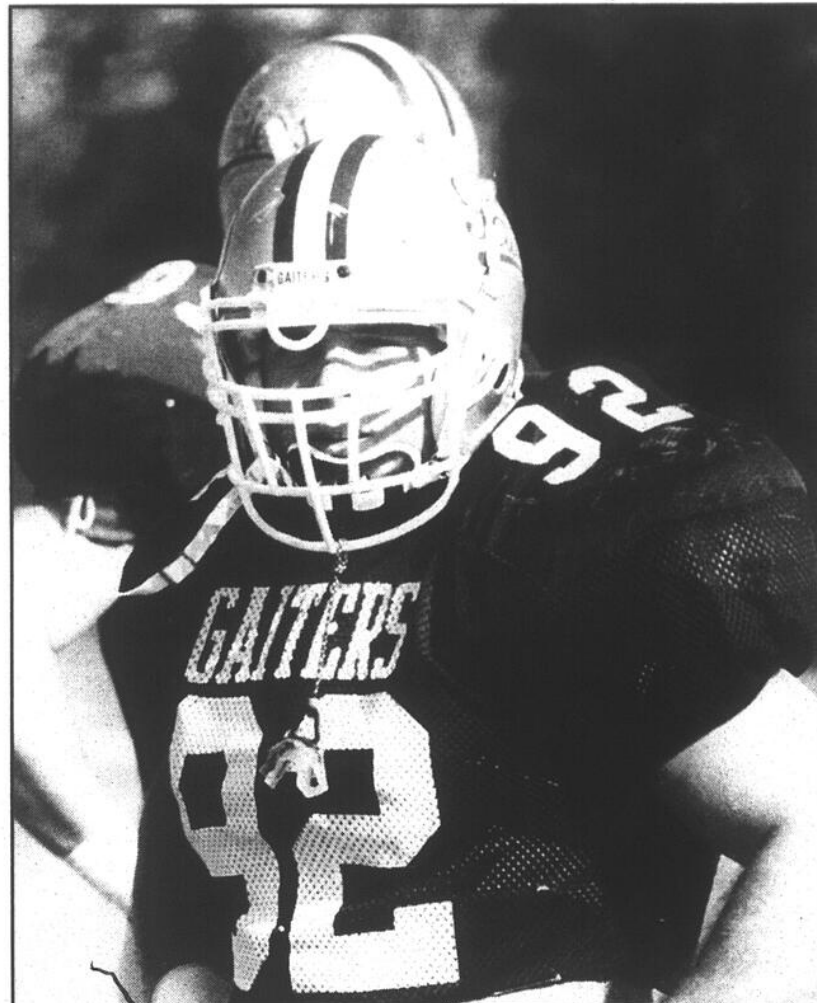
MARIO TREMBLAY

Après Denis Montana, voilà qu'un autre joueur de la région se retrouve dans l'organisation des Alouettes de Montréal de la ligue canadienne de football. Porte-couleur des Gaiters de Bishop, le second de Francis Bellefroid, de Pike River, est en effet devenu le huitième choix de la formation montréalaise lors du repêchage des joueurs canadiens la semaine dernière. Il fut un des quatre québécois choisis par l'organisation montréalaise.

Bellefroid a connu une belle carrière universitaire. En quatre saisons avec la formation de Lennoxville, Bellefroid a été choisi à trois occasions sur l'équipe d'étoile de sa conférence et s'est retrouvé à deux reprises sur l'équipe d'étoile "toute canadienne", étant même choisi sur la première équipe en 95.

Francis Bellefroid s'est dit très heureux de la situation. «Je me doutais bien que je serais sélectionné. Quelques équipes m'avaient démontré de l'intérêt avant le repêchage mais pas les Alouettes. Je suis bien content de me retrouver avec eux avec l'équipe de ma province», explique-t-il.

Choisi au huitième tour, Francis Bellefroid ne s'en



Francis Bellefroid a connu une belle carrière universitaire avec l'université Bishop.

fait pas avec son rang de sélection. «Peu importe où l'on est choisi, l'important c'est de se démarquer au camp d'entraînement. Ce sera à moi de démontrer ce que je suis capable de faire.»

Il n'a d'ailleurs jamais cessé de s'entraîner depuis janvier dernier. «En plus des poids et haltères, je fais de la course à tous les jours. Je suis en très bonne forme et prêt à entreprendre ce nouveau défi», souligne-t-il.

Depuis ces débuts au football au niveau cadet puis juvénile à Farnham jusqu'à son

stage de quatre ans avec le cégep Beauce-Appalaches dans le AAA, Francis Bellefroid a dû surmonter un obstacle important: sa petite taille.

«Partout où je suis passé, on me croyait trop petit pour jouer comme second (il ne mesure que cinq pieds, neuf pouces). J'ai toujours été trop petit, mais j'ai toujours joué. Je suis bien content de voir qu'une équipe professionnelle me donne ma chance.»

Il se croit d'ailleurs en mesure de faire bonne figure au camp des Alouettes.

«Mes chances sont bonnes. Je vais travailler fort, c'est sûr. J'essaierais de me tailler une place sur les unités spéciales puis de faire ma marque comme second.»

Francis Bellefroid connaît bien un des entraîneurs à la défense des Alouettes, Jacques Dussault. «Il m'a suivi lors de mon stage universitaire. Il était analyste à nos matchs télévisés. Il sait ce que je peux faire. Il sera aussi responsable des unités spéciales, ce qui n'est pas négligeable. Sa présence ne peut que m'aider, c'est certain», conclut-il.



YAMAHA

245, St-Jacques, Napierville
APPEL SANS FRAIS 877-5000 / 245-3663

25 Yamaha à liquider

Prix imbattable! +

Plus +



Anticrevaison
+
Marquage antivol
GRATUITS
Valeur de 350\$*
* Non monnayable.

Tous les modèles disponibles

WINCH
disponible
EN PROMOTION
GARANTIE

prolongée
disponible

VOUS POUVEZ LOUER
à partir de
101,90\$ + tx
pour 36 mois
0\$ comptant
Résiduel de 1 788,88\$

APPORTEZ VOS PRIX DE LA COMPÉTITION

Championnat régional de volley-ball

Une quatrième place pour Marguerite-Bourgeoys

MARIO TREMBLAY

Iberville accueillait il y a deux semaines les finales régionales benjamin et juvénile de volley-ball. Tout près d'une trentaine d'équipes y ont participé. La région du Haut-Richelieu était alors représentée par trois formations dont deux féminines.

Chez les benjamines, l'école Marguerite-Bourgeoys de Saint-Jean s'est inclinée en finale pour la médaille de bronze 15-12 et 15-3 face au Séminaire Sainte-Trinité. En demi-finale, la formation johannaise s'était inclinée en deux manches face à la polyvalente De Mortagne. Au cours de la ronde préliminaire, Marguerite-Bourgeoys avait terminé deuxième de sa division à égalité avec l'école Marcelin-Champagnat qui a cependant perdu ses deux sets face à

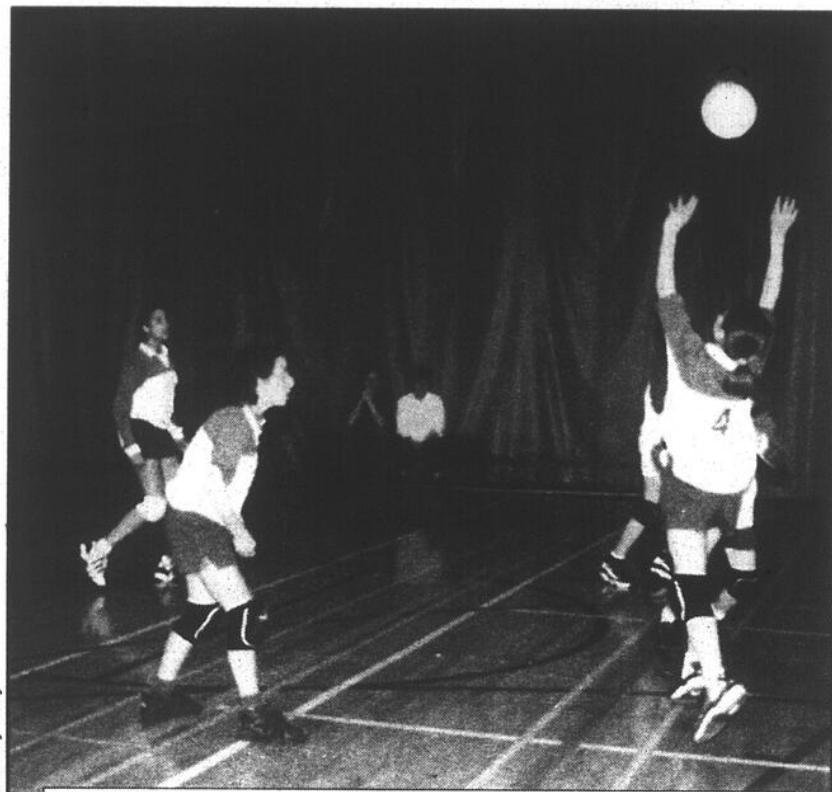


Photo Remy Boly

Plus d'une vingtaine d'équipes ont pris part au championnat régional de volley-ball cadet et juvénile à Marcel-Landry.

Marguerite-Bourgeoys.

Chez les juvéniles garçons, la polyvalente Marcel-Landry d'Iberville a terminé troisième de sa section, ne pouvant ainsi se qualifier pour les rondes des médailles.

Soulignons que la polyvalente De Mortagne a remporté l'or. Par ailleurs, l'école secondaire Marcellin-Champagnat accueillera les 18, 19 et 20 avril prochains le championnat provincial de volley-ball cadet masculin et féminin.

Provinciaux

Par ailleurs, l'école secondaire Marcellin-Champagnat accueillera les 18, 19 et 20 avril prochains le championnat provincial de volley-ball cadet masculin et féminin.

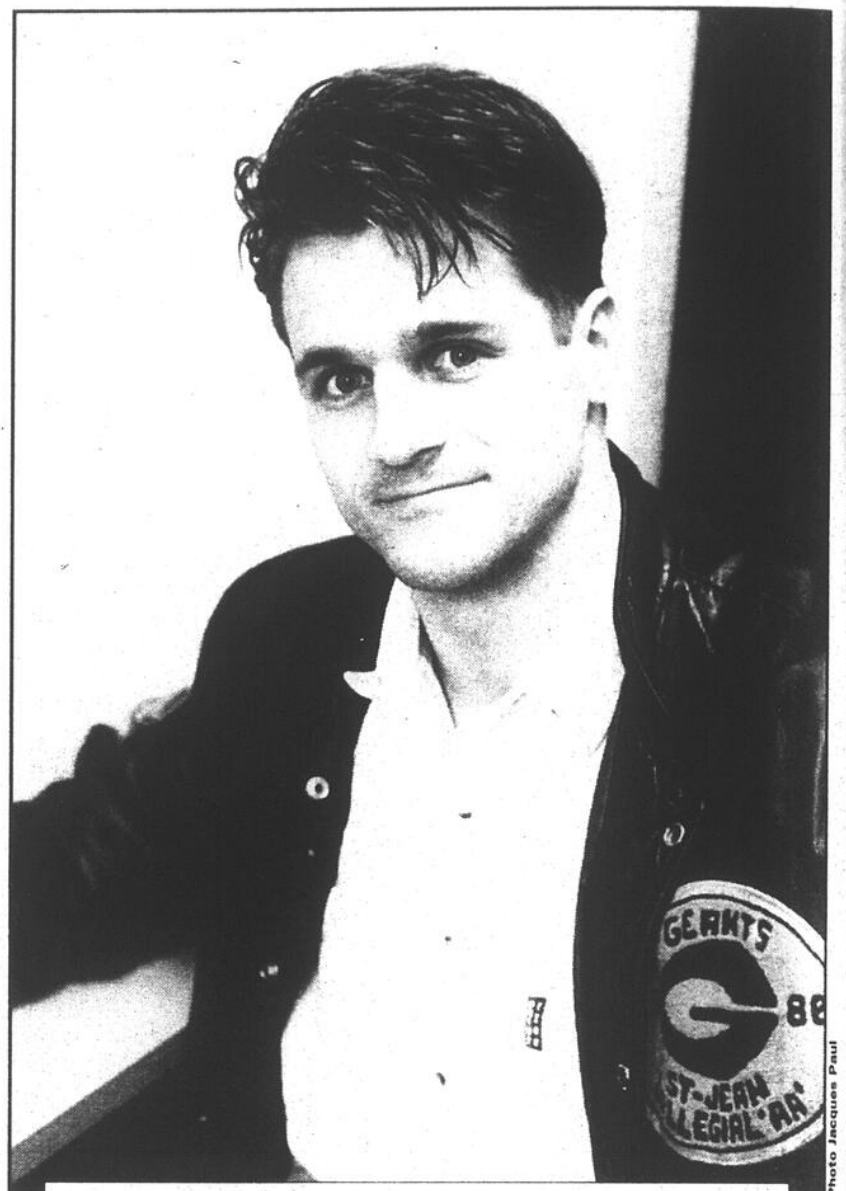
Nouvelle équipe de football senior à St-Jean

MARIO TREMBLAY

Après les Broncs, une deuxième équipe de football senior prend place dans la région. Il s'agit des Hurricanes de Saint-Jean. Contrairement aux Broncs qui jouent dans une ligue printanière, les Hurricanes évolueront durant l'automne au sein de la Ligue senior du Grand Montréal. Les Hurricanes sont nés du transfert de l'équipe de Longueuil qui a cessé ses activités.

Une douzaine de joueurs de la région faisaient déjà partie de cette équipe. Un des responsables sera Kim Faucher, un ancien des Géants de Saint-Jean et porte-couleurs des Hurricanes depuis leur création il y a trois ans.

La ligue senior du Grand Montréal offre du football différent de la ligue senior provinciale dans laquelle jouent les Broncs. «Il s'agit d'une ligue à 12 joueurs avec contact. En fait, les règlements sont les mêmes qu'au football collégial. Seul les contacts en bas de la ceinture sont interdits. En moyenne, les équipes comptent sur une trentaine de joueurs. Le calibre est bon. La majorité des joueurs ont joué aux niveaux collé-



Kim Faucher, responsable des Hurricanes.

gial et universitaire» explique Kim Faucher.

La Ligue compte six équipes et un calendrier de dix matchs. Outre les Hurricanes, les autres formations proviennent de Montréal, Laval et Deux-Montagnes.

Malheureusement, pour voir les matchs des Hurricanes, on devra se déplacer au Collège

Marie-Victorin puisque c'est à cet endroit que tous les matchs seront joués.

«C'est une question de commanditaires pour l'instant. Mais, il n'est pas dit que nous ne jouerons pas quelques matchs à Saint-Jean. Ce sera à voir», explique M. Faucher.

Rencontre d'information

La Ligue est ouverte à tous les

joueurs de 18 ans et plus. À ce sujet, il y aura d'ailleurs une rencontre d'information le 26 avril prochain à 19 heures à un endroit qui reste encore à déterminer. Ceux qui désirent de l'information sur l'équipe peuvent communiquer avec Kim Faucher au 359-7695 ou Éric Barbeau au 357-1969. La saison débute à la fin août et se termine en novembre.

Championnat canadien de lutte olympique

De l'argent pour Carl Rainville, du bronze pour Geoffrey Borduas

MARIO TREMBLAY

Faisant face à des adversaires coriaces qui l'attendaient de pied ferme, le Marievillois Carl Rainville n'a pu conserver son titre canadien chez les juvéniles lors des championnats nationaux de lutte olympique à Fredericton. Rainville a toutefois remporté la médaille d'argent chez les 81 kg.

«Carl maintient un très haut niveau de compétition depuis trois ans. Il s'est toujours retrouvé dans les deux premiers au niveau national. Bien que nous aurions aimé qu'il conserve son titre, une médaille d'argent représente un très bon résultat. Carl aura la chance de se reprendre aux Jeux du Canada», souligne Dominic Choquette, l'entraîneur de Carl avec le club de lutte Les Patriotes de Saint-Césaire.

Un autre membre des Patriotes, Geof-

frey Borduas, lui aussi de Marieville, a impressionné à ses premiers championnats canadiens. Luttant dans la catégorie cadette, chez les 69 kg, Borduas a remporté la médaille de bronze. «Il s'agit d'une très bonne performance compte tenu que les observateurs sur place lui prédisaient une sixième position», souligne M. Choquette.

Un autre de ses protégés, Martin Lamarche, a terminé quatrième chez les juvéniles 74 kg. Martin en était aussi à ses premiers cham-

Championnats canadiens.

Jeux du Canada

Ces trois athlètes se retrouveront tous aux qualifications en vue des Jeux d'été du Canada à Brandon au Manitoba. C'est le 11 mai à Kahnawake qu'aura lieu cette importante compétition.

En vertu de leur premier rang au classement québécois, Carl Rainville, Geoffrey Borduas et Martin Lamarche sont assurés, à tout le moins, de participer à la finale dans la catégorie.

«S'il y a plus qu'un athlète d'inscrit, ceux-ci participeront à un tournoi à la ronde dont le gagnant affrontera les premiers favoris dans une finale deux de trois», explique Dominic Choquette. Les chances de voir au moins un de ces

athlètes aux Jeux du Canada sont excellentes.

UN MICHELIN VAUT MIEUX QUE DEUX TU L'AURAS.



POSE ET ÉQUILIBRAGE SANS FRAIS

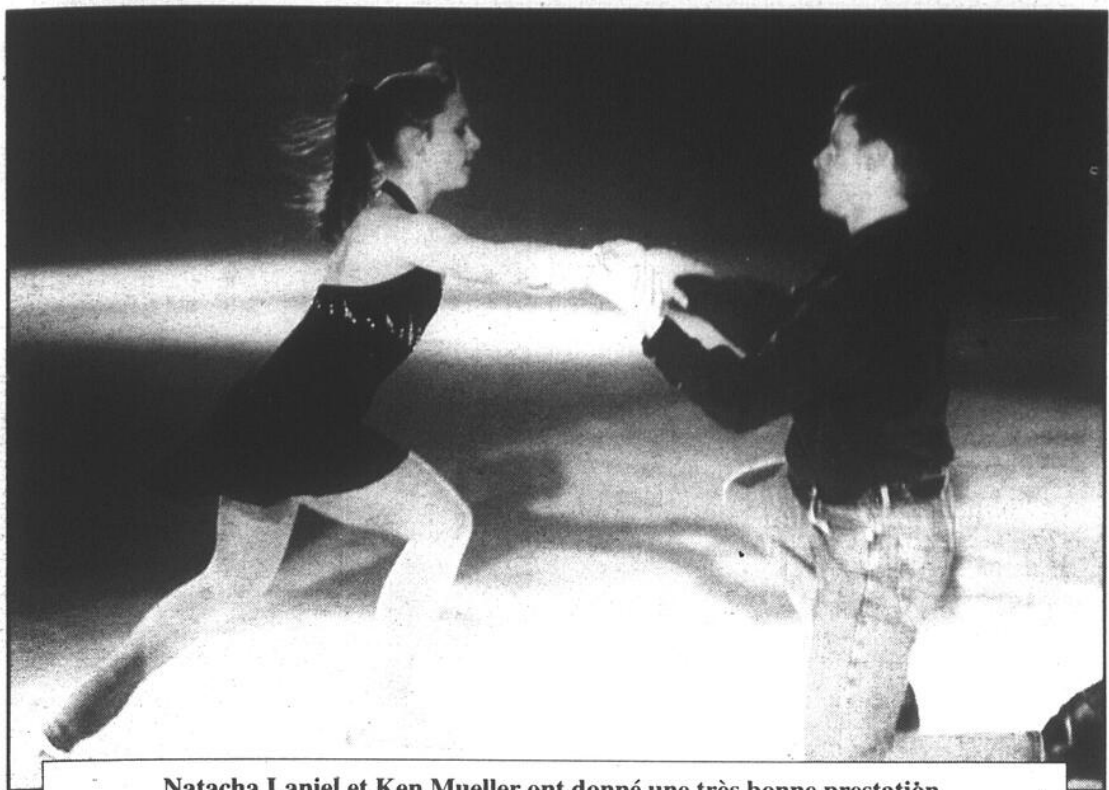
LES PNEUS GAUMOND LTÉE

24 ans au service de la population

445, rue Jacques-Cartier Sud, Saint-Jean-sur-Richelieu
347-4057 - Mtl: 983-0382 - Télécopieur: 347-5633



MICHELIN.
PARCE QUE LES PNEUS, C'EST IMPORTANT.



Natacha Laniel et Ken Mueller ont donné une très bonne prestation.

1,600 spectateurs au Colisée

Le gala du CPA St-Jean est couronné de succès

MARIO TREMBLAY

Plus de 1,600 personnes ont assisté aux deux représentations du gala de fin d'année du Club de patinage artistique de Saint-Jean-sur-Richelieu le week-end dernier, au Colisée Isabelle-Brasseur. Tous sont sortis ravis de ce spectacle des plus réussis.

Les organisateurs ont néanmoins enregistré une légère baisse d'assistance par rapport à l'année dernière. La grève des cols bleus en serait la cause, la ligne de piquetage aux portes du Colisée en ayant incité plusieurs à rebrousser chemin. Ce sont les cadres de la Ville qui ont assumé la relève pour permettre la tenue de l'événement.

La présidente du CPA Saint-Jean, Francine Cloutier, se dit néanmoins contente des résultats. "Malgré tout, ce fut un des plus beaux galas des dernières années. À la sortie, les gens nous ont félicités pour le travail accompli. Mes bénévoles ont fait un travail remarquable", tient-elle à préciser.

Sur la glace, les participants ont été sans faille. Sous le thème "Dans le monde des châteaux", 33 numéros réunissant plus de 160 patineurs ont été présentés au public. Les nombreux artistes invités en ont mis plein la vue. Sébastien Britten, Jonathan Payette, Annie Bazinet, Ken Mueller et Natacha Laniel ont été à la hauteur de leur réputation.

Le spectacle comprenait plusieurs tableaux: le château hanté, les mille et une merveilles, le château de glace et le château de sable. On a aussi eu droit aux différents personnages reliés à ces tableaux soit Casper le fantôme, Aladin, les bonhommes carnaval et ses duchesses.

Plusieurs membres du CPA de Saint-Jean y sont allés de leurs numéros solos fort bien réussis avec Stéphanie Galipeau, Véronique Granger, Marie-Ève Courville, Véronique Casey, Sophie Girard, Catherine Dubuc, Julie Ricard, Jessica et Brigitte Galipeau, Marie-Pier Lizotte, Mylène Daigle, Saubrina Denicourt et Anne-Marie Tougas.

La direction artistique du spectacle de cette année avait été confiée à Catherine Lesard et Marie-Claude Hamel. Forte de ce succès, la présidente du CPA St-Jean pense déjà à l'an prochain. "Ce sera notre 25^e anniversaire et on songe à faire un gros spectacle pour souligner l'événement", prévient Mme Francine Cloutier.



Les fous du roi avec en vedette le groupe PCP.



Véronique Granger y est allée d'un solo dans le numéro consacré à Casper.

Photos Michel Lufflamme

Des prix Hourra!

fous à lier

La rue est débloquée

Situé au bord de l'eau

**CHRYSLER
Dodge
Jeep**

GRÉGOIRE DODGE JEEP INC.
606, rue Champlain, Saint-Jean-sur-Richelieu
348-6835

LES TERRAINS D'AVENTURES

PAINTBALL

CITY

Grandy

- 5 Nouveaux forfaits
- Masque anti-buée (garanti) inclus dans certains forfaits (quantité limitée)
- Village
- Tranchées
- 3 Speedball
- 7 Terrains boisés (Avec rivière)
- 1 Forteresse sur île
- Traverse du lac et attaque en bateau

1-888-889-CITY

Le Celtix doit se contenter d'une médaille d'argent

MARIO TREMBLAY

Champion de la dernière saison extérieure, le Celtix de Saint-Jean s'est contenté de la médaille d'argent lors des finales de la ligue intérieure de la Voie Maritime qui se sont tenues dimanche dernier, au Campus du Fort Saint-Jean.

Après avoir défait les Citadins de Be-

loeil par le pointage de 2 à 1 en demi-finale grâce à deux buts de Maxim Lumia, le Celtix s'est avoué vaincu en finale au compte de 5 à 2 face à Saint-Bruno, couronné champion de la saison intérieure.

Guy Martial-Diakou et Junior Di-

kanga ont inscrit les derniers buts de la saison pour le Celtix.

«Nous avons eu nos chances de marquer mais nous n'en avons pas profité. Nos adversaires ont été beaucoup plus opportunistes», souligne le gardien du Celtix, Marc-André Lord.

Pour le Celtix, la demi-finale représentait le match le plus important. «Notre objectif était d'atteindre la finale. Nous avons sans doute joué notre meilleur match de la saison pour l'occasion», explique Marc-André Lord. Ce match

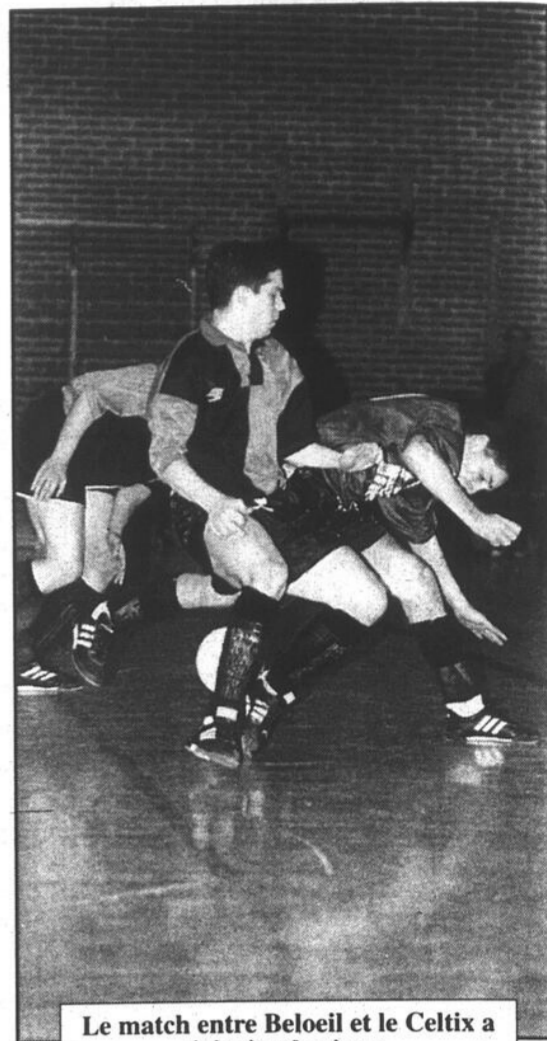
a d'ailleurs été serré jusqu'à la fin puisque Maxim Lumia a marqué le but vainqueur alors qu'il ne restait qu'une dizaine de secondes à jouer en temps réglementaire.

Bien qu'il n'ait pu répéter l'exploit accompli à l'extérieur l'été dernier, le Celtix se dit quand même satisfait de sa saison en salle. «Une deuxième place n'est pas vilaine du tout. La saison en salle a toujours moins d'importance mais nos objectifs étaient élevés. Perdre en finale n'est pas déshonorant. Il s'agit, aussi, d'une

bonne préparation pour la prochaine saison extérieure», de dire M. Lord.

Quille-o-thon

Par ailleurs, le Celtix organise une activité de financement le samedi 19 avril. Il s'agit d'un quille-o-thon qui aura lieu à partir de 20h30 au Boulevard des Quilles à Iberville. Le coût est de \$35 par équipe de quatre ou cinq pour trois parties de grosses quilles. Les gens sont invités à former des équipes et à réserver en téléphonant au 357-9879.



Le match entre Bevoieil et le Celtix a été très physique.

Le saut en hauteur se porte bien dans la région

MARIO TREMBLAY

Le saut en hauteur se porte très bien dans la région. En plus de voir le nombre de participants augmenter de semaine en semaine lors des compétitions Altius les jeudis à la polyvalente Armand-Racicot, les jeunes athlètes du Haut-Richelieu en profitent pour signer de belles performances lors de compétitions régionales.

C'est ainsi que Kim Barette-St-Martin et Émilie Lefebvre-Bertrand se sont signalées lors du festival provincial de saut en hauteur.

Mlle Barette-St-Martin, de l'école St-Gérard, a inscrit un nouveau record de la compétition avec un saut de 1m19, battant l'ancienne marque par 4 centièmes. Elle a par la suite échoué dans sa tentative de battre le record provincial chez les minimes à 1m20. Son entraîneur Éric Beaudry a confiance qu'elle puisse le réaliser puisqu'elle sautera à nouveau chez les minimes l'an prochain.

Pour sa part, Émilie Lefebvre-Bertrand, de la polyvalente Marcel-Landry, a terminé deuxième chez les cadettes avec un saut de 1m38. Émilie en est aussi à sa première année dans cette catégorie d'âge.

Altius

Par ailleurs, un nombre record de 35 participants ont pris part à la dernière étape des soirées Altius à la polyvalente Armand-Racicot. L'ancien record était de 19. Lors de cette troisième session de la saison, quatre nouveaux records de la compétition ont été brisés et trois autres égalés.

Kim Barette-St-Martin (1m20 minime), Pascal Bernier (1m40 benjamin), Audrey Vanslette et Édith Boudreau (1m25 benjamine), Sonia Lacasse (1m35 ca-

dette), Jean-François Gaudreau (1m55 cadet) et Catherine Walsh (1m35 juvénile) ont inscrit leurs noms dans le «livre des records» de la rencontre Altius.

Pour Kim Barette St-Martin, Jean-François Gaudreau et Catherine Walsh, il s'agit aussi de nouvelles marques personnelles. Marie-Ève Boudreau, Claude Bazinet et Dominic Perricone ont aussi amélioré leurs meilleures performances à vie.

Parmi les participants, 17 en étaient à leur première année de compétition.

Au classement par équipe, Marcel-Landry domine chez les écoles secondaires de premier et deuxième cycle. Marguerite-Bourgeois se hisse au troisième rang des écoles secondaires du premier cycle.

Selon Éric Beaudry, organisateur des rencontres Altius, en progressant à ce rythme, cette école pourrait devancer Marcel-Landry et Marcellin-Champagnat si ces dernières écoles ne font pas de recrutement. Chez les écoles secondaires de deuxième cycle, soulignons la deuxième place de Beau-lieu.

Au niveau primaire, Sacré-Coeur se maintient en tête devant St-Gérard l'école Pierre d'Iberville et De Normandie.

Les meneurs individuels dans chacune des catégories sont Steve Morin et Émilie Lefebvre-Bertrand de Marcel-Landry, Simon Poirier d'Armand-Racicot chez les cadets, Alexandre Daoust d'Armand-Racicot et Éric Albert de Marcel-Landry et Marie-Ève Boudreau et Catherine Walsh d'Armand-Racicot chez les juvéniles, Étienne Villiard De Normandie, Kim-Barette-St-Martin de St-Gérard, Guillaume Leblanc de Sacré-Coeur et Catherine Chantal-Boivin de Pierre d'Iberville chez les minimes et Martin Vachon de Marcellin-Champagnat et Claude Bazinet chez les benjamins.



Kim Barette-St-Martin et Émilie Lefebvre-Bertrand ont réalisé de belles performances lors du festival de saut en hauteur.

NOYAN
AQUA
SPORTS

... tout pour votre bateau

294-2525

140, Route 202, Noyan

NISSAN
MARINE

Votre concessionnaire LOGIC du Québec vous offre le

MEILLEUR BATEAU DE PÊCHE AU MONDE

LOGIC



INCROYABLE
MAIS VRAI

LOGIC

- Le plus résistant qui existe sur le marché
- Nouveau concept unique en Amérique
- Pas besoin d'être peinturé, ni ciré, antimoules
- Sécuritaire et très malléable

SUPER PROMOTION

NISSAN MARINE

Commandez votre
moteur hors-bord
Nissan avant le 31 mai et
obtenez
GRATUITEMENT
un blouson (valeur 125\$)
NISSAN MARINE

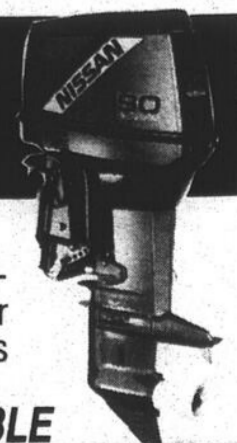
PORTES OUVERTES
ESSAIS SUR L'EAU

LES 9 - 10 - 11 MAI PROCHAINS

Venez en foule profiter des super spéciaux durant ces 3 jours extraordinaires. Des représentants de «Logic Marine» et «Nissan Marine» seront sur place pour vous expliquer les nouvelles technologies et seront disponibles pour des renseignements additionnels.

• Nombreux prix de présence.

FINANCEMENT DISPONIBLE



Joubert et Lacroix déçoivent aux championnats provinciaux

MARIO TREMBLAY

Après avoir obtenu une sixième place au championnat canadien à Vancouver, les Johannais François Joubert et Steve Lacroix n'ont pu faire mieux qu'une cinquième place, en double, lors des championnats provinciaux de badminton à Alma.

Leur entraîneur Jean-Sébastien Roy aurait souhaité voir ses équipiers obtenir à tout le moins une médaille.

«L'objectif pour eux était un podium considérant leur bonne performance aux championnats canadiens. Ce qui leur manque, c'est le plaisir de jouer. Lorsqu'ils affrontent de bons joueurs, il n'y a pas de problème. La motivation est là. Par contre, ils éprouvent des difficultés contre des adversaires moins bien classés. Ils devront mieux contrôler la pression», souligne-t-il.



Photo Jacques Paul

L'an prochain, François Joubert et Steve Lacroix gradueront dans la classe juvénile.

En simple, Steve Lacroix s'est incliné face au premier favori Dominic Tremblay, d'Alma.

L'an prochain, le

duo Joubert-Lacroix graduera dans la catégorie juvénile, 19 ans et moins. A 16 ans, ils seront considérés comme les cadets de cette catégo-

rie. «Ce sera un important défi. Les matchs seront tous importants et ils profiteront d'une très belle expérience», ajoute M. Roy. ☞

Entre deux lignes

Badminton

Une erreur s'est glissée la semaine dernière concernant le badminton au Centre des aînés. Les amateurs peuvent y jouer les lundis, mercredis et vendredis de 7h30 à 9h30 et non pas à 19h30 tel que mentionné. Pour information: 347-4500.

Hockey Iberville

Pour souligner son 25^e anniversaire, la Ligue de hockey mineur d'Iberville tiendra une soirée spéciale le 27 avril prochain avec la présentation de la pièce «Chômage» au pavillon Mille-Roches.

Le coût de cette soirée réservée aux 18 ans et plus est de \$15, comprenant buffet et musique. Il y aura aussi un service de bar. Pour information: Michel Lamontagne au 346-0702 ou Guy Brassard au 346-6367. Il faut cependant acheter vos billets avant le 21 avril.

Par ailleurs, les jeunes ont jusqu'au 15 mai pour s'inscrire en vue de la prochaine saison du hockey mineur à Iberville. Après cette date, des frais supplémentaires de \$25 seront facturés. Pour inscription, contacter Guy Brassard.

Club VTT

Le club Riverain VTT organise un souper au spaghetti à volonté le samedi 19 avril au restaurant chez Irène à Iberville. Les billets, au coût de \$10, sont présentement en vente. On vous invite à composer le numéro 990-9473.

Ligue du Moyen-Âge

La Ligue du Moyen-Âge d'Iberville tiendra sa séance d'inscription au Carrefour Laplante vendredi, de 18h30 à 20h30, et samedi, de 11 heures à 13h30. Le coût d'inscription est de \$125 pour la saison. Pour information: Patrick Daigneault au 357-09016 ou Roger Higgins au 348-0265.

Club cycliste du Haut-Richelieu

Le Club cycliste du Haut-Richelieu tient sa réunion de recrutement au Complexe sportif Claude-Raymond ce soir (mercredi). La réunion pour les cyclo-sportifs et coureurs se déroulera à 19 heures et pour les randonneurs, la rencontre est prévue à 20 heures.

Pour information: Bob Hughes au 347-1918.

Hockey St-Jean

La Ligue de hockey mineur de Saint-Jean-sur-Richelieu tiendra son assemblée générale annuelle le lundi 21 avril prochain, à 19 heures, au Centre culturel Fernand-Charest. Six postes sont à combler à l'exécutif. Soulignons que les parents des joueurs auront droit de vote lors de l'assemblée.

Club de triathlon

Le club de triathlon Tri-Chelieu tiendra une réunion d'information le mercredi 23 avril, à 19 heures, au Complexe sportif Claude-Raymond. Pour information: Gilles Boyd au 359-7758 après 18 heures.

Clubs coeurs en marche

Le Club coeurs en marche organise une sortie à l'érablière au Sous-Bois à Mont Saint-Grégoire, le mercredi 16 avril. Le coût est de \$15, incluant le transport. Puis, le 18 avril, le Club tiendra son assemblée générale. Pour information: 348-8187 ou 348-8454.

Tournoi de Saint-Rémi

Le tournoi de hockey inter-régional de Saint-Rémi se terminera dimanche avec la présentation des six finales au Centre sportif les Jardins du Québec. La première finale sera jouée à 10 heures et la dernière vers 16h15.

Hockey balle

Du 18 au 20 avril, il y a un tournoi provincial de hockey-balle à l'aréna Robert-Label de Chambly. Une trentaine d'équipes devraient y prendre part.

Stage entraîneurs

Un stage d'entraîneurs niveau II du PNCE est offert cette fin de semaine au cégep de Saint-Jean. Le cours d'une durée de 19 heures a lieu vendredi de 19 à 22 heures et samedi et dimanche de 8h30 à 17h30. Pour information: Laure Desrochers au 347-5301, poste 2236.

Motoneige

Le club de motoneige du Haut-Richelieu tiendra son assemblée générale annuelle le mercredi 16 avril, à 19h30, au restaurant Ileaux-Noix à Saint-Paul. ☞

C'EST PAS TOUS LES JOURS QU'UN CONCESSIONNAIRE VOUS OFFRE LE CHOIX!

Pour un temps limité, la Mazda 626 LX 1997 vous est offerte avec une de ces trois offres fracassantes :

CLIMATISEUR SANS FRAIS

(INSTALLÉ PAR LE FABRICANT)

OU

CRÉDIT ÉQUIVALENT

DE 1035\$

OU

279\$

par mois/location 24 mois

Incluant entretien sans frais

LOCATION
Financement
MAZDA



Les concessionnaires Mazda du Québec

mazda

EMPORTE-MOI

Modèles 626 LX seulement. Le crédit de 1035 \$ est déductible du PDSF. L'offre de location de la 626 LX 1997 est pour le modèle F4LS77A00. Acompte de 1 800 \$, premier mois et dépôt de 350 \$ exigés. Transport et préparation de 795 \$. Immatriculation, assurances et taxes en sus. 20 000 km par an, frais de 8 ¢ le km additionnel. Certaines conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire participant. *Certaines restrictions s'appliquent à l'offre d'entretien. Renseignez-vous au préalable chez votre concessionnaire participant.

L'essence
du Service

QUINTIN

MAZDA

385, rue Laberge

Saint-Jean-sur-Richelieu 349-6767

Hand-ball scolaire

Premier titre provincial pour Marguerite-Bourgeoys

MARIO TREMBLAY

L'équipe de hand-ball de l'école Marguerite-Bourgeoys de Saint-Jean a remporté le championnat provincial scolaire chez les benjamines. La formation dirigée par Pierre Saint-Martin a remporté ses cinq matches, dont la finale, au compte de 10 à 4, face aux Cantons de l'Est.

Au cours de la saison, l'équipe de Marguerite-Bourgeoys a remporté ses 23 matches, s'assurant du même coup le championnat de la saison et le championnat régional. Ce titre provincial est le premier remporté en hand-ball par cette institution scolaire de

Saint-Jean. Par ailleurs, le week-end dernier, cette formation a ajouté un autre titre à son palmarès en remportant la médaille de bronze du championnat civil AA à La Prairie.

Les garçons ont eu un peu moins de veine, perdant à une

seconde de la fin du match la finale régionale. La formation masculine a tout de même connu une bonne saison en ne subissant aucune défaite et gagnant le championnat de la saison et de la Ligue.

Cadets

Par ailleurs, les deux équipes cadettes de la polyvalente Armand-Racicot ont terminé quatrième lors de ces mêmes championnats provinciaux. Il s'agissait pour elles d'une première participation à ces championnats.



L'équipe féminine de hand-ball de Marguerite-Bourgeoys remporte un premier titre provincial.

Offerts par l'Escadrille Fort Saint-Jean

Cours de navigation et de radio-téléphonie

C'est dans moins d'un mois maintenant que reprendra de plus belle la navigation sur les plans d'eau de la région. Ceux qui s'intéressent à la chose ne sont pas sans savoir que d'année en année le nombre d'embarcations de toutes sortes ne cesse de s'accroître. Conscients qu'une telle affluence augmente sensiblement les risques qu'encourent les plaisanciers, les assureurs exigent maintenant que tout propriétaire d'embarcation ait suivi un cours reconnu pour avoir droit à une réduction de prime.

Qui plus est, il est de plus en plus question que les embarcations motorisées, quelles qu'elles soient, portent dorénavant une immatriculation et que leurs pilotes détiennent un permis de pilotage qu'ils auront acquis après avoir réussi un cours reconnu.

Afin d'aider tous les plaisanciers actuels et ceux qui souhaitent le devenir, qu'ils soient utilisateurs ou propriétaires d'une moto-marine ou d'un yacht jaugeant plusieurs tonneaux, L'Escadrille Fort Saint-Jean des Escadrilles canadiennes de plaisance, dont la mission est de promouvoir la sécurité nautique, offre à peu de frais une série complète de cours d'apprentissage pour le novice jusqu'au perfectionnement le plus complet pour le navigateur d'expérience.

Il faut donc s'assurer d'être fin prêt autant pour la prochaine

saison de navigation que pour le moment où les autorités gouvernementales décréteront la nécessité d'un permis pour naviguer. Le cours initial de base Nauti-Pro traite de la sécurité en général, des règlements de la navigation et d'une foule d'autres sujets intéressants et importants. Ce cours de 12 heures en quatre sessions donne droit à un certificat valide et s'adresse au public en général.

On peut s'inscrire dès maintenant à la prochaine série Nauti-Pro qui sera donnée à Saint-Jean-sur-Richelieu à compter du 21 avril. Le coût d'inscription est de \$40 pour les quatre sessions. Pour information: Guy Leduc au 346-8962.

Radio-Téléphonie

Par ailleurs, à la demande générale, l'Escadrille Fort Saint-Jean offrira à nouveau cette saison un cours de communication radio maritime (THF-VHF). Les prochains cours sont prévus pour les 6, 8 et 13 mai prochain, à raison de trois heures par session. Un expert en radio-téléphonie, Robert Sondack, animera ce cours.

Il n'en coûte que \$20 pour le public et \$10 si vous êtes membres de l'Escadrille Fort Saint-Jean pour avoir droit au matériel de cours. En réunissant l'examen d'usage, il vous sera émis un certificat de compétence par Communication-Canada. Ceci permet d'opérer un poste émetteur-récepteur maritime autant en eaux américaines que canadiennes. Inscrivez-vous auprès de Jocelyne Nadeau au 348-0811.

Spécial du printemps

Bateau «Suma Pro», moteur 115 CV, remorque «Shore Land's»

Injection électronique numérique

Modèle FS 176 Sport

Spécial 16 250\$

Remise du fabricant - 750\$

15 500\$

EN PRIME

Une hélice en acier inoxydable (valeur 500\$)

• Toit complet de couleur • Vivier

• Chaîne stéréo AM/FM • Klaxon • Pompe de cale

• Réservoir à carburant 20 gallons

Bateau «Suma Pro», moteur «Suzuki» 55 CV, remorque «Land's»

• Toit complet de couleur

• Banquette lits doubles

• Chaîne stéréo AM/FM

Spécial 11 900\$

Remise du fabricant - 500\$

11 400\$

Modèle FS 167, sport

Bateau «Suma Pro», moteur «Suzuki» 30 CV, remorque «Shore Land's»

• Sièges individuels • Glacière sous siège • Vivier dans le pont

• Klaxon • Pompe de cale

Spécial 9 399\$

Remise du fabricant - 400\$

8 999\$

Financement disponible à 100% sur place

Demarrage électrique modèle SU 155

MARINA Sabrevois

VENTE - SERVICE - ENTREPOSAGE

4, 36e Avenue, Sabrevois 347-0525

Plusieurs autres modèles disponibles avec la remise du fabricant

AUX NOUVEAUX CLIENTS POUR LA LOCATION DE QUAÏ

TPS

NOUS PAYONS LA TPS pour un temps limité

Du 4 au 8 août, au Colisée Isabelle-Brasseur

L'école de hockey du Haut-Richelieu de retour pour une septième année

MARIO TREMBLAY

Présentée par la Ligue de hockey mineur de Saint-Jean, l'école de hockey du Haut-Richelieu sera de retour pour une septième année du 4 au 8 août prochain, au Colisée Isabelle-Brasseur. En six ans, plus de 1,600 joueurs y ont pris part.

Encore cette année, on offrira aux joueurs un programme de jour ou de soir. Le président de la LHM, Claude Vincelette, souligne que le choix du programme est une étape importante lors de l'inscription puisque ce choix est fait selon l'âge, la catégorie, le niveau et les objectifs du participant.

Le programme de jour, au coût de \$200 pour les joueurs et de \$210 pour les gardiens (taxes et repas inclus), permet aux hockeyeurs d'avoir selon le dépliant d'information, un encadrement exceptionnel puisqu'il n'y aura que huit joueurs au maximum par entraîneur.

Il y aura dix entraînements sur glace, deux séances de perfectionnement du maniement de la rondelle, cinq séances de conditionnement physique hors glace, deux séances de vidéo, une évaluation informatisée sur glace, cinq repas équilibrés, deux collations par jour, un t-shirt souvenir et une photo souvenir.

Cependant, à l'intérieur de ce programme, plusieurs volets sont offerts. Ainsi, il y aura un programme de perfectionnement pour les six à neuf ans. Ce programme s'adresse aux joueurs désireux d'améliorer les techniques de base du hockey par l'entremise d'activités amusantes. Les jeunes y apprendront les techniques du patinage avant, arrière et les changements de direction.

Il y a aussi le programme de «power-skating» pour les 10 à 12 ans qui renferme des activités favorisant la consolidation des gestes techniques dans des contextes spécifiques au hockey.

Deux programmes de gardien de buts sont aussi offerts. D'abord, pour les jeunes de six à neuf ans, il s'agit d'un programme d'initiation spécialement conçu pour les jeunes gardiens afin de développer les techniques fondamentales. Une heure sur glace pour gardiens seulement, plus trois heures en groupe. L'équipement est fourni gratuitement.

Le programme pour les gardiens de 10 à 12 ans permet pour sa part le perfectionnement

et la consolidation des acquis sur l'aspect technico-tactique en situations réelles de jeu. Il y aura là aussi une heure de glace pour les gardiens seulement et trois heures en groupe.

Programme de soir

Le programme de soir, au coût de \$110 (taxes incluses) offre sensiblement le même encadrement avec quelques modifications. Il y aura un maximum de huit joueurs par entraîneur et dix heures d'entraînement sur glace.

Deux volets sont offerts en soirée. Le premier, un programme de «power-skating» pour les 12 à 14 ans, mettra l'accent sur le développement du patinage, la puissance et la tactique individuelle. Cinq séances d'entraînement de deux heures sur glace sont prévues en plus d'exercices de «power-skating» où l'on corrigera les faiblesses individuelles.

Le deuxième volet est un cours de mise en échec et de maniement qui s'adresse aux joueurs avancés des catégories bantam et midget intéressés à s'initier ou à perfectionner les différentes techniques. Cinq séances d'entraînement de deux heures sur glace sont prévues. On mettra l'accent sur les mises en échec corporelles, maniement et feintes.

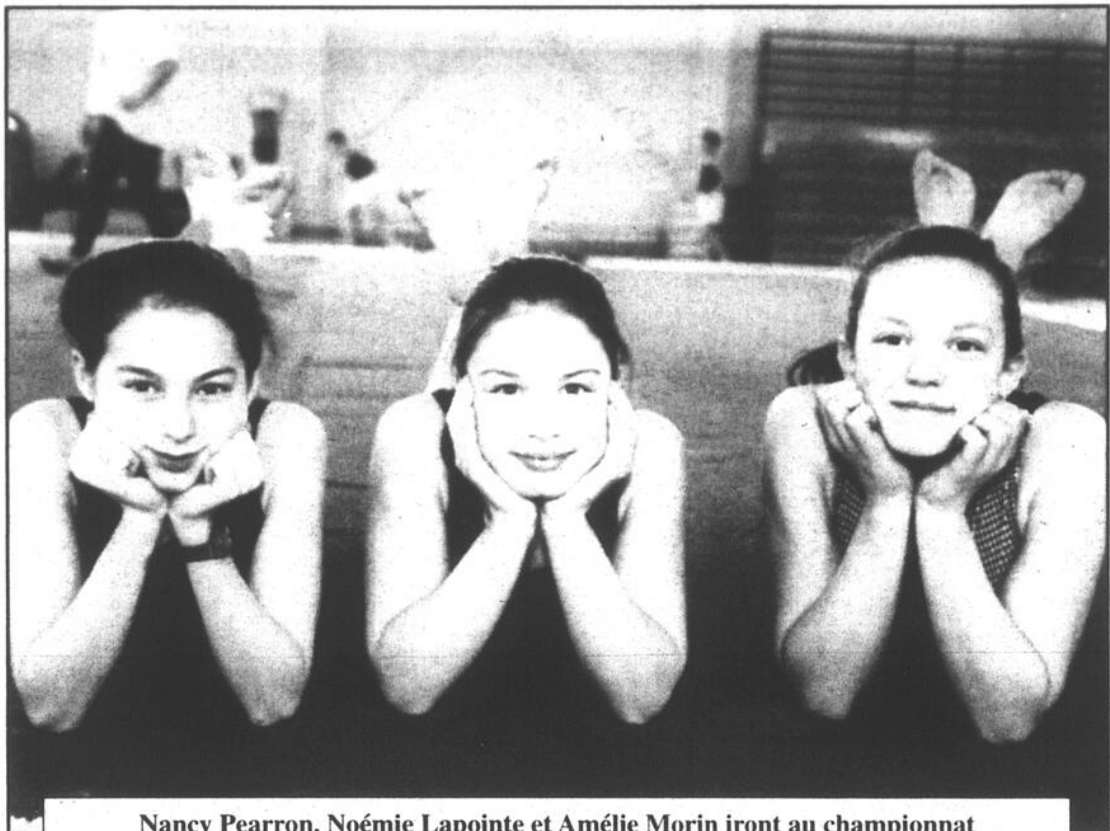
Il y aura aussi des tactiques individuelles pour les attaquants et les défenseurs, de même que des jeux dirigés à chaque séance. Une équipe d'entraîneurs qualifiés, sous la responsabilité du directeur technique Benoît Lafleur, de l'Université McGill, dirigera les séances.

Inscription

Pour vous inscrire, il suffit de remplir le formulaire d'inscription expédié par la poste ou encore disponible au Colisée Isabelle-Brasseur avant le 31 mai prochain. Vous n'avez qu'à cocher la case appropriée dans le choix du programme.

À la mi-juin, les participants recevront les informations concernant l'horaire, les règlements et la liste des effets personnels requis. Lors de la dernière séance, une partie amicale sera organisée. Parents et amis seront alors invités à y assister. Le nombre de places étant limité dans chacun des programmes, il faut donc s'inscrire rapidement.

Pour information: Claude Vincelette 348-4063 ou Benoît Lafleur au 348-3295.



Nancy Pearron, Noémie Lapointe et Amélie Morin iront au championnat provincial scolaire.

Trois gymnastes du Haut-Richelieu au championnat provincial scolaire

MARIO TREMBLAY

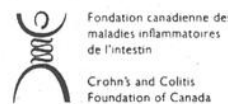
Trois gymnastes de l'école de gymnastique du Haut-Richelieu ont été sélectionnées pour participer au championnat provincial scolaire qui aura lieu à Amos du 9 au 11 mai prochain. Ces athlètes ont obtenu leur place lors de la finale régionale scolaire, section Richelieu, qui se tenait le 6 avril dernier à Saint-Hubert.

Nancy Pearron a obtenu une médaille d'argent aux barres asymétriques, Noémie Lapointe a mis la main sur une médaille de bronze aux exercices au sol tandis que Amélie Morin a vu les juges lui accorder une place à la poutre, une cinquième position au saut de cheval ainsi qu'au sol. Elle a ainsi remporté la médaille de bronze au total des épreuves.

Ces trois gymnastes de la catégorie Générale B sont entraînées par Evelyne Ménard.

Les maladies inflammatoires de l'intestin.

Seule la douleur est prévisible.



Avec votre aide, nous trouverons un traitement curatif. 1 800 387-1478

GARAGE Roger Tremblay Carrossier

Nouveau numéro de téléphone

358-9142

193, rue Bouthillier, Saint-Jean-sur-Richelieu



ÉTÉ 1997

NOS PROGRAMMES

- Maniement de rondelles et lancers
- Mise en échec
- Intensif Élites 13-14-15 ans
- Camp estival Novice/Atome
- Intensif gardiens de but
- Camp école défenseur élite

NOS ENTRAÎNEURS HAUTEMENT QUALIFIÉS VOUS FERONT VIVRE UN EXPÉRIENCE UNIQUE ET INOUBLIABLE.

LIGUE ESTIVALE DES JEUNES

- Prénovice • Novice • Atome
- Pee-Wee • Bantam

11 parties incluant séries éliminatoires

635-2113 poste 234



10, rue Radisson, Candiac

(jonction autoroute 30 et route 132)



NÉON 1997

"HAUT DE GAMME"

LOCATION

CLÉ d'or 30 mois

- CLIMATISEUR
- AUTOMATIQUE

0\$	1 500\$ comptant	2 500\$ comptant
298 ⁴² \$	246 ⁶² \$	212 ⁴² \$
Taxes incluses	Taxes incluses	Taxes incluses

* Terme de 30 mois. Immatriculation et assurance en sus. Rabais du manufacturier inclus. Sous réserve de l'approbation de crédit Chrysler Credit Canada Ltée. Location pour usage personnel. Le premier et le dernier versements peuvent être expédiés. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 000 km, au taux de 9¢ le km. Offre d'une durée limitée. Les photos peuvent différer des véhicules annoncés.



DODGE-CHRYSLER

325, rue Principale, Sainte-Brigide

293-5347 248-1142

Tableaux indicateurs

BILLARD

Billard O'Tips Challenge 9, mardi

Classement	Joueurs	PJ	V	D	Moy.
1	Plomberie DS	2704	1412	1292	522
2	Ebenisterie AQGR Design	2262	1156	1106	511
3	Lamoureux Electrique	2570	1307	1263	508
4	La Cage aux sports	2140	1085	1055	507
5	Assurance, Rochon	1675	827	848	493
6	Resto Pro	2713	1310	1403	482
7	Porte Garage P. Dumesnil	1998	936	1062	468
8	Québec Café	1096	493	603	449

Ligue féminine 8 mercredi

Classement	Joueurs	PJ	V	D	Moy.
1	Enseigne Rive-Sud	632	415	217	656
2	Instant Copie	567	299	268	527
3	Super C	7495	215	280	434
4	Germain Boucher Sport	587	219	368	373

Ligue 8 mixte mercredi

Classement	Joueurs	PJ	V	D	Moy.
1	Imprimerie Doral	1418	865	553	610
2	Tabagie variété Richelieu	1326	773	553	582
3	Distribution Impex	1356	766	590	564
4	Christian Jacques Photographe	1317	711	606	539
5	Centre de recyclage St-Jean	1400	688	712	491
6	Servidéo	1561	735	826	470
7	Cran Sécurité	1314	591	723	449
8	Carrefour des Boulevards	1384	440	944	317

Billard St-Louis

Ligue de billard du lundi «a»

Joueurs	PJ	V	D	Moy.
Formica Canada	16091	909	700	564
Taxi Union	1604	878	726	547
Laudion Son Éclairage	1556	848	708	544
Acrobate	1522	767	755	503
L.-P.-B. Geni Conseil	1531	753	778	491
Amusement Richelieu	1545	754	791	488
Soudure Lauzière	1548	734	814	474
Micro Bus Informatique	1524	578	946	379

Ligue de billard du lundi «b»

Joueurs	PJ	V	D	Moy.
Epicerie des Halles	1557	834	723	535
Desautels Électrique	1599	854	745	534
Guy Poire	1528	772	756	505
Plomberie D.S.	1573	767	808	487
C-M-Tech	1323	628	695	474
Tapis Lanart Inc.	1329	627	702	471

Ligue de billard mardi femmes

Joueurs	PJ	V	D	Moy.
Garderie Jeux d'enfant	810	484	326	587
Porte de garage Daneault et L.	797	456	341	572
Richelieu Metal	696	337	359	484
Pic-Vite	835	398	437	476
Place Select-Tronique	828	325	503	392

Ligue de billard mardi électriciens

Joueurs	PJ	V	D	Moy.
Golf Option	1335	760	575	569
Eco Concept	1525	852	673	558
Ameu. Pierre Mercier	1475	776	699	526
L.-M.-L. Electrique	1479	729	750	492
Soudure Lauzière	1356	652	704	480
Richelieu Métal	1432	631	801	440
Richelieu Linoleum	173	503	770	395

Ligue de billard du mercredi femmes

Classement général	Joueurs	PJ	V	D	Moy.
Samuel Harrison Goudrault	550	312	238	567	
Distribution Cavalier	469	262	207	558	
Cascade Golf Laprairie	490	230	260	469	
Distribution M-S	611	212	399	346	

Ligue de billard du jeudi «9»

Classement général «9»	Joueurs	PJ	V	D	Moy.
Désautels Électrique	1464	848	616	579	
Char. Fromage 3 Continents	1427	743	684	520	
Micro-Bus Informatique	1487	769	718	517	
Resto-Bar Cactus	1363	697	666	511	
Soudure Lauzière	1636	756	880	462	
Érablière La Goudrelle	1454	629	825	432	

HOCKEY

Ligue Hydro Québec Molson/O'Keefe

Joueurs	PJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Resto Café Lux	27	20	6	1	201	101	153
St-Luc Pizzeria	27	14	9	4	189	181	115
TVA Électrique	27	12	13	2	151	163	99
Cabanon JPL	27	3	21	3	100	196	63

Fin de la saison régulière

Joueurs	PJ	B	A	Tot
A. Roman, Lux	26	42	43	85
D. Bessette, Lux	25	37	46	83
J.G. Dufort, TVA	22	28	42	70
D. Tremblay, St-Luc	23	31	37	68
B. Potvin, St-Luc	20	36	27	63
Y. Boulanger, TVA	27	33	29	62
M. Ricard, St-Luc	24	23	34	57
M. Girard, Lux	24	15	38	53
A. Petrozza, St-Luc	27	23	30	53
S. Labrecque, TVA	18	21	26	47

QUILLES

Amis de la Montérégie

Joueurs	PJ	PP	Qui
André	0	0	71439
Laurel & Hardy	0	0	71128
Batman Team	0	0	70848
Les Michelins	0	0	5769
Les Bou-Guy	0	0	5499
Les Ailes	0	0	5230
Les Méchants...	0	0	5166
Les Pucés	0	0	5042

Plus haut simple

Carl Caumartin	284
Pierrette Lussier	231

Avantage Immobilier Taverne des Sports

Classement	Joueurs	PJ	PP	Tot
F. Dussault	0	0	6147	
A. Chagnon	0	0	6092	
P. Fontaine	0	0	6071	
Y. Lapointe	0	0	6004	
R. Martin	0	0	5959	

C. Rondeau	0	0	5946
R. Lacroix	0	0	5864
G. Garceau	0	0	5822

Semaine Plus haut simple

Alain Chagnon	252
Claire Dextrateur	218
Richard Martin	780
Hélène Fontaine	534
Claude Rondeau	198
Jacqueline Piette	163

Les Bons Copains

Classement 18 avril 1997	Joueurs	PJ	Pts	Qui
N. Vachoné	164	117	35241	
S. Dupéré	146	135	35140	
H. Brault	146	135	3178	
H. Caron	144	136	35047	
J. Rondeau	144	137	34473	
L. Gagnon	142	139	35000	
C. Labonté	141	139	34000	
C. Hébert	136	145	34076	
M. Martin	135	146	35007	
J. Lapière	133	148	34108	
M. Roy	131	149	34309	
M. Huet	122	158	33889	

Semaine Plus haut simple

Sylvain-Thibault	278
Claudette Hébert	222
Denis Deland	695
Simone Dupéré	545
Denis Deland	193
Claudette Hébert	158

Centre N.D.A.

Classement 31 mars

Joueurs	Pts	Q
Plante	146	67124
Leduc	132	66850
Viens	121	65837
Boucher	112	64226
Ricard	100	65204
Parent	100	65202
Moreau	94	65679
McNulty	91	64884
Louis Parent	161	
Micheline Boucher	144	
Jean-Pierre Plante	611	
Jeanne Lévesque	571	
Louis Parent	260	
Marielle Mombieu	229	

Classement 31 mars

Joueurs	Pts	Q
Redoutables	132	78 71277
Fugitifs	128	82 70856
Éliminateurs	124	86 71052
Éclairs	113	97 70845
Pinbrakers	106	104 70145
Gigolos	102	108 69402
Mal Léchés	91	119 69522
impossible	85	125 69883
Pilaf	85	125 69802
Les Sportifs	84	126 69124
Yvan Drouin	287	
Thérèse Larose	232	

Classement 12 avril 1997

Joueurs	PJ	PP	Qui
Taxi Union	39	13	24193
Larose & Larose	32	21	24470
Image & S.	31	22	24418
Ctre Multisport	31	22	24418
Bourassa	28	25	24430
Transport	28	25	24430
Barnabé	26	26	23787
Auto Centre	26	26	23787
Net. de tapis 1er	26	26	23778
Salle de quilles	25	28	23502
René	25	28	23502

Classement 6 avril 1997

Joueurs	PJ	PP	Qui
Y. Toupin	73	38	14440
P. Michaud	66	43	14289
S. St-Pierre	56	57	13882
C. Goyette	48	66	13986
B. Lussier	39	77	13795
E. Morrier	35	79	13914
Stéphane St-Pierre	259		
Cathy Goyette	198		
Patrick Michaud	213		
Cyndy Blain	188		
Stéphane St-Pierre	270		
Cathy Goyette	222		
Patrick Michaud	266		
Valérie Fortier	216		

Classement 6 avril 1997

Joueurs	PJ	PP	Qui
Y. Toupin	73	38	14440
P. Michaud	66	43	14289
S. St-Pierre	56	57	13882
C. Goyette	48	66	13986
B. Lussier	39	77	13795
E. Morrier	35	79	13914

Semaine Plus haut simple

Stéphane St-Pierre	259
Cathy Goyette	198
Patrick Michaud	213
Cyndy Blain	188
Stéphane St-Pierre	270
Cathy Goyette	222
Patrick Michaud	266
Valérie Fortier	216

Saison Plus haut simple

Stéphane St-Pierre	270
Cathy Goyette	222
Patrick Michaud	266
Valérie Fortier	216

Classement Féminine

Classement	Joueurs	PJ	PP	Qui
C. Faille	85	44	11363	
M. Varin	75	53	11500	
P. Guérin	74	55	11911	
C. Bernier	72	57	11565	
L. Lalonde	65	64	11065	
L. Desnoyers	58	70	11046	
S. Messier	58	71	10600	

Claude Trudeau	23	29	24283
Sport	23	29	24283
Nettoyeur	20	32	23812
Théberge	19	33	23708
Groupe Lesieur et Frère	18	34	24291
Bout. du Quilleur	18	34	24291
M. St-P.	18	34	24291
Claude L'Écuyer	300		
Pierre Martin	833		
Robert Olivier	230		

Classique Junior samedi

Classement 5 avril 1997	Joueurs	PJ	PP	Qui
S. Gagnon	36	26	28290	
S. Tremblay	30	22	27734	
T. Goyette	30	22	26915	
M. Goyette	29	23	27644	
D. Nguyen	28	24	27713	
L.-P. Galipeau	28	24	27273	
B. England	26	27	26960	
P. Lessard	25	27	27445	
P. Jean	25	28	23681	
M. Jean	24	28	25058	
C. Nguyen	15	37	18384	
K. Vivier	10	42	12291	

Classique de Saint-Jean

Classement 5 avril 1997	Joueurs	PJ	PP	Qui
S. Gagnon	36	26	28290	
S. Tremblay	30	22	27734	
T. Goyette	30	22	26915	
M. Goyette	29	23	27644	
D. Nguyen	28	24	27713	
L.-P. Galipeau	28	24		

Tableaux indicateurs

La Taverne des Sports

3 mars

Classement	PG	PP	Tot
M. Duval	225	175	39701
C. Rondeau	217	184	40150
D. Boutin	204	196	38934
M. Lefebvre	204	196	37879
G. Garceau	191	209	37671
S. Rondeau	156	241	38585

Plus haut simple

Normand Beauvais 299

Plus haut triple

Claude Rondeau 685

Plus haute moyenne

Claude Rondeau 195

Les Bibittes Dry

15 avril 1997

PG	PP	Qui	
Damiers	0	0	2082
Cynips	0	0	1837
Cigales	0	0	1799
Papillons	0	0	1795
Libellules	0	0	1758
Perce-Oreilles	0	0	1751
Maringouins	0	0	1698
Grillons	0	0	1691
Mantes	0	0	1689
Nitidules	0	0	1686
Frelons	0	0	1619
Guêpes	0	0	1585

Plus haut simple

Daniel Daudelin 285

Plus haut triple

Colombe Choquette 231

Plus haute moyenne

Clément Roy 638

Christiane Gauthier 608

Plus haut triple

Clément Roy 180

Nancy Ouellette 156

Les Lèves-tôt

Classement 13 avril 1997

PJ	PP	Pts	
C. Trudeau	76	52	16120
S. Blain	75	53	15101
M. Coupal	72	56	15443
R. Rouiller	72	57	15354
N. Campbell	69	59	15271
R. Beauchemin	67	62	15207
G. Génier	64	64	15232
J. Lahaie	59	69	15354
E. Bisailon	44	84	14919
R. Gagné	43	85	14581

Plus haut simple

Pierre Chicoine 279

Plus haut triple

Jacques Lyonnais 715

Plus haute moyenne

Michel Coupal 210

Les Pamplémousses

19 avril

PG	PP	Q	
5-5	83	37	29894
1-1	69	51	29552
2-2	65	55	20570
6-6	55	65	30319
9-9	50	70	29730
8-8	47	73	29574

Plus haut simple

Alcide Legault 247

Plus haut triple

René Grenon 659

Plus haute moyenne

René Grenon 179

Les Requins

16 avril 1997

PG	PP	Qui	
R. Olivier	34	22	32184
P. Gravel	33	23	32180
G. Lussier	32	24	31570
Y. Duhamel	31	26	32399
N. Hébert	31	26	32399
S. St-Pierre	27	29	31184
C. Dumont	23	33	31397
C. Breton	16	40	30953

Plus haut simple

Jean Lahaie 288

Plus haut triple

Robert Olivier 760

Plus haute moyenne

Robert Olivier 215

Les Sourds du Haut-Richelieu

Classement 13 avril 1997

PG	PP	Tot	
Avalanche	124	79	45260
La Mer	121	82	44395
Las Vegas	107	97	44051
Panthers	88	116	43848
St-Louis	86	117	44081
Brunswick	84	119	44011

Plus haut simple

Bernard Latour 231

Plus haut triple

Diane St-Hilaire 202

Plus haute moyenne

Yvon Fafard 561

Ginette Latour 547

Les Amis du Vendredi

Semaine du 4 avril

Plus haut simple

Gaby Duval 126

Plus haut triple

Marcellin Masse 183

Plus haute moyenne

Simone Massé 321

Plus haut triple

Marcellin Masse 494

Plus haute moyenne

Simone Massé 158

Plus haut triple

Elphège Huard 187

Plus haute moyenne

Marcellin Masse 432

Plus haut triple

Marcellin Masse 494

Ligue Amicale

8 avril 1997

PG	PP	Qui	
Les Courageux	324	237	66110
Les Copains	315	246	65893

Les Pas Pires 306 255 66007

Les Grizzlys 296 265 65329

Les Incomptables 291 269 65021

Les 20-100 285 276 65674

Les Grands Espiris 263 298 64420

Les Bowlers 242 308 64866

Les Joyeux 241 319 65161

Les Eclipses 231 330 64333

Plus haut simple

Réal Berthiaume 277

Plus haut triple

Murielle Vincent 196

Plus haute moyenne

Réal Berthiaume 740

Plus haut triple

Lucie Rémillard 487

Plus haute moyenne

Réal Berthiaume 198

Plus haut triple

Murielle Vincent 147

Ligue de quilles de St-Alexandre

28 mars

Classement	Pts	QT
B. Charest	0	5788
D. Poirier	0	5463
D. Viens	0	5410
A. Beaugard	0	5347
Y. Hardy	0	5343
C. Greendale	0	5249
D. Patenaude	0	5125
C. Lussier	0	4906

Plus haut simple

Louis Parent 164

Plus haut triple

Ghislaine Ritchot 145

Plus haute moyenne

Léopold Bonneau 598

Plus haut triple

Jeanne Royer 526

Plus haute moyenne

Louis Parent 276

Plus haut triple

Ghislaine Ritchot 210

Ligue Bonne Entente

Semaine du 1 avril

Position des équipes

Maria	134	74	51799
Gaby	132	76	51015
Cécile	102	106	51644
Rita	102	106	51180
Madeleine	98	110	48130
Doris	97	111	49826
Jacqueline	96	112	48606
Denise	96	112	48353
Nicole	95	113	50375
Thérèse	88	120	48861

Plus haut simple

Rita Berger 495

Plus haut triple

Liette Duquette 203

Plus haute moyenne

Jacqueline Grégoire 132

Ligue Industriel

Semaine du 4 avril

PG	PP	Q	
Patrick	131	101	50133
Gaby	124	108	51336
Raymond	122	110	54975
Léopold	121	111	52471
Gérard	120	112	50790
Michel	119	113	51041
Jacques	106	126	51484

Charles 85 147 50049

Semaine

Plus haut simple

Thérèse Bouchard 165

Plus haut triple

Gaby Raymond 205

Plus haute moyenne

Thérèse Bouchard 404

Plus haut triple

André Isabelle 538

Plus haute moyenne

Paulette Isabelle 134

Plus haut triple

Charles Charron 164

Ligue mixte Labatt

8 avril

Charles	136	88	59994
Noella	128	96	59161
André	117	107	61016
Jean-Paul	113	111	60404
Yvan	108	116	57398
Lisette	107	117	56694
Nathalie	97	127	56737
Daniel	90	134	57241

Semaine

Plus haut simple

Linda Michaud 176

Plus haut triple

Jeanne Couture 176

Plus haute moyenne

Daniel Vanasse 225

Plus haut triple

Linda Michaud 504

Plus haute moyenne

Linda Michaud 138

Plus haut triple

Charles Charron 167

Ligue La Différence

8 avril 1997

PG	PP	Qui	
Big Machine	66	46	59611
Toupiés	64	50	58787
The New Dyns	60	52	58402
Les Chialeux	55	57	59278
Junior	54	58	58651
Trou de pet	54	58	58318
Trou du cul	49	63	58633
SPA-Graves	48	64	58088

Semaine

Plus haut simple

Claude Landry 248

Plus haut triple

Anna D'Amicantonio 217

Plus haute moyenne

Stéphane Bisailon 696

Plus haut triple

Micheline Frappier 565

Plus haute moyenne

Yvon Frappier 181

Plus haut triple

Micheline Frappier 162

Ligue Mixte du Vendredi soir

11 avril 1997

PG	PP	Qui	
J. Gosselin	0	0	2208
J.-G. Bourassa	0	0	2112
G. Breault	0	0	2105
J. Rémillard	0	0	2090
P. Patterson	0	0	2076
A. Horrobin	0	0	2061
S. Larose	0	0	2051
R. Lemay	0	0	2050
Y. Roy	0	0	2034
J.-B. Jacques	0	0	2003
F. Pérusse	0	0	1997

P. Garceau 0 0 1902

Plus haut simple

Alex Horrobin 279

Plus haut triple

Sylvie Dolbec 225

Plus haut triple

Alex Horrobin 724

Plus haute moyenne

Ghyslaine Brunelle 532

Plus haut triple

Alex Horrobin 232

Plus haute moyenne

Sylvie Dolbec 163

**Voici
notre meilleur
argument!**

TAUX EXCEPTIONNEL!

39.0%

JUSQU'À 48 MOIS

SUR APPROBATION DU CRÉDIT

**Sunfire
Grand Am
Buick Skylark
Jimmy
Camionnettes GMC***

* sur certains modèles seulement

RONDEAU

PONTIAC - BUICK - CADILLAC - GMC Ltée

180, RUE MOREAU, SAINT-LUC • TÉL.: 359-9990

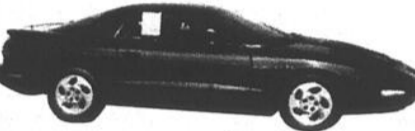
**TOUTES LES OCCASIONS
SONT BONNES**



**1996 PLYMOUTH
GRAND VOYAGER**
4 portes, climatiseurs
avant et arrière, tout
équipé, balance de
garantie Chrysler



**1996 GMC
JIMMY SLT**
intérieur cuir, équipé
de «A à Z», 33 000
km, balance de
garantie GM



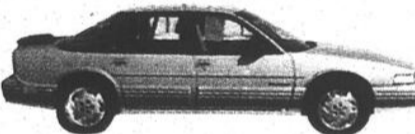
**1995 PONTIAC
FIREBIRD**
automatique, tout
équipé, 28 000 km
seulement, comme
neuf, balance de
garantie GM



**1995 SATURN
SL2**
52 000 km, 5 vitesses,
climatiseur, vitres
électriques, roues
"mags", balance de
garantie GM



**1994 PONTIAC
SUNRUNNER**
4x4, décapotable,
5 vitesses, 40 000
km seulement,
balance de garantie



**1994 OLDSMOBILE
CUTLASS SUPRÊME**
4 portes,
automatique, toit
équipé, 53 000 km
seulement, balance
de garantie



**1993 TOYOTA
COROLLA**
4 portes,
automatique, toit
ouvrant, 53 000 km
seulement, balance
de garantie



**1993
CADILLAC
SEDAN DE
VILLE**
tout équipé, intérieur
de cuir, 44 000 km
seulement



**1992 PONTIAC
GRAND AM SE**
automatique,
climatiseur, en
excellente condition

**1996 Cadillac
Sedan de Ville**
tout équipé, comme neuf, 18 000 km
seulement, balance de garantie 4
ans/80 000 km

1996 Pontiac Grand Am
4 portes, automatique, tout équipé,
bas kilométrage, balance de garantie
GM

1996 Pontiac Sunfire
2 portes, 5 vitesses, AM/FM cassette,
balance de garantie GM

1996 Pontiac Sunfire
2 portes, 5 vitesses, AM/FM cassette,
climatiseur, balance de garantie GM

**1995 Pontiac
Grand Am SE**
2 portes, V-6, tout équipé, roues
"mags", en excellente condition

**1995 Pontiac
Transport SE**
7 passagers, tout équipé, en très
bonne condition, faites une offre!

1995 Chevrolet Lumina LS
4 portes, tout équipé

1995 GMC Yukon SLT
4x4, équipé de «A à Z», plusieurs ex-
tra, en excellente condition

1995 GMC Safari
automatique, climatiseur, 8 passa-
gers, bien équipé, 12 995\$

**1994 Pontiac
Bonneville SE**
tout équipé, en excellente condition

1994 Pontiac Sunbird
2 portes, 5 vitesses, en très bonne
condition, AM/FM cassette, 7 995\$

**1994 Cadillac de Ville
Concours**
moteur «Northstar», équipé de «A à Z»,
comme neuf, balance de garantie
4 ans/80 000 km

1993 Pontiac Asuna
2 portes, 5 vitesses, AM/FM cassette,
49 000 km seulement

1993 Pontiac Grand Prix
4 portes, tout équipé, climatiseur,
roues "mags" en excellente condition,
54 000 seulement

1993 Ford Aerostar XL
8 passagers, climatiseur, 9 595\$

1993 Ford F-150
automatique, 4x4, en parfaite condi-
tion

1993 Ford F-150 XLT
4x4, cabine allongée, tout équipé, en
excellente condition

**1993 Oldsmobile Cutlass
Suprême**
V-6, automatique, climatiseur, tout
équipé, en très bonne condition

**1992 Ford Crown
Victoria LX**
tout équipé, en excellente condition

1992 Pontiac Grand Prix
4 portes, automatique, tout équipé, en
excellente condition

**1991 Oldsmobile Cutlass
Suprême**
4 portes, tout équipé, en très bonne
condition, 7 995\$, une aubaine!

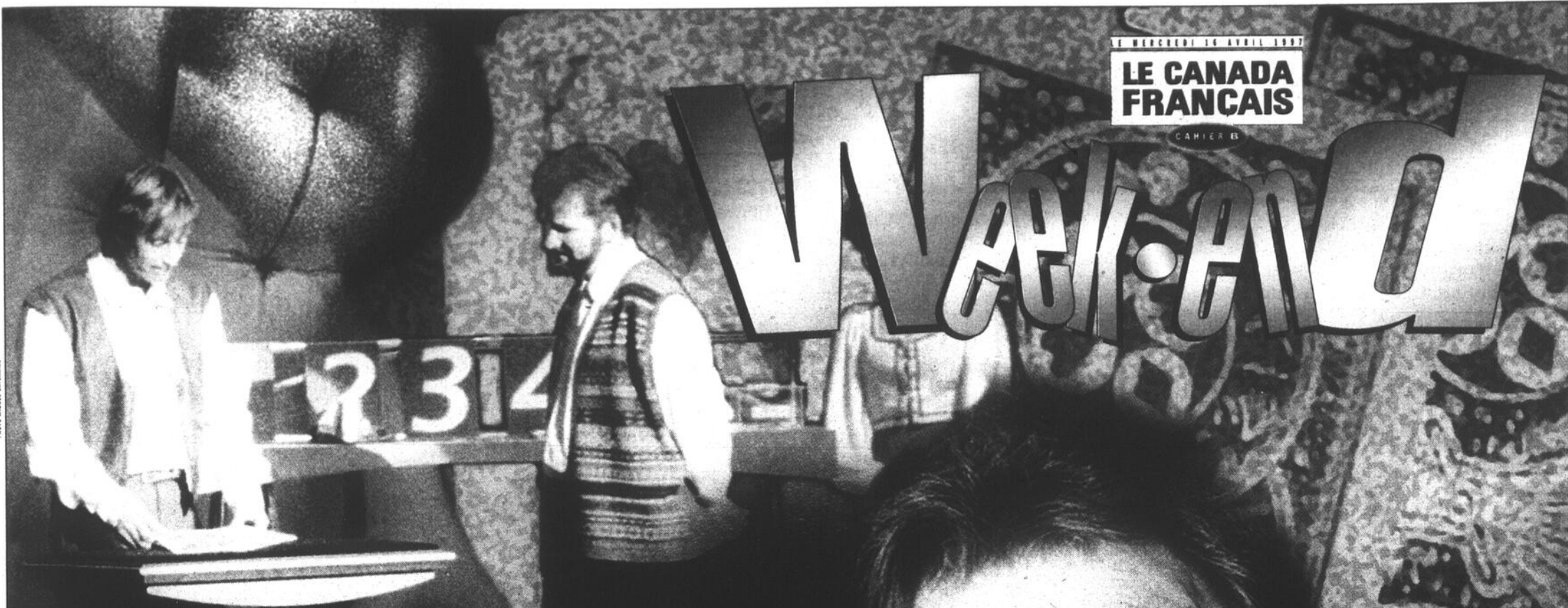
1990 Nissan Pathfinder
4x4, bien équipé, en très bonne
condition

1990 Ford Aerostar
V-6, automatique, bien équipé
Spécial 4 995\$

**Financement
sur place**

**Véhicules
inspectés
et garantis**

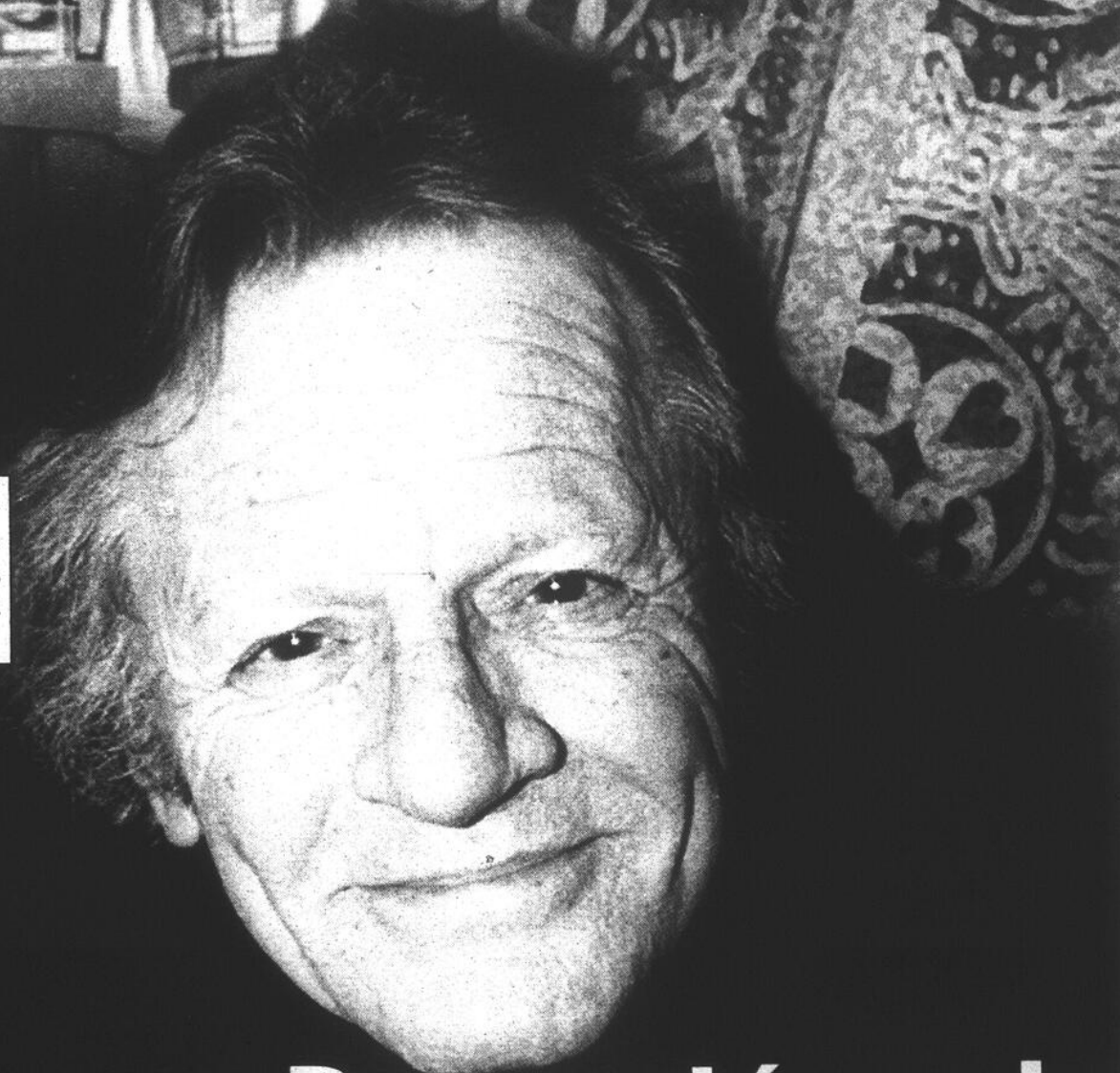
WEEK-END



Un vrai magicien!

GILLES LÉVESQUE

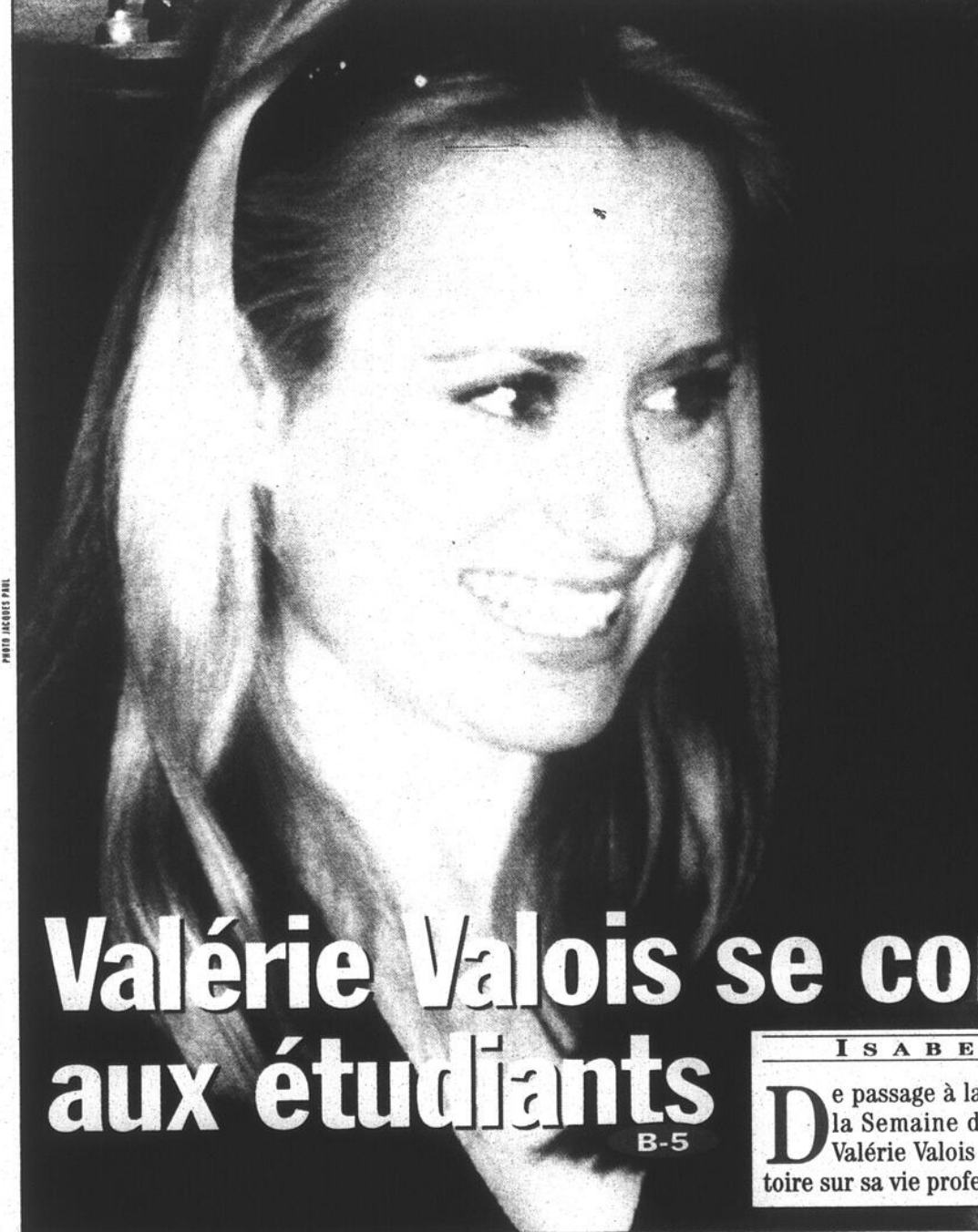
Alain Choquette nous avait donné l'heure juste en précisant qu'il mettrait davantage les spectateurs à contribution. Cette formule interactive des plus intimistes a d'ailleurs plu aux 650 personnes venues assister à ses tours de magie samedi dernier, au Théâtre des Deux Rives. La magie, la «vraie», était au rendez-vous.



Peu porté sur la confiance

MICHEL PHANEUF

En entrevue au journal, Claude Léveillée s'est montré aimable, accessible et même d'une grande simplicité, cette simplicité des grands artistes qui n'ont que faire du snobisme et de la fatuité. Pour le journaliste, les choses ont cependant été un peu plus ardues. Car aussi gentil soit-il, l'auteur des Vieux pianos n'a pas la confiance facile.



Valérie Valois se confie aux étudiants

ISABELLE SIMARD


De passage à la polyvalente Marcel-Landry lors de la Semaine des Arts et lettres, la comédienne Valérie Valois a eu droit à un véritable interrogatoire sur sa vie professionnelle et privée. Nous y étions.

SOMMAIRE

Cinéma	B-7
Dates à retenir	B-39
Horoscope	B-16
Lecture plus	B-8
Musique Plus	B-7
Petites annonces	B-20
Plaisir du vin	B-13
Vidéo plus	B-9

Dugré & Bonneau
 930, RUE AUBRY, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
 346-5526

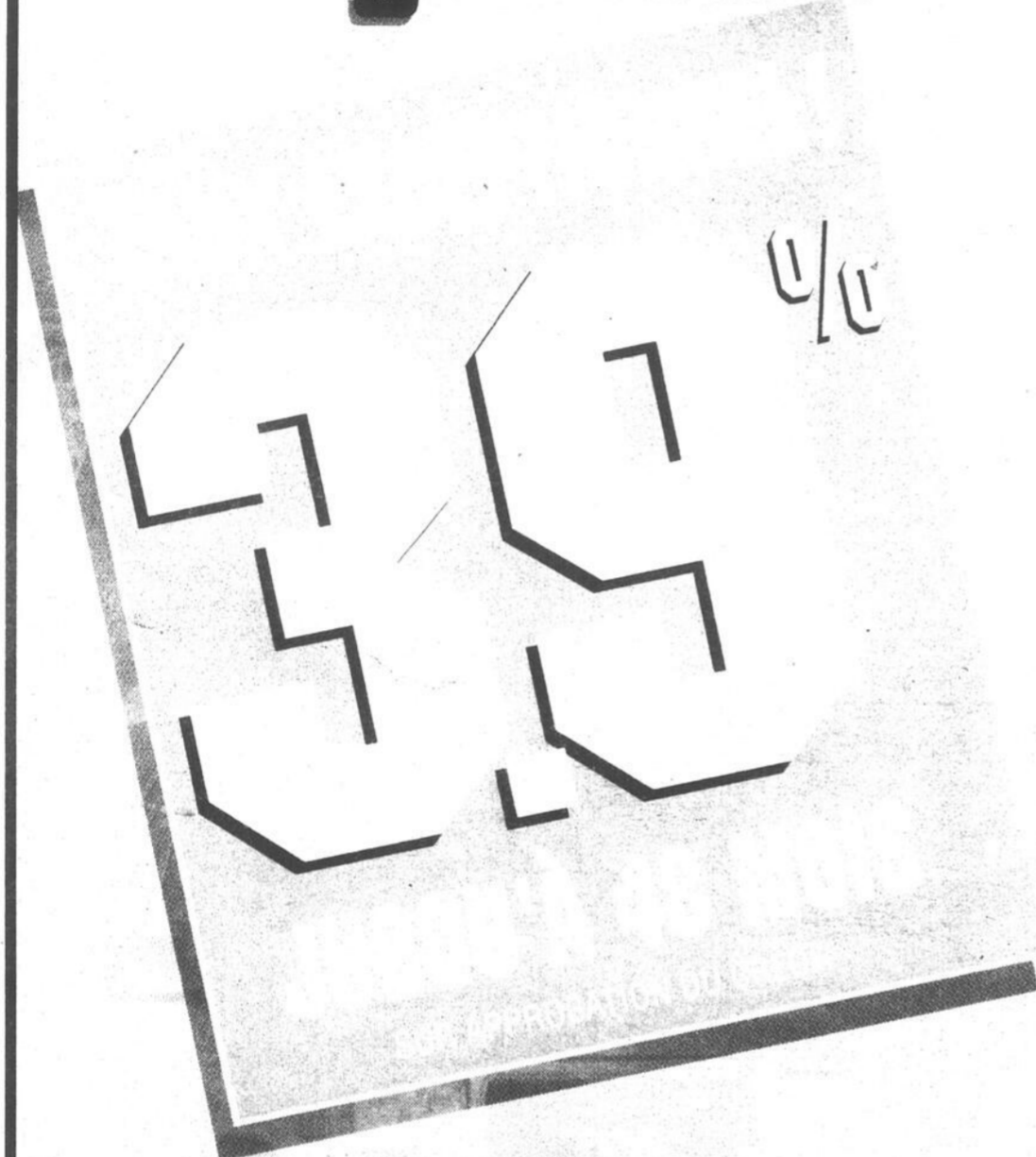
À VOTRE SERVICE DEPUIS 35 ANS



YORK



Voici notre meilleur argument!



**Sunfire
Grand Am
Buick Skylark
Jimmy
Camionnettes GMC***

* sur certains modèles seulement

RONDEAU

PONTIAC - BUICK - CADILLAC - GMC Ltée

180, RUE MOREAU, SAINT-LUC • TÉL.: 359-9990

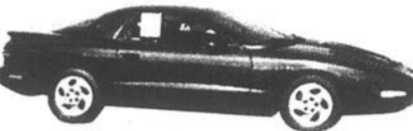
TOUTES LES OCCASIONS SONT BONNES



**1996 PLYMOUTH
GRAND VOYAGER**
4 portes, climatiseurs
avant et arrière, tout
équipé, balance de
garantie Chrysler



**1996 GMC
JIMMY SLT**
intérieur cuir, équipé
de «A à Z», 33 000
km, balance de
garantie GM



**1995 PONTIAC
FIREBIRD**
automatique, tout
équipé, 28 000 km
seulement, comme
neuf, balance de
garantie GM



**1995 SATURN
SL2**
52 000 km, 5 vitesses,
climatiseur, vitres
électriques, roues
"mags", balance de
garantie GM



**1994 PONTIAC
SUNRUNNER**
4x4, décapotable,
5 vitesses, 40 000
km seulement,
balance de garantie



**1994 OLDSMOBILE
CUTLASS SUPRÊME**
4 portes,
automatique, tout
équipé, 53 000 km
seulement, balance
de garantie



**1993 TOYOTA
COROLLA**
4 portes,
automatique, toit
ouvrant, 53 000 km
seulement, balance
de garantie



**1993
CADILLAC
SEDAN DE
VILLE**
tout équipé, intérieur
de cuir, 44 000 km
seulement



**1992 PONTIAC
GRAND AM SE**
automatique,
climatiseur, en
excellente condition

**1996 Cadillac
Sedan de Ville**
tout équipé, comme neuf, 18 000 km
seulement, balance de garantie 4
ans / 80 000 km

1996 Pontiac Grand Am
4 portes, automatique, tout équipé,
bas kilométrage, balance de garantie
GM

1996 Pontiac Sunfire
2 portes, 5 vitesses, AM / FM cassette,
balance de garantie GM

1996 Pontiac Sunfire
2 portes, 5 vitesses, AM / FM cassette,
climatiseur, balance de garantie GM

**1995 Pontiac
Grand Am SE**
2 portes, V-6, tout équipé, roues
"mags", en excellente condition

**1995 Pontiac
Transport SE**
7 passagers, tout équipé, en très
bonne condition, faites une offre!

1995 Chevrolet Lumina LS
4 portes, tout équipé

1995 GMC Yukon SLT
4x4, équipé de «A à Z», plusieurs ex-
tra, en excellente condition

1995 GMC Safari
automatique, climatiseur, 8 passa-
gers, bien équipé, 12 995\$

**1994 Pontiac
Bonneville SE**
tout équipé, en excellente condition

1994 Pontiac Sunbird
2 portes, 5 vitesses, en très bonne
condition, AM / FM cassette, 7 995\$

**1994 Cadillac de Ville
Concours**
moteur Northstar, équipé de «A à Z»
comme neuf, balance de garantie,
4 ans / 80 000 km

1993 Pontiac Asuna
2 portes, 5 vitesses, AM / FM cassette,
49 000 km seulement

1993 Pontiac Grand Prix
4 portes, tout équipé, climatiseur,
roues "mags" en excellente condition,
54 000 seulement

1993 Ford Aerostar XL
8 passagers, climatiseur, 9 595\$

1993 Ford F-150
automatique, 4x4, en parfaite con-
dition

1993 Ford F-150 XLT
4x4, cabine allongée, tout équipé, en
excellente condition

**1993 Oldsmobile Cutlass
Suprême**
V-6, automatique, climatiseur, tout
équipé, en très bonne condition

**1992 Ford Crown
Victoria LX**
tout équipé, en excellente condition

1992 Pontiac Grand Prix
4 portes, automatique, tout équipé, en
excellente condition

**1991 Oldsmobile Cutlass
Suprême**
4 portes, tout équipé, en très bonne
condition, 7 995\$, une aubaine!

1990 Nissan Pathfinder
4x4, bien équipé, en très bonne
condition

1990 Ford Aerostar
V-6, automatique, bien équipé
Spécial 4 995\$

**Financement
sur place**

**Véhicules
inspectés
et garantis**